

COLLECTION DES RaPPORTS

SEPTEMBRE 1998



N° 193

LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES : 2 ANNÉES EN SITE PILOTE

Christine OLM

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



**LES AMENAGEMENTS
DES RYTHMES SCOLAIRES**

Deux années en site pilote

*Etude réalisée à la demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports
sur proposition du Comité d'Évaluation des Aménagements des Rythmes Scolaires*

Christine OLM

**Département Evaluation
des Politiques Sociales**

Septembre 1998

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 9 |
| PREMIÈRE PARTIE : | |
| <u>LE DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL, LES AMÉNAGEMENTS DU TEMPS</u> | 23 |
| 1. L'INFORMATION COMMUNIQUÉE SUR LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES ET LES CHANGEMENTS REMARQUÉS PAR LES PARENTS ET LES ENFANTS | 25 |
| 1.1. UNE INFORMATION QUI CIRCULE | 25 |
| 1.2. DES PARENTS DE PLUS EN PLUS CONSCIENTS DES CHANGEMENTS INTRODUIITS PAR LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES..... | 26 |
| 1.3. LES CHANGEMENTS REMARQUÉS PAR LES PARENTS : LES ACTIVITÉS ET LES CHANGEMENTS D'HORAIRE..... | 27 |
| 1.4. POUR LES ENFANTS, LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES RESTENT CARACTÉRISÉS PAR LES ACTIVITÉS..... | 30 |
| 2. L'AVIS DES PARENTS ET DES ENFANTS SUR LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE | 32 |
| 2.1. LES ACTIVITÉS..... | 32 |
| 2.1.1. <i>Les activités pratiquées par les enfants</i> | 33 |
| 2.1.2. <i>Le choix des activités</i> | 36 |
| 2.1.3. <i>En 1998 comme en 1997, les parents et les enfants sont satisfaits des activités</i> | 41 |
| 2.1.4. <i>L'organisation des activités : les intervenants et le lieu où elles se déroulent</i> | 49 |
| 2.2. L'ÉCHELONNEMENT DES HORAIRE : ACCUEIL DU MATIN, ACCUEIL DU SOIR ET TEMPS LIBÉRÉ..... | 54 |
| 2.2.1. <i>l'accueil du matin</i> | 54 |
| 2.2.2. <i>l'accueil du soir et le temps libéré l'après-midi</i> | 56 |
| 2.3. MODIFICATIONS DES HORAIRE ET DES JOURS D'ÉCOLE : DES PROBLÈMES D'ORGANISATION QUI DIMINUENT, UNE SATISFACTION QUI AUGMENTE | 60 |
| 2.3.1. <i>Les horaires d'école posent de moins en moins de problèmes d'organisation</i> | 61 |
| 2.3.2. <i>Le report du samedi au mercredi, une demande sociale ?</i> | 63 |
| 2.3.3. <i>La diminution de la durée des vacances : une compensation normale à l'allègement de la semaine scolaire</i> | 68 |
| 3. LA SATISFACTION GLOBALE PAR RAPPORT AUX AMÉNAGEMENTS | 76 |
| 3.1. PARENTS ET ENFANTS SONT SATISFAITS DES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE PAR L'ÉCOLE | 76 |
| 3.1.1. <i>Les enfants préfèrent rentrer plus tard et faire des activités, et proposent peu de changements dans ce qu'ils font à l'école</i> | 76 |
| 3.1.2. <i>Les parents sont nombreux à trouver des avantages aux aménagements des rythmes scolaires, moins nombreux à proposer des changements</i> | 79 |
| 3.1.3. <i>Les parents jugent les activités plutôt favorables aux apprentissages fondamentaux</i> | 82 |
| 3.2. UN INDICATEUR DE SATISFACTION GLOBALE..... | 86 |
| 3.2.1. <i>Un peu plus de la moitié des parents sont globalement satisfaits des aménagements des rythmes scolaires</i> | 86 |
| 3.2.2. <i>Une satisfaction globale qui dépend des aménagements plus que des caractéristiques des personnes interrogées</i> | 88 |

DEUXIÈME PARTIE :

L'ÉVOLUTION DU COMPORTEMENT DE L'ENFANT..... 93

1. ÉVOLUTION DU RAPPORT À L'ÉCOLE.....9 5

1.1. LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES : UNE OCCASION POUR LES PARENTS DE S'IMPLIQUER DANS LA VIE SCOLAIRE DE L'ENFANT..... 95

1.1.1. Information et implication des parents dans la mise en place et la poursuite du dispositif .. 96

1.1.2. Les parents « en ARS » connaissent mieux que les autres l'emploi du temps de l'enfant 101

1.1.3. La moitié des parents a déjà rencontré des intervenants..... 103

1.2. RÉSULTATS SCOLAIRES ET IMPLICATION DES ENFANTS EN CLASSE..... 104

1.2.1. Dans l'ensemble, les parents considèrent que les enfants ont de bons résultats scolaires, stables ou en amélioration, mais sans imputer ces résultats aux aménagements des rythmes scolaires..... 105

1.2.2. attitude en classe et évolution des résultats scolaires : 4 comportements différents sur lesquels les aménagements n'ont pas d'influence 108

1.3. LA PERCEPTION DES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES..... 112

1.3.1. le temps passé en classe, un temps consacré à l'apprentissage et à la découverte, le temps passé en activité, un temps consacré à la découverte et à l'amusement 113

1.3.2. L'école reste perçue comme un lieu d'apprentissage 115

1.3.3. Les enfants en site pilote ont moins de temps libre mais s'ennuient moins pendant leur journée d'école que les enfants inscrits dans une école n'expérimentant pas les aménagements... 117

1.3.4. Les enfants expérimentant les aménagements des rythmes scolaires manifestent un plus grand plaisir à aller à l'école que les autres 121

2. LES AMÉNAGEMENTS ET LE TEMPS EXTRA-SCOLAIRE..... 129

2.1. LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS 129

2.1.1. Les aménagements ont une faible influence sur la pratique de nouvelles activités, lorsqu'il n'y a pas eu de report de la classe du samedi au mercredi. 130

2.1.2. L'emploi du temps des enfants pendant le week-end : les enfants expérimentant les aménagements ont tendance à moins s'ennuyer et à moins regarder la télévision que les autres .. 133

2.2. AUTONOMIE DE L'ENFANT 137

2.2.1. La préparation des affaires pour aller à l'école : les enfants en ARS sont un peu moins autonomes..... 137

2.2.2. La capacité à occuper son temps : les enfants en ARS sont un peu plus autonomes 138

2.2.3. Les enfants en ARS sont un peu moins autonomes sur le coucher..... 142

2.2.4. Les enfants en ARS se couchent à des heures plus régulières que les enfants hors ARS... 143

2.3. L'ARS AUGMENTE LÉGÈREMENT LE NOMBRE DE PETITES MALADIES, MAIS N'A PAS D'EFFET SUR L'ÉNERVEMENT CONSTATÉ PAR LES PARENTS..... 146

CONCLUSION 150

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux parents et aux enfants et tris à plat..... 155

Annexe 2 : Questionnaire destiné aux directeurs d'école 185

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

| | | |
|---------------|--|----|
| Tableau n°1 | Répartition des enfants interrogés par classe..... | 14 |
| Tableau n° 2 | Âge des enfants interrogés..... | 15 |
| Tableau n° 3 | Le type d'habitation des personnes interrogées..... | 18 |
| Tableau n°4 | Répartition des élèves et des écoles selon le nombre d'heures scolaires hebdomadaires - Échantillon 1998..... | 21 |
| Tableau n°5 | La mise en place d'accueils du matin, du soir et d'aménagements de la pause du midi..... | 21 |
| Tableau n°6 | Répartition des enfants interrogés et des écoles contactées selon le nombre d'après-midi par semaine concernés par les activités..... | 22 |
| Tableau n°7 | L'information reçue par les parents interrogés en 1998..... | 26 |
| Tableau n°8 | Les changements remarquables par les parents depuis la mise en place des aménagements des rythmes scolaires - comparaison entre les réponses données en 1997 et les réponses données en 1998 | 29 |
| Tableau n°9 | Les changements remarquables par les enfants en 1997, ce que les enfants considèrent faire de différent par rapport aux autres écoles en 1998..... | 31 |
| Tableau n° 10 | La nature des activités pratiquées par les enfants. Comparaison entre les activités pratiquées pendant et hors temps scolaire..... | 35 |
| Tableau n° 11 | Les écoles ayant organisé le choix des activités, selon les directeurs..... | 38 |
| Tableau n° 12 | Les raisons qui ont guidé le choix des enfants..... | 40 |
| Tableau n°13 | Ce qui plaît aux enfants dans leurs activités préférées..... | 42 |
| Tableau n°14 | Les activités préférées par les enfants | 43 |
| Tableau n°15 | Les raisons de satisfaction ou d'insatisfaction relativement aux activités proposées (pour les parents interrogés en 1998)..... | 46 |
| Tableau n°16 | Principales raisons de satisfaction des parents interrogés en 1997, comparaison avec les parents interrogés en 1998..... | 47 |
| Tableau n°17 | Opinion des parents et des enfants sur le nombre d'activités proposées pendant la journée d'école | 48 |
| Tableau n°18 | Opinion des parents sur le nombre d'intervenants..... | 50 |
| Tableau n°19 | Le temps passé avec « d'autres adultes que l'instituteur », selon les enfants. | 51 |
| Tableau n°20 | Les raisons pour lesquelles les enfants apprécient ou n'apprécient l'intervention d'encadrants extérieurs dans le cadre des aménagements..... | 52 |
| Tableau n°21 | L'opinion des enfants sur le fait de sortir de l'école pour les activités..... | 53 |
| Tableau n°22 | Connaissance et utilisation de l'accueil du matin | 55 |
| Tableau n°23 | Les motivations du choix selon les parents interrogés | 60 |
| Tableau n°24 | La nature des problèmes rencontrés | 63 |
| Tableau n° 25 | La répartition des jours d'école sur la semaine préférée par les parents interrogés en 1998, selon l'organisation adoptée par l'école..... | 64 |
| Tableau n° 26 | La répartition des jours d'école sur la semaine préférée par les parents interrogés en 1997, selon l'organisation adoptée par l'école..... | 65 |
| Tableau n°27 | Les raisons expliquant les préférences des parents en termes d'organisation hebdomadaire de la semaine (%)...... | 66 |
| Tableau n°28 | L'opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances, selon l'importance de cette diminution..... | 72 |
| Tableau n°29 | Les raisons justifiant l'opinion des parents sur la diminution des vacances (parents interrogés en 1998)..... | 73 |
| Tableau n°30 | Les changements souhaités par les enfants..... | 78 |
| Tableau n°31 | Les principaux avantages du dispositif selon les parents | 80 |

| | | |
|--------------|---|-----|
| Tableau n°32 | Changements souhaités par les parents interrogés en 1998. | 81 |
| Tableau n°33 | L'influence des aménagements sur la satisfaction des parents | 89 |
| Tableau n°34 | L'influence des caractéristiques du répondant sur la satisfaction par rapport aux aménagements..... | 90 |
| Tableau n°35 | Les possibilités d'implication des parents proposées par les écoles..... | 97 |
| Tableau n°36 | L'information reçue par les parents et le taux d'implication des parents | 98 |
| Tableau n°37 | La connaissance que les parents ont de l'emploi du temps de l'enfant | 101 |
| Tableau n°38 | Les rencontres entre les parents et les intervenants | 103 |
| Tableau n°39 | Les résultats scolaires des enfants selon les parents. Comparaison entre 1997 et 1998..... | 105 |
| Tableau n°40 | Les principales raisons expliquant l'évolution des résultats scolaires, selon les parents interrogés..... | 107 |
| Tableau n°41 | L'influence des différents types d'aménagement sur les résultats scolaires..... | 110 |
| Tableau n°42 | L'influence des différents types d'aménagement sur les résultats scolaires..... | 111 |
| Tableau n°43 | L'influence de l'ARS et des caractéristiques des répondants sur l'image de l'école..... | 116 |
| Tableau n°44 | L'image de l'école selon les types d'aménagements mis en place..... | 117 |
| Tableau n°45 | Le temps libre pendant la journée d'école. Comparaison entre les réponses des enfants interrogés en 1997 et celles des enfants interrogés en 1998 | 118 |
| Tableau n°46 | Évolution du plaisir à aller à l'école selon les parents et les enfants. - Comparaison entre 1997 et 1998..... | 122 |
| Tableau n°47 | Les raisons expliquant le plaisir à aller à l'école selon les parents interrogés en 1998 | 123 |
| Tableau n°48 | Les raisons pour lesquelles les enfants préfèrent un jour d'école..... | 124 |
| Tableau n°49 | Les effets des aménagements sur le rapport à l'école. - Comparaison avec les effets de l'entente avec l'instituteur. | 127 |
| Tableau n°50 | La pratique d'activités en dehors de l'école..... | 130 |
| Tableau n°51 | Les raisons ayant conduit à la pratique plus intensive, ou à l'abandon d'activités, selon les parents..... | 132 |
| Tableau n°52 | Influence de l'ARS sur l'occupation du temps de l'enfant le mercredi et le week-end | 135 |
| Tableau n°53 | Les effets des aménagements sur la capacité à préparer ses affaires pour aller à l'école. Comparaison avec l'influence des variables socio-démographiques..... | 138 |
| Tableau n°54 | Le comportement par rapport à l'heure du coucher..... | 143 |
| Tableau n°55 | Les raisons pour lesquelles certains enfants ne se couchent pas toujours à la même heure. .. | 145 |
| Tableau n°56 | Influence de l'ARS sur la fatigue de l'enfant..... | 149 |
| Tableau n°57 | L'influence des différents aménagements sur l'état de fatigue..... | 150 |

GRAPHIQUES

| | | |
|----------------|--|----|
| Graphique n°1 | Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille..... | 17 |
| Graphique n°2 | Entre 1997 et 1998, des parents de plus en plus nombreux à remarquer des changements..... | 27 |
| Graphique n°3 | Nombre et diversité des activités pratiquées par les enfants interrogés. Comparaison entre les activités pratiquées en temps scolaire et les activités pratiquées hors temps scolaire..... | 34 |
| Graphique n°4 | La proportion d'enfants ne pratiquant pas hors temps scolaire des activités qu'ils pratiquent pendant le temps scolaire, selon les caractéristiques socio-démographiques | 36 |
| Graphique n°5 | L'opinion des enfants relativement au choix des activités..... | 39 |
| Graphique n°6 | L'opinion des parents sur les activités pratiquées par l'enfant, comparaison entre 1997 et 1998. | 44 |
| Graphique n°7 | Comparaison des activités avec et sans l'école : préférence des enfants selon les parents..... | 47 |
| Graphique n°8 | Opinion des parents sur le nombre d'activités proposées par l'école selon la satisfaction relativement aux activités | 49 |
| Graphique n°9 | Les raisons qui conduisent les parents à utiliser ou à ne pas utiliser l'accueil..... | 56 |
| Graphique n°10 | La participation de l'enfant au choix de faire ou non des activités selon les parents | 58 |
| Graphique n°11 | Le choix de faire ou non des activités selon l'implication de l'enfant | 59 |

| | | |
|-----------------|--|-----|
| Graphique n° 12 | L'existence de problèmes d'organisation dus aux horaires d'école. Comparaison entre 1997 et 1998..... | 62 |
| Graphique n°13 | L'opinion des parents selon leurs caractéristiques lorsque l'enfant a classe le samedi matin... | 67 |
| Graphique n°14 | La diminution de la durée des vacances scolaires perçues par les parents et les enfants. Comparaison entre 1997 et 1998..... | 69 |
| Graphique n°15 | Proportion de parents et d'enfants ayant remarqué une diminution de la durée des vacances selon le nombre de jours récupérés et les vacances concernées..... | 70 |
| Graphique n°16 | L'opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances, comparaison entre 1997 et 1998..... | 71 |
| Graphique n°17 | L'opinion des parents sur la diminution de la durée des vacances, selon la taille de la fratrie et le lieu d'habitation. | 74 |
| Graphique n°18 | L'opinion des enfants sur la diminution de la durée des vacances, selon la classe de l'enfant . | 75 |
| Graphique n°19 | La satisfaction des enfants par rapport aux aménagements..... | 77 |
| Graphique n°20 | Les activités plutôt favorables à l'apprentissage des matières traditionnelles | 82 |
| Graphique n° 21 | Influence des aménagements sur le nombre de parents percevant les rythmes scolaires comme étant tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux..... | 84 |
| Graphique n°22 | Influence du niveau de diplôme sur le nombre de parents percevant les rythmes scolaires comme étant tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux..... | 85 |
| Graphique n°23 | Caractéristiques des parents et degré d'implication dans la mise en oeuvre des aménagements | 99 |
| Graphique n°24 | Influence de la situation familiale et du niveau de diplôme sur la connaissance que les parents ont de l'emploi du temps de l'enfant. Comparaison avec l'influence des aménagements des rythmes scolaires..... | 102 |
| Graphique n°25 | L'évolution des résultats scolaires selon les parents et les enfants. Comparaison entre 1997 et 1998..... | 106 |
| Graphique n°26 | Une comparaison entre les perceptions du temps passé en classe et du temps consacré aux activités..... | 114 |
| Graphique n°27 | Image de l'école pour les enfants en ARS | 115 |
| Graphique n°28 | Les enfants qui s'ennuient pendant la journée d'école..... | 118 |
| Graphique n°29 | Influence de l'ARS sur le temps libre..... | 119 |
| Graphique n°30 | Influence des aménagements des rythmes scolaires sur la perception que les parents et les enfants ont de l'ennui de l'élève. Comparaison avec l'influence de l'instituteur. | 120 |
| Graphique n°31 | Le plaisir à aller à l'école selon les parents et les enfants..... | 121 |
| Graphique n°32 | L'influence des différents types d'aménagement..... | 128 |
| Graphique n°33 | La pratique ou l'abandon d'activités. Comparaison avec les enfants interrogés en 1997. | 131 |
| Graphique n°34 | Effet de la mise en place de l'ARS sur la pratique d'activités, ainsi que sur le nombre d'activités pratiquées par rapport à l'année dernière | 33 |
| Graphique n°35 | Ce que l'enfant a fait en dehors de l'école, le mercredi et le week-end précédant l'enquête... | 134 |
| Graphique n°36 | Ce que l'enfant souhaiterait faire le week-end..... | 136 |
| Graphique n°37 | La capacité de l'enfant à préparer ses affaires pour aller à l'école..... | 137 |
| Graphique n°38 | La capacité des enfants à occuper leur temps | 139 |
| Graphique n°39 | L'influence des aménagements sur la capacité à gérer son temps libre..... | 140 |
| Graphique n°40 | L'influence des différentes modalités de mise en place des aménagements sur la capacité à gérer son temps libre | 141 |
| Graphique n°41 | La capacité des enfants à aller se coucher d'eux-mêmes..... | 142 |
| Graphique n°42 | L'heure à laquelle se couchent les enfants lorsqu'il y a école le lendemain | 143 |
| Graphique n°43 | Influence de l'ARS sur la régularité des horaires de coucher..... | 144 |
| Graphique n°44 | Influence du nombre d'heures scolaires hebdomadaires sur les heures et la régularité du coucher | 145 |

INTRODUCTION

Dans une société marquée par la crise de l'emploi et la montée des précarités, un des enjeux de la scolarité est de pouvoir favoriser l'intégration professionnelle. Il s'agit alors, pour les parents comme pour le système scolaire, de proposer aux enfants une gestion du temps lui permettant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention du diplôme, clef de l'accès à l'emploi. Cet apprentissage se fait alors souvent en négligeant les rythmes de l'enfant et son épanouissement. Les recherches effectuées par les chronobiologistes montrent le coût d'une telle logique en termes de fatigue de l'enfant et finalement d'échec scolaire. Pourtant, la Loi d'Orientation sur l'Éducation du 10 juillet 1989 affecte à l'école une mission de transmission de connaissances dans un cadre permettant un développement harmonieux de l'enfant. Elle attribue ainsi deux objectifs principaux au système scolaire qui a « *pour rôle fondamental la transmission des connaissances* », mais aussi « *a pour but de former des femmes et des hommes en mesure de conduire leur vie personnelle, civique et professionnelle en pleine responsabilité et capables d'adaptation, de créativité et de solidarité* ».

Les réflexions sur les aménagements des rythmes de l'enfant s'inscrivent dans la volonté d'organiser un « dispositif global de cadre de vie à partir et autour de l'école »¹. Dès 1982, des contrats sont passés entre les communes et les Ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation Nationale afin de proposer aux enfants des activités après l'école. Contrats bleus, Contrat Ville-Enfant puis Contrat d'Aménagement du temps de l'Enfant sont autant d'occasions à la prise en compte de l'enfant autour du temps scolaire.

Les expérimentations sur les aménagements des rythmes scolaires, également connues sous le sigle ARS, et impulsés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, viennent prolonger cette réflexion en introduisant une modification du temps scolaire de plus grande ampleur. Comme les dispositifs précédants, le cadre réglementaire s'inspire des recherches menées par les chronobiologistes. Il s'agit de placer de préférence les « apprentissages fondamentaux » le matin, et de libérer des heures l'après-midi afin de proposer aux enfants une initiation à des activités variées. S'inscrivant en cela dans les missions définies par la Loi d'Orientation de 1989, les aménagements des rythmes scolaires ont pour objectif l'épanouissement de l'enfant. La lutte contre l'échec scolaire reste au coeur des préoccupations, mais elle est envisagée par une modification des rapports à l'école plus que des modalités de transmission des connaissances.

¹ Thérèse Bouveret « Le temps retrouvé », dans « Ainsi change l'école », Autrement, série mutations n° 136, mars 1993.

L'expérience a débuté à la rentrée scolaire 1996-97 dans 170 sites² représentant 772 établissements scolaires dont 469 écoles élémentaires. En septembre 1997, 230 sites sont concernés, soient 859 établissements dont 499 écoles élémentaires. L'expérience est prévue pour trois ans. Les sites font l'objet d'évaluations locales et nationales qui permettront de définir les conditions de reconduction après ces trois années. Ces évaluations sont coordonnées par le CESARS (Comité d'Évaluation et de Suivi des Aménagements des Rythmes Scolaires).

Pour la deuxième année consécutive, le CÉSARS a chargé le CRÉDOC de mener une étude auprès des parents et des enfants concernés par les aménagements des rythmes scolaires.

L'enquête menée par le CRÉDOC fait partie du volet de l'évaluation concernant les effets des aménagements sur les enfants et la satisfaction des familles. Elle mesure, par le biais de la perception des enfants et de leurs parents, les effets attendus du dispositif. Ceux-ci sont divers :

- la prise en compte des rythmes de l'enfant peut avoir des effets sur l'état de fatigue, mais aussi sur la concentration en classe et à terme sur les résultats scolaires ;
- l'introduction d'activités permet une modification des relations de l'enfant à l'école. Elle permet d'instaurer un temps moins contraint que le temps scolaire, pendant lequel l'enfant peut se trouver en situation de découverte sans se sentir soumis à une obligation de réussite ;
- la mise en place d'activités peut également permettre le développement de la curiosité, de la capacité d'adaptation et de l'autonomie de l'enfant. C'est aussi l'occasion pour tous les enfants d'accéder à des activités qu'ils n'auraient pas pu pratiquer en dehors du cadre scolaire.

En 1997, le CRÉDOC avait interrogé 767 écoliers en classe de CE2, CM1 ou CM2 dans des écoles participant à l'expérience et un de leurs parents. En 1998, l'échantillon comprend 709 élèves de la même tranche d'âge expérimentant les aménagements des rythmes scolaires, ainsi qu'un échantillon témoin de 200 familles. Dans ces dernières familles, les écoliers se sont pas dans une école pilote, ce qui permet de comparer leurs perceptions à celles des enfants inscrits dans un établissement concerné par les aménagements.

L'enquête menée cette année a pour objectif d'une part de mesurer l'évolution des perceptions des familles après deux années d'expérimentation, d'autre part d'approfondir certains des thèmes qui n'avaient pas été abordés dans l'évaluation de l'année dernière. Il s'agit principalement de la perception que les enfants ont des différents temps : scolaire, périscolaire (temps d'activités) et extra-scolaire. Dans la formulation des questions ainsi que dans la

² Un site pilote comprend un ou plusieurs établissements scolaires (maternelles, élémentaires ou secondaires) répartis dans une ou plusieurs communes et respectant certaines conditions présentées dans l'encadré situé à la fin de l'introduction.

construction de l'échantillon, nous avons privilégié la prise en compte de ces thèmes à la comparabilité des résultats sur les deux années. Cependant, les deux échantillons sont assez proches pour pouvoir étudier l'évolution des perceptions des enfants et de leurs parents.

Dans une première partie, l'étude des différents aménagements mis en place par les établissements et de la perception que parents et enfants ont de ces aménagements confirment les résultats mesurés l'année dernière : les familles sont informées et satisfaites des aménagements mis en place. Cette satisfaction tend même à augmenter avec la compréhension des objectifs de l'expérimentation.

La deuxième partie décrit la perception que parents et enfants peuvent avoir des différents temps de l'enfant : temps scolaire, temps périscolaire et temps extra scolaire. Elle décrit les effets des aménagements des rythmes scolaires sur ces perceptions et finalement, les modifications du comportement de l'enfant ressenties par les familles.

Le cadre réglementaire et les objectifs des aménagements des rythmes scolaires

Pour être labellisé site pilote par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les sites ont dû remplir les conditions suivantes :

- une semaine scolaire comprenant au moins cinq jours d'école,
- une journée scolaire équilibrée et de préférence allégée,
- des après-midi comprenant autant que possible des activités, scolaires ou périscolaires.

Les possibilités offertes aux sites sont alors nombreuses, chacun étant libre de choisir la formule adaptée aux contraintes locales. Ainsi, les sites ont la possibilité :

- d'alléger la semaine scolaire. La durée scolaire hebdomadaire est actuellement de 26 heures. Les sites pilotes peuvent réduire cette durée, en diminuant alors les congés scolaires de cours d'année ou ceux d'été afin de respecter le nombre d'heures scolaires annuel national (926 heures) ;
- de déplacer la classe du samedi matin au mercredi matin, ou encore de proposer une semaine scolaire de 6 jours.
- de libérer un ou plusieurs après-midi, afin d'intégrer des activités périscolaires (placées sous la responsabilité d'un intervenant et non de l'instituteur et en général facultatives). Les après-midi peuvent être entièrement ou en partie libérés.
- de proposer des accueils du matin ou du soir et d'aménager le temps des repas.

Les objectifs poursuivis visent à :

- « - prendre en compte les besoins et les rythmes biologiques, physiologiques, psychologiques et sociaux des enfants et des jeunes,
- favoriser le développement équilibré de chaque enfant ou adolescent, en ouvrant à tous l'accès effectif aux divers domaines culturels, artistiques et sportifs,
- permettre à chaque enfant de mieux réussir dans l'acquisition du savoir, dans son utilisation et dans la maîtrise de ses temps de vie,
- faire participer les enfants et les jeunes à la vie de la cité et ainsi leur permettre, par leur propre activité, de s'y intégrer progressivement »³.

³ Présentation des objectifs des expériences pilotes- Colloque National, bilan et évaluation des sites pilotes, 6 mai 1997.

Ce sont les sites qui proposent un projet d'aménagement des rythmes scolaires. Le pouvoir décisionnaire des écoles et des différentes collectivités locales est plus ou moins important d'un site à l'autre. Dans la suite du rapport, par facilité de rédaction, nous parlerons des aménagements mis en place dans les écoles et même parfois par les écoles. Il s'agit alors d'un abus de langage.

La méthodologie

Le CRÉDOC a interrogé par téléphone 709 enfants et un de leurs parents répartis dans 34 écoles expérimentant les rythmes scolaires. Les écoles ont été choisies de façon à diversifier les types d'aménagement mis en place. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif.

Les écoles contactées ont été tirées en fonction des aménagements mis en place à partir de la base des sites pilotes construites par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elles sont réparties géographiquement dans toute la France métropolitaine, situées aussi bien en milieu rural et urbain. Certains établissements font partie d'une Zone d'Éducation Prioritaire ou d'une Zone Urbaine Sensible. Les écoles sont présentées plus précisément dans la partie suivante, « présentation de l'échantillon ».

Dans chaque école, nous avons interrogé une vingtaine de familles. Les enfants étaient en classe de CE2, CM1 ou CM2, l'enquête par téléphone ne se prêtant pas à l'interrogation d'enfants plus jeunes. L'enquêteur interrogeait l'un des parents (père ou mère) au choix.

Le terrain de l'enquête a été réalisé par l'atelier d'enquête du CRÉDOC. Il a eu lieu au cours des mois de mars et avril 1998.

Le questionnaire était d'une durée moyenne d'une vingtaine de minutes. Il était organisé de la façon suivante ⁴:

- présentation rapide de l'étude au parent. Questions sur la situation familiale, la place de l'enfant dans la famille et questions générales sur l'enfant et l'école;
- questions destinées aux parents sur l'information et l'implication dans la mise en oeuvre des aménagements ainsi que sur les modifications perçues;
- questions destinées aux enfants (une dizaine de minutes) avec :
 - ♦ des questions relatives aux rapports à l'école et au temps passé dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - ♦ des questions relatives à la satisfaction par rapport à l'organisation adoptée par l'école,
 - ♦ des questions relatives à la perception des activités périscolaires,
 - ♦ des questions relatives à l'organisation et à la perception du temps extra scolaire,
- Questions destinées aux parents (une dizaine de minutes) avec :
 - ♦ des questions relatives à l'organisation adoptée par l'école et à l'organisation des parents,

⁴ Le questionnaire complet avec les tris à plat se trouve en annexes.

- ♦ des questions relatives au comportement de l'enfant, à l'école et à la maison,
- ♦ des questions relatives à l'opinion des parents sur les aménagements, à leur satisfaction et à leurs souhaits,
- ♦ des questions relatives à la situation sociale des personnes interrogées.

Nous avons également interrogé 200 enfants inscrits dans une école n'expérimentant pas les aménagements des rythmes scolaires et un de leurs parents. Les enfants de cet échantillon témoin sont en classe de CE2, CM1 et CM2. Ils sont inscrits dans 10 écoles situées dans des communes dans lesquelles nous avons interrogé des enfants en ARS.

Une taille d'échantillon témoin de 200 enfants est insuffisante pour pouvoir obtenir deux structures d'échantillon strictement semblables. Elle ne permet donc pas la comparaison directe des réponses des familles « en ARS » et des familles témoins. Les questionnaires réalisés auprès de l'échantillon témoin ne seront utilisés que dans le cadre de régressions logistiques, permettant de raisonner « toutes choses égales par ailleurs ».

Le questionnaire soumis aux familles témoins reprend toutes les questions qui ne concernent pas directement les aménagements du questionnaire pour les familles en ARS.

Présentation de l'échantillon

Cette étude fait suite à une première évaluation des aménagements des rythmes scolaires menée au second trimestre de l'année scolaire 1996-97. Plus qu'étudier l'évolution des réponses des parents et des enfants après deux ans d'expérimentation, cette seconde enquête vise plutôt à approfondir certains thèmes abordés l'année précédente. L'échantillon et le questionnaire ont été construits dans ce sens. L'échantillon obtenu cette année respecte la diversité des situations que connaissent les écoles dans le champ de l'expérimentation au cours de cette nouvelle année scolaire. La répartition des enfants selon les différents types d'aménagements et leurs caractéristiques socio-démographiques ont un peu évolué entre les deux phases d'enquête. Cependant, les deux échantillons et le questionnement sont assez proches pour permettre quelques comparaisons.

Les enfants

Alors que l'année dernière, les enfants interrogés étaient un peu plus fréquemment en CM2 qu'en CM1 ou en CE2, cette année, la répartition entre niveaux est équilibrée. Nous avons donc interrogé cette année légèrement plus d'enfants en CE2, légèrement moins d'enfants en CM2.

Tableau n°1
Répartition des enfants interrogés par classe

| | Échantillon 1997 | | Échantillon 1998 | |
|--------------|------------------|------------|------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| CE2 | 246 | 32 | 242 | 34 |
| CM1 | 240 | 31 | 229 | 32 |
| CM2 | 281 | 37 | 238 | 34 |
| total | 767 | 100 | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La répartition par âge des enfants interrogés est finalement très proche de celle obtenue lors de l'enquête précédente. La moitié des enfants est âgé de 8 ou 9 ans ou moins au moment de l'enquête, la moitié est âgée de 10 ans ou plus. La légère différence observée entre les niveaux se traduit par un nombre un peu plus élevé d'enfants âgés de 9 ans dans l'échantillon de cette année, pour un peu moins d'enfants âgés de 10 ans.

Tableau n°2
Âge des enfants interrogés

| | Échantillon 1997 | | Échantillon 1998 | |
|------------------|------------------|------------|------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| 7 ou 8 ans | 152 | 20 | 134 | 19 |
| 9 ans | 225 | 29 | 226 | 32 |
| 10 ans | 265 | 35 | 228 | 32 |
| 11, 12 ou 13 ans | 125 | 16 | 121 | 17 |
| total | 767 | 100 | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

L'échantillon comprend à peu près autant de filles que de garçons : 52% des enfants interrogés sont des garçons (51% en 1997), 48% sont des filles (49% en 1997).

L'étude de cette année s'intéressait aux opinions des enfants et des parents après deux ans d'expérimentation. Nous n'avons donc pas interrogé les enfants venant d'arriver dans l'école pilote (contrairement à l'année précédente, où 9% des enfants interrogés avaient changé d'école entre l'année scolaire 1995-96 et l'année scolaire 1996-97). La proportion de redoublants est équivalente à celle de l'année dernière : 4%, contre 3% pour l'échantillon 1997.

14 écoles de l'échantillon de 1998 faisaient également partie de l'échantillon 1997. 101 familles, soient 14% de celles interrogées en 1998, avaient déjà répondu à l'enquête CRÉDOC en 1997. Cette étude n'est cependant pas un panel, le but n'était pas d'examiner l'évolution des réponses de mêmes personnes interrogées les deux années. Le fichier ne permet d'ailleurs pas de rapprocher les réponses données au questionnaire 1997 et celles fournies au questionnaire 1998 pour une même famille.

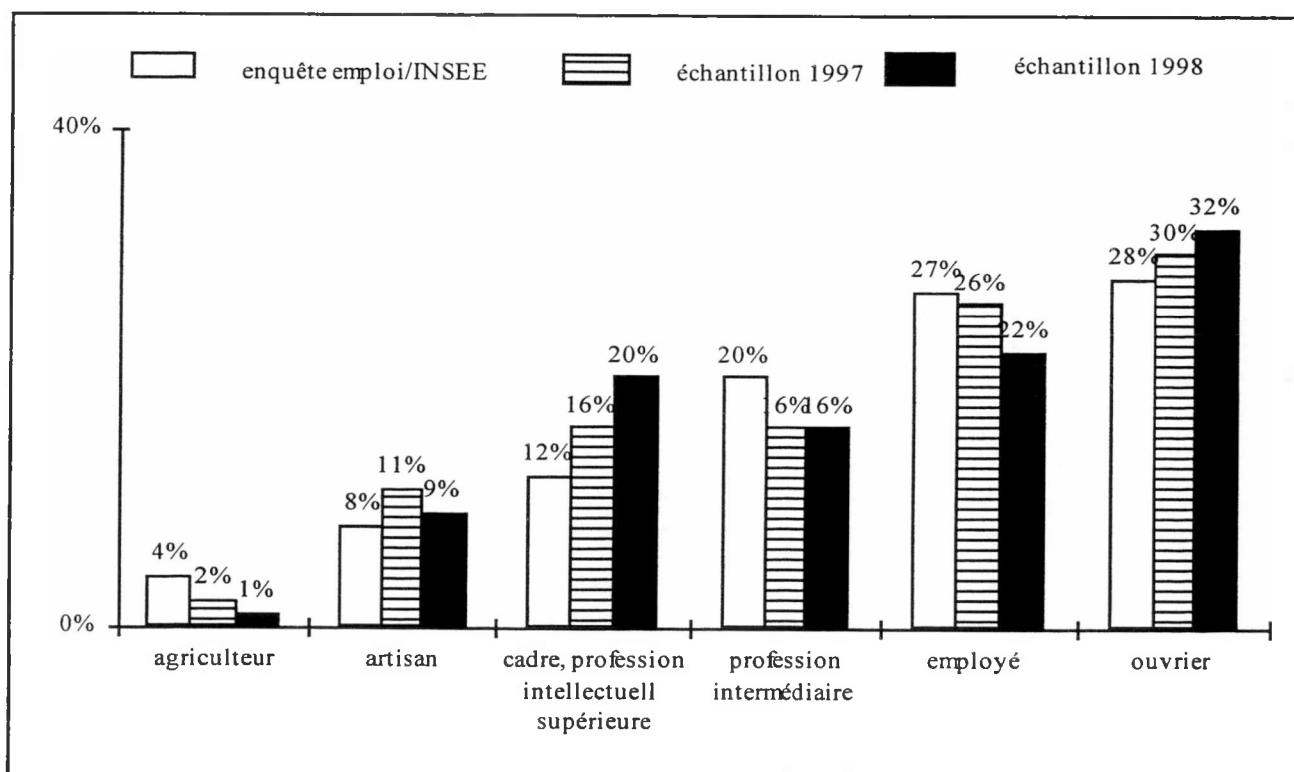
Les parents

Les caractéristiques des parents interrogés à chaque vague d'enquête (1997 et 1998) sont proches. Ce sont le plus fréquemment les femmes qui ont choisi de répondre à l'enquêteur (86% cette année, 84% l'année dernière des parents interrogés sont des mères de famille). 13% des personnes interrogées élèvent seules leurs enfants (12% dans l'échantillon 1997). 8% des familles sont recomposées : le couple élève des enfants d'un des conjoints issus d'une autre union. En 1997, 9% des familles interrogées étaient dans ce cas.

La proportion de parents occupant un emploi est la même dans les deux échantillons : dans 10% des foyers, aucun des deux parents n'exerce d'activité professionnelle (ce qui était le cas de 11% des foyers dans l'échantillon 1997). Par contre, la répartition par catégorie socioprofessionnelle est légèrement différente, le nombre de « cadres ou professions intellectuelles supérieures » étant plus élevé de 4 points cette année.

Finalement, la répartition des chefs de famille actifs occupés de notre échantillon est un peu différente de celle de l'ensemble des actifs occupés français, donnée par l'enquête « emploi » de l'INSEE en 1992. L'échantillon interrogé en 1998 comprend notamment plus de « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Cet écart ne remet cependant pas en cause les résultats obtenus, dans la mesure où le choix est de travailler sur un échantillon diversifié et non sur un échantillon représentatif.

Graphique n°1
Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les autres variables décrivant le milieu dans lequel vit l'enfant confirment la proximité de la structure de nos deux échantillons : 67% des familles interrogées cette année, comme des familles interrogées l'année dernière habitent en milieu urbain. La répartition des citadins entre centre ville, banlieue pavillonnaire, cité ou grand ensemble est très proche dans les deux échantillons.

Tableau n°3
Le type d'habitation des personnes interrogées

| | Échantillon 1997 | | échantillon 1998 | |
|--|------------------|------------|------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| en ville dont | 514 | 67 | 475 | 67 |
| <i>en centre ville</i> | 214 | 28 | 182 | 26 |
| <i>dans une banlieue pavillonnaire</i> | 147 | 19 | 125 | 18 |
| <i>dans une cité ou un grand ensemble</i> | 153 | 20 | 168 | 24 |
| à la campagne dont | 253 | 33 | 234 | 33 |
| <i>dans un village</i> | 153 | 20 | 181 | 26 |
| <i>dans un hameau ou une maison isolée</i> | 100 | 13 | 53 | 8 |
| total | 767 | 100 | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La taille des familles des deux échantillons est également semblable : 9% des familles interrogées en 1998 (10% de celles interrogées en 1997), ne comptent qu'un seul enfant au foyer, 42% des familles (41% en 1997), en comptent deux, dans 42% (41% en 1997) le foyer accueille 3 ou 4 enfants, et dans 8% des familles (8% également en 1997), 5 enfants ou plus vivent au foyer.

Les écoles

L'échantillon a été construit de manière à :

- être représentatif de la répartition nationale des écoles pilotes selon le nombre d'heures scolaires hebdomadaires : les écoles ont été réparties en 4 groupes : 26 heures, de 25 heures à moins de 26 heures, de 24 heures à moins de 25 heures, moins de 24 heures ;

- diversifier les aménagements mis en place dans les écoles : les aménagements pris en compte ont été :

- le nombre d'après-midi libérées, aménagées ou mixtes (les définitions sont données dans l'encadré ci-dessous),
- la mise en place d'accueils du matin et du soir,
- la mise en place d'un aménagement du temps du repas,
- le report de la demi-journée d'école du samedi matin au mercredi matin.

- diversifier les situations des écoles quant à :

- la situation géographique,
- la taille d'agglomération,

- l'appartenance à une Zone d'Éducation Prioritaire ou une Zone Urbaine Sensible.

L'échantillon n'est donc pas représentatif des sites pilotes : devant la liberté laissée aux sites (c'est-à-dire la collectivité locale en liaison avec l'école) et la diversité des aménagements mis en place, nous avons privilégié la prise en compte des différents types d'aménagements à la représentativité de l'échantillon. Il a été construit à partir des données recueillies par les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et centralisées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les informations fournies par le Ministère ont été complétées auprès des directeurs d'école : les données présentées dans ce rapport sur les écoles sont celles fournies par les directeurs d'établissement, et non les informations recueillies par le Ministère.

Quelques définitions : les aménagements mis en place dans les écoles

Ces définitions sont celles données par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (instruction n° 97-061 JS du 24 avril 1997), à l'exception de celle des après-midi aménagés. La définition retenue pour la suite de ce rapport permet en effet de comptabiliser les après-midi avec activités d'une part, les après-midi entièrement consacrés aux activités d'autre part, que les activités soient en temps scolaire ou périscolaire.

La répartition du temps de l'enfant :

Temps périscolaire : « temps passé par l'enfant dans l'école ou non, qui encadre le temps scolaire proprement dit »

Dans la suite du rapport, nous comptabiliserons sous ce terme, le temps consacré aux accueils du matin et du soir, à la pause de midi, ainsi que les heures d'activités dans des plages autrefois en temps scolaire, qui ne sont plus comptabilisées dans les heures d'enseignement obligatoire.

Temps extra-scolaire (dans la suite de l'étude, également désigné sous le terme **hors temps scolaire**) : « temps passé par l'enfant, incluant les demi-journées ou journées sans école, mercredi, samedi ; petits congés et vacances en cours d'année scolaire, vacances d'été ».

Nombre d'heures scolaires hebdomadaires : il s'agit du nombre d'heures comptabilisées dans les heures d'enseignement obligatoire. Ce nombre est de 26 heures pour les écoles « hors site pilote ». Il peut être réduit pour les écoles expérimentales, à condition de respecter le nombre d'heures scolaires annuel de 926 heures. Les écoles ayant réduit le nombre d'heures scolaires hebdomadaires réduisent également la durée des vacances scolaires.

Répartition des activités

Après-midi libéré : « il s'agit d'un après-midi autrefois en temps scolaire, désormais consacré à des activités culturelles, sportives et d'éveil qui ne sont pas comptabilisées dans les heures d'enseignement obligatoire. »

Après-midi aménagé : il s'agit d'un après-midi entièrement en temps scolaire, comprenant des activités d'éducation artistique et sportives, comptabilisées dans les heures d'enseignement obligatoire et placées sous la responsabilité de l'enseignant. Il peut s'agir d'un après-midi ne comprenant que ces activités, ou d'un après-midi comprenant des activités et d'autres champs disciplinaires.

Après-midi mixte : il s'agit d'un après-midi comprenant une partie consacrée à des activités non comptabilisées dans les heures d'enseignement obligatoires, et une partie en temps scolaire, consacré à l'éducation artistique ou l'EPS, ou à d'autres champs disciplinaires.

Plus grossièrement, nous distinguerons également

- **les après-midi avec activités** : qui comprennent des activités, en temps scolaire ou en temps périscolaire, et éventuellement d'autres champs disciplinaires,
- **les après-midi ne comprenant que des activités, ou après-midi « sans cartable ».**

Les accueils

Accueil du matin : temps facultatif précédant le temps scolaire proprement dit, pendant lequel les enfants sont progressivement accueillis à l'école.

Accueil du soir : temps facultatif suivant le temps scolaire proprement dit - ou dans le cas d'après-midi comprenant des activités en temps périscolaire, temps suivant ces activités - pendant lequel l'enfant peut rester à l'école.

Aménagement de la pause de midi : aménagement matériel ou mise en place d'activités pendant le temps périscolaire qui encadre le temps du repas.

Les écoles contactées en 1998 diffèrent sensiblement des écoles contactées en 1997 par le type des aménagements mis en place. Cette évolution étant le reflet de celle connue par le dispositif des aménagements des rythmes scolaires, la comparaison entre les réponses des familles interrogées sur chacune des deux années garde son sens.

Le nombre d'heures scolaires hebdomadaires :

Il est dans l'ensemble moins élevé que celui de l'année dernière : entre les deux années scolaires, le Ministère a encouragé la diminution du nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Les deux échantillons (1997 et 1998) étant construits de manière à respecter la répartition nationale des sites pilotes, les écoles contactées en 1998 ont dans l'ensemble une semaine scolaire allégée par rapport aux écoles contactées en 1997 : ainsi, pour 58% des élèves interrogés cette année, le nombre d'heures scolaires hebdomadaires est inférieur à 26 heures, ce qui n'était le cas que pour 52% des élèves interrogés l'année dernière.

Tableau n°4

Répartition des élèves et des écoles selon le nombre d'heures scolaires hebdomadaires
Échantillon 1998

| Nombre d'heures scolaires hebdomadaires | nombre d'élèves dans l'échantillon | % d'élèves dans l'échantillon | nombre d'écoles dans l'échantillon |
|---|------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| moins de 24 heures | 57 | 8 | 3 |
| de 24 heures à moins de 25 heures | 139 | 20 | 6 |
| de 25 heures à moins de 26 heures | 211 | 30 | 12 |
| 26 heures | 302 | 42 | 13 |
| total | 709 | 100 | 34 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La mise en place d'accueils ou d'aménagement de la pause de midi

Pour la moitié des familles contactées, l'école propose un accueil du matin (ce qui était le cas pour les deux tiers des familles interrogées en 1997). Les accueils du soir et les aménagements de la pause de midi sont des pratiques beaucoup plus répandues dans le nouvel échantillon. 82% des familles sont concernées par les accueils du soir (59% en 1997). Il s'agit alors principalement de la mise en place d'activités, plus que d'accueils sans activité (dans ce dernier cas, l'accueil prend en général la forme d'une étude). Les trois quarts des enfants interrogés bénéficient d'un aménagement de la pause du midi, qui ne concernait qu'un peu moins des deux tiers des familles contactées l'année dernière.

Tableau n°5

La mise en place d'accueils du matin, du soir et d'aménagements de la pause du midi

| | Mise en place d'un accueil du matin | | | Mise en place d'un accueil du soir | | | Aménagement de la pause de midi | | |
|-----------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|------------------------------------|------------------|------------------|---------------------------------|------------------|------------------|
| | écoles (1998) | enfants (% 1998) | enfants (% 1997) | écoles (1998) | enfants (% 1998) | enfants (% 1997) | écoles (1998) | enfants (% 1998) | enfants (% 1997) |
| non | 17 | 50 | 38 | 6 | 18 | 41 | 10 | 28 | 39 |
| oui | 17 | 50 | 62 | 28 | 82 | 59 | 24 | 72 | 61 |
| <i>sans activités</i> | 10 | 28 | | 9 | 25 | | 2 | 6 | |
| <i>avec activités</i> | 6 | 20 | | 18 | 55 | | 22 | 66 | |
| <i>non précisé</i> | 1 | 3 | | 1 | 3 | | 0 | 0 | |
| total | 34 | 100 | 100 | 34 | 100 | 100 | 34 | 100 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La répartition des activités

La répartition des activités cette année est sensiblement différente de celle de l'année dernière : dans les écoles contactées en 1998, les activités sont ainsi plus regroupées que dans les écoles contactées en 1997 : moins d'après-midi comprennent des activités, mais par contre, ces après-midi sont plus souvent « sans cartable ».

Tableau n°6
Répartition des enfants interrogés et des écoles contactées
selon le nombre d'après-midi par semaine concernés par les activités

| Nombre d'après-midi avec activités | Nombre d'école contactée en 1998 | % d'enfants interrogés en 1998 | % d'enfants interrogés en 1997 |
|------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| aucun | 2 | 6 | 0 |
| un | 52 | 12 | 19 |
| <i>aucun sans cartable</i> | 3 | 6 | 9 |
| <i>un sans cartable</i> | 2 | 6 | 10 |
| deux | 12 | 36 | 23 |
| <i>aucun sans cartable</i> | 4 | 12 | 14 |
| <i>un sans cartable</i> | 4 | 10 | 4 |
| <i>deux sans cartable</i> | 4 | 13 | 5 |
| trois | 7 | 21 | 15 |
| <i>aucun sans cartable</i> | 2 | 6 | 6 |
| <i>un sans cartable</i> | 0 | 0 | 0 |
| <i>deux sans cartable</i> | 3 | 10 | 6 |
| <i>trois sans cartable</i> | 2 | 6 | 3 |
| quatre | 8 | 25 | 43 |
| <i>aucun sans cartable</i> | 3 | 9 | 24 |
| <i>un sans cartable</i> | 1 | 4 | 9 |
| <i>deux sans cartable</i> | 2 | 6 | 4 |
| <i>trois sans cartable</i> | 0 | 0 | 5 |
| <i>quatre sans cartable</i> | 2 | 7 | 0 |
| total | 34 | 100 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Première partie

**Le dispositif expérimental :
les aménagements du temps**

1. L'INFORMATION COMMUNIQUÉE SUR LES AMÉNAGEMENTS DES RYTHMES SCOLAIRES ET LES CHANGEMENTS REMARQUÉS PAR LES PARENTS ET LES ENFANTS

L'interrogation des parents et des enfants en 1997 avaient montré que la plupart des familles avait été informée par l'école ou la commune de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires. Quelques parents seulement ignoraient totalement que l'école de leur enfant était une « école pilote ». Les aménagements des rythmes scolaires signifiaient alors principalement pour les parents changements d'horaires et mise en place d'activités, ce qui pouvait laisser craindre une certaine méconnaissance des objectifs de l'expérimentation.

En 1998, après deux années d'expérience, il n'est pas alors étonnant de constater que les parents sont pour la plupart informés du caractère expérimental de l'école. Ils sont d'ailleurs plus nombreux qu'en 1997 à avoir constaté des changements dans l'emploi du temps de l'enfant, ce qui indique une amélioration de leur connaissance du dispositif. Cependant, les aménagements restent synonymes d'activités et de changements d'horaires.

1.1. Une information qui circule

Les directeurs d'école disent que les parents ont été informés des aménagements des rythmes scolaires. En effet, dans toutes les écoles de l'échantillon, il y a eu une information communiquée aux parents l'année dernière, lors de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires. Dans 3 des 31 écoles contactées cependant, il n'y a pas eu de nouvelles communications à l'occasion de la poursuite de l'expérimentation. Dans une école, l'information a été donnée au conseil d'école, dans 9 écoles, par courrier, et dans 16 au cours d'une réunion d'information.

Quoiqu'il en soit, cette information a bien été reçue par les parents interrogés: 90% d'entre eux savent que l'école de l'enfant est une école pilote. Si cette proportion est légèrement supérieure à celle observée lors de l'enquête réalisée en 1997, la différence de 7 points n'est pas significative : d'une part, les deux échantillons ne sont pas, nous l'avons vu, strictement comparables, d'autre part, la question posée cette année était plus précise que la formulation adoptée l'année dernière⁵. Cependant, parmi les parents informés, 9% disent l'avoir été cette

⁵ En 1997, après avoir demandé aux parents s'ils avaient eu connaissance d'un certain nombre d'aménagements proposés par l'enquêteur, la question était « les aménagements de l'emploi du temps que je vous ai cités sont possibles car depuis la dernière rentrée scolaire, l'école de votre enfant expérimente une nouvelle organisation du temps scolaire. Le saviez-vous ? ». La formulation adoptée en 1998 était « depuis deux ans maintenant, l'école dans laquelle est inscrit votre enfant met en place un aménagement des rythmes scolaires. Concrètement, votre enfant a un emploi du temps différent de celui mis en place habituellement dans les écoles françaises. Le saviez-vous ? ».

année seulement, tandis que 2% affirment que leur connaissance du dispositif date de l'enquête réalisée par le CRÉDOC.

Tableau n°7
L'information reçue par les parents interrogés en 1998

| | Effectifs | % |
|-----------------------------------|------------|------------|
| a eu connaissance de l'ARS | 635 | 90 |
| <i>dont informé en 1996-97</i> | 566 | 80 |
| <i>dont informé en 1997-98</i> | 54 | 8 |
| <i>dont informé par l'enquête</i> | 15 | 2 |
| n'a pas eu connaissance de l'ARS | 74 | 11 |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Après deux années d'expérimentation, la proportion de parents conscients que leur enfant est inscrit dans une école pilote n'a donc pas réellement augmenté, même si quelques parents déclarent n'avoir reçu que cette année l'information communiquée par les écoles.

Le fait que un parent sur 10 ne sache pas que l'école de son enfant expérimente une nouvelle organisation du temps scolaire ne laisse pas d'interroger. Cependant, parmi ces parents, certains ont remarqué des changements dans l'organisation de l'emploi du temps de leur enfant : sans être au courant du caractère expérimental de l'école, ou du nom de l'expérimentation, ils sont conscients de modifications dans l'emploi du temps. Finalement, seuls 4% des parents ne savent rien de l'aménagement des rythmes scolaires : ils n'ont pas remarqué de changements dans ce que fait l'enfant à l'école, et ils ignorent que l'établissement expérimente une nouvelle forme d'emploi du temps. Ils étaient près de trois fois plus nombreux, soient 11%, dans ce cas l'année dernière.

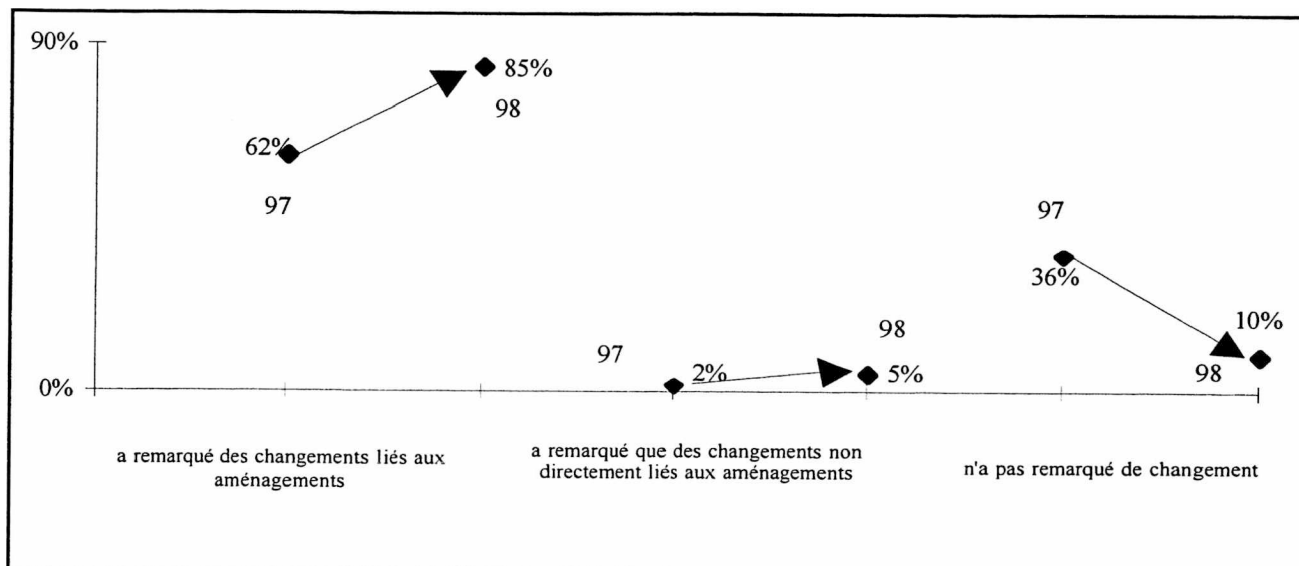
1.2. Des parents de plus en plus conscients des changements introduits par les aménagements des rythmes scolaires.

A la question « *sur les deux dernières années, quels changements avez-vous remarqués dans l'école de votre enfant et dans son emploi du temps* », 85% des parents interrogés ont cité un changement directement lié aux aménagements des rythmes scolaires. Lors de l'enquête réalisée l'année dernière, seuls 62% des parents avaient cité une modification provenant de la nouvelle

expérimentation. En un an, les parents sont donc de plus en plus nombreux à connaître l'existence du dispositif.

Graphique n°2

Entre 1997 et 1998, des parents de plus en plus nombreux à remarquer des changements



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Cependant, ce sont encore 15% des parents interrogés qui ne savent pas la moindre modification introduite dans l'emploi du temps de l'enfant par les nouveaux rythmes. Une proportion non négligeable de personnes ignorent toujours ce que, concrètement, les aménagements des rythmes scolaires apportent à l'organisation scolaire de leur enfant, et ce après plus d'un an d'expérimentation.

1.3. Les changements remarquables par les parents : les activités et les changements d'horaires

La présentation des aménagements mis en place dans les écoles contactées a montré la diversité des modifications apportées à l'organisation scolaire par l'expérimentation. De cette diversité, les parents interrogés en 1997, comme ceux interrogés en 1998, ont retenu principalement l'introduction d'activités et les modifications d'horaires.

En 1997, ce résultat nous avait permis de formuler l'hypothèse selon laquelle les aménagements restent concrets pour les parents par les changements qui ont pu modifier leur propre organisation familiale, les changements d'horaires, ou par ce qui a été le plus sensible à l'enfant, les activités. En 1998, on retrouve cette même perception des aménagements.

Les parents sont d'ailleurs plus nombreux à avoir remarqué des modifications dans l'emploi du temps de l'enfant lorsque l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires entre les deux années scolaires. Cette remarque confirme l'importance des horaires pour les parents. Ainsi, lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a été modifié entre les deux années d'expérimentation, 94% des parents ont cité un changement lié à l'ARS, ce qui est le cas de 83% des parents dont l'enfant est inscrit dans une école n'ayant pas modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires depuis l'année dernière.

Le fait que les parents soient également sensibilisés au dispositif par la mise en place des activités peut s'expliquer à la fois par l'information fournie par les écoles, les communes voire les médias (la mise en place d'activités diverses pendant un temps jusqu'à présent consacré aux « apprentissages fondamentaux » est perçue comme novateur, et a fréquemment focalisé l'attention), mais aussi par le dialogue entre les parents et les enfants. Comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, pour les enfants, les aménagements des rythmes scolaires signifient en effet pratique d'activités. Que cette pratique soit également mise en avant par les parents est une indication de l'importance du dialogue parents-enfants autour de l'expérimentation. Ce dialogue avait d'ailleurs été souligné lors des premières évaluations du dispositif⁶.

Il n'y a donc pas de différence significative dans la nature des changements remarqués par les parents entre les deux années d'expérimentation. Ils restent relativement nombreux à citer une modification dans la répartition des activités et des apprentissages fondamentaux sur la journée scolaire, ce qui peut indiquer une certaine intégration des objectifs des aménagements, et notamment de la prise en compte des rythmes de l'enfant. Les autres changements, que ce soit la durée des vacances, les accueils du matin ou du soir, l'organisation du temps du repas ou les intervenants sont rarement spontanément mis en avant par les familles interrogées.

⁶ Notamment dans le rapport de synthèse du cabinet Verès consultants « évaluation du dispositif relatif à l'aménagement des rythmes scolaires », juillet 1997.

Tableau n°8
 Les changements remarquables par les parents depuis la mise en place
 des aménagements des rythmes scolaires -
 Comparaison entre les réponses données en 1997 et les réponses données en 1998

| changements remarquables | En 1997 | | En 1998 | |
|---|------------|-------------|------------|-------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| les horaires, les jours d'école | 255 | 69 | 279 | 46 |
| <i>dont les horaires</i> | 223 | 65 | 221 | 37 |
| <i>dont les jours d'école</i> | 66 | 40 | 103 | 27 |
| les activités | 287 | 64 | 279 | 46 |
| la répartition du temps scolaire sur la journée | 101 | 23 | 175 | 29 |
| la durée des vacances | 25 | 9 | 31 | 9 |
| l'organisation du temps entre midi et deux heures | 44 | 16 | 40 | 9 |
| les intervenants | 8 | 2 | 27 | 5 |
| l'accueil du soir | 1 | 0,5 | 18 | 4 |
| le petit déjeuner ou le goûter | 2 | 2 | 6 | 3 |
| plus de récréations, de temps libre | | | 5 | 1 |
| l'accueil du matin | 1 | 0,5 | 1 | 0,5 |
| moins de récréations, de temps libre | | | 1 | 0 |
| autres modifications liées aux aménagements | 4 | 1 | 20 | 3 |
| total | 433 | 168* | 603 | 156* |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* Le total est supérieur à 100, les parents ayant pu donner plusieurs réponses.

La base a été ramenée aux parents qui ont remarqué une modification liée aux aménagements, ce qui permet de comparer les résultats sur les deux années.

Pour les aménagements qui ne concernent pas toutes les écoles (report de la classe du mercredi au samedi, diminution de la durée des vacances, accueils, aménagement du temps de midi, petit déjeuner ou goûter), les pourcentages ont été calculés sur la base des seuls parents concernés.

Remarque : les activités et les changements d'horaires sont cités moins fréquemment par les parents ayant su signaler des changements en 1998 qu'en 1997. En fait, les parents interrogés en 1998 étant plus nombreux à avoir remarqué des changements, ils sont tout aussi nombreux à citer les activités et les modifications d'horaires.

Finalement, les parents sont de plus en plus conscients des modifications apportées dans l'organisation scolaire par les aménagements, mais ce sont toujours les activités et les changements d'horaires, avant les modifications de la répartition du temps sur la journée et la mise en place d'accueil, qui retiennent leur attention.

1.4. Pour les enfants, les aménagements des rythmes scolaires restent caractérisés par les activités

Il est difficile d'affirmer dans quelle mesure les enfants ont pu percevoir les changements introduits à l'école par les aménagements. L'année dernière, nous avons demandé aux élèves de se prononcer sur les changements par rapport à l'année précédente : c'était alors 85% des enfants qui avaient su citer au moins une modification dans leur emploi du temps directement liée à l'expérimentation. Cette année, demander aux enfants de se prononcer sur une modification instaurée depuis deux ans paraissait difficile. Nous avons donc interrogé les enfants sur ce qui se fait dans leur école et qui n'existe pas dans les autres écoles⁷. Seuls 50% des enfants interrogés ont alors cité un aménagement après avoir dit que ce qui se faisait « dans leur école était différent de ce qui se faisait dans les autres écoles ». Il apparaît ainsi que si les enfants étaient conscients, lors de la mise en place des aménagements, que leur emploi du temps avait été modifié, seule la moitié sait que ces modifications sont spécifiques à quelques établissements. L'organisation par site des aménagements des rythmes scolaires explique sans doute en partie cette méconnaissance. En effet, dans la plupart des communes concernées, plusieurs groupes scolaires sont impliqués dans l'expérimentation.

Pour les enfants, aménagement des rythmes scolaires signifie activités. Si en 1998, quelques enfants considèrent également que la répartition activités/apprentissages fondamentaux est différente dans leur école, les autres aménagements ne constituent pas pour eux une originalité par rapport à ce qui se fait ailleurs. Seul un enfant a cité spontanément la modification de la durée des vacances : nous verrons dans une partie suivante que les enfants sont cependant nombreux à savoir que leurs vacances sont plus courtes que celles des autres élèves. S'ils n'ont pas cité cette diminution comme faisant partie des aménagements, c'est probablement parce qu'elle ne s'inscrit pas dans leur organisation quotidienne.

En 1997, les enfants citaient également les modifications dans les horaires d'école ou dans les jours d'école. Les réponses des enfants interrogés en 1998 montrent qu'ils ne perçoivent pas ces changements comme caractéristiques de leur école.

⁷ L'intitulé exact de la question était « *Est-ce que, pendant ta journée d'école, tu fais des choses différentes de celles que les enfants font dans les autres écoles ?* » et pour les enfants ayant répondu oui « *qu'est-ce que tu fais de différent ?* »).

Tableau n°9

Les changements remarquables par les enfants en 1997,
ce que les enfants considèrent faire de différent par rapport aux autres écoles en 1998

| changements remarquables | En 1997 | | En 1998 | |
|---|------------|-------------|------------|-------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| les activités | 506 | 80 | 304 | 86 |
| la répartition du temps scolaire sur la journée | 111 | 18 | 46 | 13 |
| les horaires, les jours d'école | 234 | 50 | 25 | 7 |
| <i>dont les horaires</i> | 185 | 43 | 16 | 5 |
| <i>dont les jours d'école</i> | 60 | 30 | 10 | 5 |
| le petit déjeuner ou le goûter | 18 | 12 | 9 | 6 |
| l'organisation du temps entre midi et deux heures | 32 | 9 | 6 | 2 |
| plus de récréations, de temps libre | 10 | 2 | 7 | 2 |
| moins de récréations, de temps libre | | | 3 | 1 |
| la durée des vacances | 9 | 3 | 1 | 0,5 |
| l'accueil du soir | 0 | 0 | 1 | 0,5 |
| l'accueil du matin | 0 | 0 | 0 | 0 |
| les intervenants | 16 | 3 | 1 | 0 |
| autres modifications liées aux aménagements | 3 | 1 | 8 | 2 |
| total | 593 | 158* | 355 | 120* |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* Le total est supérieur à 100, les enfants ayant pu donner plusieurs réponses.

La base a été ramenée aux enfants qui ont remarqué une modification liée aux aménagements, ce qui permet de comparer les résultats sur les deux années.

Pour les aménagements qui ne concernent pas toutes les écoles (report de la classe du mercredi au samedi, diminution de la durée des vacances, accueils, aménagement du temps de midi, petit déjeuner ou goûter), les pourcentages ont été calculés sur la base des seuls enfants concernés.

Il est à remarquer que bien que les adultes et les enfants citent fréquemment les activités, peu d'entre eux font référence aux intervenants qui encadrent ces activités. La suite de l'étude montrera d'ailleurs que les enfants n'identifient pas toujours le rôle des intervenants, alors que les parents, eux, sont en général conscients de l'existence d'encadrants pour les activités.

2. L'AVIS DES PARENTS ET DES ENFANTS SUR LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE

Pour les parents comme pour les enfants interrogés, les aménagements des rythmes scolaires sont principalement synonymes d'activités, ou de changements d'horaires. Cependant, lorsqu'elles sont interrogées sur chacun des aménagements mis en place, les familles montrent en général qu'elles connaissent leur existence. Ainsi, les parents savent que les activités sont encadrées par des intervenants extérieurs, et ont remarqué la diminution des vacances scolaires. En revanche, ils sont moins nombreux à avoir compris la notion de temps libéré, et ne sont pas toujours conscients de la possibilité laissée à l'enfant de quitter l'école plus tôt. Les enfants quant à eux, considèrent les intervenants comme liés aux activités. Notamment, le jugement qu'ils portent sur les activités et la façon dont elles sont encadrées est lié à la nature de l'activité beaucoup plus qu'aux compétences de l'encadrement, ou aux relations avec les intervenants.

Parents comme enfants sont en général satisfaits de chacun des aménagements proposés par l'école. Sur chacun d'eux d'ailleurs, leur satisfaction a tendance à augmenter et leurs réponses montrent que de plus en plus, ils ont compris les objectifs poursuivis par les nouveaux rythmes scolaires. La position des parents des milieux sociaux les plus aisés est d'ailleurs assez caractéristique : l'année dernière, ils avaient tendance à manifester quelque méfiance envers certains aménagements. En particulier, le report de la classe du mercredi au samedi leur semblait défavorable pour le rythme de l'enfant et la diminution des vacances leur posait des problèmes d'organisation. Cette année, après avoir vécu pendant deux ans cette organisation, ils sont tout aussi favorables que les autres catégories sociales à ces modifications, dont ils semblent avoir perçu l'intérêt pour l'enfant.

2.1. Les activités

Le dispositif d'aménagement des rythmes scolaires ne se réduit pas à la mise en place d'activités. Celles-ci ne constituent qu'un moyen parmi d'autres pour atteindre les objectifs fixés à l'expérimentation. Cependant, on a précédemment montré que leur mise en place caractérise pour les enfants comme pour les adultes les nouveaux rythmes : les élèves et leurs parents ont ainsi une opinion nette sur les activités proposées par l'école, et celle-ci est tout à fait favorable.

L'instauration d'activités poursuit deux objectifs : d'une part permettre à tous d'accéder à des activités variées, d'autre part favoriser le développement de la curiosité de l'enfant et son épanouissement. Le but de cette partie n'est pas d'étudier l'influence des activités sur le comportement de l'enfant : celle-ci sera détaillée dans la deuxième partie du rapport. Par contre, la simple description des activités mises en place pendant le temps périscolaire et l'étude des opinions des parents et des enfants montre que :

- d'une part les sites se donnent les moyens d'atteindre l'objectif de développement de la curiosité de l'enfant ;
- d'autre part ce sont les enfants les plus défavorisés qui profitent le plus de ces moyens;
- et, enfin, les parents ont compris l'influence que les activités pouvaient avoir sur le comportement de l'enfant, influence qui constitue de plus en plus une raison de satisfaction.

2.1.1. Les activités pratiquées par les enfants

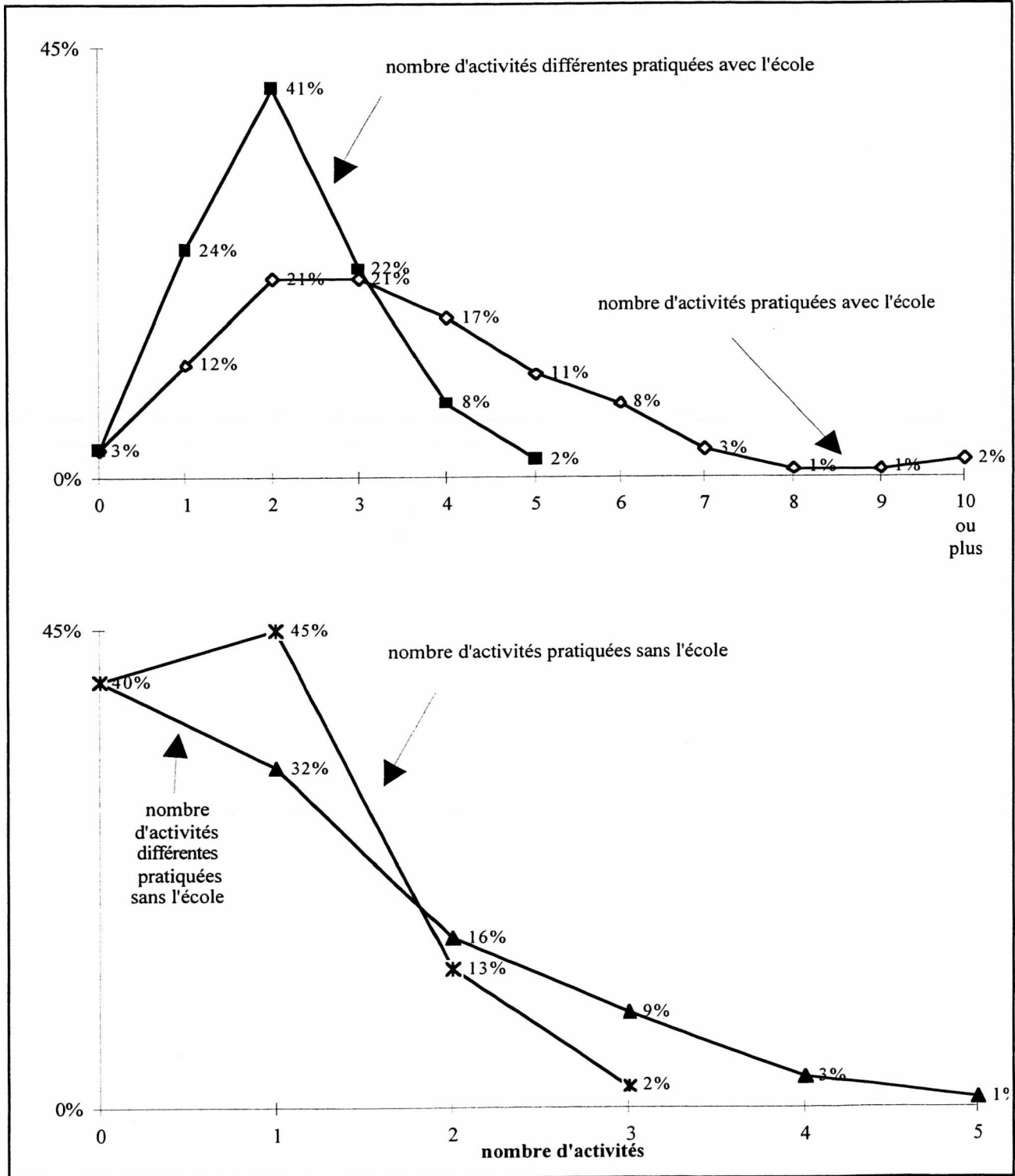
Un des objectifs des aménagements des rythmes scolaires est de « proposer aux enfants une initiation à une grande variété d'activités ». L'étude comparative des activités pratiquées par les enfants en dehors du temps scolaire et pendant le temps scolaire ou périscolaire montre que cet objectif est atteint. Les activités proposées par l'école sont à la fois plus nombreuses et plus diversifiées que les activités pratiquées par les enfants en dehors du temps scolaire.

Ainsi, 40% des enfants interrogés ne pratiquent pas d'activités hors temps scolaire, contre 45% qui en pratiquent une, 15% des enfants seulement, exercent plus de deux activités hors temps scolaire. Le nombre moyen d'activités pratiquées par les enfants pendant le temps scolaire ou périscolaire est de 3,5. Ces activités sont de plus diversifiées dans leur nature : le nombre moyen d'activités de nature différente⁸ est de 2,2. Finalement, les trois quarts des enfants pratiquent au moins deux activités de nature différente avec l'école.

⁸ De nature différente : au sens de la classification utilisée dans le tableau situé à la fin de ce paragraphe. Ainsi, les sports individuels et collectifs par exemple sont considérés comme deux activités de même nature.

Graphique n°3

Nombre et diversité des activités pratiquées par les enfants interrogés.
 Comparaison entre les activités pratiquées en temps scolaire et périscolaire
 et les activités pratiquées hors temps scolaire



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les activités proposées par les écoles sont en outre nettement plus diversifiées que celles pratiquées par les enfants hors temps scolaire. Ainsi, si les activités pratiquées avec l'école, comme sans l'école, sont le plus fréquemment de nature sportive (69% des enfants pratiquent au moins une activité sportive avec l'école, 48% une activité sportive sans l'école) ou artistiques (respectivement 68% et 20% des enfants pour les activités pratiquées en temps scolaire et hors temps scolaire), un certain nombre d'activités proposées par l'école ne sont jamais ou rarement pratiquées en dehors du temps scolaire. On peut citer notamment les activités de plein air et les sports extérieurs, les arts plastiques, le théâtre, l'audiovisuel, les activités manuelles ou encore l'informatique.

Tableau n°10 : La nature des activités pratiquées par les enfants.
 Comparaison entre les activités pratiquées pendant le temps scolaire ou périscolaire,
 et hors temps scolaire

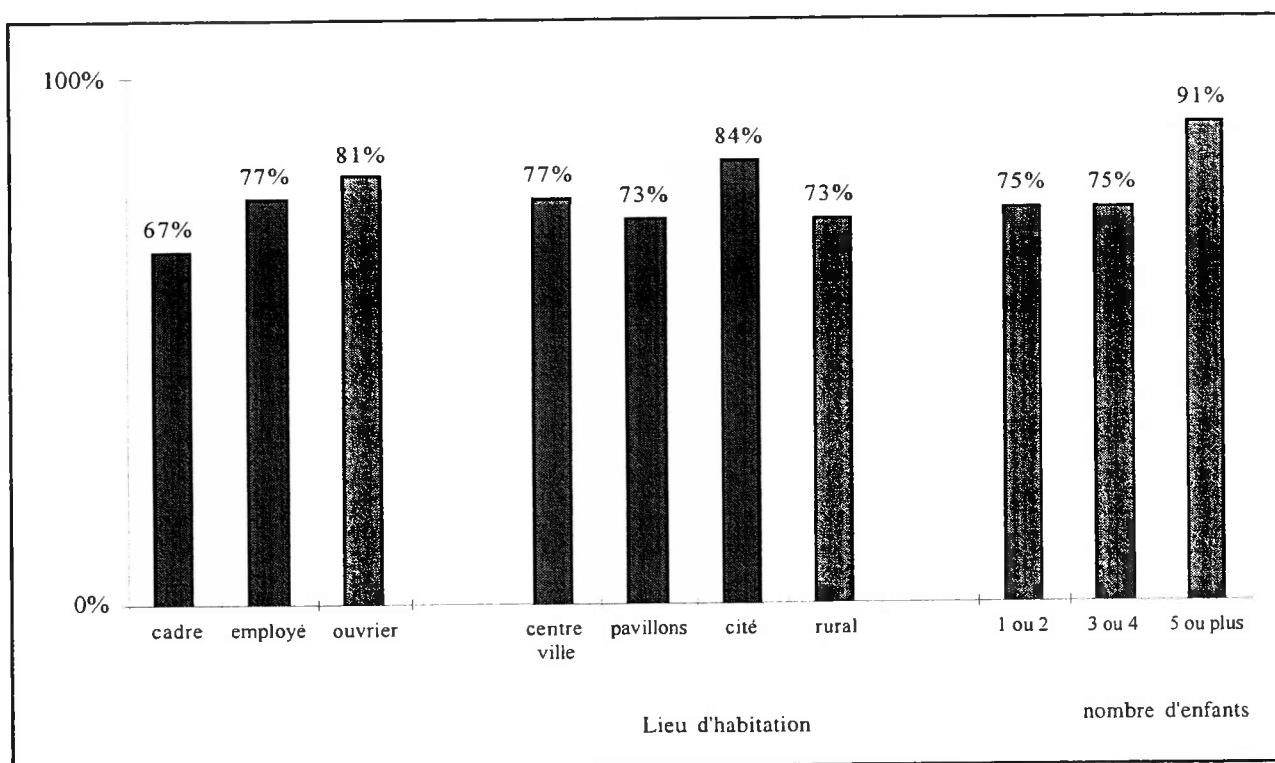
| | pratiquées avec l'école | | pratiquées en dehors de l'école | |
|---|-------------------------|------------|---------------------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| sports | 492 | 69 | 342 | 48 |
| <i>sports individuels</i> | 182 | 26 | 137 | 19 |
| <i>sports duels</i> | 208 | 29 | 99 | 14 |
| <i>sports collectifs</i> | 203 | 29 | 130 | 18 |
| <i>activités, de plein air, sports extérieurs</i> | 153 | 22 | 46 | 7 |
| <i>autres sports</i> | 65 | 9 | 14 | 2 |
| expression artistique | 484 | 68 | 140 | 20 |
| <i>arts plastiques</i> | 224 | 32 | 15 | 2 |
| <i>musique et chant</i> | 204 | 29 | 73 | 10 |
| <i>théâtre</i> | 149 | 21 | 17 | 2 |
| <i>danse</i> | 73 | 10 | 48 | 7 |
| <i>lecture, écriture</i> | 57 | 8 | 1 | 0 |
| <i>audiovisuel</i> | 42 | 6 | 2 | 0,5 |
| <i>cirque</i> | 23 | 3 | 2 | 0,5 |
| activités manuelles | 154 | 22 | 14 | 2 |
| informatique | 132 | 19 | 4 | 1 |
| jeux | 114 | 16 | 11 | 2 |
| technologie | 45 | 6 | 0 | 0 |
| patrimoine culturel | 35 | 5 | 9 | 1 |
| nature et environnement | 23 | 3 | 0 | 0 |
| vie quotidienne | 18 | 3 | 0 | 0 |
| <i>prévention santé, hygiène, sécurité</i> | 18 | 3 | 0 | 0 |
| <i>vie quotidienne</i> | 0 | 0 | 0 | 0 |
| langue | 17 | 2 | 9 | 1 |
| sciences | 6 | 1 | 0 | 0 |
| soutien scolaire | 5 | 1 | 0 | 0 |
| communication | 4 | 1 | 0 | 0 |
| pas d'activité | 19 | 3 | 284 | 40 |
| total | 709 | 216 | 709 | 115 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Par le nombre et la nature des activités proposées, les aménagements des rythmes scolaires offrent effectivement à l'enfant la possibilité de s'initier à des activités nouvelles et variées. Ce sont alors les enfants issus de milieux défavorisés qui profitent le plus de cette diversité : en effet, ce sont eux qui pratiquent le moins d'activités hors temps scolaire. L'ARS leur permet donc d'avoir accès à des activités qu'ils n'auraient pas exercé par ailleurs. Ainsi, les trois quarts des enfants interrogés ne pratiquent pas en dehors du temps scolaire les activités qu'ils pratiquent avec l'école. Cette proportion est d'autant plus élevée que les enfants sont issus de milieux défavorisés. Elle est notamment importante parmi les enfants d'ouvriers, parmi ceux qui habitent dans une cité, ou encore issus d'une famille nombreuse.

Graphique n°4

La proportion d'enfants ne pratiquant pas hors temps scolaire des activités qu'ils pratiquent pendant le temps scolaire, selon les caractéristiques socio-démographiques



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.1.2. Le choix des activités

La mise en place des aménagements des rythmes scolaires s'inscrit dans l'évolution de l'école, elle-même reflet de l'évolution de la société. Au début du siècle, la mission de l'école notamment primaire est celle décrite par Jean-Philippe Guillemet : « *L'école républicaine fut avant tout celle d'un projet philosophique et politique basé sur le positivisme, la foi dans les*

*lumières, le progrès et la construction d'une conscience nationale et démocratique : il fallait alors intégrer les générations à l'idéal de la république »*⁹. En cette fin de siècle, la mission de l'école est de garantir à tous l'accès à l'éducation « *afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation ..., d'exercer sa citoyenneté* »¹⁰. Aujourd'hui, la mission de l'école se définit, outre par sa fonction de diffusion de connaissances théoriques et pratiques, par la nécessité de favoriser le développement de la personnalité des enfants, de « *préparer les enfants au monde de demain qui exige d'eux de grandes capacités d'adaptation* »¹¹

L'instauration des activités dans le cadre des aménagements des rythmes scolaires constitue un des moyens au service de ces missions : d'une part grâce aux découvertes qu'elles permettent, mais aussi parce qu'elles peuvent être l'occasion d'une éducation au choix, éducation qui nous semble être prépondérante pour le développement de l'autonomie et de la responsabilité de l'enfant. Or si les écoles ont en général laissé le choix des activités, elles ne semblent pas avoir mis en place les moyens d'une véritable éducation au choix. En effet, les enfants n'ont pas toujours conscience d'avoir eu à choisir et ne sont pas toujours capables de formuler les raisons de leurs choix. Il semble donc que les écoles n'aient pas aidé l'enfant à expliciter les avantages et les inconvénients des différentes possibilités qui lui ont été laissées. Or cette capacité à formaliser n'est-elle pas nécessaire à la réalisation d'un choix raisonné ?

2.1.2.1. Les écoles ont en général laissé le choix aux enfants

Sur les 34 écoles interrogées, seules 8, représentant 26% des enfants interrogés, n'ont pas laissé le choix des activités. 3 écoles (10% des enfants interrogés) ont laissé le choix, mais pour certaines activités seulement, tandis que 23 écoles (64% des enfants interrogés) ont laissé le choix pour toutes les activités. Les parents ont participé au choix de l'enfant dans 17 de ces 26 écoles, réunissant 49% des familles contactées.

Lorsque les enfants ont eu le choix des activités, celles-ci leur ont en général été décrites auparavant : seules 3 des écoles laissant choisir les activités n'ont pas décrit les activités. 13 écoles les ont décrites pendant la classe, 3 pendant une réunion regroupant plusieurs classes, 7 à un autre moment, généralement pendant une réunion réunissant parents et enfants. Dans 13 écoles, ce sont les intervenants eux-mêmes qui ont décrit les activités, dans 8 écoles l'instituteur s'en est chargé seul.

⁹ « L'école au pluriel », Jean-Philippe Guillemet, Informations sociales n°18, 1992

¹⁰ Loi d'orientation du 10 juillet 1989.

¹¹ Objectifs fixés aux écoles expérimentant les aménagements des rythmes scolaires par Guy Drut, Ministre de la Jeunesse et des Sports, 1996.

Tableau n°11

Les écoles ayant organisé le choix des activités, selon les directeurs

| | Nombre d'écoles | Effectifs d'élèves | Pourcentage d'élèves |
|---|-----------------|--------------------|----------------------|
| N'a pas laissé choisir les activités | 8 | 186 | 26 |
| a laissé le choix pour certaines activités | 3 | 73 | 10 |
| a laissé le choix pour toutes les activités | 23 | 450 | 64 |
| total | 34 | 709 | 100 |
| | Nombre d'écoles | Effectifs d'élèves | Pourcentage d'élèves |
| Les enfants n'ont pas eu le choix | 8 | 186 | 26 |
| les enfants ont eu le choix, les activités n'ont pas été décrites aux enfants | 3 | 62 | 9 |
| les enfants ont eu le choix les activités ont été décrites | 23 | 461 | 65 |
| <i>pendant la classe</i> | 13 | 271 | 38 |
| <i>pendant une réunion regroupant plusieurs classes</i> | 3 | 66 | 9 |
| <i>à un autre moment</i> | 7 | 124 | 17 |
| <i>par l'instituteur</i> | 8 | 141 | 20 |
| <i>par les intervenants</i> | 15 | 320 | 45 |
| <i>les parents ont participé</i> | 17 | 349 | 49 |
| total | 34 | 709 | 100 |

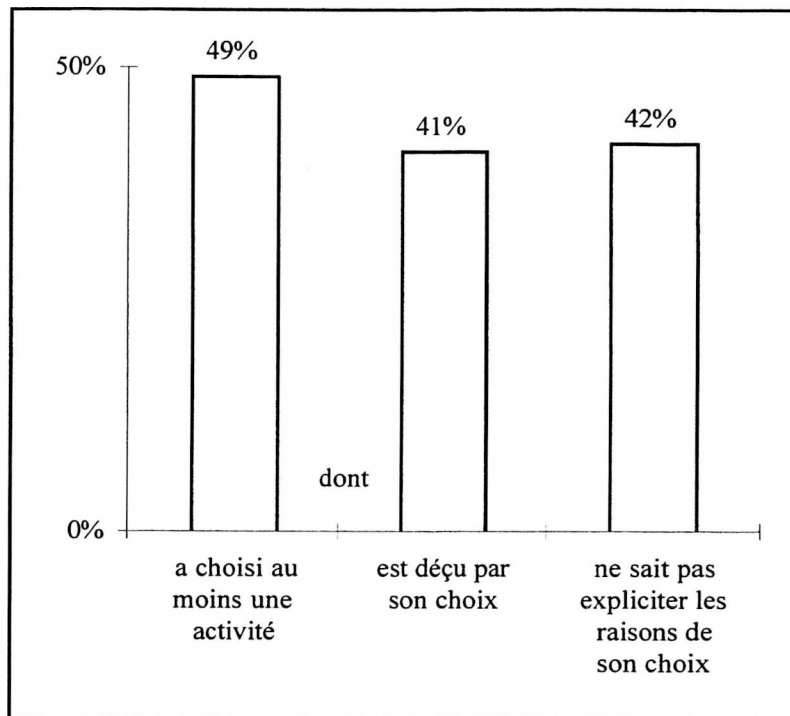
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.1.2.2. Les activités pratiquées : une occasion perdue d'éducation au choix ?

Les écoles ont donc laissé le choix des activités à leurs élèves. Pourtant, seulement la moitié des enfants interrogés, les deux tiers des élèves inscrits dans une école laissant la possibilité de choisir les activités ont répondu « oui » à la question : « *Est-ce qu'il y a des activités que tu as choisies toi tout seul ?* ». De plus, lorsque les enfants disent avoir choisi des activités, il leur arrive souvent d'avoir été déçus par leur choix (pour 41 %), ou bien de ne pas savoir expliquer les raisons de leur choix : 43% n'ont pas pu citer au moins un critère leur ayant permis de choisir les activités.

Graphique n°5

L'opinion des enfants concernant le choix des activités



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Remarque : la proportion d'enfants ayant choisi au moins une activité est calculée par rapport à l'ensemble des personnes interrogées. Celle d'enfants déçus ou ne sachant pas expliciter les raisons du choix est calculée sur la base des enfants ayant choisi les activités.

Pour la plupart des enfants, on peut donc s'interroger sur les conditions du choix : ou bien l'enfant dit ne pas avoir choisi, ou bien il a été déçu par son choix, ou bien encore il ne sait pas expliquer pourquoi il a choisi certaines activités plutôt que d'autres. Finalement, 35% des enfants interrogés déclarent avoir choisi les activités et savent expliquer les raisons de leur choix. Lorsque la possibilité leur en est laissée, les enfants montrent ainsi qu'ils sont tout à fait capables d'effectuer un choix raisonné.

La raison la plus fréquemment avancée par les enfants est l'attrait de la nouveauté : c'est parce qu'ils ne connaissaient pas l'activité que les enfants ont décidé de la pratiquer, c'est parce que « ça me plaît, les expériences », ou bien « parce que c'était la première fois que je faisais une maquette ». La raison avancée ensuite est liée à la nature de l'activité : l'enfant est attiré par cette activité, et est capable d'expliquer ce qui lui plaît « par goût, j'ai voulu l'école du cirque et le théâtre, je serai filmé ! », ou encore « le sport collectif, car j'aime bien jouer avec les ballons ». Certains enfants ont choisi la sécurité, les activités qu'ils connaissaient déjà « les activités que j'ai déjà faites et appréciées, je les reprends ». Ils sont cependant trois fois moins

nombreux dans ce cas que les enfants attirés par la nouveauté. Une petite vingtaine d'enfants a engagé la démarche de se renseigner auprès d'autres enfants avant de se décider.

Seuls 12 enfants déclarent avoir choisi l'activité pour être avec leurs copains, 4 pour l'intervenant.

Tableau n°12
Les raisons qui ont guidé le choix des enfants

| Les raisons du choix des activités | Effectifs | % |
|--|------------|------------|
| l'enfant sait expliquer son choix : | 208 | 57 |
| l'enfant ne connaissait pas l'activité | 64 | 18 |
| l'enfant aime l'activité, pour des raisons qu'il explique | 60 | 17 |
| l'enfant connaissait déjà cette activité | 23 | 7 |
| l'enfant s'est renseigné par l'activité | 19 | 5 |
| choix par défaut (les autres activités ne lui plaisaient pas, ou bien il ne restait plus de place....) | 16 | 4 |
| pour être avec ses copains | 12 | 3 |
| l'enfant n'a pas réellement choisi (ses parents l'ont aidé....) | 9 | 3 |
| l'enfant a choisi de faire des activités, mais n'explique pas pourquoi il a choisi certaines activités plutôt que d'autres | 8 | 2 |
| choix lié à l'intervenant | 4 | 1 |
| choix lié au lieu où se déroule l'activité | 2 | 1 |
| l'enfant ne sait pas expliquer son choix | 156 | 43 |
| total | 364 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La capacité à expliquer son choix ne dépend ni des caractéristiques des familles, ni des modalités de description des activités dans l'école, ces dernières n'étant que grossièrement appréhendées par notre étude. Par contre, elle dépend de l'implication des parents dans le choix de l'enfant. Lorsque les parents ont été impliqués, 59% des enfants ayant choisi les activités ont su expliquer pourquoi, pour 50% des enfants dont les parents n'ont pas participé. On peut alors supposer que les parents ont aidé les enfants à formaliser leur choix, ce qui ne semble pas toujours avoir été fait à l'école.

La déception que les enfants ressentent parfois relativement aux activités choisies ne dépend ni des caractéristiques socio-démographiques des enfants interrogés, ni de l'organisation du choix des activités par l'école, ni encore du fait que l'enfant pratique ou non les activités choisies également en dehors de l'école.

Finalement, il semble que si le choix a en général été laissé aux enfants, ceux-ci n'ont pas toujours eu les moyens de le réaliser dans les meilleures conditions. Au delà des contraintes qui peuvent s'imposer à l'école et qui viennent limiter le choix de l'enfant (limites de nombre d'enfants par activités, nombre d'activités différentes proposées), il apparaît que :

- d'une part les enfants se montrent souvent déçus par leur choix : on peut alors s'interroger sur les explications fournies aux enfants pour les aider dans ce choix;

- d'autre part un grand nombre d'enfants ne réussit pas à expliquer les raisons de leur choix. Or les aménagements des rythmes scolaires constituent une opportunité pour l'éducation au choix : laisser le choix aux enfants, puis leur demander d'assumer ce choix est un premier pas pour une telle éducation à l'école. Mais elle ne peut se limiter à cette démarche : il conviendrait sans doute d'aider les enfants à formaliser leurs motivations ainsi que les avantages et les contraintes des différentes alternatives.

2.1.3. En 1998 comme en 1997, les parents et les enfants sont satisfaits des activités

2.1.3.1. Les activités préférées des enfants

38 enfants, 5% des enfants interrogés n'ont pas su répondre à la question « *Parmi les activités que tu fais avec l'école, quelles sont celles que tu préfères ?* ». Les autres enfants ont pour la plupart (82%) cité une ou deux activités. La plupart des enfants établissent ainsi une hiérarchie dans les activités qu'ils pratiquent. C'est principalement la nature de l'activité, ou son caractère nouveau qui motivent les préférences de l'enfant : « *on apprend à faire des prises, on doit faire tomber les autres enfants* », « *parce que c'est sportif et c'est amusant* », « *j'aime bien dessiner* », « *on apprend des nouvelles choses* ».

Tableau n°13
Ce qui plaît aux enfants dans leurs activités préférées

| | Effectifs | % |
|---|-------------|--------------|
| la nature de l'activité | 372 | 54 |
| l'activité est nouvelle, elle permet des apprentissages | 228 | 33 |
| l'enfant est valorisé, s'épanouit | 129 | 19 |
| pour les enfants avec lesquels l'enfant fait l'activité | 64 | 9 |
| pour une raison liée à l'intervenant | 37 | 6 |
| <i>l'enfant s'entend bien avec l'intervenant</i> | 7 | 1 |
| <i>l'enfant apprécie la façon dont l'intervenant encadre l'activité</i> | 24 | 4 |
| <i>pour une autre raison liée à l'intervenant</i> | 8 | 1 |
| pour l'endroit où l'activité a lieu | 11 | 2 |
| ne sait pas | 30 | 4 |
| total | 687* | 127** |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* la base est constituée des enfants ayant au moins une activité préférée

** le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles

Les préférences des enfants ne dépendent donc que peu de la façon dont l'activité est encadrée, des relations qu'ils entretiennent avec l'intervenant ou du lieu où elle se déroule. D'ailleurs, les enfants ne sont pas plus fréquemment déçus par le choix de leurs activités lorsqu'ils s'entendent mal avec l'intervenant, ou lorsqu'ils n'apprécient pas de sortir de l'école pour pratiquer des activités. Cette faible dépendance entre les préférences des enfants et les modalités d'organisation et d'encadrement des activités peut s'expliquer d'une part parce qu'il se peut que les enfants ne distinguent pas la nature de l'activité de l'encadrement, d'autre part parce que, comme nous le verrons dans un paragraphe suivant, très peu d'enfants regrettent que les activités soient parfois encadrées par d'autres personnes que leur instituteur.

La hiérarchie établie par les enfants dans les activités qu'ils préfèrent ne montre pas l'existence d'activités plébiscitées par l'ensemble des élèves interrogés. Comme en 1997, ce sont d'abord les activités sportives, et notamment les sports collectifs ou les activités de plein air qui plaisent aux enfants. Ceux-ci sont également nombreux à apprécier les activités d'expression artistique telles que le théâtre, les arts plastiques ou les activités manuelles, ou les activités faisant appel à des compétences scientifiques ou techniques (l'informatique, l'audiovisuel, la technologie).

Tableau n°14
Les activités préférées par les enfants

| | Effectifs | %* |
|---|-----------|------|
| sports collectifs | 97 | 48 |
| activités de plein air, sports extérieurs | 67 | 44 |
| théâtre | 65 | 44 |
| informatique | 58 | 44 |
| sports duels | 83 | 40 |
| technologie | 17 | 38 |
| audiovisuel | 15 | 36 |
| activités manuelles | 55 | 36 |
| arts plastiques | 77 | 34 |
| sports individuels | 49 | 27 |
| danse | 20 | 27 |
| musique et chant | 42 | 21 |
| jeux | 18 | 16 |
| autres sports | 9 | 14 |
| lecture; écriture | 8 | 14 |
| nature et environnement | 3 | 13 |
| patrimoine culturel | 2 | 6 |
| cirque | 9 | ns** |
| communication | 1 | ns |
| sciences | 1 | ns |
| langues | 4 | ns |
| vie quotidienne | 5 | ns |
| soutien scolaire | 0 | ns |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* Les pourcentages sont calculés sur la base des enfants qui pratiquent l'activité : 63% des enfants faisant du sport disent que le sport fait partie de leurs activités préférées.

** le nombre d'enfants pratiquant ces activités est trop faible pour pouvoir calculer un pourcentage significatif.

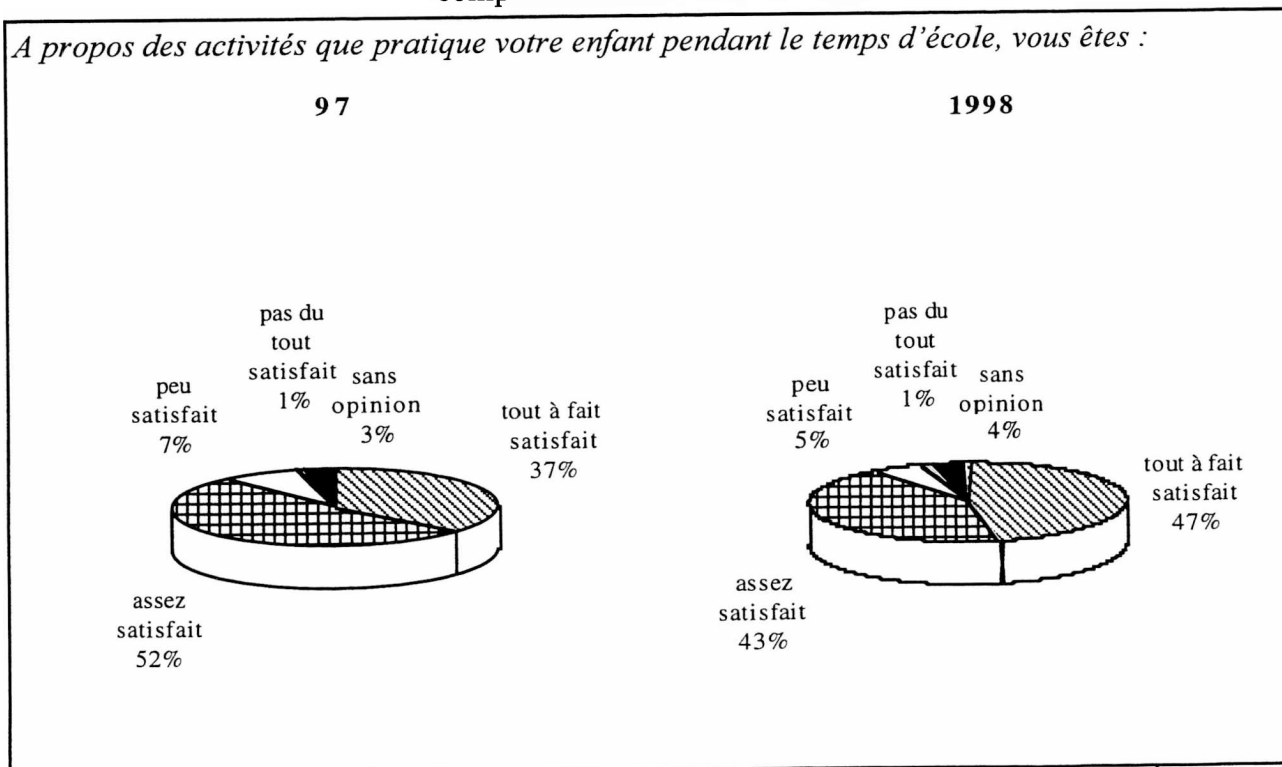
Les raisons pour lesquelles les enfants apprécient certaines activités dépendent, mais faiblement, de la nature de ces activités. Les enfants qui préfèrent les activités artistiques sont plus nombreux que les autres à mettre en avant la nature de ces activités et les découvertes qu'elles permettent mais aussi le fait de sentir valorisé, de réussir (« on fabrique des choses », « on fait un spectacle en ville »). Les enfants qui préfèrent les activités sportives font référence un peu plus que les autres aux copains, les enfants qui citent des activités manuelles parlent de la nouveauté de l'activité, ainsi que des apprentissages qu'elle permet.

Les activités les plus souvent citées par les enfants sont fréquemment celles qu'ils ont peu l'occasion de pratiquer hors temps scolaire : c'est le cas par exemple des activités de plein air, de l'informatique ou de l'audiovisuel. D'ailleurs, moins de la moitié (41%) des enfants pratiquant hors temps scolaire des activités qu'ils exercent également pendant le temps scolaire, les citent comme faisant partie de celles qu'ils préfèrent. Les activités préférées des enfants sont ainsi ou bien celles qui leur permettent de se dépenser, ou bien des activités nouvelles, qui sont l'occasion d'appréhender des connaissances auxquelles ils n'avaient pas eu accès jusque là. Finalement, les activités choisies par les enfants sont ainsi celles qui se rapprochent le plus des objectifs des aménagements des rythmes scolaires : adapter les rythmes scolaires aux rythmes de l'enfant, et développer sa curiosité.

2.1.3.2. Les enfants et les parents sont satisfaits des activités

Après deux années d'aménagement des rythmes scolaires, la satisfaction que les parents et les enfants manifestent envers les activités n'a pas varié. Les parents interrogés en 1998 sont même un peu plus nombreux que ceux contactés en 1997 à être tout à fait satisfaits des activités pratiquées par leur enfant : cette année, près de la moitié des parents déclare une aussi grande satisfaction. En 1997 comme en 1998, environ 7% des parents interrogés font part d'un certain mécontentement.

Graphique n°6
L'opinion des parents sur les activités pratiquées par l'enfant,
comparaison entre 1997 et 1998



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Si les parents sont satisfaits des activités, c'est d'abord parce que les enfants le sont et le disent à leurs parents : plus d'un tiers des parents satisfaits des activités invoque cette raison. « *L'enfant aime ça, il en parle souvent et surtout, il veut y aller* ». Le quart des parents satisfaits fait référence à l'influence que les activités peuvent avoir sur l'enfant, et surtout sur son comportement (l'enfant acquiert de l'autonomie, est plus détendu ou plus calme, est plus épanoui), ou bien sur sa capacité à découvrir de nouvelles choses, à faire des apprentissages différents. L'influence des activités sur le travail scolaire est en revanche peu fréquemment évoquée.

Les autres raisons de satisfaction citées par les parents sont : la diversité des activités (pour 10% des parents satisfaits), ou, pour 18% des parents, le fait que les enfants peuvent découvrir de nouvelles activités, qu'ils n'auraient, pour certains, pas eu l'occasion de pratiquer dans un autre cadre (« *elle fait des choses qu'elle ne ferait pas autrement car je n'ai pas assez d'argent* », « *cela permet de toucher à des activités dans le cadre d'une ZEP* »).

Si certains parents se montrent peu satisfaits des activités pratiquées par l'enfant, c'est d'abord parce qu'ils se plaignent d'un manque de diversité ou de choix dans les activités proposées : c'est le cas du quart des parents peu satisfaits : « *ils font les mêmes activités sur toute l'année, ils en ont assez* ». Une mauvaise organisation des activités est invoquée par 8% des parents peu satisfaits (« *à peine arrivés, ils doivent repartir, ils n'ont rien le temps de faire* »), les raisons liées à l'encadrement par 14% : certains parents déplorent notamment un manque de compétences des intervenants, ou un manque de professionnalisme dans la façon dont l'activité est encadrée (« *cela manque de sérieux, ils ont par exemple oublié un enfant dans le car une fois* », « *au niveau du théâtre, il y a trop de liberté de langage et de comportement* »). Enfin, quelques parents se plaignent de la nature des activités, et notamment des dangers qu'elles peuvent présenter (« *on leur propose de faire du tir à l'arc et je trouve cela plutôt dangereux, pour un enfant de son âge* »).

Tableau n°15

Les raisons de satisfaction ou d'insatisfaction relativement aux activités proposées
(pour les parents interrogés en 1998)

| | raisons de satisfaction | | raisons d'insatisfaction | |
|---|-------------------------|-------------|--------------------------|-------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| avis de l'enfant sur les activités (l'enfant déclare aimer les activités) | 247 | 39 | 5 | 5 |
| influence des activités sur l'enfant (les activités ont une influence sur le travail scolaire, sur le comportement de l'enfant en classe ou sur sa fatigue) | 167 | 26 | 8 | 8 |
| dont influence des activités sur le travail scolaire | 21 | 3 | 1 | 1 |
| influence des activités sur le comportement de l'enfant | 90 | 14 | 1 | 1 |
| les activités permettent des découvertes et des apprentissages | 80 | 13 | sans objet | sans objet |
| influence des activités sur la fatigue de l'enfant | 6 | 1 | 6 | 6 |
| l'enfant découvre de nouvelles activités | 113 | 18 | sans objet | sans objet |
| la diversité des activités (il y a beaucoup d'activités) | 66 | 10 | 9 | 9 |
| il n'y a pas assez d'activités, ou un manque de choix | sans objet | sans objet | 28 | 28 |
| raisons liées à l'encadrement | 49 | 8 | 14 | 14 |
| dont les compétences de l'encadrement | 49 | 8 | 11 | 11 |
| il y a beaucoup d'intervenants | 0 | 0 | 0 | 0 |
| il n'y a pas assez d'intervenants | sans objet | sans objet | 3 | 3 |
| la nature des activités | 44 | 7 | 21 | 21 |
| la qualité des activités | 19 | 3 | 7 | 7 |
| l'organisation des activités | 20 | 3 | 8 | 8 |
| l'ambiance pendant les activités | 3 | 0,5 | 1 | 1 |
| l'organisation des transports | 0 | 0 | 1 | 1 |
| total | 634** | 115* | 101*** | 102* |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles

** la base est constituée des parents satisfaits ou assez satisfaits

*** la base est constituée des parents peu ou pas du tout satisfaits, ainsi que des parents assez satisfaits ayant des raisons d'insatisfaction

Si les reproches adressés aux activités par les parents sont sensiblement les mêmes en 1998 qu'en 1997, les raisons de satisfaction ont elles, connu une certaine évolution. Les parents interrogés en 1998 sont à la fois plus sensibles à l'avis de l'enfant et à l'influence des activités sur son comportement, mais moins sensibles au caractère nouveau de l'expérimentation. S'il est logique de constater qu'après deux années d'activités, la nouveauté n'est plus le caractère essentiel des aménagements, la prise en compte croissante de l'avis de l'enfant et des modifications de son comportement indique là encore l'importance du dialogue parents-

enfants. Elle est également le signe d'une meilleure compréhension par les parents des objectifs des aménagements des rythmes scolaires.

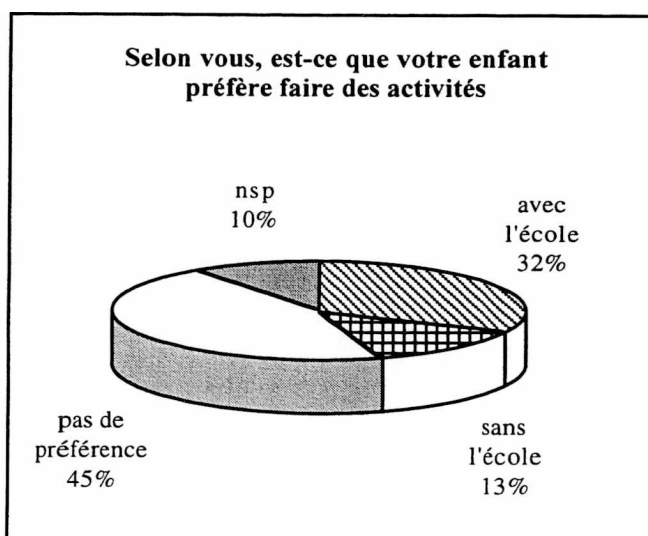
Tableau n°16
Principales raisons de satisfaction des parents interrogés en 1997,
Comparaison avec les parents interrogés en 1998

| raisons de satisfaction donnée par les parents interrogés en : | 1997 (%) | 1998 (%) |
|--|----------|----------|
| la découverte de nouvelles activités | 44 | 18 |
| l'avis de l'enfant | 28 | 39 |
| la nature des activités | 20 | 7 |
| les intervenants | 11 | 8 |
| l'influence sur l'enfant | 8 | 26 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

D'après les parents, les enfants sont ainsi satisfaits des activités qu'ils pratiquent avec l'école : d'une part nous l'avons vu, la satisfaction des parents est principalement fondée sur l'avis de l'enfant, d'autre part, lorsque l'enfant fait aussi des activités en dehors du cadre scolaire, les parents pensent plutôt que l'enfant préfère faire des activités avec l'école que hors temps scolaire : ainsi, le tiers des parents dont l'enfant fait des activités hors temps scolaire déclare que l'enfant préfère les activités avec l'école, 1% seulement qu'il préfère les activités en dehors du temps scolaire. Selon 45% des parents interrogés, les enfants n'ont pas de préférence.

Graphique n°7
Comparaison des activités avec et sans l'école : préférence des enfants selon les parents



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Parents comme enfants estiment que le nombre de nouvelles activités pratiquées pendant la journée d'école est satisfaisant. Les enfants sont cependant un peu plus nombreux que les adultes à réclamer plus d'activités : presque le quart des enfants sont dans ce cas, alors que seuls 8% des parents jugent le nombre d'activités pratiquées insuffisant. L'opinion des parents sur le nombre d'activités n'a pas varié de façon significative depuis l'année dernière.

Tableau n°17
Opinion des parents et des enfants sur le nombre d'activités proposées pendant la journée d'école

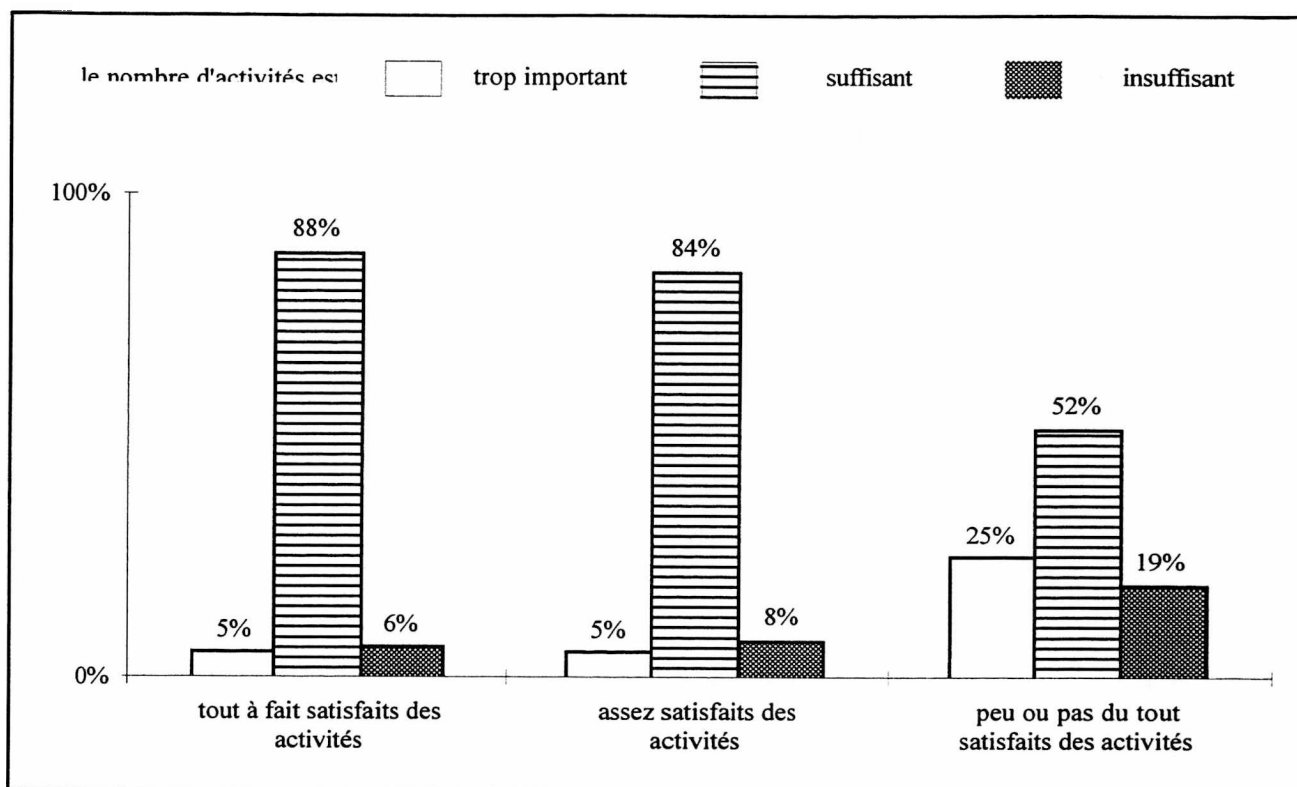
| le nombre d'activités est | selon les parents interrogés en 1997 | | selon les parents interrogés en 1998 | | selon les enfants interrogés en 1998 | |
|---------------------------|--------------------------------------|------------|--------------------------------------|------------|--------------------------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| trop important | 77 | 10 | 47 | 7 | 23 | 3 |
| suffisant | 590 | 77 | 590 | 83 | 524 | 74 |
| insuffisant | 77 | 10 | 56 | 8 | 162 | 23 |
| sans opinion | 23 | 3 | 16 | 2 | 0 | 0 |
| total | 767 | 100 | 709 | 100 | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

rem : cette question n'avait pas été posée aux enfants en 1997

Les parents sont d'autant moins nombreux à être satisfaits du nombre d'activités, qu'ils sont peu satisfaits des activités proposées. Nous avons vu que, parmi les parents qui n'étaient pas satisfaits, il était possible de distinguer ceux qui regrettaient avant tout le manque de diversité dans le programme de l'école, de ceux qui déploraient un défaut d'organisation ou de compétences de l'encadrement. Ces parents se partagent alors de façon équivalente entre ceux qui voudraient plus d'activités et ceux qui souhaiteraient moins d'activités.

Graphique n°8
Opinion des parents sur le nombre d'activités proposées par l'école
selon la satisfaction relativement aux activités



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Enfin, les parents peu satisfaits des activités sont tout aussi nombreux à vouloir un retour en arrière avec une diminution du nombre d'activités, qu'au contraire à être demandeurs d'une intensification du dispositif par une augmentation du nombre d'activités.

2.1.4. L'organisation des activités : les intervenants et le lieu où elles se déroulent

Les modalités d'organisation des activités, et notamment la présence d'intervenants extérieurs ou le fait de sortir de l'enceinte de l'école pour pratiquer des activités sont très peu cités par les parents comme par les enfants lorsqu'ils sont amenés à se prononcer sur les aménagements des rythmes scolaires. Pourtant, les adultes savent pour la plupart que leurs enfants sont amenés à côtoyer d'autres personnes que leurs instituteurs dans le cadre des activités.

2.1.4.1. Les parents sont informés de l'intervention d'encadrants autres que les instituteurs, mais les enfants ne les identifient pas comme « des adultes intervenants pendant leur journée scolaire »

Dans toutes les écoles contactées sont organisées des activités en temps périscolaire, encadrées par des intervenants extérieurs : il s'agit alors d'activités proposées pendant les accueils du soir ou du matin, d'après-midi libérées ou aménagées, ou encore pendant la pause de midi. Ces activités sont facultatives : tous les enfants interrogés ne participent pas nécessairement à des activités encadrées par des intervenants extérieurs.

83% des parents déclarent que les activités que suit l'enfant sont parfois encadrées par des intervenants extérieurs. Ils jugent alors en général le nombre d'intervenants suffisant : c'est le cas de 69% des parents qui déclarent que les activités sont parfois encadrées par d'autres personnes que les enseignants. 16% déclarent néanmoins qu'ils voudraient voir plus d'intervenants. Seuls 1% estiment qu'il y a trop d'intervenants.

Tableau n°18
Opinion des parents sur le nombre d'intervenants

| | Effectif | % |
|---|------------|------------|
| Les activités sont parfois encadrées par des intervenants | 584 | 83 |
| <i>dont les intervenants sont trop nombreux</i> | 8 | 1* |
| <i>les intervenants sont en nombre suffisant</i> | 404 | 69* |
| <i>les intervenants ne sont pas assez nombreux</i> | 91 | 16* |
| <i>sans opinion sur le nombre d'intervenants</i> | 81 | 14* |
| les activités ne sont jamais encadrées par des intervenants | 125 | 18 |
| <i>dont encadrées par l'instituteur de l'enfant</i> | 88 | 12 |
| <i>encadrées par des instituteurs d'autres classes</i> | 18 | 3 |
| <i>sans opinion</i> | 34 | 5 |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* ces pourcentages sont calculés sur la base des 584 parents déclarant que certaines activités sont encadrées par des intervenants

La notion d'intervenants extérieurs est moins bien définie pour les enfants : si, à la question, *pendant ta journée d'école, est-ce qu'il y a des moments où tu es avec un autre adulte que ton maître ou ta maîtresse*, 72% des enfants interrogés ont répondu par l'affirmative, seuls 54% font référence à des activités, aux aménagements du temps entre midi et deux heures, ou bien aux accueils. Les autres enfants, en réponse à cette question, pensent principalement au remplacement de leur instituteur (16% des enfants déclarant être parfois avec un autre adulte que l'instituteur). Cette faible proportion, notamment en regard du chiffre avancé par les

parents, conduit à s'interroger sur la pertinence de la formulation « pendant ta journée d'école » : elle conduit à supposer que les activités périscolaires ne sont pas vécues par les enfants comme faisant partie de « la journée d'école ».

Tableau n°19

Le temps passé avec « d'autres adultes que l'instituteur », selon les enfants.

| | Effectif | % |
|---|------------|------------|
| n'est jamais avec d'autres adultes que son maître ou sa maîtresse | 195 | 28 |
| est parfois avec d'autres adultes, mais sans référence aux aménagements | 129 | 18 |
| <i>dont pour le repas</i> | 5 | 1 |
| <i>pour l'étude du soir</i> | 9 | 1 |
| <i>surveillance des temps libres, récréation</i> | 26 | 4 |
| <i>en remplacement de son instituteur</i> | 81 | 11 |
| <i>ne sait pas</i> | 2 | 0,5 |
| est parfois avec d'autres adultes, en liaison avec les aménagements | 385 | 54 |
| <i>dont pour les activités</i> | 365 | 51 |
| <i>pour le temps entre midi et deux heures</i> | 19 | 3 |
| <i>pour l'accueil du matin</i> | 10 | 1 |
| <i>pour l'accueil du soir</i> | 9 | 1 |
| <i>pour le déjeuner ou le goûter</i> | 2 | 0,5 |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

C'est lorsque les enfants font effectivement référence aux personnes qui interviennent dans le cadre des aménagements qu'ils sont les plus nombreux à répondre oui à la question « pendant ta journée d'école, est-ce que tu aimes bien être avec un autre adulte que ton maître ou ta maîtresse ? » : 69% des enfants qui font référence à l'encadrement des activités apprécient être avec un autre adulte, alors que 54% des enfants qui ne font pas mention des aménagements sont dans ce cas.

Si l'enfant apprécie être avec d'autres personnes que son maître ou sa maîtresse, c'est principalement parce qu'il aime ce qu'il fait avec ces autres personnes : plus de la moitié des enfants qui apprécient être avec des intervenants extérieurs évoquent le plaisir qu'ils prennent aux activités « on fait souvent des jeux avec les autres adultes », ou encore « apprendre autre chose que le français et le calcul, apprendre des choses que mon maître ne ferait pas ». Le fait que l'enfant aime ne pas être toujours avec les mêmes adultes, de même que la qualité des

relations entre l'enfant et les intervenants sont citées deux fois moins fréquemment. De la même façon que les enfants apprécient les activités, non pour la qualité de leurs relations avec l'intervenant, mais pour la nature des activités, leur jugement porté sur le fait d'être avec d'autres personnes que l'instituteur dépend de l'activité pratiquée.

Par contre, si l'enfant n'aime pas être avec des intervenants extérieurs, c'est d'abord parce qu'il ne s'entend pas avec eux, ensuite parce qu'il n'apprécie pas le fait de changer, de ne pas être toujours avec la même personne : « on connaît mieux son maître », « on ne les connaît pas trop ». Il faut cependant remarquer qu'au total, seule une vingtaine d'enfants semble être déstabilisée par l'alternance entre l'instituteur et les intervenants.

Tableau n°20

Les raisons pour lesquelles les enfants apprécient ou n'apprécient l'intervention d'encadrants extérieurs dans le cadre des aménagements

| | pour les enfants qui apprécient être avec des intervenants extérieurs | | pour les enfants qui n'apprécient pas être avec des intervenants extérieurs | |
|---|---|------------|---|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| pour des raisons liées à ce que fait l'enfant avec ces personnes | 118 | 45 | 10 | 10 |
| parce que l'enfant aime/n'aime pas être toujours avec les mêmes personnes | 75 | 28 | 21 | 21 |
| pour des raisons liées à la personnalité de la personne | 67 | 25 | 52 | 53 |
| pour des raisons de compétences pédagogiques des personnes | 11 | 4 | 10 | 10 |
| parce que l'enfant ressent une incohérence, un manque de coordination entre les différents intervenants | | | 1 | 1 |
| nsp | 14 | 5 | 8 | 8 |
| total | 264 | 119 | 98 | 103 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

En dehors des compétences nécessaires à l'encadrement des enfants au cours d'activités variées, l'intervention d'encadrants extérieurs à l'école peut présenter des avantages, comme des inconvénients. Des avantages en premier lieu : la présence d'intervenants extérieurs s'inscrit dans un objectif d'ouverture de l'école, de renouvellement du rapport de l'enfant à l'école, de développement de la socialisation en permettant à l'élève de côtoyer de nombreux adultes. Mais aussi des inconvénients : multiplier les acteurs à l'école, c'est multiplier le risque de pertes de repères, de morcellement de l'enfant. Le cabinet Veres consultants observe ainsi des problèmes de « doublonnages et redites », de « cloisonnement et décontextualisation » et

de « contradictions et discontinuités dans l'approche pédagogique »¹². Les réponses des parents et des enfants ne permettent pas d'infirmier ou de confirmer certains de ces avantages et inconvénients. Les enfants semblent accepter facilement l'apparition de multiples acteurs dans leur vie scolaire, mais surtout y attachent finalement peu d'importance et notamment moins qu'à la nature des activités pratiquées avec ces personnes.

2.1.4.2. les enfants sortent de l'école pour faire des activités, et apprécient de ne pas rester dans les locaux scolaires

71% des enfants interrogés disent parfois sortir de l'école pour faire des activités. Les trajets peuvent être longs, les évaluations menées en 1997 montraient qu'ils souffraient parfois d'un manque d'organisation. Dans certaines écoles, le temps libéré pour la pratique d'activités se passait en grande partie dans les transports. Pour les enfants interrogés, sortir de l'école permet de profiter de lieux mieux adaptés aux activités, mais aussi de « voir autre chose ». L'éventuelle inorganisation des transports ne semble pas altérer ce sentiment.

Ainsi, seuls 24 enfants, 5% de ceux qui sortent parfois de l'école pour faire des activités, disent ne pas apprécier quitter l'enceinte de l'école.

Tableau n°21
L'opinion des enfants sur le fait de sortir de l'école pour les activités

| | Effectif | % |
|--|------------|------------|
| Ne sort jamais de l'école pour les activités | 204 | 29 |
| sort parfois de l'école pour les activités | 505 | 71 |
| <i>dont apprécie de sortir de l'école</i> | 472 | 94* |
| <i>n'apprécie pas de sortir de l'école</i> | 24 | 5* |
| <i>n'a pas d'opinion</i> | 9 | 2* |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998
* ces pourcentages sont calculés sur la base des 504 enfants qui disent parfois sortir de l'école pour les activités

¹² Rapport de synthèse du cabinet Verès consultants, op. Cit.

2.2. l'échelonnement des horaires : accueil du matin, accueil du soir et temps libéré

La mise en place d'accueils du matin et du soir s'inscrit dans la réflexion globale sur le temps de l'enfant. Les accueils du matin se justifient ainsi par l'intérêt qu'il peut y avoir pour l'enfant de commencer progressivement sa journée d'école, sans aussitôt être confronté à un temps scolaire proprement dit. Les accueils du soir sont issus d'une volonté d'aménagement du temps hors scolaire. Ils permettent à tous les enfants de pouvoir profiter d'activités ou d'une aide aux devoirs, avant le retour de leurs parents.

Les parents ne semblent pas avoir compris les objectifs ayant conduit à la mise en place des accueils du matin. Ils n'en connaissent pas nécessairement l'existence et lorsqu'ils sont au courant de cette possibilité, ils évitent autant que possible de l'utiliser. Finalement, ce sont les contraintes d'organisation des parents qui, dans la plupart des cas, conduiront l'enfant à profiter ou non des accueils du matin. L'utilisation des accueils du soir ou la participation aux activités de l'après-midi sont par contre beaucoup plus fréquemment décidées dans un souci de respect du rythme de l'enfant, ou en fonction de l'intérêt de ce qui est proposé pendant le temps périscolaire.

2.2.1. l'accueil du matin

Dans 17 des 34 écoles contactées, il existe un accueil du matin. Au total, ce sont 355 familles, soient 50% des familles interrogées qui ont ainsi la possibilité d'emmener l'enfant à l'école plus tôt. Or les familles ne savent pas toujours qu'une telle possibilité leur est offerte : 17% des familles dont l'enfant est inscrit dans une école organisant un accueil du matin ont répondu non à la question « *dans l'école de votre enfant, y a-t-il la possibilité pour les enfants d'arriver avant le début de la classe ?* ». Lorsqu'un accueil est organisé et lorsque les parents en connaissent l'existence, les enfants n'en profitent pas nécessairement. Finalement, seul le quart des enfants inscrits dans une école organisant un accueil l'utilise.

Tableau n°22
 Connaissance et utilisation de l'accueil du matin

| | Effectifs | % |
|--|------------|------------|
| L'école n'organise pas d'accueil le matin | 354 | 50 |
| l'école organise un accueil | 355 | 50 |
| les parents n'en ont pas connaissance | 61 | 17* |
| les parents en ont connaissance | 272 | 77* |
| <i>l'enfant ne l'utilise pas</i> | 176 | 50* |
| <i>l'enfant l'utilise</i> | 96 | 27* |
| total | 709 | 100 |

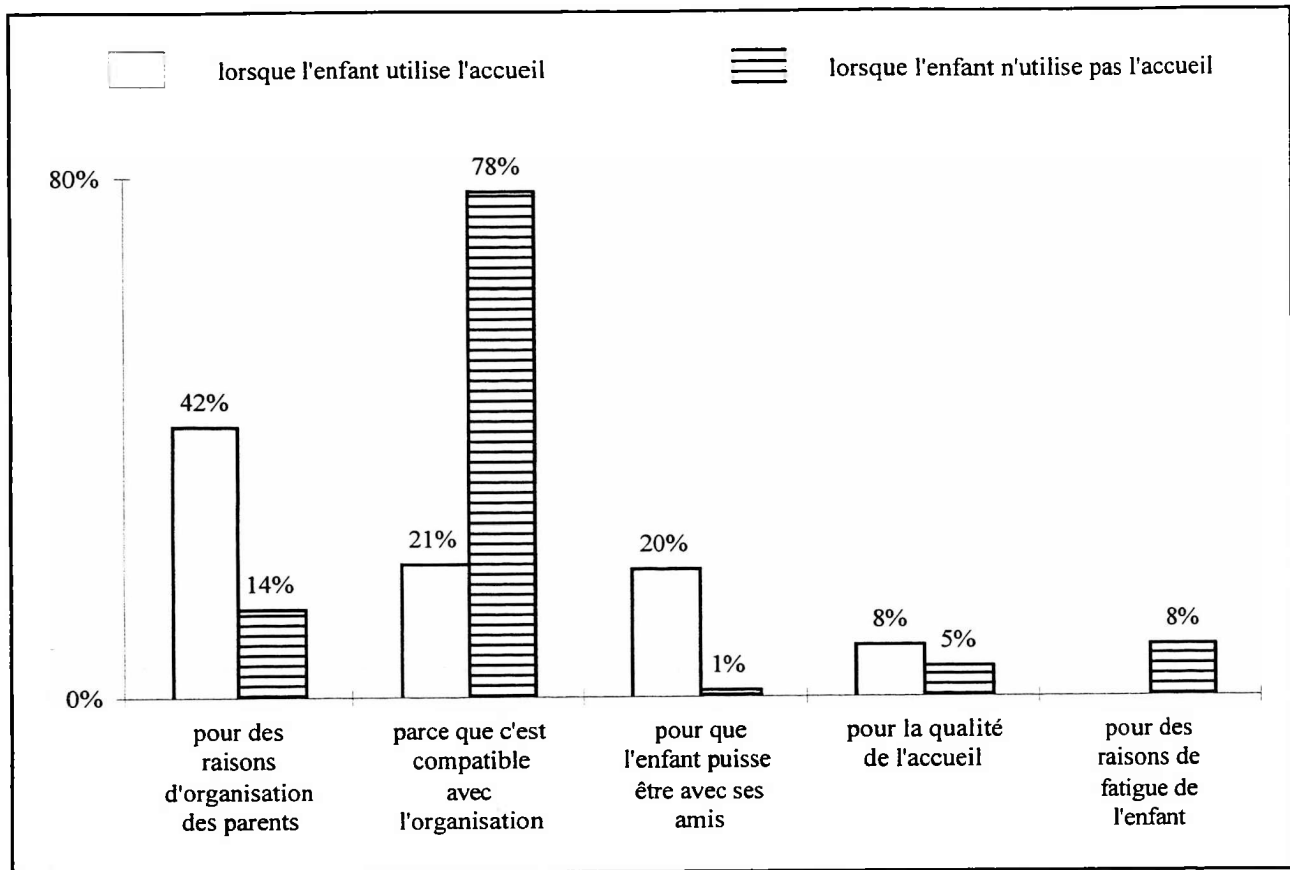
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* Ces pourcentages sont calculés sur la base des 355 familles dont l'enfant est inscrit dans une école organisant un accueil.

Le fait d'utiliser l'accueil est rarement lié à la qualité de l'accueil ou au choix de l'enfant : seuls 8% des parents qui utilisent l'accueil le font parce qu'il est de qualité, 21% parce que l'organisation des parents permet à l'enfant d'en profiter, 20% pour que l'enfant soit avec ses amis. L'utilisation de l'accueil est surtout conditionnée par l'emploi du temps des parents : 42% des parents qui disent profiter de l'accueil du matin le font pour des raisons d'organisation. Le fait de ne pas utiliser l'accueil dépend principalement de la possibilité pour les parents de s'organiser pour emmener l'enfant à l'école au début de la classe : c'est la raison citée par près des trois quarts des parents qui connaissent l'existence d'un accueil mais qui n'en profitent pas : « on arrive à s'arranger », « je travaille à la maison donc je peux l'emmener à l'heure à l'école ».

Graphique n°9

Les raisons qui conduisent les parents à utiliser ou à ne pas utiliser l'accueil



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

remarque : Pour des raisons d'organisation : les parents sont contraints par leur organisation d'inscrire/de ne pas inscrire l'enfant à l'accueil (le choix résulte d'une contrainte).
Parce que c'est compatible avec l'organisation : les parents peuvent s'organiser pour emmener l'enfant pour l'heure juste/pour l'accueil.

La mise en place d'un accueil du matin dans le cadre des aménagements était justifiée par la volonté de voir l'enfant débiter progressivement la journée scolaire. Pour les parents, il est rarement perçu comme une opportunité d'adapter les horaires d'école au rythme de l'enfant, mais surtout comme une garderie, qu'ils évitent d'utiliser dans la mesure de leur possibilité.

2.2.2. l'accueil du soir et le temps libéré l'après-midi

Dans 30 des 34 écoles interrogées, du temps a été libéré pour les accueils du soir, ou bien en après-midi : dans ces écoles, les enfants ont pu choisir entre faire des activités, ou rentrer directement à la maison. Dans 625 familles, soit 88% des familles interrogées, les enfants ont eu ainsi la possibilité de pratiquer des activités facultatives, en fin d'après-midi. Les parents n'ont que rarement eu connaissance de cette possibilité : seule 24% des parents dont l'enfant est inscrit dans une école ayant libéré du temps ont répondu oui à la question « est-ce que

votre enfant a eu à choisir au moins un jour de la semaine entre faire plus d'activités et rentrer plus tard de l'école, ou faire moins d'activités et rentrer plus tôt ? ». Les adultes interrogés sont cependant un peu plus nombreux à avoir eu connaissance de ce choix lorsqu'il s'agissait d'accueil du soir (25% des parents disent avoir eu le choix lorsque l'école organise des accueils du soir) que lorsqu'il s'agissait d'après-midi libérés (18% des parents disent avoir eu le choix lorsqu'il n'y a pas d'accueil du soir, mais des après-midi libérés).

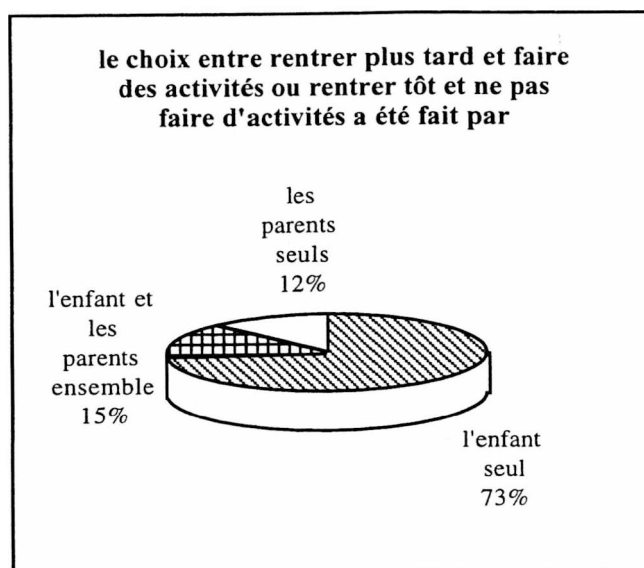
Cette faible proportion de parents conscients des possibilités laissées à l'enfant peut s'expliquer de différentes façons : lorsqu'il s'agissait des activités proposées pendant ce qui traditionnellement, correspond aux horaires de classe, les parents ont pu ne pas percevoir que l'enfant avait la possibilité de quitter l'école plus tôt. Dans les deux cas, activités de l'après-midi ou accueil du soir, il est possible que le choix n'ait pas été un véritable choix, mais une contrainte d'organisation des parents. Enfin, dans 12 des 30 écoles organisant des activités facultatives, tous les parents interrogés ont dit ne pas avoir eu le choix. Dans ces écoles, il est probable que les parents n'aient été que peu impliqués dans cette décision. Dans 17 écoles, les parents sont partagés entre ceux qui disent qu'un tel choix a été proposé à l'enfant, et ceux qui ne connaissent pas l'existence de ces possibilités. Les premiers déclarent que l'enfant a choisi seul, ce qui explique que les parents soient aussi nombreux à ne pas connaître le choix.

Lorsque les parents ont connaissance des possibilités de choix, ils déclarent pour les trois quarts d'entre eux, que l'enfant a choisi seul. Les autres se partagent entre ceux qui ont choisi avec l'enfant, et ceux qui ont choisi sans l'enfant¹³.

¹³ Dans 4 écoles, seulement, il y a libération d'après-midi mais pas d'accueil du soir. Finalement, seuls 16 parents ont un enfant inscrit dans une de ces écoles et ont déclaré avoir eu le choix. Ce nombre est trop faible pour que l'on puisse comparer les modalités de choix entre rentrer plus tard et faire des activités et rentrer plus tôt, selon que l'école ait libéré des après-midi ou mis en place un accueil du soir.

Graphique n°10

La participation de l'enfant au choix de faire ou non des activités selon les parents

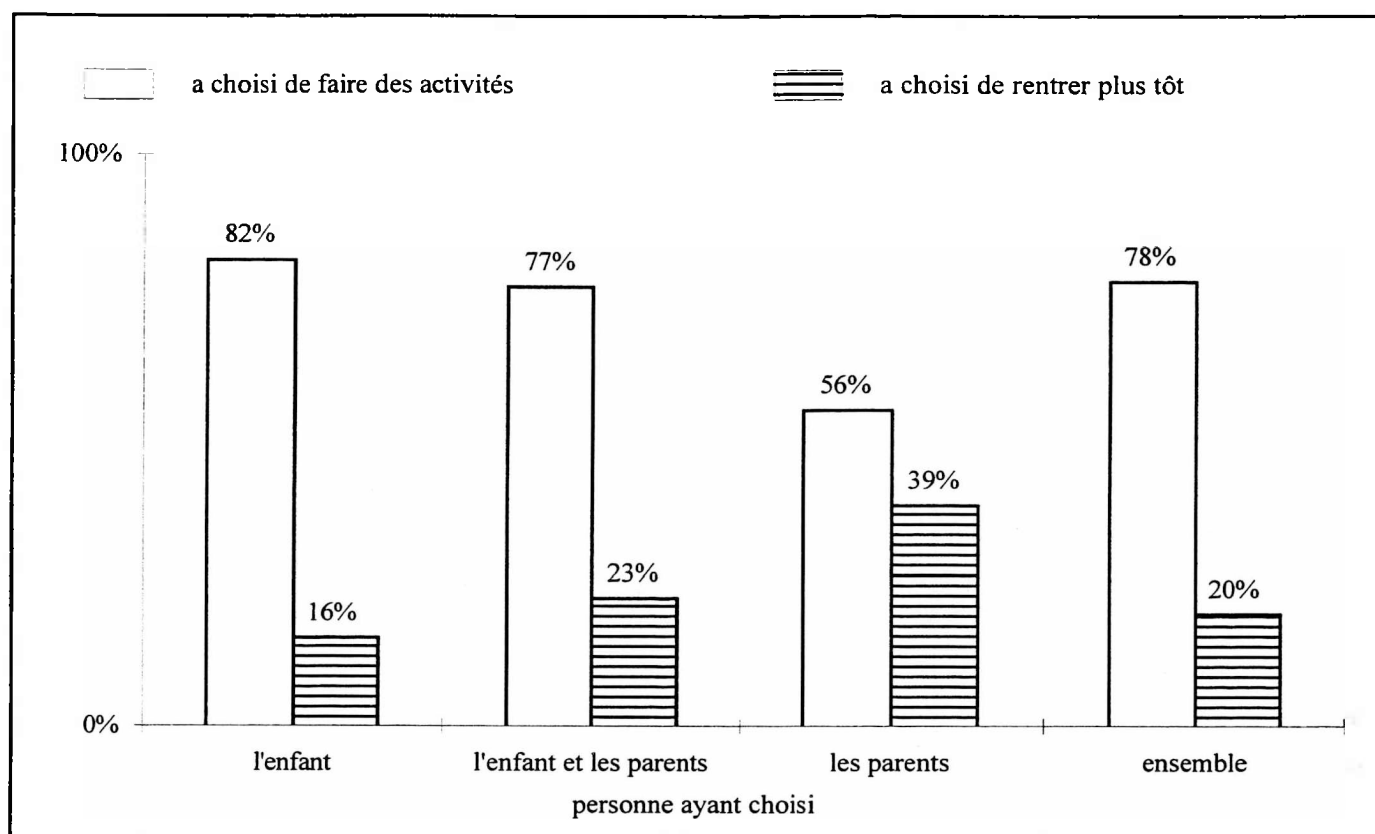


Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Dans la majorité des cas, 78%, le choix s'est effectué en faveur des activités. Cette option a été d'autant plus fréquemment retenue que l'enfant a été impliqué dans le choix : lorsque ce sont les parents qui ont choisi sans l'enfant, seuls 56% ont choisi l'option de faire des activités et de rentrer plus tard à la maison. Lorsque les parents et les enfants ont choisi ensemble, ce chiffre est de 77%. Enfin, lorsque l'enfant a choisi seul, 82% ont opté pour les activités.

Graphique n°11

Le choix de faire ou non des activités selon l'implication de l'enfant



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Le choix de rester à l'école a d'abord été conditionné par l'intérêt pour les activités proposées, « *par intérêt pour les travaux manuels* », « *par passion* ». Les autres raisons, et notamment la volonté de l'enfant d'être avec ses amis, mais également les raisons d'organisation des parents sont beaucoup moins fréquemment citées. Le choix de rentrer plus tôt à la maison a principalement été dicté par des contraintes de gestion de temps de l'enfant, ou par la volonté de lui laisser du temps libre « *il a eu envie d'avoir un peu de temps libre* », « *il préfère étudier après l'école* ».

Tableau n°23

Les motivations du choix selon les parents interrogés

| | Lorsque le choix a été de faire des activités | | Lorsque le choix a été de rentrer plus tôt | |
|--|---|------------|--|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| parce que l'enfant est fatigué | 1 | 1 | 4 | 14 |
| pour des raisons de gestion du temps de l'enfant, pour qu'il ait plus de temps libre | 17 | 15 | 14 | 48 |
| pour que les parents puissent passer du temps avec l'enfant | | | 3 | 10 |
| pour des contraintes d'organisation des parents | 14 | 12 | 3 | 10 |
| pour que l'enfant soit avec ses amis | 16 | 14 | 4 | 14 |
| pour faire des activités, par intérêt pour ce qui est proposé à l'école | 71 | 61 | | |
| parce que les activités proposés par l'école ne sont pas intéressantes | | | 7 | 7 |
| nsp | 5 | 4 | 0 | 0 |
| total | 116 | 107 | 29 | 103 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Alors que le choix de participer à l'accueil du matin était avant tout dicté par l'organisation des parents, celui de pratiquer des activités à l'école est déterminé par l'intérêt de l'enfant : intérêt pour les activités, ou respect de son rythme de vie ou de son temps libre. D'ailleurs, dans la majorité des familles, l'enfant a été impliqué dans le choix. Il a alors choisi en général de rester à l'école pour faire des activités.

2.3. Modifications des horaires et des jours d'école : des problèmes d'organisation qui diminuent, une satisfaction qui augmente

Aménager les rythmes scolaires ne signifie pas uniquement prendre en compte la répartition des activités et des apprentissages fondamentaux sur la journée scolaire. La durée de la semaine scolaire, la répartition hebdomadaire et annuelle des heures scolaires joue également un rôle important dans le respect du rythme de l'enfant. Jacques Lévine et Guy Vermeil insistent ainsi sur le nécessaire étalement du programme scolaire sur l'année « la quantité de connaissances que peuvent assimiler chaque jour la plupart des enfants étant assez limitée, soit le programme

annuel, s'il contient les mêmes exigences qu'aujourd'hui, doit être réparti sur un plus grand nombre de jours... soit il faudra diminuer fortement les programmes »¹⁴.

Dans la plupart des écoles, les aménagements des rythmes scolaires s'accompagnent de changements d'horaires, d'une diminution de la durée scolaire hebdomadaire et d'une réduction des vacances. Les objectifs visés restent le respect du rythme de l'enfant notamment en permettant l'étalement annuel de l'acquisition des connaissances. Il s'agit aussi de permettre aux enfants, notamment de milieux défavorisés, de ne pas souffrir de congés scolaires trop longs pendant lesquels ils s'ennuient¹⁵.

Cette modification quotidienne, hebdomadaire et annuelle implique directement les parents, dans la mesure où elle vient perturber leur organisation. Si effectivement, quelques parents déplorent ces modifications, la plupart en sont satisfaits. Les familles se montrent d'ailleurs de plus en plus sensibles aux avantages qu'elles présentent pour l'enfant.

2.3.1. Les horaires d'école posent de moins en moins de problèmes d'organisation.

Depuis l'année dernière, les aménagements proposés par les écoles n'ont été que peu modifiés : 7 écoles, regroupant 16% des familles interrogées ont cependant diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Pour la plupart des parents, il est probable que les horaires n'aient pas non plus connu de modifications importantes sur les deux dernières années. Les parents ont alors eu le temps d'adapter leur organisation au nouveaux horaires. Cette adaptation est d'ailleurs d'autant plus facile que les écoles proposent fréquemment des accueils le matin ou le soir laissant aux parents une plus grande souplesse dans la gestion de leur temps et de celui de l'enfant.

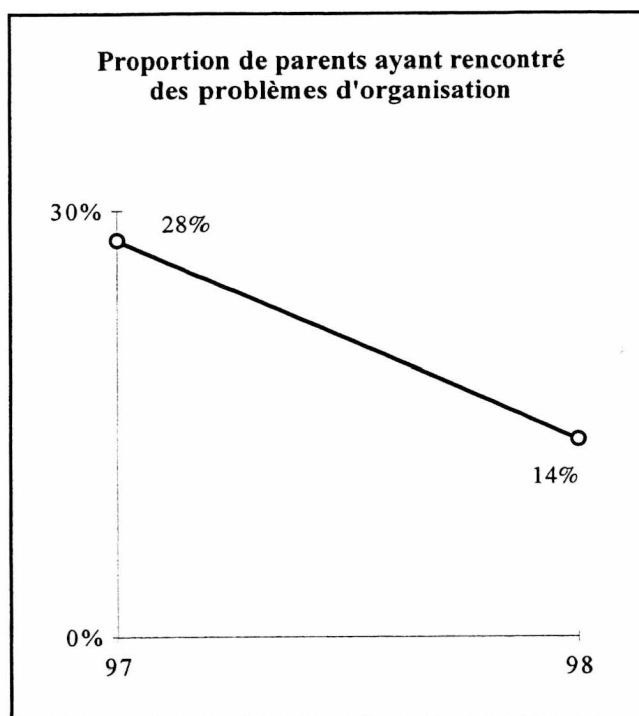
Les horaires d'école ne posent des problèmes qu'à 96 parents, soient 14% des parents interrogés. Cette proportion a diminué de moitié depuis l'année dernière : en 1997, 28% des parents interrogés avaient connu des problèmes pour adapter leur organisation aux horaires d'école.

¹⁴ Jacques Levine et Guy Vermeil, actes du 26ème congrès de pédiatrie, Toulouse, 1981.

¹⁵ A ce sujet, on peut d'ailleurs citer l'expérience de « l'école ouverte », mise en place dans certains collèges en ZEP et visant à « ouvrir l'école pendant les vacances pour en faire un lieu d'accueil, d'activités et de citoyenneté locales pour des enfants de onze à dix-huit-dix-neuf ans, qui ne partiraient de toute façon pas en vacances ». La participation importante des jeunes concernées a montré l'existence d'un réel besoin et plaide en faveur d'une diminution de la durée des vacances.

Graphique n°12

L'existence de problèmes d'organisation dus aux horaires d'école.
Comparaison entre 1997 et 1998



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les parents ne sont pas plus nombreux à avoir des problèmes d'organisation lorsque l'école a modifié le nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Par contre, les accueils du soir facilitent leur organisation : lorsqu'un accueil du soir est mis en place, 87% des parents n'ont pas de problèmes, alors que 79% sont dans ce cas lorsque l'école ne propose pas d'accueil.

La nature des problèmes qui se posent aux parents connaissant des difficultés d'organisation a également un peu varié après deux ans d'expérimentation. Les problèmes qui persistent en 1998 sont liés aux décalages des horaires avec ceux des parents ou des frères et soeurs. Les parents sont également plus nombreux en 1997 qu'en 1998 à signaler des problèmes pour organiser le repas de midi : l'aménagement du repas du midi ou du temps entre midi et deux heures est fréquemment vécu comme une diminution de ce temps. Il faut alors faire manger les enfants rapidement, ce qui peut poser des problèmes lorsque les horaires des frères et soeurs sont différents.

Tableau n°24
La nature des problèmes rencontrés

| nature des problèmes rencontrés | Pour les parents ayant rencontré des problèmes en 1997 | | Pour les parents ayant rencontré des problèmes en 1998 | |
|--|--|------------|--|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| introduit des décalages entre les horaires des parents et ceux des enfants | 9 | 8 | 29 | 30 |
| problèmes pour l'organisation du repas de midi | 8 | 7 | 23 | 24 |
| problèmes dus à d'éventuels décalages avec les frères et soeurs | 33 | 29 | 22 | 23 |
| problèmes de garde de l'enfant | 32 | 28 | 20 | 21 |
| les horaires obligent à la précipitation | 3 | 3 | 15 | 16 |
| les horaires sont fatigants pour l'enfant | 15 | 13 | 13 | 14 |
| problèmes de transport | 15 | 13 | 10 | 10 |
| problèmes de chevauchement avec d'autres activités de l'enfant | 3 | 3 | 3 | 3 |
| total | 114 | 104 | 96 | 141 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.3.2. Le report de la classe du samedi au mercredi, une demande sociale ?

Lors de l'étude menée en 1997, nous faisons le constat que d'une part les parents étaient nombreux à préférer la classe du mercredi matin à celle du samedi matin, d'autre part que ces préférences répondaient à deux logiques distinctes. Le choix du mercredi matin caractérisait surtout les parents les plus défavorisés et était dicté par des contraintes d'organisation des parents. Le choix du samedi matin était plus le fait de parents cadres, qui mettaient en avant la notion de respect du rythme de l'enfant. En 1998, lorsque l'enfant a classe le mercredi matin, les parents cadres semblent avoir changé d'avis sur la pertinence de ce choix : ils sont ainsi de plus en plus nombreux à être satisfaits de cette organisation, et à considérer qu'elle est favorable au rythme de l'enfant. Au bout de deux années d'expérimentation, les parents, et notamment ceux appartenant à une « catégorie favorisée » semblent se satisfaire d'une répartition qui facilite leur organisation (et en particulier le départ en week-end), sans qu'ils n'aient remarqué les effets négatifs pour l'enfant qu'ils semblaient craindre en 1997. Le report de la classe du samedi matin au mercredi matin paraît finalement faire socialement l'unanimité.

2.3.2.1. Au bout de deux ans d'expérience, une préférence accrue pour la classe du mercredi matin, voire pour la semaine de 4 jours

En 1998, les parents sont plus nombreux qu'en 1997 à déclarer préférer que l'enfant aille en classe le mercredi matin que le samedi matin. Cette différence doit être nuancée, dans la mesure où les enfants interrogés cette année sont plus nombreux que l'année dernière à aller en classe le mercredi. Or nous l'avons vu l'année dernière et les réponses recueillies cette année le confirment, les parents ont tendance à préférer ce qui est effectivement mis en place dans l'école de leur enfant.

Cependant, lorsque l'enfant va en classe le mercredi matin, les parents sont plus nombreux à apprécier cette organisation que l'année dernière : après deux années de fonctionnement sur ce rythme, la proportion de parents mécontents d'un tel fonctionnement tend à diminuer : en 1997, 58% des parents dont l'enfant allait en classe le mercredi matin étaient satisfaits de ce fonctionnement, en 1998, ils sont 69% dans ce cas. En 1997, les parents que ne contentait pas la classe du mercredi voulaient en général en revenir à la classe du samedi. En 1998, très peu de parents dont l'enfant va en classe le mercredi demandent un retour à la classe du samedi : l'option préférée des parents que ne satisfait pas l'organisation actuelle est la semaine de 4 jours.

Tableau n°25

La répartition des jours d'école sur la semaine préférée par les parents interrogés en 1998, selon l'organisation adoptée par l'école

| L'enfant va à l'école : préfère que l'enfant aille à l'école le : | le mercredi matin | | le samedi matin | | toute réponse | |
|---|-------------------|------------|-----------------|------------|---------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| le mercredi matin | 305 | 69 | 74 | 28 | 379 | 54 |
| le samedi matin | 26 | 6 | 112 | 42 | 138 | 20 |
| le mercredi et le samedi | 9 | 2 | 8 | 3 | 17 | 2 |
| ni le mercredi, ni le samedi | 91 | 21 | 60 | 23 | 151 | 21 |
| sans préférence | 13 | 3 | 10 | 4 | 23 | 3 |
| total | 444 | 100 | 264 | 100 | 708 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Tableau n° 26

La répartition des jours d'école sur la semaine préférée par les parents interrogés en 1997, selon l'organisation adoptée par l'école

| l'enfant va à l'école : préfère que l'enfant aille à l'école : | le mercredi matin | | le samedi matin | | toute réponse | |
|--|-------------------|------------|-----------------|------------|---------------|------------|
| | Effectif | % | Effectif | % | Effectif | % |
| le mercredi matin | 187 | 58 | 134 | 30 | 322 | 42 |
| le samedi matin | 58 | 18 | 178 | 40 | 237 | 31 |
| le mercredi et le samedi | 14 | 4 | 5 | 1 | 19 | 3 |
| ni le mercredi, ni le samedi | 37 | 12 | 50 | 11 | 87 | 11 |
| sans préférence | 24 | 8 | 76 | 17 | 102 | 13 |
| total | 320 | 100 | 443 | 100 | 767 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les raisons qui conduisent certains parents à préférer la classe du samedi matin à celle du mercredi matin ont peu évolué depuis l'année dernière : il s'agit principalement de raisons liées au respect du rythme de l'enfant et de la nécessité de ménager une coupure en cours de semaine.

Par contre, les raisons invoquées par les parents pour expliquer leur préférence pour le mercredi matin ont connu une évolution certaine. Si les raisons d'organisation restent aussi fréquemment évoquées cette année qu'en 1997, les parents interrogés cette année font également souvent référence au respect du rythme de l'enfant. Il semble ainsi que lorsqu'ils ont vécu la classe du mercredi matin, les parents ne constatent pas les effets, sur la fatigue notamment, qui sont fréquemment reprochés à cette organisation (« *la coupure du mercredi ne permet pas le repos qui lui est attribué* », « *pour éviter d'avoir la coupure, l'enfant a moins de mal à finir la semaine* »).

Les raisons mises en avant par les parents optant pour la semaine de 4 jours n'ont pas varié entre 1997 et 1998 : s'ils citent préférentiellement les raisons liées au rythme de vie de l'enfant, ils sont aussi nombreux à faire référence à leur organisation.

Tableau n°27
 Les raisons expliquant les préférences des parents
 en termes d'organisation hebdomadaire de la semaine (%)

| organisation préférée des parents | en 1997 (%) | | | en 1998 (%) | | |
|---|-------------|------------|------------|-------------|------------|------------|
| | mercredi | samedi | 4 jours | mercredi | samedi | 4 jours |
| pour des raisons d'organisation | 61 | 12 | 39 | 50 | 11 | 31 |
| dont : | | | | | | |
| <i>garde de l'enfant</i> | 7 | 4 | 3 | 8 | 5 | 5 |
| <i>départ en week-end des parents</i> | 44 | 3 | 30 | 38 | 0 | 22 |
| <i>pour éviter les décalages avec la fratrie</i> | 12 | 3 | 5 | 5 | 4 | 6 |
| <i>autres raisons d'organisation des parents</i> | 5 | 3 | 4 | 3 | 2 | 2 |
| pour des raisons de rythme de l'enfant, | 43 | 91 | 82 | 54 | 86 | 82 |
| dont : | | | | | | |
| <i>pour couper la semaine</i> | 8 | 77 | 44 | 17 | 73 | 41 |
| <i>à cause de la fatigue de l'enfant</i> | 26 | 29 | 51 | 26 | 31 | 54 |
| <i>compatibilité avec les activités</i> | 5 | 13 | 8 | 9 | 9 | 9 |
| <i>pour que l'enfant ait son week-end de libre</i> | 12 | 0 | 4 | 10 | 0 | 1 |
| pour avoir plus de temps avec l'enfant, | 9 | 2 | 8 | 11 | 4 | 4 |
| dont : | | | | | | |
| <i>l'enfant aime l'école</i> | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| <i>pour ne pas modifier les habitudes de l'enfant</i> | 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| total | 115 | 107 | 129 | 118 | 102 | 117 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.3.2.2. Une préférence pour le mercredi matin qui dépend peu du milieu social

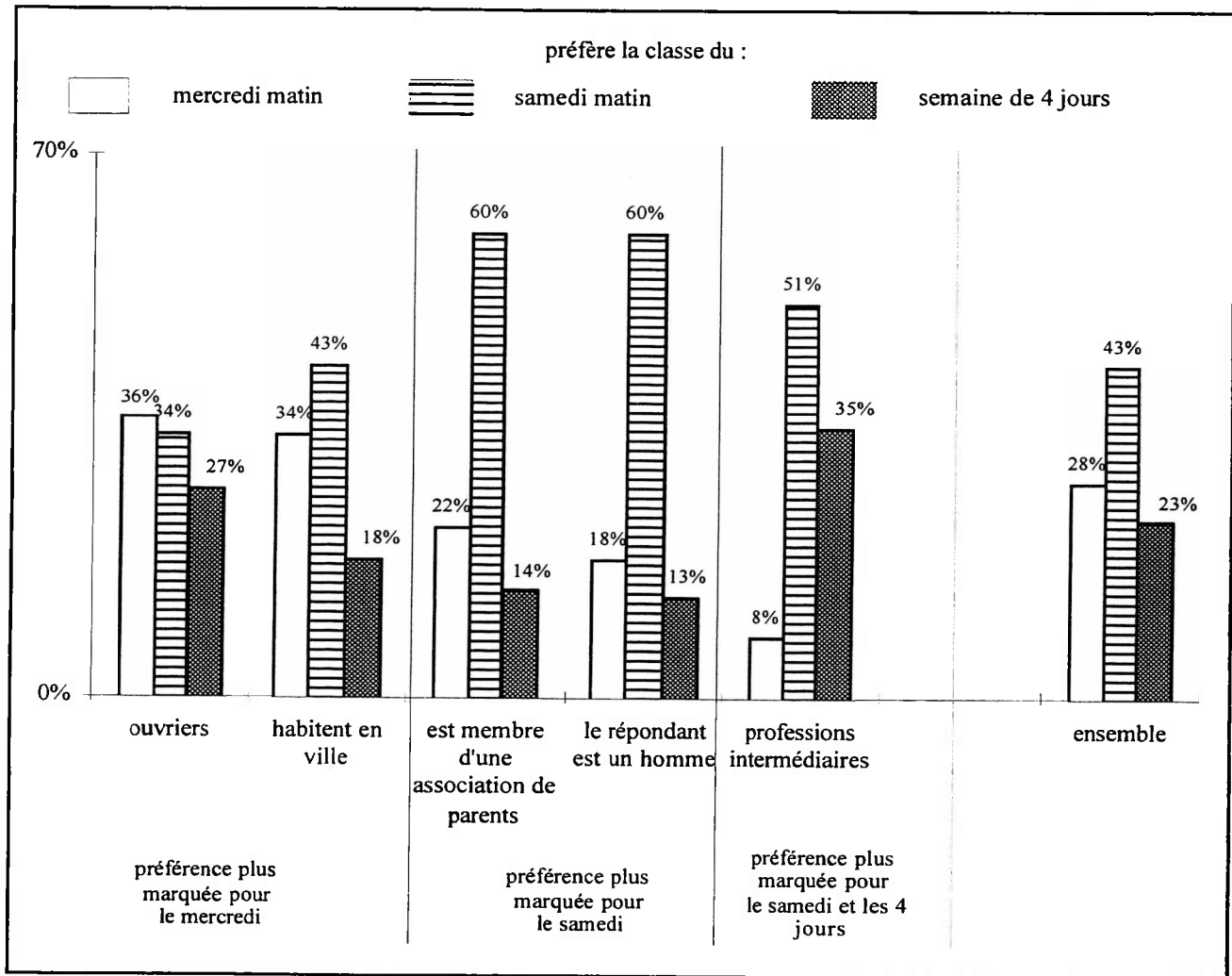
Les caractéristiques de la personne interrogée n'influent que peu sur la préférence pour le mercredi matin. Ainsi, lorsque l'enfant va en classe le mercredi matin : les parents sont satisfaits de cette solution, quelles que soient leurs caractéristiques socio-démographiques.

Lorsque l'enfant va en classe le samedi matin, les parents sont moins unanimes. Ce sont les ouvriers et les personnes habitant en ville qui sont les plus nombreux à vouloir un report de la classe du samedi matin à celle du mercredi matin. Les parents qui appartiennent à une association de parents d'élèves, ou au conseil d'école, sont les plus nombreux à vouloir en rester à la classe du samedi matin. Ces parents sont notamment contre la semaine de quatre jours. Lorsque le chef de famille exerce une profession intermédiaire, il a tendance à être

défavorable la classe du mercredi matin, préférant indifféremment la semaine de 4 jours ou la classe du samedi. Enfin, les pères sont plus nombreux que les mères à être favorables à la classe du samedi matin.

Graphique n°13

L'opinion des parents selon leurs caractéristiques lorsque l'enfant a classe le samedi matin



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

En 1997, les parents se différenciaient plus nettement par leurs préférences : les parents cadres manifestaient une préférence marquée pour la classe du samedi matin, quelle que soit la solution alors adoptée par l'école, alors que les parents de milieux plus défavorisés étaient favorables à la classe du mercredi matin. En 1998, au bout de deux années d'expérimentation, les parents dont l'enfant va en classe le mercredi matin ont été conquis par cette organisation, et ce quelle que soit leur origine sociale. Lorsque l'enfant va en classe le samedi matin, on retrouve une distinction notamment entre les préférences des ouvriers et celles des autres

catégories socio-professionnelles : comme en 1997, les ouvriers continuent à être favorables à la classe du mercredi matin.

Les parents membres d'une association de parents d'élèves, ou du conseil d'école, défendent l'organisation choisie par l'école, organisation que dans de nombreux cas, ils ont contribué à mettre en place. Ils sont notamment contre la semaine de 4 jours : une telle organisation a en effet soulevé de nombreux débats lors de l'année scolaire précédente. Son adaptation au rythme de l'enfant a fréquemment été remise en question, que ce soit par des chronobiologistes ou par des associations de parents d'élèves. Il est alors probable que les parents impliqués dans l'organisation de la vie scolaire se font l'écho de ces débats.

2.3.3. La diminution de la durée des vacances : une compensation normale à l'allègement de la semaine scolaire.

En 1997, les enfants étaient relativement peu nombreux à avoir remarqué une diminution de la durée des vacances, ce qui s'expliquait notamment par le fait qu'elle n'avait pour l'instant été au plus qu'une réduction de un ou deux jours au début ou à la fin des congés scolaires de cours d'année. En 1998, ils sont beaucoup plus nombreux à avoir remarqué une réduction qu'ils ont en général déjà eu l'occasion d'expérimenter. Les parents comme les enfants sont également de plus en plus satisfaits de cette réduction. En 1997, les parents craignaient notamment les problèmes d'organisation ou de fatigue de l'enfant. Finalement, ces craintes ne semblent pas avoir été fondées et les parents apprécient la réduction de la durée des vacances, dans la mesure où elle paraît être une compensation normale à l'allègement de la semaine scolaire. Là encore, ce sont les parents « cadres » qui sont les plus nombreux à avoir changé d'avis.

2.3.3.1. Les enfants sont un peu plus nombreux que l'année dernière à avoir remarqué une diminution de la durée des vacances

Pour plus de la moitié des enfants interrogés (58%), l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, le total des 926 heures scolaires obligatoires étant alors atteint grâce à une diminution de la durée des vacances. Les parents comme les enfants ne se sont pas toujours aperçus de cette diminution. Cependant, comparativement à 1997, ils sont de plus en plus nombreux à y être sensibles.

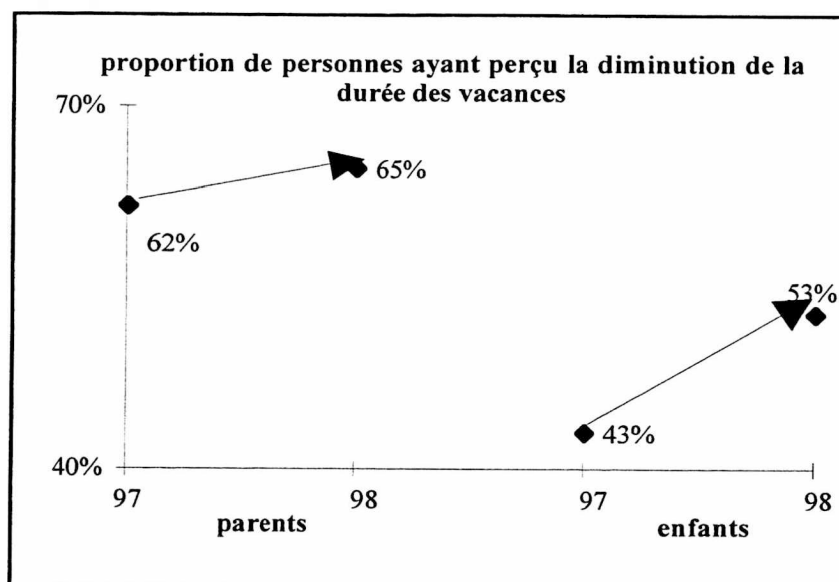
Une des écoles de notre échantillon a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, mais a effectué le rattrapage en organisant la classe quelques samedis matins supplémentaires dans l'année : elle n'a donc pas diminué le nombre de jours de vacances. Finalement, ce sont

54% des familles interrogées qui sont concernées par des vacances plus courtes que celles de la plupart des écoliers français.

Les enfants sont légèrement plus nombreux que l'année dernière à avoir perçu une diminution de la durée des vacances. Le nombre de parents ayant été sensibles à cette diminution n'a pas varié.

Graphique n°14

La diminution de la durée des vacances scolaires perçues par les parents et les enfants.
Comparaison entre 1997 et 1998



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

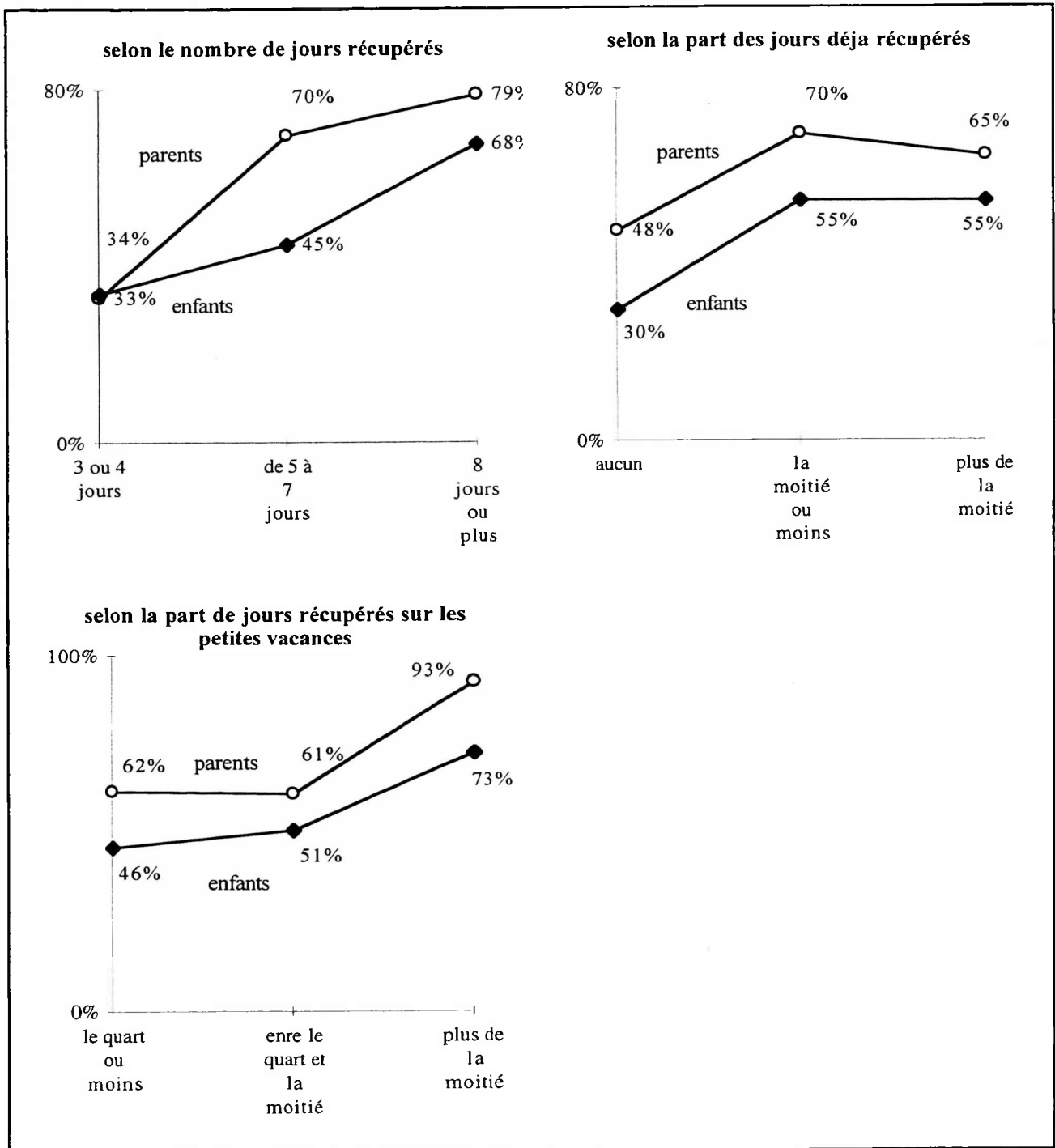
Base: les pourcentages sont calculés sur la base des enfants concernés (inscrits dans une école rattrapant des jours sur les congés scolaires).

La perception que parents et enfants ont de la diminution de la durée des vacances dépend du nombre de jours récupérés par l'école sur les vacances, du fait que les jours aient déjà ou non été récupérés lors de l'enquête, enfin des vacances concernées par la réduction. Ainsi, les parents et les enfants sont d'autant plus nombreux à avoir perçu une diminution que le nombre de jours récupérés est important et qu'ils ont déjà été récupérés au moment de l'enquête. Nous l'avons vu dans le premier paragraphe, les aménagements des rythmes scolaires sont davantage perçus par les changements effectués que par l'information reçue. Il est donc logique que ce soit après avoir expérimenté la diminution des vacances que parents et écoliers soient les plus nombreux à remarquer cette diminution.

Les parents, et dans une moindre mesure les enfants, sont un peu plus nombreux à avoir remarqué une diminution des vacances lorsqu'elle a concerné les petites vacances plutôt que les grandes.

Graphique n°15

Proportion de parents et d'enfants ayant remarqué une diminution de la durée des vacances selon le nombre de jours récupérés et les vacances concernées



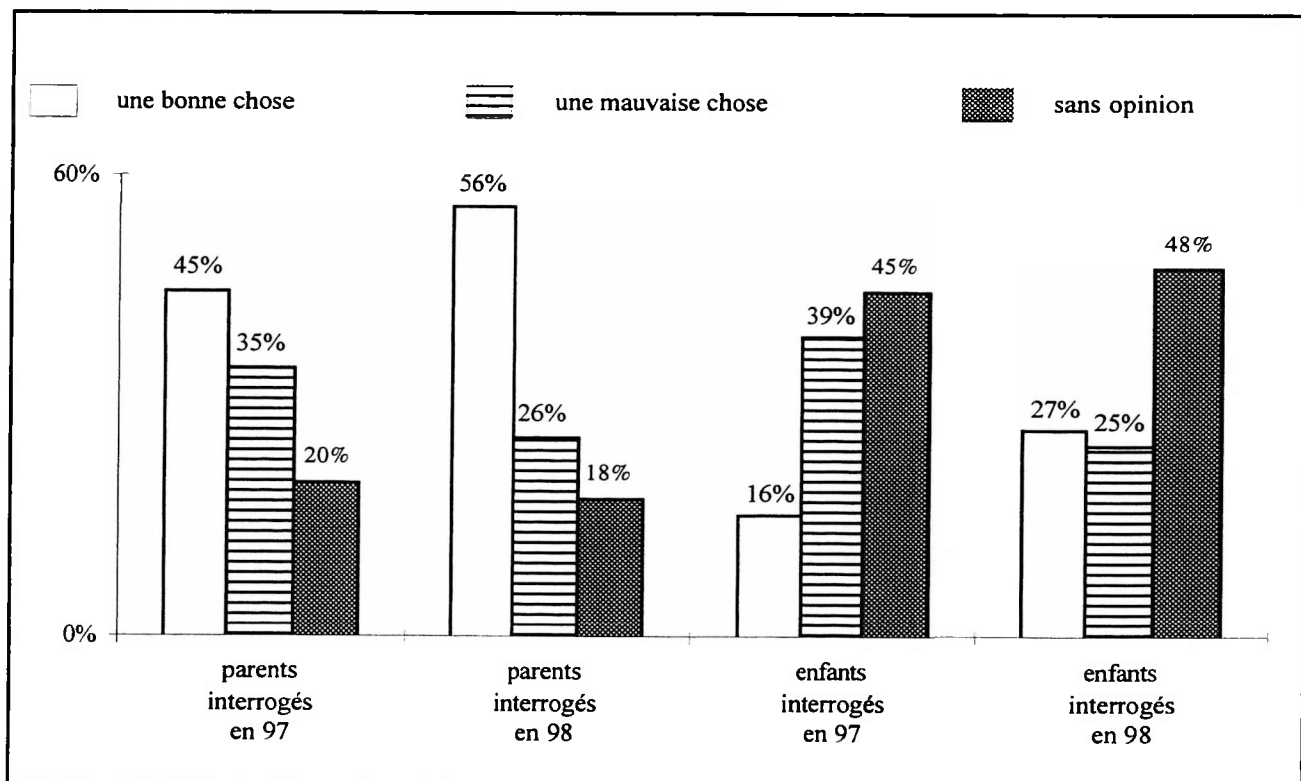
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.3.3.2. Les parents et les enfants sont de plus en plus favorables à cette diminution

En 1998 comme en 1997, près de la moitié des enfants interrogés ayant remarqué une diminution de la durée des vacances n'ont pas d'opinion sur cette diminution. Lorsqu'ils en ont une, ils sont un peu plus nombreux qu'en 1997 à la juger favorablement. Alors que l'année dernière, les enfants interrogés étaient deux fois plus nombreux à être défavorables à cette diminution, en 1998, ils sont aussi nombreux à la juger comme étant « une bonne chose » qu'à la considérer comme une « mauvaise chose ».

En 1997, un peu moins de la moitié des parents se montraient favorables à une diminution de la durée des vacances. En 1998, c'est une légère majorité des parents concernés qui affichent une telle opinion.

Graphique n°16
L'opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances,
comparaison entre 1997 et 1998



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

L'opinion des parents et des enfants sur la durée des vacances dépend d'abord de l'importance de cette diminution. Si le nombre de jours rattrapés est trop important, les adultes comme les écoliers sont plus nombreux à avoir une opinion, celle-ci étant alors fréquemment défavorable à la diminution des congés scolaires.

Tableau n°28

L'opinion des parents et des enfants sur la diminution de la durée des vacances,
selon l'importance de cette diminution (en %)

| nombre de jours récupérés sur les vacances | Pour les parents | | | Pour les enfants | | |
|--|------------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------|
| | 3 ou 4 jours | de 5 à 7 jours | 8 jours ou plus | 3 ou 4 jours | de 5 à 7 jours | 8 jours ou plus |
| est une bonne chose | 56% | 54% | 56% | 29% | 25% | 29% |
| est une mauvaise chose | 7% | 20% | 33% | 14% | 14% | 32% |
| sans opinion | 37% | 26% | 11% | 57% | 61% | 39% |
| total | 100 % | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les parents qui sont favorables à la diminution de la durée des vacances sont nombreux à avoir compris la logique du dispositif dans lequel s'inscrit cette diminution. Ils font ainsi référence au fait que cette réduction est une compensation normale à l'allègement de la semaine scolaire (« *comme cela, il n'est pas en retard par rapport aux autres* », « *c'est essentiel, car il y a moins de temps d'apprentissage traditionnel* »), mais aussi aux bénéfices qu'en retire l'enfant : la réduction de la durée des vacances permet de ne pas introduire de coupures trop importantes dans l'année scolaire « *lorsque les vacances sont trop longues, les enfants ont du mal à reprendre* », elle permet également d'éviter l'ennui caractéristique des fins de congé. (« *trop de vacances, ce n'est pas bon, car après, ils ne savent plus quoi faire, ils s'ennuient* »). Cependant, les motivations des parents pour préférer des vacances plus courtes ne sont pas uniquement centrées sur l'enfant : bon nombre d'adultes interrogés font référence d'abord à leur organisation.

Les parents défavorables à la réduction des vacances expliquent ce choix d'abord par les contraintes d'organisation, puis par le constat de la fatigue de l'enfant : les vacances doivent être suffisamment longues pour permettre à l'enfant de récupérer après une année scolaire éprouvante.

Tableau n°29

Les raisons justifiant l'opinion des parents sur la diminution des vacances
(parents interrogés en 1998)

| | pour les parents qui pensent que c'est une bonne chose | | pour les parents qui pensent que c'est une mauvaise chose | |
|---|--|------------|---|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Pour des raisons d'organisation des parents | 34 | 25 | 31 | 49 |
| dont : | | | | |
| <i>parce que les structures d'accueils sont inadaptées</i> | 5 | 4 | 4 | 6 |
| <i>décalage avec les vacances des frères et soeurs</i> | 3 | 2 | 16 | 25 |
| <i>autres problèmes d'organisation</i> | 30 | 22 | 21 | 33 |
| les enfants s'ennuient à la fin des vacances | 25 | 18 | | |
| pour ne pas introduire de coupures trop longues dans l'année scolaire | 22 | 16 | | |
| la diminution des vacances est normale dans le cadre de l'ARS | 44 | 32 | | |
| il est préférable que les enfants soient à l'école plutôt qu'à ne rien faire pendant les vacances | 10 | 7 | | |
| les enfants font des activités à l'école qu'ils ne font pas pendant les vacances | 7 | 5 | | |
| fatigue de l'enfant | 7 | 5 | 22 | 35 |
| les enfants aiment l'école | 3 | 2 | | |
| manque de temps libre de l'enfant | | | 8 | 13 |
| les enfants n'apprécient pas de devoir rentrer plus tôt que les autres | | | 6 | 10 |
| total | 137 | 110 | 64 | 107 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Entre 1997 et 1998, les raisons données par les parents pour expliquer leur opinion relative à la diminution de la durée des vacances ne se sont pas modifiées.

2.3.3.3. Des préférences qui ne dépendent plus du milieu social

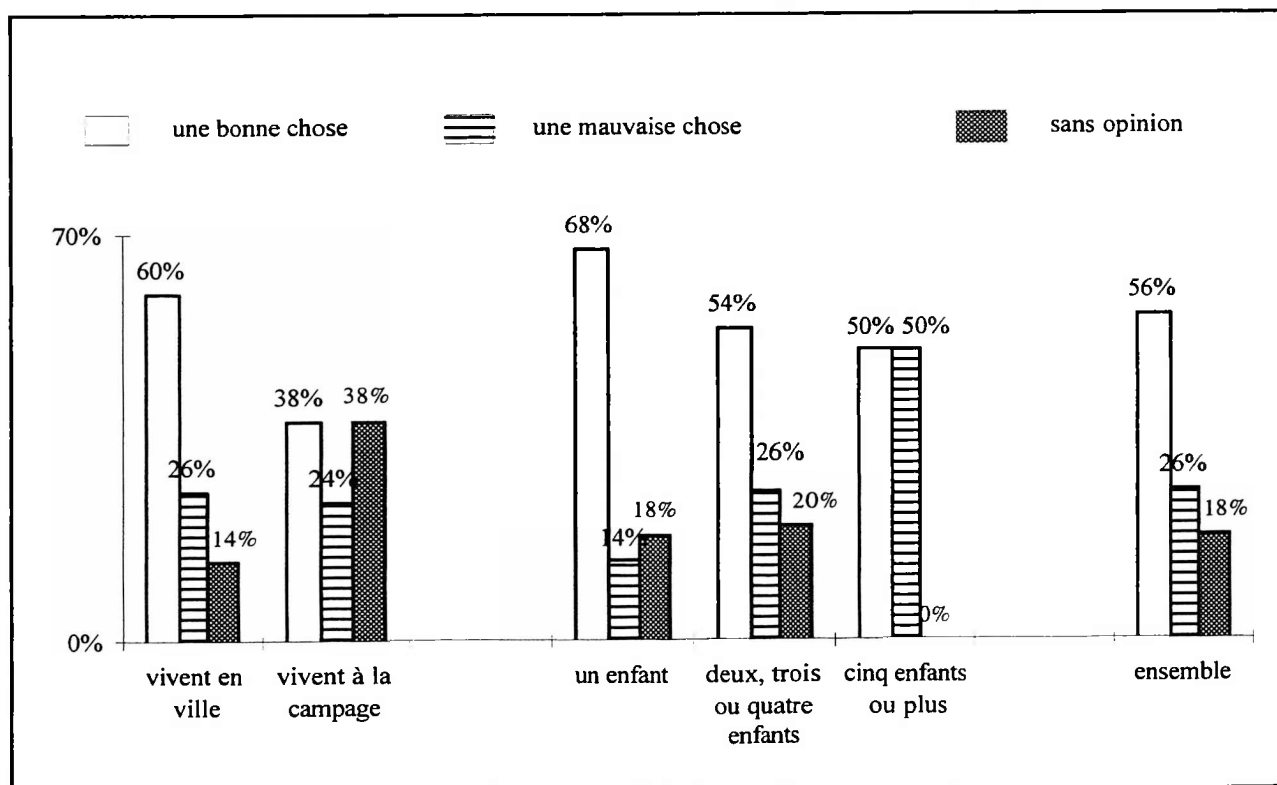
En 1997, nous avons fait le constat que les parents plus défavorisés préféraient des vacances plus courtes, les parents « cadres » des vacances plus longues. En 1998, une telle liaison entre milieu social et préférence quant à la durée des vacances n'existe plus : si les parents et les enfants sont plus nombreux à préférer que les vacances soient courtes, c'est principalement parce que les parents de milieu plus favorisé se sont révélés sensibles aux arguments avancés en faveur d'une réduction des vacances scolaires. Enfin, au bout de deux années d'expérience,

ils ont pu apprendre à concilier leurs projets pour leurs loisirs et ceux de leurs enfants avec la réduction des congés scolaires.

En 1998, il apparaît cependant que les parents sont plus nombreux à préférer des vacances plus courtes lorsqu'ils vivent en ville que lorsqu'ils sont à la campagne : 60% des personnes vivant en milieu urbain et ayant remarqué une diminution de la durée des vacances scolaires la jugent « une mauvaise chose », alors que seuls 38% des parents habitant en milieu rural sont dans ce cas. Ces derniers sont alors fréquemment indifférents à la durée des vacances.

Lorsque la famille ne compte qu'un enfant, les parents sont plus nombreux à se dire satisfaits de vacances moins longues : 68% sont dans ce cas. Les parents de famille nombreuse en revanche, demandent pour la moitié d'entre eux le retour à une organisation semblable à celle que connaît l'ensemble des écoliers français. Plus la famille est nombreuse, plus il est en effet probable que les décalages entre les dates de vacances d'un des enfants et celles de l'ensemble de la fratrie posent des difficultés de gestion aux parents concernés. Il est également possible que dans les familles nombreuses, l'enfant s'ennuie moins à la fin des congés scolaires.

Graphique n°17
L'opinion des parents sur la diminution de la durée des vacances,
selon la taille de la fratrie et le lieu d'habitation.

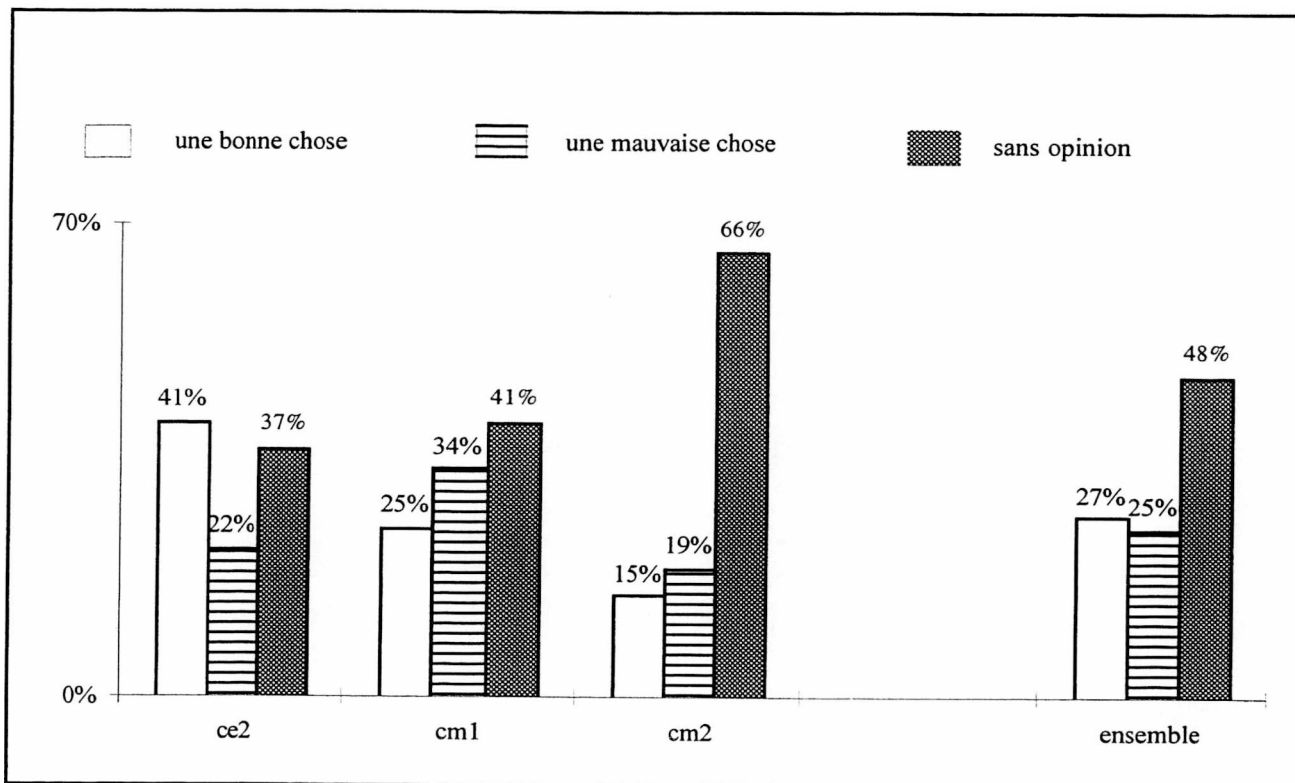


Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

L'opinion des enfants dépend principalement de leur âge : les enfants interrogés sont ainsi d'autant plus satisfaits de la diminution de la durée des vacances qu'ils sont jeunes : les enfants inscrits en classe de CE2 sont notamment beaucoup plus nombreux que leurs aînés à considérer que la diminution de la durée des vacances est une bonne chose.

Graphique n°18

L'opinion des enfants sur la diminution de la durée des vacances, selon la classe de l'enfant



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

3. LA SATISFACTION GLOBALE PAR RAPPORT AUX AMÉNAGEMENTS

En 1997, nous faisons le constat d'une grande satisfaction envers les aménagements des rythmes scolaires, satisfaction exprimée aussi bien par les enfants que par les adultes. Entre les deux années scolaires, cette satisfaction n'a pas évolué. En 1998, alors que les aménagements sont mis en place depuis maintenant deux ans et ont donc perdu un peu de leur caractère novateur, les familles restent très satisfaites.

3.1. Parents et enfants sont satisfaits des aménagements mis en place par l'école

Les réponses des familles interrogées montrent que globalement, elles sont satisfaites des aménagements : les enfants disent préférer rentrer plus tard et faire des activités, les parents citent de nombreux avantages aux dispositifs et le considèrent en général tout à fait favorable aux apprentissages fondamentaux. Les causes de cette satisfaction ne semblent pas non plus avoir évolué : le caractère nouveau des activités, les découvertes et l'épanouissement qu'elles permettent à l'enfant restent le principal sujet de contentement.

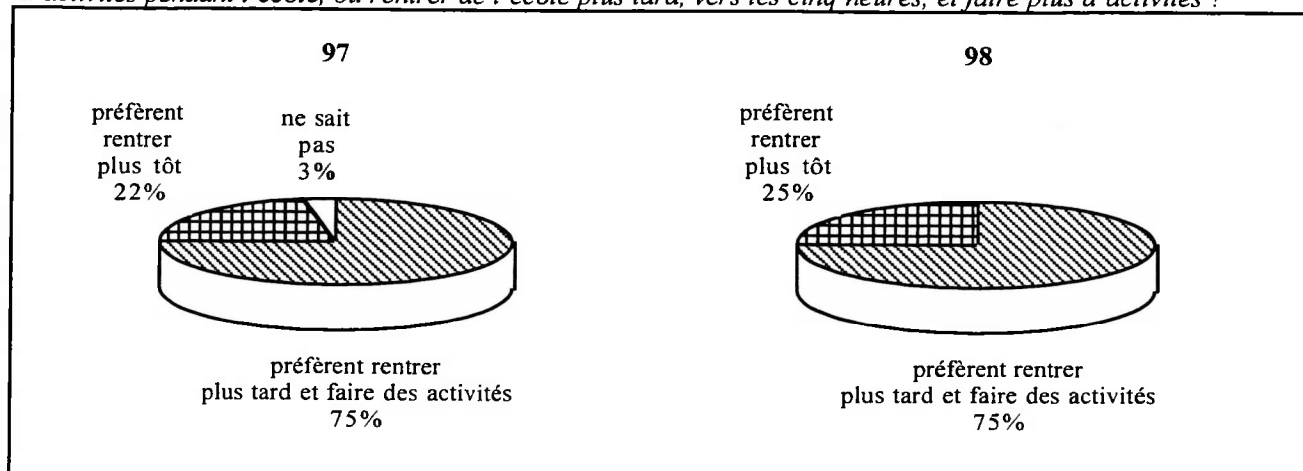
3.1.1. Les enfants préfèrent rentrer plus tard et faire des activités, et proposent peu de changements dans ce qu'ils font à l'école

Nous l'avons vu, les enfants sont satisfaits des activités proposées par l'école. Cette satisfaction ne provient pas seulement du plaisir que procure une libération de la contrainte scolaire classique, mais aussi des possibilités de découverte positive qu'offrent les activités. En effet, les enfants sont prêts à rester plus longtemps à l'école pour pouvoir pratiquer des activités : en 1997 comme en 1998, les trois quarts des enfants interrogés préfèrent faire des activités et rentrer plus tard de l'école, que ne pas faire d'activités et rentrer plus tôt. D'ailleurs, nous avons vu précédemment que lorsqu'ils avaient eu le choix, les enfants avaient décidé effectivement de rester à l'école pour pratiquer des activités.

Graphique n°19

La satisfaction des enfants par rapport aux aménagements

Qu'est-ce qui te plaît le plus : rentrer de l'école deux heures plus tôt, vers les trois heures, et faire moins d'activités pendant l'école, ou rentrer de l'école plus tard, vers les cinq heures, et faire plus d'activités ?



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Interrogés sur les choses qu'ils aimeraient voir changer à l'école, 52% des enfants interrogés en 1998 demandent un changement. Cette question cependant ne peut constituer un indicateur fiable de leur satisfaction ou insatisfaction car, comme on le verra plus loin, ces changements peuvent consister à accroître encore les changements déjà introduits. Cette question d'autre part, était « ouverte », c'est-à-dire qu'aucune suggestion de réponse n'était faite aux enfants. Ce chiffre n'a pas évolué depuis l'année dernière : en 1997, 48% des enfants interrogés demandaient un changement.

Parmi les enfants qui ont su répondre, plus la moitié demande un changement relatif aux aménagements. Il s'agit alors principalement d'une modification liée aux activités : les enfants demandent à faire plus d'activités, ou bien à ce qu'elles durent plus longtemps « *avoir plus d'activités le matin* », « *je voudrais avoir plus d'activités* »

La moitié des enfants ayant su répondre à la question font référence à un changement autre que les aménagements. Il s'agit alors principalement d'un souhait relatif aux apprentissages fondamentaux, à leur nature, à la façon dont ils sont enseignés (« *je voudrais faire plus de maths, des opérations* », « *que le soir on ait moins de devoirs* », « *je ne veux plus faire de français et de conjugaison car cela fait trop écrire* »).

Tableau n°30
Les changements souhaités par les enfants

| | Effectifs | % |
|--|-------------|--------------|
| Changements liés aux aménagements des rythmes scolaires | 211 | 58 |
| dont : | | |
| - changements liés aux activités | 153 | 42 |
| dont : | | |
| <i>avoir plus d'activités, ou qu'elles durent plus longtemps</i> | 107 | 29 |
| <i>faire une autre activité, ou abandonner une activité</i> | 24 | 7 |
| <i>une meilleure organisation des activités, un contenu différent</i> | 20 | 6 |
| <i>avoir moins d'activités, ou qu'elles durent moins longtemps</i> | 5 | 1 |
| <i>une meilleure organisation du choix des activités, plus de choix</i> | 2 | 1 |
| - de meilleures relations avec les intervenants | 4 | 1 |
| - une modification de la répartition du temps scolaire | 61 | 17 |
| dont : | | |
| <i>changement dans les horaires d'école, ou dans l'organisation de la journée scolaire</i> | 22 | 6 |
| <i>changement dans la répartition du temps scolaire sur la semaine</i> | 21 | 6 |
| <i>avoir plus de temps libre à l'école, plus de récréations</i> | 15 | 4 |
| <i>avoir moins de temps libre à l'école</i> | 2 | 1 |
| <i>avoir moins de vacances</i> | 2 | 1 |
| changements non liés aux aménagements | 190 | 52 |
| dont : | | |
| <i>changements liés aux apprentissages fondamentaux</i> | 82 | 23 |
| <i>une meilleure ambiance à l'école, de meilleures relations entre enfants</i> | 44 | 12 |
| <i>de meilleures relations avec l'instituteur</i> | 33 | 9 |
| <i>changements liés aux locaux</i> | 20 | 6 |
| <i>autres</i> | 20 | 6 |
| total | 365* | 110** |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* la base est constituée des enfants ayant su répondre à la question

** le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles

Enfin, si les enfants qui expriment une insatisfaction par rapport à l'organisation scolaire actuelle font notamment référence aux aménagements des rythmes scolaires, c'est alors principalement parce qu'ils demandent une intensification du dispositif.

3.1.2. *Les parents sont nombreux à décrire des avantages aux aménagements des rythmes scolaires, moins nombreux à proposer des changements*

Les parents interrogés en 1998 sont moins nombreux que ceux interrogés en 1997 à trouver des avantages aux aménagements des rythmes scolaires. Ainsi, à la question « *quels sont pour vous les trois avantages principaux du dispositif* », 22% des parents interrogés cette année n'ont cité aucun avantage, alors que seuls 11% de ceux interrogés l'année dernière étaient dans ce cas. Cette question toutefois, comme la précédente, était assez difficile, puisqu'elle était « ouverte ».

La nature des avantages que les parents attribuent au dispositif n'a pas varié entre les deux années. Il s'agit d'abord des activités, et notamment des découvertes qu'elles permettent à l'enfant (« *c'est bien de faire et de découvrir plus de choses* »). Les parents attachent de l'importance au fait que les aménagements permettent aux enfants de faire des activités auxquelles ils n'auraient pas eu accès (« *tous les enfants de tous les niveaux sociaux pratiquent les mêmes activités* », « *ils font des activités qu'ils n'auraient pas faites sans ça, qui n'existent pas dans le secteur* »). Les parents sont également nombreux à insister sur les conséquences des aménagements sur le comportement de l'enfant, et en particulier sur le fait que les activités permettent à l'enfant de s'épanouir, ou d'acquérir une ouverture d'esprit (« *cela lui permet d'être en groupe, de parler, de communiquer* », « *certains enfants peuvent s'épanouir à d'autres activités, par exemple le BCD (la bibliothèque) peut amener les enfants à aimer la lecture. Les enfants ayant des difficultés peuvent s'épanouir, car ils ont l'impression d'être bons, ils ont plus confiance* »), ou sur les modifications du rapport à l'école. Les parents soulignent alors le bénéfice d'un meilleur équilibre entre les activités et les apprentissages.

Tableau n°31

Les principaux avantages du dispositif selon les parents

| | Effectifs | % |
|---|------------|------------|
| liés à la mise en place d'activités | 307 | 43 |
| dont : | | |
| <i>découverte de nouvelles activités</i> | 198 | 28 |
| <i>accès de tous à des activités</i> | 110 | 16 |
| <i>permet à l'enfant d'être avec d'autres adultes que son instituteur</i> | 29 | 4 |
| <i>l'enfant a le choix des activités</i> | 20 | 3 |
| relations à l'école | 252 | 36 |
| dont : | | |
| <i>l'enfant manifeste plus de plaisir à aller à l'école</i> | 57 | 8 |
| <i>l'enfant sort de l'école, n'y est pas enfermé</i> | 20 | 3 |
| <i>meilleures relations avec l'instituteur</i> | 9 | 1 |
| <i>meilleures relations entre enfants</i> | 52 | 7 |
| <i>favorable aux apprentissages fondamentaux</i> | 42 | 6 |
| <i>meilleur équilibre dans la nature des apprentissages</i> | 131 | 18 |
| modifications de l'organisation du temps scolaire | 180 | 25 |
| dont : | | |
| <i>l'organisation de la journée est meilleure</i> | 87 | 12 |
| <i>l'organisation de la semaine est meilleure</i> | 68 | 10 |
| <i>l'enfant a plus d'école</i> | 1 | 0 |
| <i>les horaires préparent à ceux du collège</i> | 3 | 0,5 |
| <i>l'organisation des parents est plus facile</i> | 41 | 6 |
| influence sur le comportement de l'enfant | 276 | 39 |
| dont : | | |
| <i>développe l'ouverture d'esprit</i> | 114 | 16 |
| <i>favorise l'épanouissement</i> | 117 | 17 |
| <i>moins de fatigue</i> | 22 | 3 |
| <i>les enfants sont plus calmes</i> | 93 | 13 |
| ne cite pas d'avantages au dispositif | 159 | 22 |
| total | 709 | 165 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les parents interrogés en 1998 sont deux fois moins nombreux que ceux interrogés en 1997 à souhaiter un changement dans ce qui se fait à l'école. En 1997 comme en 1998, les changements demandés concernent d'abord les activités, puis la répartition du temps scolaire. Peu d'autres changements sont demandés, notamment concernant les intervenants. Ce sont sur les points qu'ils connaissent le mieux que les parents demandent d'abord des modifications.

Tableau n°32
Changements souhaités par les parents interrogés

| | Parents interrogés en 1997 | | parents interrogés en 1998 | |
|---|-------------------------------|-----------|-------------------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Changements liés aux aménagements des rythmes scolaires | X | X | 328 | 46 |
| dont changements liés aux activités | 238 | 31 | 172 | 24 |
| dont : | | | | |
| <i>avoir plus d'activités, ou qu'elles durent plus longtemps</i> | 84 | 11 | 50 | 7 |
| <i>qu'il y ait moins d'activités, ou plus d'apprentissages fondamentaux</i> | 591 | 77 | 20 | 3 |
| <i>que certaines activités précises soient organisées</i> | 38 | 5 | 57 | 8 |
| <i>une meilleure organisation des activités, un contenu différent</i> | 54 | 7 | 40 | 6 |
| <i>une meilleure organisation des trajets</i> | 23 | 3 | 8 | 1 |
| <i>une meilleure prise en compte des goûts et des choix de l'enfant</i> | 54 | 7 | 21 | 3 |
| changements liés aux intervenants | 78 | 10 | 68 | 10 |
| dont : | | | | |
| <i>plus d'intervenants</i> | 31 | 4 | 13 | 2 |
| <i>moins d'intervenants</i> | 8 | 1 | 2 | 0,5 |
| <i>une meilleure qualité d'encadrement</i> | 46 | 6 | 54 | 8 |
| une modification de la répartition du temps scolaire | 115 | 15 | 141 | 20 |
| dont : | | | | |
| <i>une organisation différente de la journée scolaire</i> | X | X | 60 | 9 |
| <i>changement dans la répartition du temps scolaire sur la semaine</i> | X | X | 68 | 10 |
| <i>plus de temps libre à l'école, plus de récréations</i> | 23 | 3 | 8 | 1 |
| <i>moins de temps libre à l'école</i> | 8 | 1 | 1 | 0 |
| <i>que la journée scolaire soit plus longue</i> | X | X | 1 | 0 |
| <i>que la journée scolaire soit plus courte</i> | X | X | 13 | 2 |
| <i>les mêmes vacances que dans les autres écoles</i> | 31 | 4 | 7 | 1 |
| <i>des vacances moins longues</i> | 31 | 4 | 22 | 3 |
| plus d'information sur le dispositif et les intervenants | 84 | 11 | 31 | 4 |
| plus de moyens matériels ou financiers | 31 | 4 | 16 | 2 |
| intensifier le dispositif | 8 | 1 | 8 | 1 |
| arrêter l'expérience | 8 | 1 | 4 | 1 |
| autres changements liés aux aménagements | X | X | 32 | 5 |
| changements non liés aux aménagements | X | X | 99 | 14 |
| pas de changement | 215 | 28 | 368 | 52 |
| total | 767 | X | 709 | 112 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

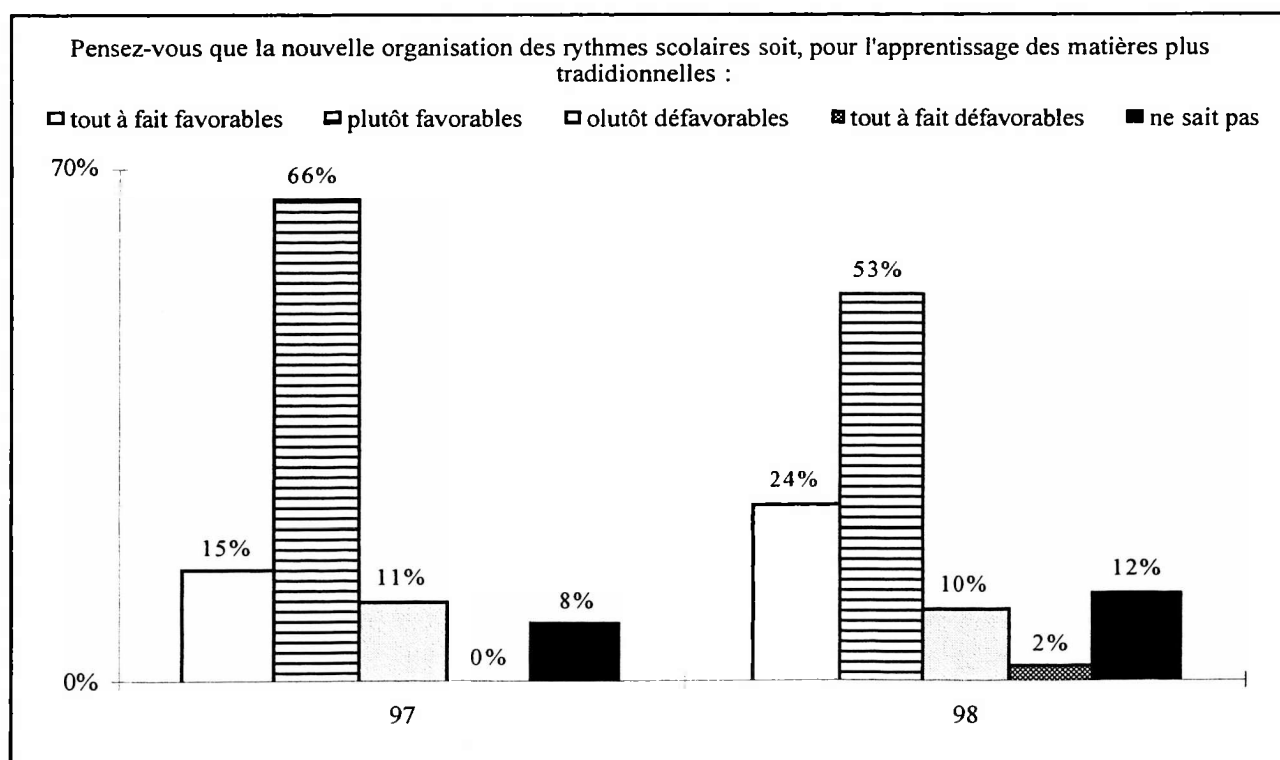
3.1.3. Les parents jugent les activités plutôt favorables aux apprentissages fondamentaux.

Les réponses des parents concernant les différents choix de l'école, que ce soit dans la mise en place des activités, ou dans la répartition hebdomadaire ou annuelle des heures scolaires montrent leur satisfaction envers le dispositif et leur compréhension croissante de ses objectifs. Cependant, nous avons remarqué en 1997 comment ce discours sur l'importance d'une école permettant le développement équilibré de l'enfant se heurtait à la peur de l'échec scolaire ou d'une « baisse de niveau » : l'année dernière, les parents interrogés jugeaient les activités favorables aux apprentissages fondamentaux, notamment lorsqu'elles étaient regroupées l'après-midi montrant ainsi qu'ils avaient entendu qu'une journée tenant compte des rythmes chronobiologiques de l'enfant était favorable aux acquisitions. Cependant, ils étaient moins nombreux à juger les activités favorables aux apprentissages lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires était en diminution.

En 1998 comme en 1997, la plupart des parents estiment que les activités sont plutôt favorables, voire tout à fait favorables à l'apprentissage des matières traditionnelles. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à les juger « tout à fait favorables ».

Graphique n°20

Les activités plutôt favorables à l'apprentissage des matières traditionnelles



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Cependant, cette année encore, on observe une confiance moins grande lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaire est de moins de 24 heures, et une confiance accrue lorsque les activités sont regroupées l'après-midi.

La mise en place des aménagements des rythmes scolaires est très différente d'une école à l'autre. Pratiquement, le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, les accueils mis en place, l'aménagement du temps du repas, la répartition des activités se combinent d'autant de façons différentes qu'il y a d'écoles dans notre échantillon. Pour étudier l'influence des différents aménagements sur les perceptions des parents, nous avons utilisé une méthode de régression logistique. Cette méthode est détaillée dans l'encadré ci-dessous. Elle permet de comparer l'influence des différents aménagements « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire en séparant l'influence de l'aménagement considéré de celle des autres aménagements et des caractéristiques socio-démographiques des familles.

Quelques précisions méthodologiques : la méthode de régression logistique

La procédure détermine à partir d'un individu de référence choisi arbitrairement quel est l'impact sur le comportement étudié d'une variation d'une ou plusieurs variables, les autres restant inchangées. L'individu de référence choisi peut-être fictif et n'influe pas sur les résultats obtenus. Il présente un certain nombre de caractéristiques correspondant aux différentes variables explicatives ; en l'occurrence, il sera déterminé à la fois par son profil socio-démographique et par les aménagements mis en place dans l'école où il est inscrit. Le modèle fait varier chacune des caractéristiques de l'individu, les autres restant inchangées, et détermine de quelle façon la variable expliquée pourra être affectée par cette variation.

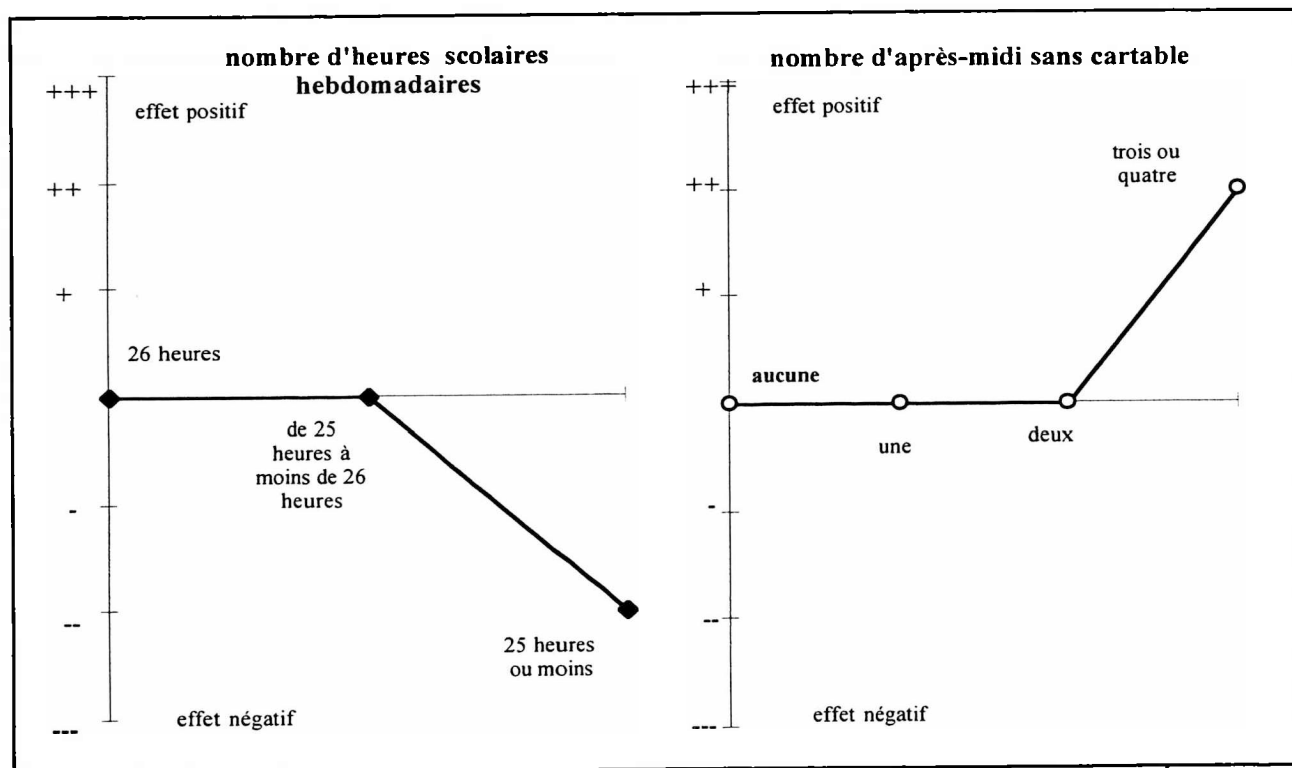
L'individu de référence choisi ici est inscrit dans une école n'ayant effectué que de très faibles modifications de l'emploi du temps. Ce choix permettra d'étudier l'influence des aménagements lorsque les modifications se font plus importantes.

Il s'agit d'un garçon en CE2, dans une famille d'un enfant, non recomposée où les deux parents sont présents. Le répondant est sa mère, elle n'a pas de diplôme, est âgée de moins de 35 ans. Le père est ouvrier. Ils habitent en centre ville, n'exercent pas de responsabilités dans la commune ou à l'école. Il est inscrit dans une école dans laquelle une seule après-midi comprend des activités, combinées avec des enseignements fondamentaux (pas d'après-midi "sans cartable"). Le nombre d'heures libérées est inférieur à quatre, il n'y a ni accueil, ni aménagement du temps du repas. Le nombre d'heures scolaires hebdomadaires est de 26 heures, il n'y a pas eu de report de la classe du samedi au mercredi.

Cette méthode, appliquée à l'opinion des parents sur l'influence des aménagements sur les apprentissages fondamentaux montre que, de même qu'en 1997, l'avis des parents dépend des aménagements mis en place, et en particulier du nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Bien que certains aient compris cette année que l'allègement hebdomadaire était compensé par la réduction des vacances scolaires, les parents semblent craindre que la diminution de la durée de la semaine porte préjudice aux apprentissages fondamentaux. A « nombre d'heures scolaires hebdomadaire égal », ils sont par contre plus nombreux à estimer que les aménagements sont favorables aux apprentissages fondamentaux lorsque 3 ou 4 après-midi par semaine sont entièrement consacrés aux activités. Comme l'année dernière, l'origine sociale n'influe par contre pas sur l'influence qu'ils accordent aux aménagements.

Graphique n°21

Influence des aménagements sur le nombre de parents percevant les rythmes scolaires comme étant tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1998

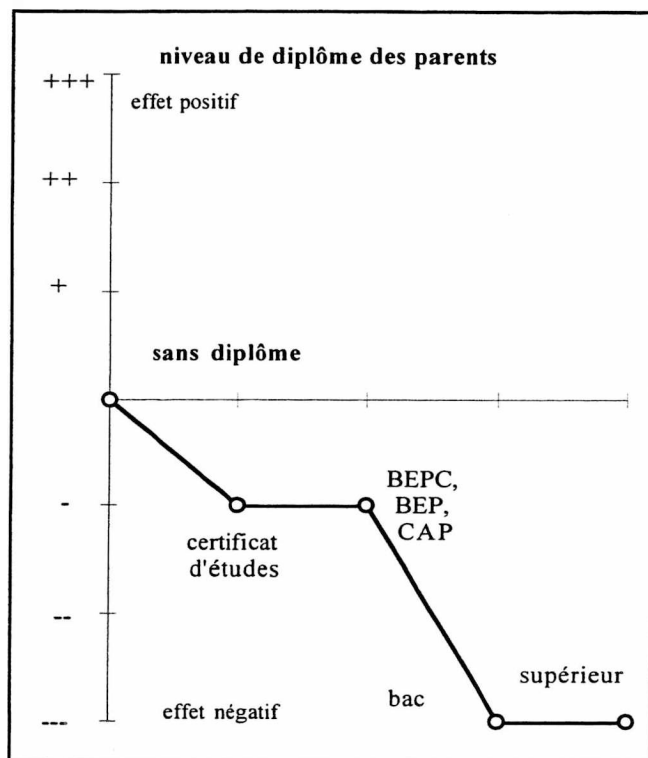
Guide de lecture : l'axe des ordonnées fournit un aperçu non chiffré de l'impact de la variable considérée sur la proportion de parents percevant les aménagements des rythmes scolaires comme tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux, **par rapport à la situation de référence.**

Ex: par rapport à la situation de référence de 26 heures scolaires hebdomadaires, un horaire de 25 heures à moins de 26 heures n'a pas d'effet sur l'avis des parents quant à l'influence des aménagements des rythmes scolaires. Par contre, par rapport à un horaire de 26 heures, un horaire de moins de 25 heures a un fort effet négatif sur la perception des parents : ils auront tendance à moins considérer les aménagements comme tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux lorsque le nombre d'heures scolaires est de moins de 25 heures que lorsqu'il est de 26 heures.

Le niveau de diplôme des parents a également un effet sur la perception de l'influence que peuvent avoir les aménagements scolaires sur les apprentissages fondamentaux : les parents les plus diplômés sont notamment moins nombreux à considérer que les aménagements sont tout à fait favorables à l'acquisition des matières « traditionnelles ».

Graphique n°22

Influence du niveau de diplôme sur le nombre de parents percevant les rythmes scolaires comme étant tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux



Ministère de la Jeunesse et des Sports/CRÉDOC, 1998

En 1993, Arnold Bac notait le paradoxe dont fait l'objet le traitement de la question de l'aménagement des rythmes scolaires. Selon lui, en effet se fait jour la nécessité d'une école « consistant à repartir du sens des acquisitions scolaires, de la démarche d'acquisition des savoirs, savoir-faire, savoir-être des enfants et des jeunes, afin de repenser les programmes, les horaires et les rythmes. Ce qui rencontre l'approbation d'un grand nombre de parents, d'enseignants, de journalistes, de personnalités éminentes, tant qu'on en reste aux principes et aux intentions. » Par ailleurs, souligne-t-il, cette nouvelle école, « provoque l'ire des mêmes milieux quand il s'agit de passer à l'acte. Ceci au nom de la croisade contre la baisse du sacro-saint niveau scolaire »¹⁶. Ce sont alors les parents les plus diplômés qui semblent le mieux représenter cette ambiguïté : d'une part, ils sont de plus en plus sensibles aux apports

¹⁶ « Changer le temps, changer l'école », Arnold Bac, dans « Ainsi change l'école », Autrement, série mutations n° 136, mars 1993.

des aménagements scolaires quant au respect du rythme de l'enfant, d'autre part, ce sont eux qui manifesteront le plus une certaine inquiétude quant à l'effet des aménagements sur les « acquisitions traditionnelles ». Cet effet doit cependant être relativisé, ces parents restent majoritaires à estimer que les aménagements sont tout à fait favorables aux apprentissages fondamentaux.

3.2. Un indicateur de satisfaction globale

La satisfaction des parents s'exprime par un certain nombre d'indicateurs : satisfaction exprimée sur les activités, nombre d'avantages trouvés au dispositif, influence sur les apprentissages fondamentaux, problèmes d'organisation et satisfaction relatifs aux choix effectués par l'école. La construction d'un indicateur de « satisfaction globale » tenant compte des différentes opinions exprimées par les parents montre alors que la majorité des parents sont tout à fait satisfaits des aménagements des rythmes scolaires, c'est-à-dire expriment une grande satisfaction par rapport à l'ensemble des points proposés. Par contre, il n'existe pas de parents globalement insatisfaits.

La satisfaction globale par rapport aux aménagements des rythmes scolaires dépend alors principalement des aménagements mis en place par l'école, plus que des caractéristiques des personnes interrogées. Les parents sont d'autant plus satisfaits des aménagements que le nombre d'après-midi avec activités est important, à condition que l'école n'ait pas diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires.

3.2.1. Un peu plus de la moitié des parents sont globalement satisfaits des aménagements des rythmes scolaires

Appréhender la satisfaction globale des parents sur les aménagements des rythmes scolaires nécessite de tenir compte de leur avis sur chacun des points qui leur ont été soumis. Pour traiter simultanément l'avis des parents selon ces variables, nous avons utilisé une méthode d'analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique. Ces méthodes sont détaillées dans l'encadré suivant.

Quelques précisions méthodologiques : l'analyse des composantes multiples et la classification ascendante hiérarchique

La satisfaction des parents est appréhendée à partir de 8 variables. Chacune de ces variables peuvent être considérées comme un axe, ou comme une droite, sur laquelle la position des personnes est donnée par leur réponses. Par exemple, une personne très satisfaite des activités a une coordonnée de 4 sur une droite représentant la satisfaction des parents par rapport aux activités. Les personnes interrogées constituent ainsi un nuage de points dans un espace dont la dimension est égale au nombre de variables considérées dans l'analyse (ici 8). **L'analyse des correspondances multiples** permet de projeter ces points dans un espace de dimension plus faible afin de pouvoir les visualiser. Les nouveaux axes construits, qui sont en fait des combinaisons linéaires des variables initiales, sont ceux qui déforment le moins l'organisation de l'échantillon. La représentation graphique des variables sur un plan montre alors leurs relations et la façon dont elles structurent l'échantillon.

La classification ascendante hiérarchique construit des catégories de personnes possédant des caractéristiques homogènes : elle rapproche les individus qui ont les projections les plus proches sur l'ensemble des axes de l'analyse des correspondances multiples. Grossièrement, aux modalités proches des différentes variables (proches au sens où leurs projections sur les axes sont proches), elle associe un groupe d'individus prenant ces modalités.

Cette méthode conduit à la constitution de 4 groupes de parents :

- des parents tout à fait satisfaits : 78 parents, 11% des parents interrogés.

Ces parents considèrent que les aménagements ont une influence favorable sur les apprentissages fondamentaux. Ils sont tout à fait satisfaits des activités, qu'ils considèrent être en nombre suffisant. Ils n'ont pas d'opinion sur le nombre d'intervenants. Ils n'ont pas de problèmes d'organisation.

- Des parents satisfaits : 311 parents, 44% des parents interrogés.

Pour ces parents les intervenants sont en nombre suffisant. Ils sont assez satisfaits des activités, et pensent que les aménagements sont plutôt favorables aux apprentissages fondamentaux. En général, ils ne connaissent pas de problèmes d'organisation.

- Des parents assez satisfaits : 178 parents, 25% des parents interrogés.

Ils considèrent que les intervenants sont en nombre insuffisant. Ils ne trouvent pas d'avantages au dispositif. Ils sont assez satisfaits des activités, qu'ils jugent être en nombre insuffisant. Ils pensent que les aménagements sont plutôt favorables aux apprentissages.

- Des parents peu satisfaits : 142 personnes, 20% des parents interrogés

Ces parents connaissent des problèmes d'organisation et sont mécontents de la réduction des vacances. Ils considèrent que les aménagements sont défavorables aux apprentissages fondamentaux, et sont également peu satisfaits de l'organisation de la semaine.

Ces groupes confirment la satisfaction des parents : si seuls 11% des parents sont tout à fait satisfaits, la plupart des personnes interrogées, 69%, ne laissent apparaître aucun motif d'insatisfaction. Ces parents, d'autre part, qui se montrent totalement insatisfaits sur un des points, expriment une opinion plus nuancée sur les autres points proposés.

3.2.2. Une satisfaction globale qui dépend des aménagements plus que des caractéristiques des personnes interrogées

Nous avons utilisé la méthode de régression logistique détaillée précédemment pour étudier l'influence des différentes modalités des aménagements des rythmes scolaires et celle des caractéristiques des personnes interrogées.

« A situation familiale égale », les aménagements ont une influence sur la satisfaction globale des parents. Les parents ont tendance à être globalement plus satisfaits des aménagements des rythmes scolaires lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires n'a pas diminué, mais aussi à condition que les activités soient réservées à 3 ou 4 après-midi. Les parents se montrent d'ailleurs d'autant plus satisfaits que ces après-midi tendent à être libérés.

L'accueil du soir, mais surtout l'accueil du matin, lorsqu'ils comprennent des activités, augmentent la satisfaction des parents. L'aménagement de la pause du midi a par contre tendance à ne pas satisfaire les parents : en effet, cet aménagement se traduit fréquemment par une diminution de la durée de la pause de mi journée, ce qui oblige les parents d'enfants externes à la précipitation.

Tableau n°33

L'influence des aménagements sur la satisfaction des parents

| types d'aménagements étudiés | des parents tout à fait satisfaits | des parents satisfaits ou assez satisfaits | des parents peu satisfaits |
|---|------------------------------------|--|----------------------------|
| Nombre d'heures scolaires hebdomadaires : 26 heures | | | |
| <i>de 25 heures à moins de 26 heures</i> | -- | <i>pas d'influence</i> | ++ |
| <i>moins de 25 heures</i> | --- | <i>pas d'influence</i> | ++ |
| accueil du matin | | | |
| <i>mise en place sans activité</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | +++ | --- | <i>pas d'influence</i> |
| accueil du midi | | | |
| <i>mise en place sans activité</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | -- | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| accueil du soir | | | |
| <i>mise en place sans activité</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | <i>pas d'influence</i> | +++ | --- |
| aucune, une ou deux après-midi avec activités, aucune sans cartable | | | |
| <i>trois ou quatre après midi avec activités, aucune sans cartable</i> | ++ | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>une ou deux après-midi avec activité, une ou deux sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre après-midi avec activités, une ou deux sans cartable</i> | +++ | <i>pas d'influence</i> | --- |
| <i>trois ou quatre après-midi avec activités, trois ou quatre sans cartable</i> | ++++ | ---- | <i>pas d'influence</i> |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Guide de lecture : la colonne de gauche du tableau présente les aménagements ayant une influence sur la satisfaction des parents. La situation de référence est indiquée en gras. Les trois autres colonnes donnent un aperçu non chiffré de l'influence, par rapport à la situation de référence, des variables de la même ligne sur la satisfaction des parents.

Ex : lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaire est de moins de 26 heures, les parents ont tendance à être moins souvent tout à fait satisfaits et plus souvent peu satisfaits que lorsque le nombre d'heures est de 26 heures.

Lorsque trois ou quatre après-midi comprennent des activités et aucune sans cartable, ces parents sont un peu plus souvent tout à fait satisfaits que lorsque le nombre d'après-midi avec activités est de 0, une ou deux. Cette influence, faible est compensée sur les deux autres groupes.

Les caractéristiques familiales n'ont qu'une faible influence sur la satisfaction : les parents de familles nombreuses ainsi que les parents les plus jeunes sont un peu moins nombreux que les autres à ne pas être tout à fait satisfaits. Ils sont alors répartis entre les parents satisfaits et les parents peu satisfaits. Un peu plus nettement, les parents les plus diplômés et ceux qui habitent à la campagne se montrent également moins satisfaits.

Tableau n°34

L'influence des caractéristiques du répondant sur la satisfaction par rapport aux aménagements

| Caractéristiques du répondant | des parents tout à fait satisfaits | des parents satisfaits ou assez satisfaits | des parents peu satisfaits |
|--|------------------------------------|--|----------------------------|
| un enfant | | | |
| <i>deux enfants</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre enfants</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>cinq enfants ou plus</i> | <i>- -</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| la mère travaille | | | |
| <i>la mère est au foyer</i> | <i>+</i> | <i>-</i> | <i>pas d'influence</i> |
| le répondant est âgé de moins de 35 ans | | | |
| <i>entre 36 et 40 ans</i> | <i>+ +</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>41 ans ou plus</i> | <i>+ +</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| la famille habite en ville | | | |
| <i>la famille habite à la campagne</i> | <i>- - -</i> | <i>+</i> | <i>pas d'influence</i> |
| répondant non diplômé | | | |
| <i>certificat d'étude</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>BEPC, CAP</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>baccalauréat</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>diplômé du supérieur</i> | <i>- - -</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

En conclusion, la satisfaction manifestée par les parents et les enfants interrogés en 1997 ne se dément pas après deux années d'expérimentation des rythmes scolaires. Les parents semblent d'ailleurs être plus sensibilisés au dispositif qu'ils ne l'étaient l'année dernière. Ils sont ainsi plus nombreux à savoir ce que les aménagements ont modifié dans l'emploi du temps de l'enfant et semblent être plus conscients des influences que peut avoir sur le comportement de leur enfant l'organisation proposée par l'école.

Au-delà de ce constat global, il apparaît également d'une part que l'influence des différents aménagements mis en place par l'école sur l'avis des parents et des écoliers ne s'est pas modifiée depuis l'année dernière, d'autre part que l'évolution de l'opinion des parents n'est pas la même selon leurs caractéristiques sociales.

Ainsi, les parents sont d'autant plus satisfaits des aménagements des rythmes scolaires que le nombre d'après-midi avec activités est important, et surtout si ces après-midi sont entièrement libérés. Par contre, la diminution du nombre d'heures scolaires hebdomadaires peut avoir un

effet défavorable sur la satisfaction des parents. Cet effet n'est pas lié à la diminution des vacances scolaires, les parents y sont dans l'ensemble favorables. Il provient plus d'une inquiétude, d'un sentiment non exprimé mais dicté par le soucis de maintenir le niveau scolaire de l'enfant, et selon lequel la diminution du temps scolaire hebdomadaire signifierait moins de temps consacré aux apprentissages fondamentaux.

Les parents sont de plus en plus nombreux à être favorables au report de la classe du samedi au mercredi et à la diminution des vacances scolaires. Au bout de deux années d'expérience, les problèmes d'organisation rencontrés se sont atténués. De plus, certains parents, et notamment les parents de milieu social élevé, manifestaient l'année dernière des inquiétudes quant à l'influence des choix du site pilote sur le rythme de l'enfant, inquiétudes qui ne s'observent plus cette année. Il semble donc y avoir eu une sorte de « nivellement des opinions par l'expérience » : lorsque les aménagements ont effectivement vécu pendant deux années, certains *a priori* et certaines peurs disparaissent. Finalement, la seule inquiétude qui demeure est celle que l'on peut observer, notamment chez les parents cadres, et qui porte sur l'influence supposée de la diminution du temps scolaire hebdomadaire sur les apprentissages fondamentaux.

Deuxième partie

L'évolution du comportement de l'enfant perçue par les parents et les enfants

Remarque : cette partie utilise des questions posées à la fois à des familles « en ARS » à des familles « témoins ». Les réponses de ces dernières ne sont utilisées que dans le cadre des régressions logistiques. Tous les chiffres donnés ne sont calculés que sur la seule base des familles « en ARS »

1. ÉVOLUTION DU RAPPORT À L'ÉCOLE

L'un des objectifs des aménagements des rythmes scolaires est la modification du rapport à l'école. Ainsi, la prise en compte des rythmes de l'enfant et l'introduction d'activités à l'école sont un moyen d'aider l'élève à s'épanouir dans le cadre scolaire : il s'agit non seulement de favoriser l'attention des élèves pendant le temps scolaire, mais aussi de renouveler les relations à l'école en introduisant des temps moins contraints, pendant lesquels l'obligation de réussite cède au plaisir de la découverte. C'est aussi l'occasion pour les élèves en situation d'échec scolaire de renouer avec le sentiment de réussite dans le cadre scolaire.

La lutte contre l'échec scolaire est certes l'enjeu sous-jacent de ce renouvellement du rapport à l'école. Cependant cet objectif ne pourra sans doute être atteint qu'à long terme. Dans la mesure où une étude comme celle menée ici, fondée sur les perceptions des élèves et de leurs parents, peut l'évaluer, les aménagements des rythmes scolaires n'ont pas d'influence sur les résultats scolaires. Par contre, il semble y avoir effectivement modification du rapport à l'école. Le temps d'activité est vécu comme un temps de moindre contrainte tout en étant l'occasion de découvertes. Si la mise en place des activités ne modifie pas la perception du temps passé en classe, les enfants expérimentant les aménagements des rythmes scolaires manifestent un plus grand plaisir à aller à l'école que les autres.

1.1. Les aménagements des rythmes scolaires : une occasion pour les parents de s'impliquer dans la vie scolaire de l'enfant

Aménager les rythmes scolaires n'est qu'un aspect de l'aménagement du temps de l'enfant. En dehors du temps scolaire, l'éducation donnée par les parents et la conception du temps dans le cadre familial a une influence prépondérante sur les rythmes de l'enfant. Un directeur d'une école en Zone Urbaine Sensible remarque ainsi que l'amélioration du rythme de l'enfant que pourrait permettre l'ARS dans son établissement se heurte à l'absence éducative des parents : comment aménager les rythmes de vie lorsque l'enfant ne se couche pas avant 23h-24h ? Ceci n'est qu'un exemple peut-être extrême¹⁷ du constat plus général auquel aboutissent des études effectuées en Amérique, Grande-Bretagne et Australie selon lesquelles « *l'environnement au sein duquel s'effectue l'apprentissage des enfants deviendra plus favorable le jour où parents*

¹⁷ Nous verrons d'ailleurs dans un paragraphe suivant que l'heure de coucher déclaré par les parents permet dans la grande majorité des cas à l'enfant un temps de sommeil suffisant.

et enseignants se comporteront en partenaires dans le cadre du processus éducatif»¹⁸. Une récente étude effectuée par le CRÉDOC pour l'École des Parents et des Éducateurs d'Ile de France montre que ce partenariat est loin d'être réalisé en France. En particulier, seule la moitié des parents interrogés pense que les enseignants ont un rôle à jouer dans l'éducation de l'enfant. Dans la plupart des cas, le temps familial et le temps scolaire semblent être vécus comme deux temps distincts, qui peuvent certes favoriser une transmission de valeurs communes, mais sans réelle concertation entre les partenaires¹⁹.

Les aménagements des rythmes scolaires ont alors l'effet positif de favoriser l'implication des parents dans la classe de l'enfant : l'expérience est l'occasion d'une réflexion sur les pratiques scolaires et dans la plupart des écoles, la nécessité d'obtenir la coopération des parents à cette réflexion, en leur demandant leur avis ou en les impliquant dans l'élaboration du projet, est apparue. Bien que les aménagements des rythmes scolaires soient à l'origine d'une complexification de l'emploi du temps, les parents d'enfants inscrits dans une école pilote ont alors en général une meilleure connaissance de l'emploi du temps que les parents d'enfants inscrits dans une des écoles témoins.

1.1.1. Information et implication des parents dans la mise en place et la poursuite du dispositif

Lors de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires, la plupart des écoles ont recherché l'implication des parents, à des degrés divers. L'avis de la moitié des parents de notre échantillon a ainsi été demandé, lors du démarrage du projet à la rentrée de septembre 1996. Une fois les aménagements mis en place, l'implication des parents a par contre été moins fréquemment sollicitée.

Ainsi, à la rentrée de l'année scolaire 1996/1997, toutes les écoles avaient communiqué aux parents des informations au sujet des aménagements. Dans 4 écoles, il s'agissait d'une simple information. Dans les 30 autres, les parents ont été impliqués (tous les parents ont eu la possibilité d'intervenir dans 17 écoles, seuls les parents appartenant à une association de parents d'élève ou au conseil d'école dans les 13 autres ont eu cette possibilité). Dans 17 écoles, les parents sont intervenus activement dans l'élaboration du projet, dans les 13 autres, ils ont simplement donné leur avis.

¹⁸ « Families and their learning environments : an empirical analysis » Dr K. Marjoribanks, Routledge and Kegan Paul, 1979.

¹⁹ « Le rôle des parents selon les familles et les professionnels », étude réalisée pour l'École des Parents et des Éducateurs, CREDOC, mai 1998.

Tableau n°35

Les possibilités d'implication des parents proposées par les écoles

| | En 1996 | | En 1997 | |
|--|-----------------------|----------------|-----------------------|----------------|
| | Écoles (effectifs) | parents (%) | Écoles (effectifs) | parents (%) |
| les parents n'ont pas été informés | 0 | 0 | 3 | 9 |
| les parents ont été simplement informés | 4 | 11 | 11 | 30 |
| l'avis des parents a été demandé | 13 | 38 | 9 | 25 |
| dont : | | | | |
| <i>tous les parents ont donné leur avis</i> | 8 | 22 | 1 | 3 |
| <i>seuls des représentant des parents ont été consultés</i> | 5 | 16 | 8 | 22 |
| les parents ont été impliqués dans les décisions | 17 | 51 | 11 | 37 |
| dont : | | | | |
| <i>tous les parents ont été impliqués</i> | 9 | 28 | 6 | 19 |
| <i>seuls les représentants des parents ont été impliqués</i> | 8 | 23 | 5 | 18 |
| total | 34 | 100 | 34 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Remarque : contrairement aux tableaux de la partie précédente, les chiffres donnés dans la colonne « 1996 », ne correspondent pas aux écoles et aux parents de l'échantillon du CRÉDOC 1997, mais à ce qui a été fait par les écoles de l'échantillon 1998 à la rentrée de septembre 1996 et à la proportion de parents correspondante. Le tableau donne donc la proportion de parents de l'échantillon 1998 sollicités pour participer à la mise en place du projet, que ce soit à la rentrée 1996 ou à la rentrée 1997.

L'information communiquée en 1996 et l'implication des parents a ainsi été moins importante en 1997 qu'en 1996. Ce ne sont pas forcément les écoles qui ont le moins modifié l'emploi du temps qui ont effectué de moindres efforts de communication.

En 1997, lorsque les parents ont été impliqués dans le projet d'aménagement, cette implication a eu lieu au cours de réunions. Elle concernait principalement l'emploi du temps (la place des activités dans la journée, les horaires et la durée quotidienne, les horaires scolaires hebdomadaires), ou bien les activités (leur nature et leur durée). Plus rarement, les parents ont été consultés sur l'organisation (aménagement des locaux, organisation des transports).

Dans 21 des 31 écoles ayant informé les parents sur la poursuite des aménagements, cette information s'est faite au cours d'une réunion. Dans les 10 autres écoles, les parents ont simplement reçu un courrier.

Tableau n°36

L'information reçue par les parents et le taux d'implication des parents

| | en 1996 | | | en 1997 | | |
|--|------------|--|--|------------|--|---|
| | Effectifs | %, sur la base de l'ensemble des parents | %, corrigés sur ce que propose l'école | Effectifs | %, sur la base de l'ensemble des parents | %, corrigés sur ce que propose l'école) |
| n'a reçu aucune information | 88 | 12% | | 258 | 36% | |
| a été simplement informé | 326 | 46% | 88% | 337 | 47% | 70% |
| a donné son avis | 243 | 34% | 39% | 103 | 14% | 26% |
| a participé activement à l'élaboration du projet | 52 | 7% | 14% | 11 | 2% | 4% |
| total | 709 | 100% | | 709 | 100,00% | |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CREDOC, 1998

Guide de lecture : la première colonne de pourcentages donne les proportions de parents, sur l'ensemble de ceux interrogés, respectivement non informés, informés, impliqués. La deuxième colonne de pourcentages donne un taux de participation : les pourcentages sont calculés selon les possibilités offertes aux parents
 ex : 52 des parents interrogés en 1998 disent avoir participé activement à l'élaboration du projet en 1996. Cela représente 7% des parents interrogés, 14% des parents dont l'enfant est inscrit dans une école ayant impliqué les parents. On peut donc parler, pour ces écoles, d'un taux de participation de 14%.

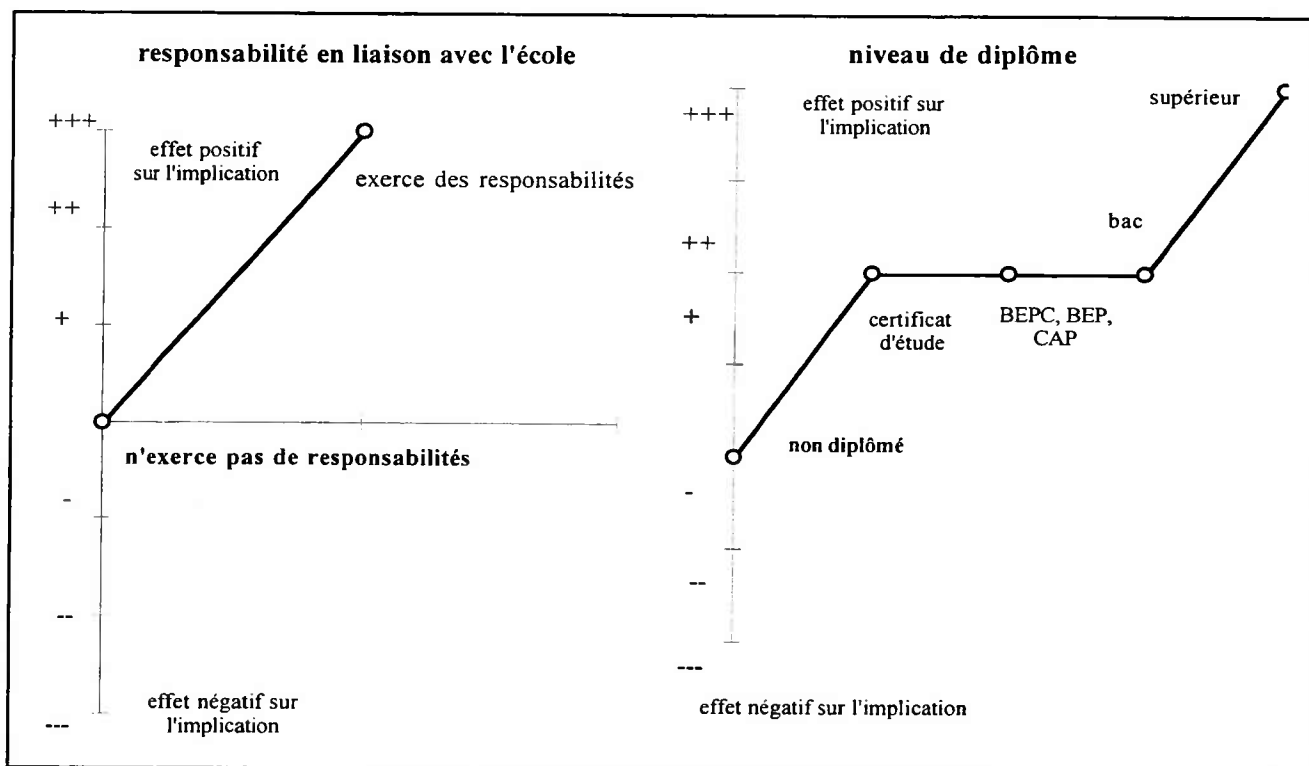
Non seulement les écoles sont moins nombreuses à avoir impliqué les parents lors de la poursuite du projet, en 1997, mais de plus, même lorsqu'ils en ont eu la possibilité, les parents ont moins participé en 1997. Lors de la poursuite du projet, il est probable que les enjeux étaient moins importants que pour la mise en place des aménagements, d'autant plus que, comme nous l'avons constaté l'année dernière après une année d'expérimentation, les parents étaient en général satisfaits de l'organisation choisie par l'école et n'avaient que peu de modifications à suggérer.

Finalement, sur les deux années scolaires, la participation des parents a été élevée : 47% des parents interrogés ont ainsi donné leur avis, ou participé activement aux choix effectués par l'école, sur au moins une des deux années. Ce chiffre est important dans la mesure où il est nettement supérieur à la proportion de parents exerçant des responsabilités dans l'école (29% des parents de notre échantillon sont impliqués à divers titres dans la vie de l'école). Il est ainsi révélateur du rôle que les aménagements des rythmes scolaires ont pu jouer dans les relations entre les parents et l'école. Cependant, ce constat doit être nuancé : les parents les plus impliqués restent ceux qui par ailleurs exercent des responsabilités en dehors de l'école ou qui sont disponibles et d'un niveau de diplôme élevé : les parents les moins favorisés, qui vraisemblablement ont les rapports à l'école les plus difficiles, restent peu concernés.

Ainsi, une méthode de régression logistique montre que la participation des parents est déterminée en premier lieu par les responsabilités qu'ils exercent à l'école : les membres des associations de parents d'élèves ou du conseil d'école sont les plus nombreux à être impliqués. Le milieu socioprofessionnel a également une influence. Notamment, les parents les moins diplômés, mais aussi ceux qui habitent dans une cité ou un grand ensemble sont moins intervenus que les autres. Les parents de famille nombreuse, moins disponibles, ont également tendance à moins s'impliquer. Enfin, les hommes manifestent moins d'intérêt envers l'école que les mères de famille.

Graphique n°23 (1/2)

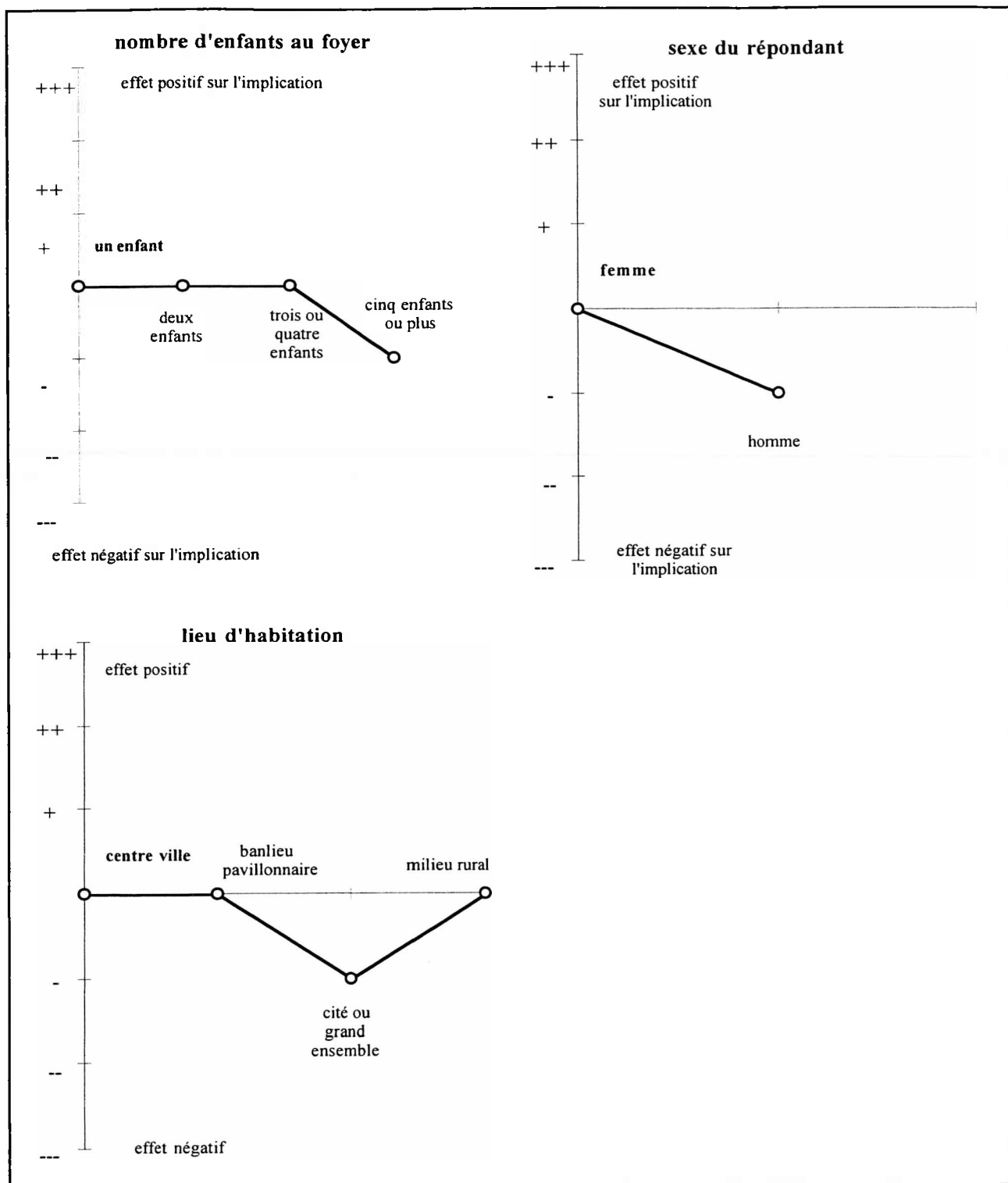
Caractéristiques des parents et degré d'implication dans la mise en oeuvre des aménagements



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Graphique n°23 (2/2)

Caractéristiques des parents et degré d'implication dans la mise en oeuvre des aménagements



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

1.1.2. Les parents « en ARS » connaissent mieux que les autres l'emploi du temps de l'enfant

Les parents dont l'enfant est inscrit dans une école expérimentant les aménagements des rythmes scolaires pensent en général connaître « assez bien » l'emploi du temps de l'enfant. Ainsi, lorsque l'école de l'enfant est une école pilote, les deux tiers des parents interrogés déclarent « savoir en gros si l'enfant est en classe ou en activités ».

Tableau n°37
La connaissance que les parents ont de l'emploi du temps de l'enfant

| | Effectifs | % |
|--|------------|------------|
| parfaitement, sait toujours ce que fait l'enfant à tout moment de la journée | 149 | 21 |
| assez bien, sait en gros si l'enfant est en classe ou en activités | 443 | 62,5 |
| mal, ne sait pas ce que fait l'enfant aux différents moments de la journée | 117 | 16,5 |
| total | 709 | 100 |

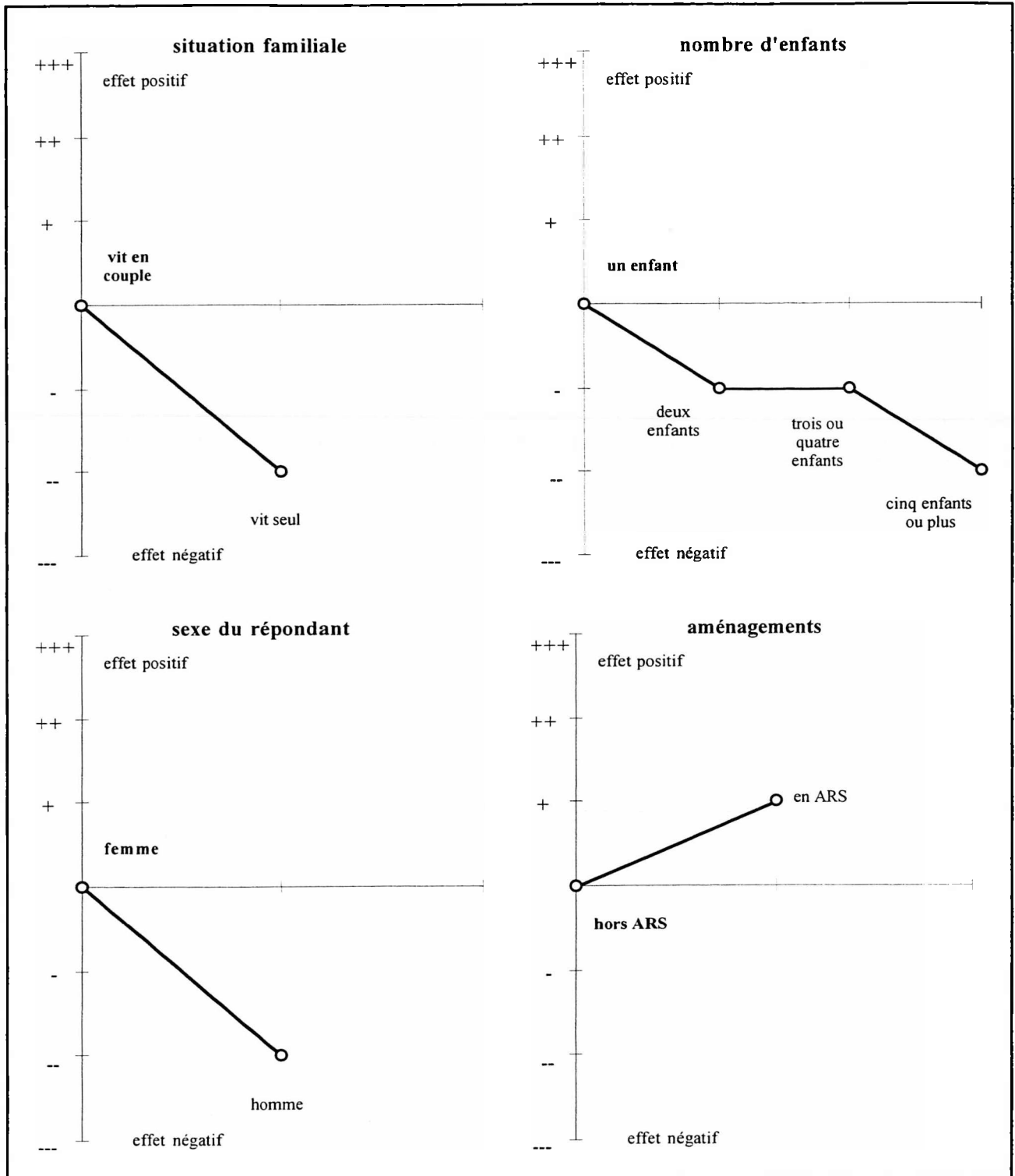
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les aménagements des rythmes scolaires complexifient les emplois du temps des enfants : les après-midi notamment sont fréquemment différents les uns des autres, la répartition entre activités et apprentissages fondamentaux est variable d'un jour à l'autre. On aurait alors pu s'attendre à ce que les parents d'enfants expérimentant les rythmes scolaires connaissent moins bien l'emploi du temps de l'école que les autres parents. Or on observe l'effet inverse : les parents d'enfants en ARS pensent savoir plus précisément ce que fait l'enfant au cours de sa journée que les parents d'enfants hors ARS. Certes, l'effet des aménagements est plus faible que celui des variables socio-démographique : lorsque la famille ne compte qu'un enfant et est biparentale, lorsque le répondant est la mère et lorsqu'elle a un niveau de diplôme élevé, les parents connaissent mieux l'emploi du temps de l'enfant. Cependant, il est indéniable que « toute chose égale par ailleurs », ce sont les parents en ARS qui disent le plus souvent savoir ce que fait l'enfant dans sa journée d'école.

Graphique n°24

Influence de la situation familiale et du niveau de diplôme sur la connaissance que les parents ont de l'emploi du temps de l'enfant.

Comparaison avec l'influence des aménagements des rythmes scolaires



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les aménagements des rythmes scolaires, en proposant aux parents de s'associer à une réflexion sur le temps scolaire de l'enfant, semblent avoir permis à ceux-ci de mieux connaître l'emploi du temps de l'enfant. Cependant, les parents le plus concernés restent ceux qui habituellement s'impliquent dans la vie scolaire de l'enfant : les parents les plus favorisés, les plus disponibles et ceux exerçant des responsabilités en relation avec l'école.

1.1.3. La moitié des parents a déjà rencontré des intervenants

La fréquence des rencontres entre les parents et les intervenants conduit cependant à modérer le constat précédent. En effet, si les parents semblent connaître l'articulation des temps de l'enfant, les rencontres avec les personnes qui encadrent les activités restent relativement rares. Ces rencontres concernent la moitié des adultes interrogés, ce qui est faible si on tient compte du comportement habituel des parents. Ainsi, les données de l'étude réalisée pour l'École des Parents et des Éducateurs ²⁰ montrent que les parents rencontrent habituellement les instituteurs et les animateurs des loisirs de l'enfant : 90% des parents interrogés avaient rencontré au moins une fois l'instituteur de l'enfant. Lorsque ce dernier pratiquait des activités en dehors de l'école, 85% des parents avaient rencontré au cours de l'année l'animateur. Les rencontres entre parents et intervenants dans le cadre des aménagements des rythmes scolaires apparaissent comme beaucoup moins fréquentes que celles entre les parents et les animateurs de loisirs extra-scolaires, ou avec les enseignants.

Tableau n°38

Les rencontres entre les parents et les intervenants

Avez-vous rencontré au moins une fois certains des intervenants qui encadrent les activités que pratique votre enfant à l'école ?

| | Effectifs | % |
|--|------------|------------|
| non | 372 | 52 |
| oui | 337 | 48 |
| <i>dans le cadre d'une réunion entre les parents et les intervenants</i> | 108 | 15 |
| <i>suite à une prise de rendez- vous à l'initiative des parents</i> | 30 | 4 |
| <i>de façon informelle</i> | 199 | 28 |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

²⁰ « le rôle des parents selon les familles et les professionnels », op.cit.

Les intervenants, dans leurs rencontres avec les parents, semblent ainsi souffrir du manque de légitimité et d'une certaine incertitude sur leur statut : ils interviennent dans le cadre scolaire, mais n'ont pas de rôle à jouer dans l'acquisition des apprentissages fondamentaux. Il est notamment révélateur de constater que seuls 4% des parents ont effectué la démarche de demander à les rencontrer.

1.2. Résultats scolaires et implication des enfants en classe

L'influence des aménagements des rythmes scolaires sur les résultats scolaires est abordée en tenant compte des déclarations des parents et des enfants sur les résultats en classe. Il s'agit donc de la perception que les familles ont de l'évolution des résultats de l'enfant, et non strictement de cette évolution. Un directeur d'école contacté citait par exemple le cas d'une fillette qui a réalisé d'énormes progrès, sans que les parents n'aient pris immédiatement conscience de cette évolution. Cependant, les déclarations des parents et des enfants sur les résultats scolaires sont confrontées à leurs déclarations sur le comportement de l'enfant en classe, ce qui permet de construire un indicateur plus objectif de l'attitude cognitive de l'élève.

Finally, dans ce paragraphe, nous mesurerons dans un premier temps la perception que les parents et les enfants ont de l'évolution des résultats scolaires et dans un second temps, l'influence des aménagements des rythmes scolaires sur les comportements cognitifs déclarés par les familles.

Les facteurs agissant sur les résultats scolaires de l'enfant et sur ses aptitudes cognitives ont fait l'objet de nombreuses études, notamment dans le cadre de la sociologie de l'éducation. Toutes ces études soulignent l'importance de l'influence du milieu familial et des pratiques éducatives des parents : l'implication des parents dans le travail scolaire de l'enfant bien sûr, mais aussi l'autorité parentale et la responsabilisation de l'enfant par les parents jouent par exemple un rôle prépondérant sur les résultats scolaires. Finalement, l'effet du type d'école est très faible par rapport à l'influence du milieu familial d'une part, et par rapport à l'influence de la classe d'autre part²¹. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant de constater que les aménagements des rythmes scolaires n'ont qu'une faible influence sur la perception que les familles ont de l'évolution des résultats scolaires et des comportements cognitifs de l'enfant.

²¹ A ce sujet, voir par exemple « les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves », Pascal Bressoux, Revue française de sociologie, avril-juin 1995.

Ainsi, le comportement pendant la classe des enfants est globalement le même que l'enfant soit en site pilote ou dans notre échantillon témoin. Cependant, notre étude conduit à repérer certains aménagements ayant une influence sur la perception que parents et élèves ont de ce comportement, influence qui confirme celle constatée lors de l'étude menée en 1997 : la mise en place d'activités et d'accueil du matin est plutôt favorable à une perception de résultats scolaires en amélioration, mais lorsque le nombre d'heures libérées est trop important, ou lorsque les après-midi sont fréquemment « sans cartable », les familles ont tendance à percevoir une régression de l'enfant.

1.2.1. Dans l'ensemble, les parents considèrent que les enfants ont de bons résultats scolaires, stables ou en amélioration, mais sans imputer ces résultats aux aménagements des rythmes scolaires

La plupart des parents perçoivent les résultats scolaires de l'enfant comme étant très bons ou assez bons, rarement moyens. Cette perception est proche de celle des parents interrogés en 1997. Après deux ans d'expérimentation des aménagements des rythmes scolaires, il n'y a pas eu d'évolution de la perception des résultats scolaires de l'enfant.

Tableau n°39

Les résultats scolaires des enfants selon les parents. Comparaison entre 1997 et 1998

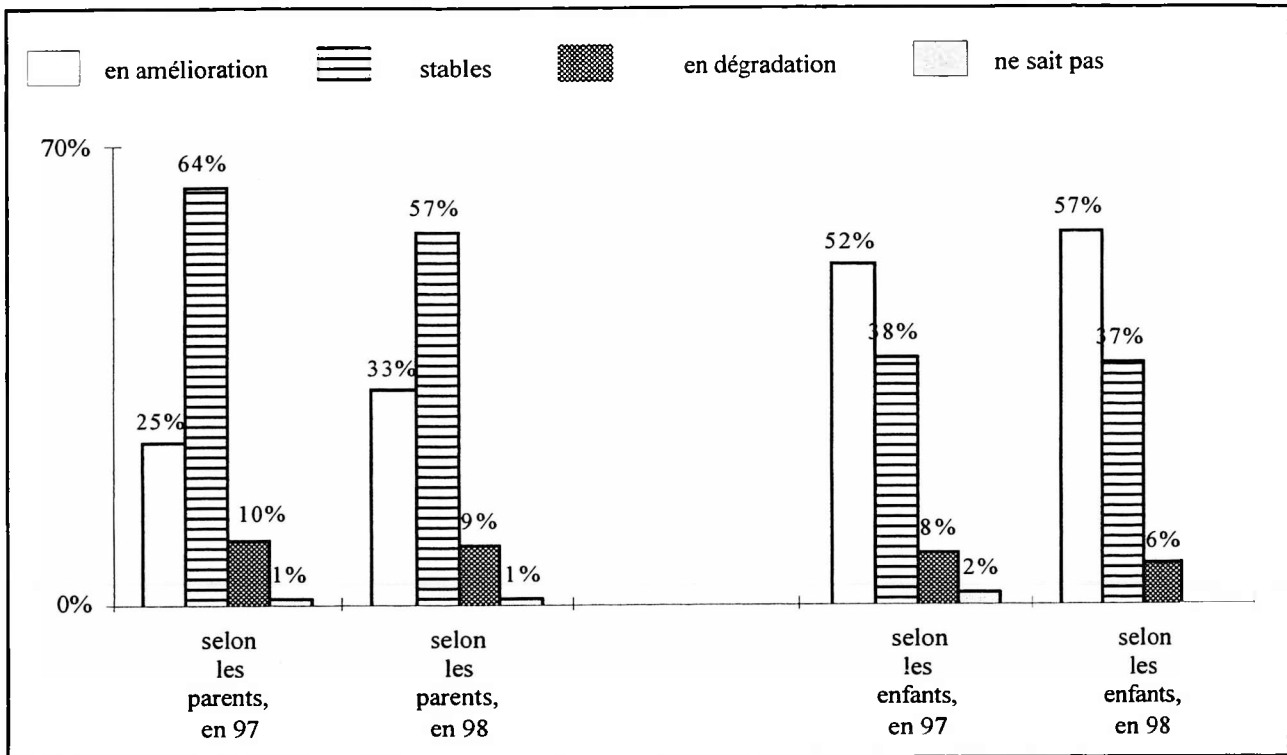
| les résultats scolaires de l'enfant sont plutôt | Pour les parents interrogés en 1997 | | Pour les parents interrogés en 1998 | |
|---|-------------------------------------|------------|-------------------------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| très bons ou assez bons | 522 | 68 | 524 | 74 |
| moyens | 207 | 27 | 163 | 23 |
| assez médiocres ou très médiocres | 38 | 5 | 18 | 3 |
| nsp | 0 | 0 | 4 | 1 |
| total | 767 | 100 | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

L'évolution des résultats scolaires constatée par les parents interrogés en 1998 est d'ailleurs la même que celle constatée par les parents interrogés en 1997 : près des deux tiers des parents ne constatent pas d'évolution dans les résultats scolaires de l'enfant, le tiers restant percevant surtout une amélioration, rarement une dégradation.

Graphique n°25

L'évolution des résultats scolaires selon les parents et les enfants.
Comparaison entre 1997 et 1998



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

En 1998 comme en 1997, les parents n'imputent que peu l'éventuelle évolution des résultats aux aménagements. Seuls 34 parents interrogés en 1998 pensent que les résultats scolaires de leur enfant sont en amélioration pour une raison directement liée aux aménagements, notamment grâce à la pratique des activités : « *elle est plus détendue, ce qui est peut-être due aux activités. Elle est plus assidue dans tous les domaines, elle a plus de plaisir à apprendre et donc à faire ses leçons* ». Ces parents représentent 15% des personnes percevant une amélioration des résultats, et seulement 5% de l'ensemble des parents interrogés en 1998. En 1997, on comptait également 5% de parents percevant une amélioration des résultats imputables aux aménagements.

Cependant, les parents qui constatent une dégradation des résultats scolaires à cause des aménagements sont encore moins nombreux. En 1998, ils représentent 1% de l'ensemble des parents interrogés. Le discours d'une des personnes est d'ailleurs révélateur du constat fait précédemment : la diminution de la semaine scolaire est parfois perçue comme se faisant au détriment du nombre d'heures consacrées aux apprentissages fondamentaux : « *à cause de l'aménagement, il y a moins de classe : ils les pressent sur le programme et il y a trop de devoirs* ».

De même qu'en 1997, l'évolution des résultats scolaires, que ce soit à la baisse ou à la hausse est le plus fréquemment attribuée au comportement de l'instituteur. « *Il a la même maîtresse que l'année dernière, il s'est habitué à sa façon de faire et à ses méthodes* », « *la façon d'enseigner est complètement différente, maintenant elle va à l'école plus volontiers et s'intéresse plus à son travail* ».

Tableau n°40
Les principales raisons expliquant l'évolution des résultats scolaires,
selon les parents interrogés

| | lorsque les résultats sont en amélioration | | lorsque les résultats sont en dégradation | |
|--|--|---------------|---|---------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| raisons directement liées à la mise en place des aménagements | 34 | 15 | 7 | 11 |
| <i>les activités pratiquées pendant la journée</i> | 25 | 11 | 4 | 6 |
| <i>les intervenants</i> | 1 | 0,5 | 0 | 0 |
| <i>l'organisation de la journée</i> | 11 | 5 | 3 | 5 |
| autres raisons liées à l'école | 112 | 49 | 33 | 50 |
| <i>l'instituteur</i> | 94 | 41 | 20 | 30 |
| <i>le contenu de l'enseignement</i> | 12 | 5 | 6 | 9 |
| <i>les relations avec les autres enfants</i> | 8 | 4 | 4 | 6 |
| <i>l'ambiance générale à l'école</i> | 7 | 3 | 4 | 6 |
| <i>la fatigue</i> | 1 | 0,5 | 1 | 2 |
| raisons liées à l'enfant | 109 | 47 | 19 | 29 |
| <i>l'évolution de l'enfant, le fait qu'il grandisse</i> | 63 | 27 | 7 | 11 |
| <i>un problème spécifique que connaît l'enfant</i> | 31 | 13 | 11 | 17 |
| <i>l'attitude des parents</i> | 26 | 11 | 2 | 3 |
| constat, sans explication | 42 | 18 | 17 | 26 |
| nsp | 5 | 2 | 2 | 3 |
| total | 231* | 131*** | 66** | 119*** |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* La base est constituée des parents estimant que les résultats scolaires de l'enfant sont en amélioration.

** La base est constituée des parents estimant que les résultats scolaires de l'enfant sont en dégradation.

*** Le total est supérieur à 10, plusieurs réponses étant possible.

1.2.2. *attitude en classe et évolution des résultats scolaires : 4 comportements différents sur lesquels les aménagements n'ont pas d'influence*

Le caractère très subjectif du jugement des parents sur les résultats scolaires de l'enfant nous a conduit à tenir compte non seulement de cette perception, mais aussi de l'implication de l'élève en classe, telle qu'il la perçoit. Utiliser ces différentes variables permet d'avoir un indicateur de l'évolution du « comportement cognitif » de l'enfant, qui a plus d'intérêt dans le cadre de notre étude que les seuls résultats scolaires : en particulier, les aménagements ont pour objectif de lutter contre l'échec scolaire d'une part en permettant à l'enfant de s'épanouir à l'école, d'autre part en favorisant la concentration. Il s'agit donc bien de ce que nous avons désigné sous le terme de « comportement cognitif » et non des seuls résultats scolaires. Ces derniers ne pouvant sans doute évoluer qu'à long terme.

Pour construire cet indicateur d'attitude en classe, nous avons effectué une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique sur les variables présentées dans le tableau suivant.

Questions destinées aux enfants :

Est-ce que pendant que ton maître t'explique des choses, il t'arrive...

| | |
|-------------------------------|-----|
| <i>très souvent</i> | 10% |
| <i>pas très souvent</i> | 65% |
| <i>jamais</i> | 25% |

...de penser à autre chose ?

Est-ce que tu réponds aux questions que posent le maître

| | |
|-----------------------------------|-----|
| <i>très souvent</i> | 22% |
| <i>assez souvent</i> | 52% |
| <i>rarement ou jamais ?</i> | 26% |

Est-ce que tu trouves que

| | |
|---|-----|
| <i>tu travailles de mieux en mieux</i> | 57% |
| <i>c'est toujours pareil</i> | 37% |
| <i>ou tu travaille de moins en moins bien ?</i> | 6% |

Questions destinées aux parents

Les résultats scolaires de votre enfant pour le premier trimestre étaient-ils

| | |
|------------------------------|------|
| <i>très bons</i> | 37% |
| <i>assez bons</i> | 35% |
| <i>moyens</i> | 25% |
| <i>assez médiocres</i> | 2% |
| <i>très médiocres</i> | 1% |
| <i>nsp</i> | 0,5% |

Par rapport à l'année dernière, ses résultats scolaires sont-ils

| | |
|-------------------------|-----|
| <i>meilleurs</i> | 33% |
| <i>semblables</i> | 57% |
| <i>moins bons</i> | 9% |
| <i>nsp</i> | 1% |

L'analyse conduit à distinguer 4 groupes d'élèves, qui se différencient à la fois par leur comportement et par l'évolution de ce comportement²².

- les très bons élèves : 93 enfants, 13% de l'échantillon « en ARS »

Leurs résultats scolaires sont très bons, ils sont concentrés et impliqués en classe. Les résultats n'ont pas connu d'évolution depuis l'année dernière

- les élèves connaissant une amélioration des résultats : 144 enfants, 20% des enfants interrogés en ARS

Parents et enfants sont unanimes pour constater une amélioration des résultats scolaires. Les résultats scolaires sont en général « assez bons ».

- les élèves peu impliqués, ayant des résultats scolaires « assez bons », sans évolution : 221, 31% des enfants interrogés en ARS.

Les parents comme les enfants ne signalent pas d'évolution des résultats scolaires. Ceux-ci sont en général « assez bons ». En classe, les enfants pensent « pas souvent » à autre chose, et disent répondre rarement ou jamais aux questions de l'instituteur.

- les élèves en difficulté : 251 enfants, 35% de l'échantillon en ARS.

Ces enfants sont particulièrement nombreux à voir leurs résultats se dégrader. Ceux-ci sont « moyens », voire « médiocres ». Ces enfants sont également nombreux à penser « très souvent » à autre chose pendant la classe.

Une méthode de régression logistique montre que le fait que l'école soit ou non en ARS n'a pas d'influence sur les résultats scolaires et l'implication de l'enfant en classe : d'une part, le fait que l'école soit site pilote n'intervient pas sur la probabilité qu'un enfant appartienne à l'un ou l'autre des quatre groupes décrits ci-dessus. De plus, la même méthode de régression appliquée cette fois séparément à chacune des deux questions « est-ce que pendant que ton maître t'explique des choses, il t'arrive de penser à autre chose », et « est-ce que tu réponds aux questions que te pose ton maître ? » montre que les aménagements des rythmes scolaires n'ont pas non plus d'influence sur la perception que les enfants ont de leur implication en classe, celle-ci étant principalement déterminée par les relations entre l'enfant et l'instituteur.

²² La classification est effectuée sur l'ensemble de l'échantillon (élèves en ARS et élèves témoins), afin de pouvoir déterminer quelle est l'influence des aménagements sur la constitution des groupes. Par contre, les résultats donnés, et notamment la répartition des enfants dans les différents groupes ne concernent que les enfants en aménagements. Il en sera de même pour toutes les classifications présentées dans cette partie.

Globalement, les aménagements des rythmes scolaires n'ont donc pas d'influence sur le « comportement cognitif » des élèves déclaré par les parents et les enfants. Cependant, certains aménagements semblent favoriser la perception d'une attention plus soutenue et de meilleurs résultats. C'est le cas notamment des accueils du matin à condition qu'ils comprennent des activités, et des après-midi avec activités, si ils sont assez nombreux (au nombre de quatre), mais à condition qu'ils ne soient pas entièrement consacrés aux activités. En fait, la perception du « comportement cognitif » est moins bonne lorsque le nombre d'heures libérées (et donc le nombre d'après-midi « sans cartable ») est trop important. Cette remarque confirme celle faite précédemment, ainsi que le constat effectué l'année dernière : des aménagements trop importants, et notamment un bouleversement de l'emploi du temps se traduisant par une libération conséquente de temps conduit à une perception plus défavorable de l'évolution des résultats scolaires et d'une manière plus générale, de celle de l'attitude en classe.

Tableau n°41

L'influence des différents types d'aménagement sur les résultats scolaires

| types d'aménagements étudiés | « très bons élèves » | « élèves dont les résultats sont en amélioration » | « élèves dont les résultats sont stables » | « élèves plus en difficultés » |
|---|------------------------|--|--|--------------------------------|
| Nombre d'heures scolaires | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| pas d'accueil du matin | | | | |
| <i>mise en place sans activité</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | ++ | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| accueil du midi | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| Accueil du soir | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| aucune ou une après-midi avec activités | | | | |
| <i>deux ou trois</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | + | <i>pas d'influence</i> |
| <i>quatre</i> | + | <i>pas d'influence</i> | -- | <i>pas d'influence</i> |
| aucune après-midi « sans cartable » | | | | |
| <i>une ou deux</i> | <i>pas d'influence</i> | - | + | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre</i> | <i>pas d'influence</i> | - | ++ | <i>pas d'influence</i> |
| moins de 4 heures libérées (activités de l'après-midi, accueil du soir ou de midi) | | | | |
| <i>entre 4 et 8</i> | - | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>plus de 8 heures</i> | -- | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Cette influence des différents aménagements reste faible. Notamment, elle est moins importante que celle des caractéristiques des enfants. Le milieu familial, le niveau de diplôme des parents, la catégorie socioprofessionnelle des parents ont une influence sur la perception que les familles ont du comportement cognitif.

Tableau n°42

L'influence des différents types d'aménagement sur les résultats scolaires

| Caractéristiques des enfants | « très bons élèves » | « élèves dont les résultats sont en amélioration » | « élèves dont les résultats sont stables » | « élèves plus en difficultés » |
|---|------------------------|--|--|--------------------------------|
| un enfant | | | | |
| <i>deux enfants</i> | <i>pas d'influence</i> | -- | <i>pas d'influence</i> | + |
| <i>trois ou quatre enfants</i> | <i>pas d'influence</i> | - | <i>pas d'influence</i> | + |
| <i>cinq enfants ou plus</i> | <i>pas d'influence</i> | + | --- | + |
| pas de diplôme | | | | |
| <i>certificat d'étude</i> | + | ++ | -- | --- |
| <i>BEPC, CAP</i> | + | <i>pas d'influence</i> | + | --- |
| <i>baccalauréat</i> | + | <i>pas d'influence</i> | + | --- |
| <i>supérieur</i> | +++ | <i>pas d'influence</i> | + | ---- |
| ouvrier | | | | |
| <i>employé</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>indépendant</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>profession intermédiaire</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | ++ | -- |
| <i>cadre et professions intellectuelles supérieures</i> | ++ | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| le répondant est un homme | | | | |
| <i>le répondant est une femme</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | -- | ++ |
| CE2 | | | | |
| <i>CM1</i> | -- | <i>pas d'influence</i> | + | <i>pas d'influence</i> |
| <i>CM2</i> | -- | <i>pas d'influence</i> | + | <i>pas d'influence</i> |
| garçon | | | | |
| <i>fille</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | - |
| s'entend bien avec l'instituteur | | | | |
| <i>ne s'entend pas avec l'instituteur</i> | - | <i>pas d'influence</i> | - | ++ |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

A la différence des études effectuées dans le cadre de la sociologie de l'éducation, l'enquête réalisée ici porte sur les perceptions que les parents et les enfants ont du comportement de l'enfant. Pourtant, les effets sur les résultats scolaires perçus par les familles des

caractéristiques de l'enfant sont proches de ceux sur les résultats scolaires objectivement mesurés : les enfants de parents plus diplômés notamment, mais aussi les filles ont tendance à mieux réussir en classe, que cette réussite soit mesurée ou bien qu'il s'agisse, comme dans notre enquête, de perception²³. Enfin, l'influence de l'instituteur est très importante, ce qui confirme l'importance de l'effet classe constatée par P. Bressoux dans l'article précédemment cité.

Les aménagements des rythmes scolaires ne semblent donc pas avoir d'effet important sur les résultats scolaires de l'enfant, ou sur son « comportement cognitif ». De plus, l'étude met en évidence des différences selon l'origine socio-démographiques de l'enfant proches de celles habituellement constatées. Il n'est cependant pas possible, dans le cadre de notre enquête, de déterminer si les aménagements des rythmes scolaires ont atténué ou non ces différences. En effet, notre échantillon témoin est trop petit pour que l'on puisse comparer l'influence des caractéristiques de l'enfant selon qu'il soit ou non inscrit dans une école pilote. De plus, nous travaillons ici sur les perceptions et nous ne pouvons donc comparer les différences observées avec celles mesurées dans le cadre d'études s'appuyant notamment sur les évaluations des enfants en CE2 et en sixième, ou sur les avis de l'instituteur.

1.3. La perception des temps scolaires et périscolaires

Dans le découpage du temps de l'enfant, il est possible de distinguer deux temps particuliers : le temps contraint d'une part, le temps des loisirs d'autre part. L'école apparaît alors comme étant le lieu où s'exerce le temps contraint. Les aménagements des rythmes scolaires viennent nuancer ce découpage : l'introduction d'activités pendant le temps périscolaire permet d'introduire au sein de l'école un temps moins contraint que le temps passé en classe. Les enfants interrogés distinguent d'ailleurs le temps passé en classe qui est un temps consacré à l'apprentissage, et le temps d'activité, qui est un temps d'amusement, d'apprentissage et de découverte. Cette perception du temps d'activité a alors une influence sur l'image de l'école en général : si celle-ci reste avant tout un lieu d'apprentissage, les enfants inscrits dans un site pilote s'ennuient moins et prennent plus de plaisir à aller à l'école que les enfants n'expérimentant pas les aménagements des rythmes scolaires.

²³ Ce résultat rejoint d'ailleurs les constatations déjà effectuées lors d'autres enquêtes du CRÉDOC : si bien entendu, les perceptions et des mesures objectives appréhendent deux aspects différents d'une même réalité, les deux obéissent à des déterminants communs. (Voir par exemple « dépendance mesurée, dépendance perçue, deux approches de la même réalité, CRÉDOC, cahier de recherche n°110, novembre 1997, ou « la perception de la santé en France », CRÉDOC, janvier 1998).

1.3.1. *le temps passé en classe, un temps consacré à l'apprentissage et à la découverte, le temps passé en activité, un temps consacré à la découverte et à l'amusement*

Les évaluations menées lors de l'année 1996-97 montraient certaines inquiétudes sur la place des activités dans la journée d'école. Selon une étude effectuée par l'université de Rouen sur deux sites pilotes, certains acteurs déploraient l'occasion d'un « consumérisme scolaire » donnée par les activités, les animateurs étant très peu nombreux « *à considérer que ces activités devaient être non seulement des activités ludiques, conviviales mais aussi et surtout des occasions, des prétextes à l'apprentissage* ».

D'autres discours montrent une crainte de voir le temps d'activité ne pas remplir leur rôle ludique et d'initiation, pour viser des apprentissages et une rigueur de progression qui conduirait les enfants à confondre le temps périscolaire et le temps scolaire.

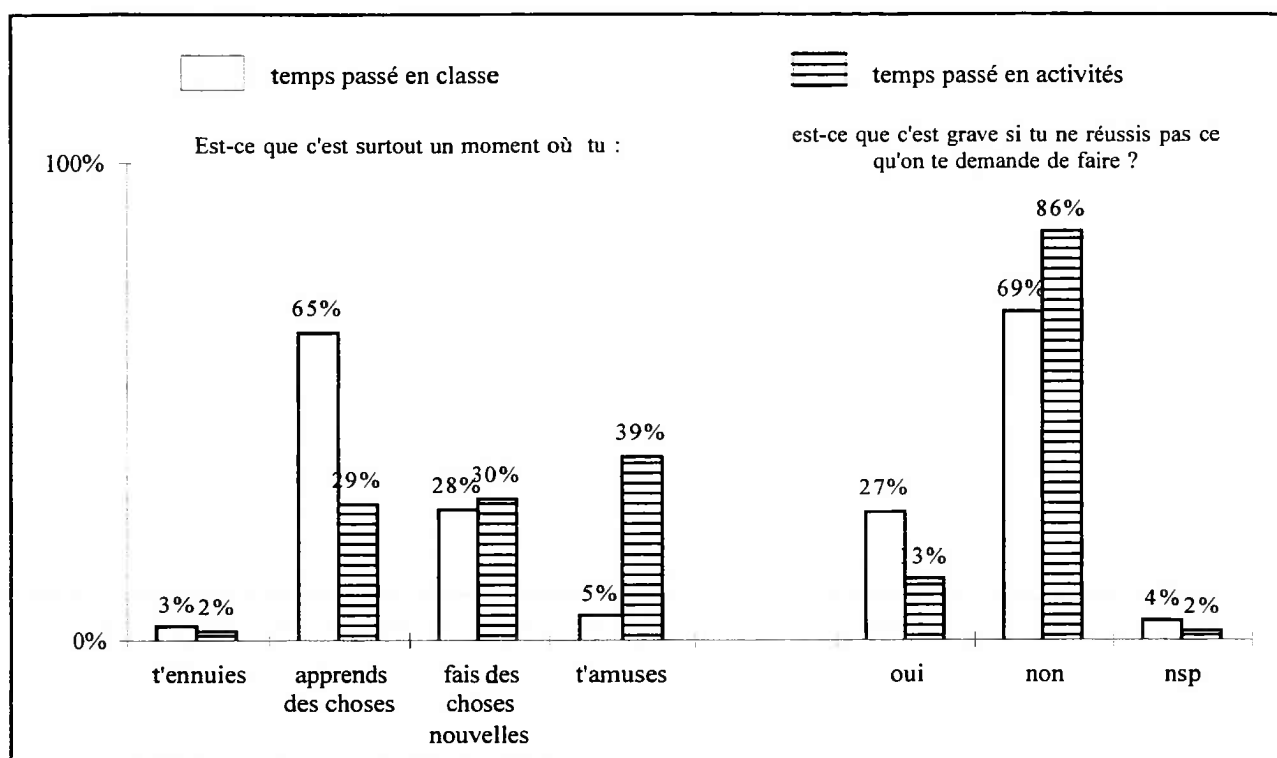
Selon les enfants interrogés dans notre étude, le temps périscolaire ne correspond à aucun de ces deux cas de figure : les enfants font la distinction entre le temps scolaire et le temps d'activités mais ce dernier n'est pas seulement un temps d'amusement, c'est aussi et surtout un temps de découvertes et d'apprentissages.

Ainsi, lorsque nous avons demandé aux enfants de citer les activités pratiquées pendant leur journée d'école, 5% seulement ont mentionné des apprentissages fondamentaux. Les enfants les plus jeunes ayant cependant tendance à moins bien distinguer les activités des autres moments de leur journée : 9% des enfants en CE2 ont ainsi fait référence à des matières traditionnelles.

Pour les enfants interrogés, le temps passé en classe est principalement un temps d'apprentissage, (pour 65% des enfants), ou un temps de découvertes (pour 28% des enfants) alors que le temps d'activités est un moment d'amusement (pour 39% des enfants) ou de d'apprentissages et de découvertes (pour 59%). De plus, les enfants sont deux fois moins nombreux à considérer que « c'est grave s'ils ne réussissent pas à faire ce qu'on leur demande » pendant les activités que pendant la classe.

Graphique n°26

Une comparaison entre les perceptions du temps passé en classe
et du temps consacré aux activités



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Il y a donc une nette différence dans la façon dont les enfants perçoivent le temps passé en classe et le temps passé en activité. Ce dernier temps est perçu comme moins contraignant, plus axé vers l'amusement, mais il reste aussi un temps de découverte et d'apprentissage, ce constat rejoignant la remarque effectuée par le cabinet Verès Consultants : « *les enfants sont conscients que ces activités leur apprennent des choses nouvelles qui leur seront utiles plus tard et leur donnent de la joie dès maintenant.* »²⁴. Les réponses des enfants interrogés dans le cadre de notre étude confirment que pour les enfants, les activités sont à la fois « sources de joie » et « sources d'apprentissage ». L'objectif des activités, de permettre aux enfants de découvrir des choses nouvelles et de rompre avec les contraintes d'obligation et de réussite du temps scolaire, semble être ainsi atteint.

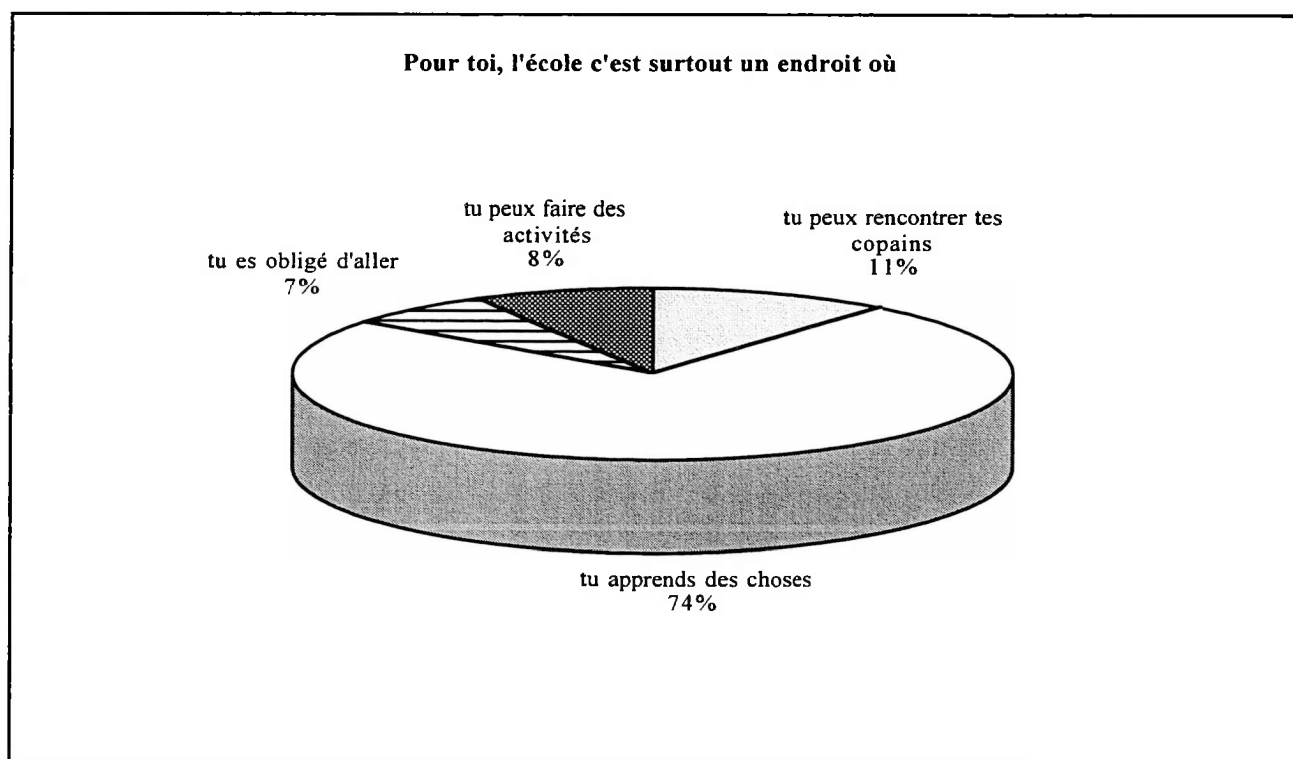
²⁴ Rapport de synthèse du cabinet Verès Consultants, op. cit.

1.3.2. L'école reste perçue comme un lieu d'apprentissage

Le temps d'activités, bien que différencié du temps scolaire, est perçu par les enfants comme un temps pendant lequel il découvre et apprend. Il n'est pas alors étonnant de constater que la mise en place des aménagements des rythmes scolaires n'a pas modifié la perception du rôle de l'école, qui reste un endroit d'apprentissages.

A la question, « pour toi, l'école c'est surtout, un endroit où tu peux rencontrer des copains, un endroit où tu apprends des choses, un endroit où tu es obligé d'aller, ou un endroit où tu peux faire des activités ? », les trois quarts des enfants interrogés ont répondu que l'école, c'était avant tout un endroit où ils apprenaient des choses.

Graphique n°27
Image de l'école pour les enfants en ARS



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La mise en place des aménagements des rythmes scolaires n'a pas d'influence sur le regard porté par les enfants sur le rôle de l'école. Celui-ci est déterminé notamment par les caractéristiques des enfants interrogés : les enfants considèrent d'autant plus l'école comme un lieu d'apprentissage que les parents sont diplômés, et que l'enfant est âgé.

Tableau n°43

L'influence de l'ARS et des caractéristiques des répondants sur l'image de l'école

| Variables étudiées | « un endroit où l'enfant rencontre ses copains » | « un endroit où l'enfant apprend des choses » | « un endroit où l'enfant est obligé d'aller » | « un endroit où l'enfant fait des activités » |
|--|--|---|---|---|
| École en ARS | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| Niveau d'étude des parents : pas de diplôme | | | | |
| <i>certificat d'étude</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>BEPC, CAP ou BEP</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>baccalauréat</i> | <i>pas d'influence</i> | + | <i>pas d'influence</i> | - |
| <i>supérieur</i> | <i>pas d'influence</i> | + | --- | <i>pas d'influence</i> |
| Situation familiale : vit en couple | | | | |
| <i>famille monoparentale</i> | <i>pas d'influence</i> | - | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| Enfant en CE2 | | | | |
| <i>en CM1</i> | <i>pas d'influence</i> | ++ | - | - |
| <i>en CM2</i> | <i>pas d'influence</i> | ++ | - | - |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Remarque : ce tableau ne fait apparaître que les variables socio-démographiques ayant une influence sur l'image de l'école

Les aménagements des rythmes scolaires n'ont d'ailleurs globalement pas non plus d'influence sur les réponses des enfants à la question « est-ce que c'est grave si en classe, tu ne réussis pas à faire ce que l'on te demande ? ».

Par contre, certains aménagements des rythmes scolaires modifient l'image de l'école : elle est plus un lieu d'apprentissage lorsqu'une étude du soir est mise en place mais aussi lorsque le nombre d'après-midi avec activités est assez important, de trois ou quatre et qu'un ou deux est « sans cartable », l'école étant alors moins vécue comme un lieu de contrainte. Enfin, elle laisse plus la possibilité de rencontrer ses copains lorsque le nombre d'heures scolaires hebdomadaires a diminué.

Tableau n°44

L'image de l'école selon les types d'aménagements mis en place

| types d'aménagements étudiés | « un endroit où l'enfant rencontre ses copains » | « un endroit où l'enfant apprend des choses » | « un endroit où l'enfant est obligé d'aller » | « un endroit où l'enfant fait des activités » |
|---|--|---|---|---|
| Nombre d'heures scolaires hebdomadaires : 26 heures | | | | |
| <i>de 25 heures à moins de 26 heures</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>de 24 heures à moins de 25 heures</i> | <i>++</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>moins de 24 heures</i> | <i>+++</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| accueil du matin | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| accueil du midi | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| pas d'accueil du soir | | | | |
| <i>mise en place sans activités</i> | <i>---</i> | <i>++</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| aucune, une ou deux après-midi avec activités, aucune sans cartable | | | | |
| <i>trois ou quatre après midi avec activités, aucune sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>---</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>une ou deux après-midi avec activité, une ou deux sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre après-midi avec activités, une ou deux sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>+++</i> | <i>---</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre après-midi avec activités, trois ou quatre sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

1.3.3. *Les enfants en site pilote ont moins de temps libre mais s'ennuient moins pendant leur journée d'école que les enfants inscrits dans une école n'expérimentant pas les aménagements.*

La plupart des enfants interrogés en 1998 déclare avoir du temps libre pendant leur journée d'école. Ils sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux dans ce cas en 1998 qu'en 1997. Finalement, 20% des enfants interrogés en 1998, 41% des enfants interrogés en 1997 aimeraient avoir plus de temps libre.

Tableau n°45

Le temps libre pendant la journée d'école. Comparaison entre les réponses des enfants interrogés en 1997 et celles des enfants interrogés en 1998

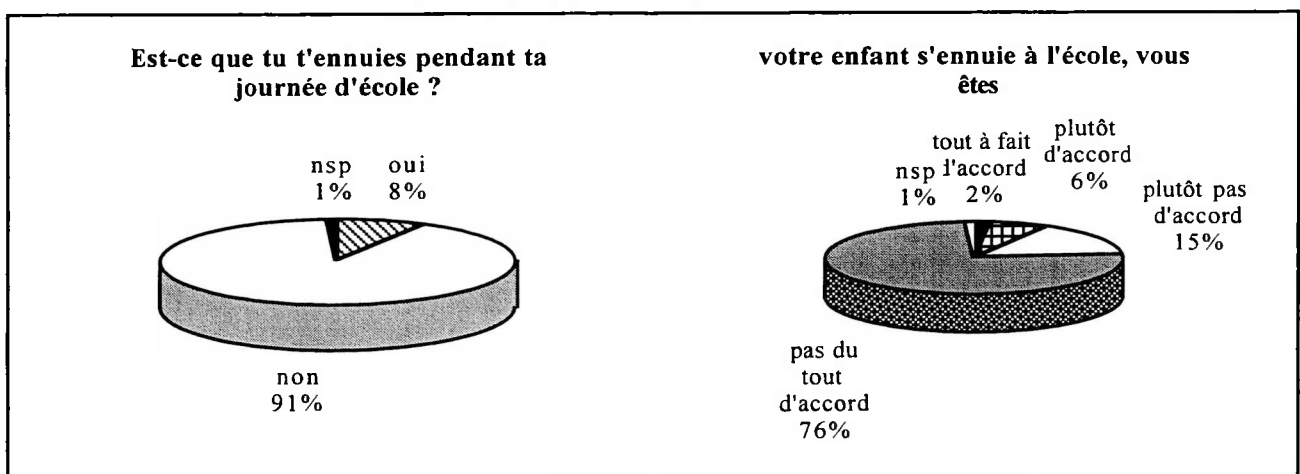
| Est ce que tu as du temps où tu peux faire ce que tu veux pendant ta journée d'école ? | Enfants interrogés en 1997 | | Enfants interrogés en 1998 | |
|--|----------------------------|------------|----------------------------|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| oui | 405 | 53 | 567 | 80 |
| <i>dont trouve qu'il en a trop</i> | 7 | 1 | 16 | 2 |
| <i>trouve qu'il en a pas assez</i> | 49 | 6 | 40 | 6 |
| <i>c'est bien comme ça</i> | 349 | 45 | 511 | 72 |
| non | 345 | 45 | 132 | 19 |
| <i>dont aimerait en avoir</i> | 264 | 35 | 97 | 14 |
| <i>n'aimerait pas en avoir</i> | 0 | 0 | 31 | 4 |
| <i>nsp</i> | 81 | 11 | 4 | 1 |
| ne sait pas | 17 | 2 | 10 | 1 |
| total | 767 | 100 | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

De plus, la plupart des enfants interrogés en 1998 dit ne pas s'ennuyer pendant la journée d'école. 8% des enfants, de même que 8% des parents, considèrent que l'enfant ne s'ennuie pas à l'école.

Graphique n°28

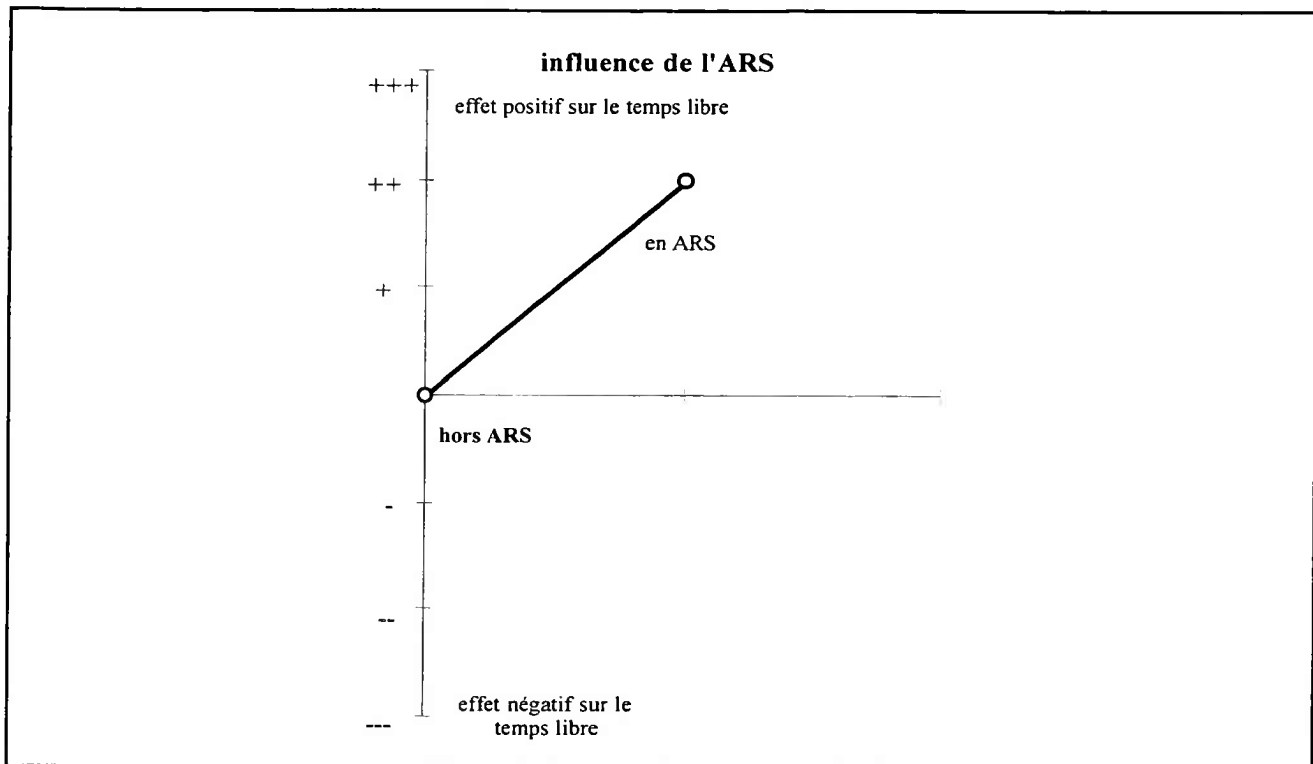
Les enfants qui s'ennuient pendant la journée d'école



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Le fait d'être en ARS a une influence (quoique faible) sur le temps libre que les enfants disent avoir dans leur journée d'école, les enfants en ARS ayant moins de temps libre que les enfants hors ARS.

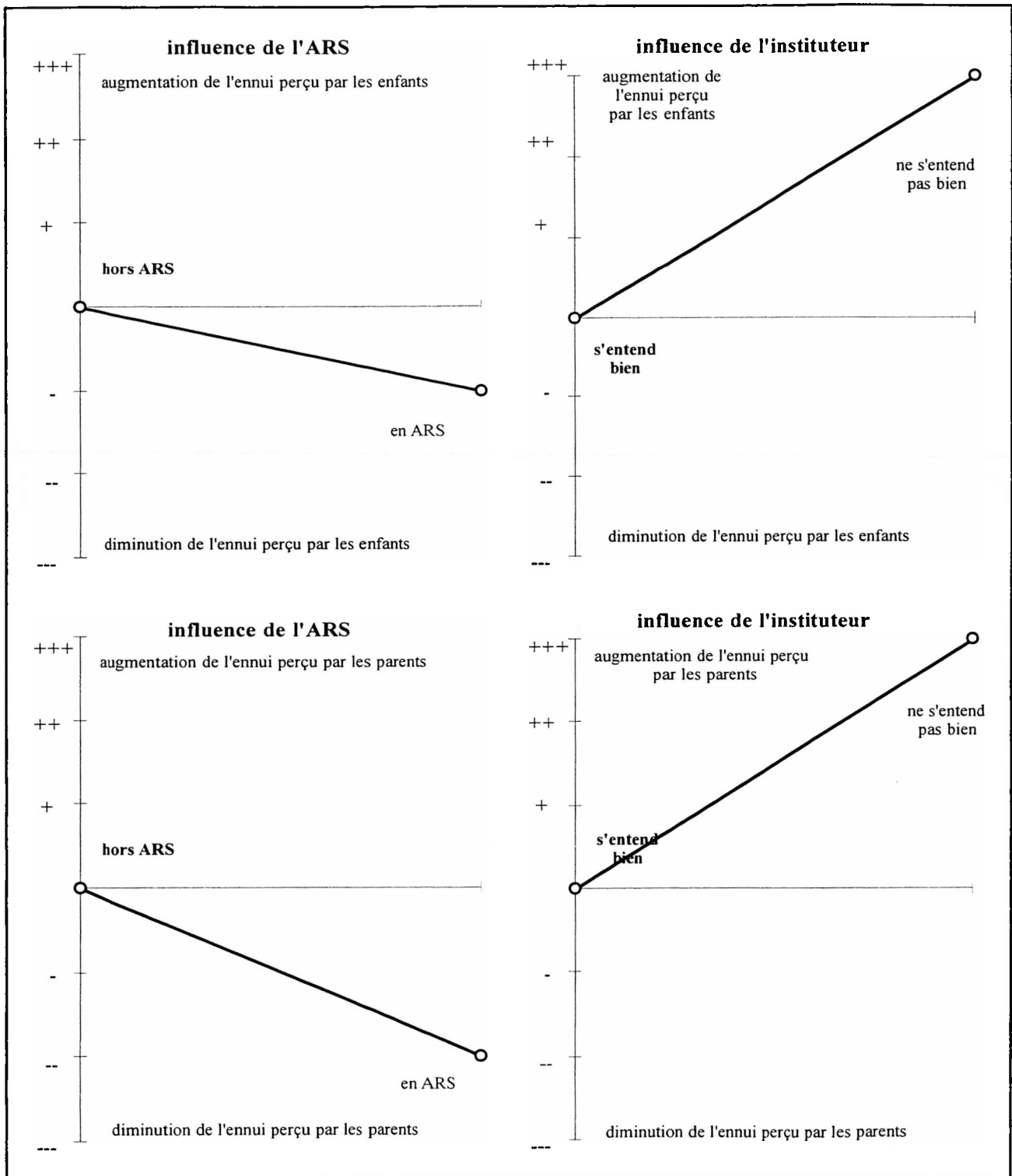
Graphique n°29
Influence de l'ARS sur le temps libre



Par contre, l'ARS n'a pas d'influence sur le désir des enfants d'avoir plus de temps libre. les élèves inscrits dans une école expérimentant les nouveaux rythmes scolaires ont ainsi moins fréquemment que les autres, le sentiment d'avoir du temps libre pendant leur journée d'école, mais ne souffrent pas de cette différence. Au contraire, les enfants hors ARS disent un peu plus s'ennuyer que les enfants en ARS, mais la perception de l'ennui à l'école est principalement déterminée par l'entente avec l'instituteur. L'ARS influe beaucoup plus sur la perception que les parents ont de l'ennui des enfants. Cette perception étant également déterminée par l'entente avec l'instituteur.

Graphique n°30

Influence des aménagements des rythmes scolaires sur la perception que les parents et les enfants ont de l'ennui de l'élève. Comparaison avec l'influence de l'instituteur.



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

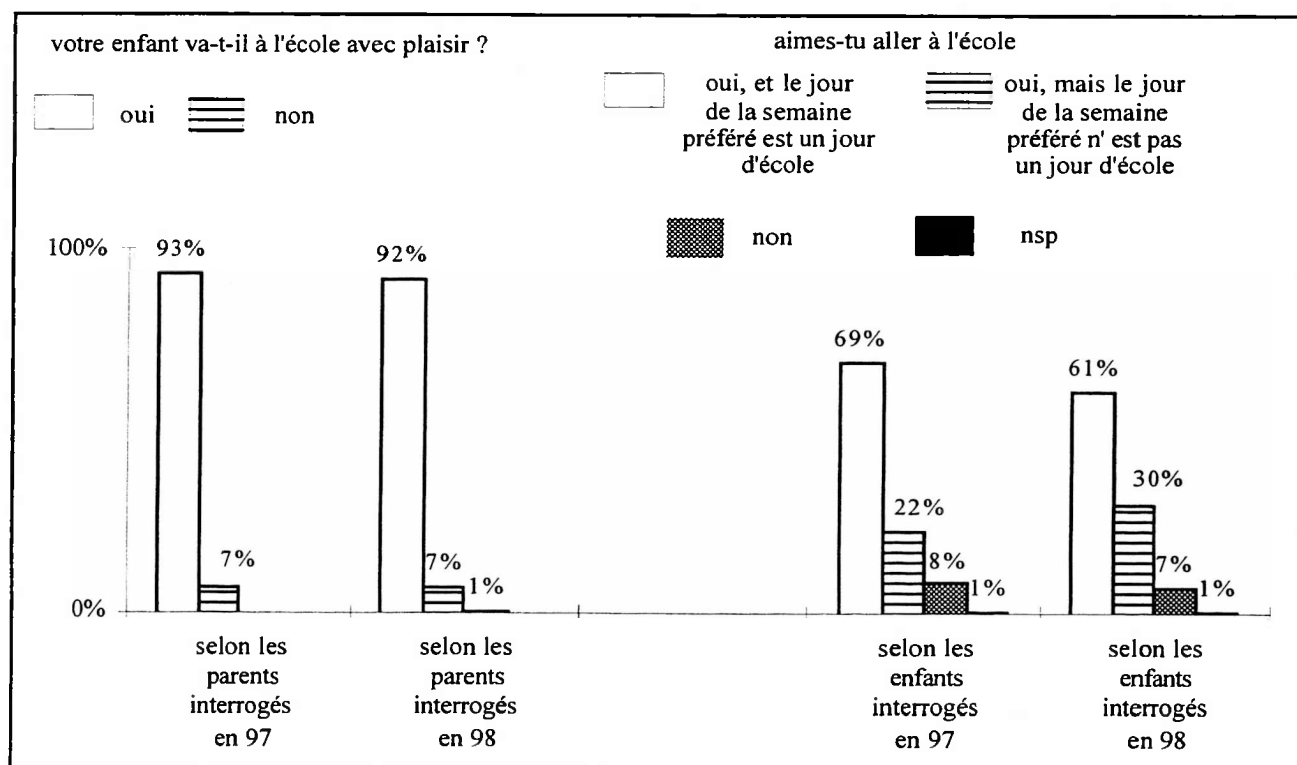
1.3.4. Les enfants expérimentant les aménagements des rythmes scolaires manifestent un plus grand plaisir à aller à l'école que les autres

L'école, qu'elle soit pilote ou non, est donc avant tout le lieu des apprentissages. Les aménagements des rythmes scolaires vont alors avoir une influence sur le plaisir pris par l'enfant à effectuer ces apprentissages. Les enfants expérimentant l'aménagement du temps manifestent un grand plaisir à aller à l'école, plaisir qui est fréquemment imputé par les parents et les élèves aux nouveaux rythmes scolaires et en particulier aux activités. D'ailleurs, les enfants et les parents ont tendance à être plus nombreux à percevoir un meilleur rapport à l'école lorsque celle-ci est une école pilote.

1.3.4.1. Un plaisir à aller à l'école qui continue d'augmenter

Les parents comme les enfants interrogés en 1998 sont tout aussi nombreux que ceux interrogés en 1997 à déclarer que l'enfant a du plaisir à aller à l'école. Ainsi seulement 7% des parents et des enfants contactés en 1997, de même que 7% de ceux contactés en 1998, déclarent que l'enfant n'aime pas aller à l'école. Environ les deux tiers des enfants ont cité un jour avec école à la réponse à la question « quel est le jour de la semaine que tu préfères ? »

Graphique n°31
Le plaisir à aller à l'école selon les parents et les enfants



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

En 1997, et donc au cours de la première année de mise en place des aménagements des rythmes scolaires, nous avons constaté que le plaisir à aller à l'école manifesté par les enfants avait augmenté depuis l'année précédente. En 1998, et donc après deux ans d'expérimentation, cette augmentation se confirme. Les enfants interrogés en 1998 sont d'ailleurs tout aussi nombreux que ceux interrogés en 1997 à déclarer que « l'école, c'est de mieux en mieux ». Les parents constatent par contre un peu moins fréquemment cette année une augmentation du plaisir à aller à l'école : après deux années d'expérimentation, ce ralentissement, d'ailleurs faible, n'est pas surprenant.

Tableau n°46
Évolution du plaisir à aller à l'école selon les parents et les enfants.
Comparaison entre 1997 et 1998

| | Selon les parents | | selon les enfants | |
|----------------------------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
| | En 1997 % | en 1998 % | En 1997 % | en 1998 % |
| plaisir à aller à l'école | | | | |
| en augmentation | 41% | 29% | 58% | 61% |
| stable | 54% | 65% | 38% | 34% |
| en diminution | 5% | 6% | 3% | 4% |
| nsp | 1% | 0% | 1% | 0% |
| total | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Parmi les raisons expliquant le plaisir à aller à l'école, il est difficile de déterminer lesquelles sont liées aux aménagements et lesquelles ne le sont pas. Ainsi, si les activités ne sont directement citées que par 17% des parents déclarant que l'enfant aime aller à l'école, d'autres raisons fréquemment mises en avant peuvent avoir un lien avec les nouveaux rythmes. Ainsi, lorsque l'enfant aime aller à l'école, 40% des parents déclarent que c'est parce qu'il peut y retrouver des amis, 30% parce qu'il aime apprendre, 10% parce qu'il s'y sent bien, y est épanoui. Or les aménagements des rythmes scolaires ont pu contribuer à favoriser une meilleure ambiance à l'école et un goût de la découverte chez l'enfant. Un parent par exemple nous a répondu « *elle aime bien être avec d'autres enfants, apprendre et découvrir, elle se sent bien à l'école par rapport à ses instituteurs et à ses camarades* ». Cette réponse est représentative de beaucoup de celles formulées par les personnes interrogées. Elle donne l'image d'une enfant épanouie à l'école, aimant apprendre, sans que l'on puisse déterminer quelle est la part des aménagements des rythmes scolaires.

Tableau n°47

Le raisons expliquant le plaisir à aller à l'école selon les parents interrogés en 1998

| | Raisons expliquant le plaisir à aller à l'école | | Raisons expliquant un certain manque de plaisir à aller à l'école | |
|---|---|------------|---|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| l'enfant aime/n'aime pas l'école | 267 | 40 | 40 | 50 |
| L'enfant a/n'a pas de copains | 268 | 40 | 1 | 1 |
| l'enfant aime/n'aime pas apprendre, découvrir | 205 | 31 | 7 | 9 |
| l'enfant s'entend/ne s'entend pas avec son instituteur | 122 | 18 | 10 | 13 |
| l'enfant aime/n'aime pas certaines activités | 111 | 17 | 1 | 1 |
| l'enfant est détendu, épanoui/stressé, mal dans sa peau | 64 | 10 | 0 | 0 |
| l'enfant a de bons/mauvais résultats | 64 | 10 | 3 | 4 |
| nsp | 29 | 4 | 14 | 18 |
| l'enfant s'ennuie à la maison/à l'école | 23 | 3 | 4 | 5 |
| l'enfant est conscient/n'est pas conscient de l'importance de l'école | 0 | 0 | 5 | 6 |
| l'enfant n'aime pas la contrainte de l'école | 0 | 0 | 1 | 1 |
| total | 670* | 173 | 80** | 108 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

*La base est constituée des parents disant que l'enfant aime l'école, ou citant au moins une réponse positive relative à l'école.

** La base est constituée des parents disant que l'enfant n'aime pas l'école, ou citant au moins une réponse négative relative à l'école.

Remarque : en 1997, nous avons interrogé les parents sur les raisons expliquant l'évolution du plaisir à aller à l'école, et non sur celles expliquant ce plaisir. Les réponses obtenues sur les deux années ne sont donc pas comparables.

Interrogés sur le jour de la semaine qu'ils préfèrent puis sur les raisons de leur choix, les enfants avancent en revanche massivement des explications liées aux aménagements. Le choix du jour préféré de la semaine est principalement conditionné par les activités proposées ce jour-là : « parce qu'on fait du rugby », « parce que le jeudi, une dame vient pour montrer comment faire des dessins animés », « on change de classe pour aller faire de la géographie et puis après, on fait du hand ». Le choix du quart des enfants provient des matières traditionnelles éventuellement enseignées ce jour là : « on fait de l'histoire et de la géométrie », « on ne change pas de maître et j'aime le cours de bio »

Les raisons avancées par les enfants interrogés en 1997 étaient sensiblement les mêmes.

Tableau n°48

Les raisons pour lesquelles les enfants préfèrent un jour d'école

| | Effectifs | % |
|--|-------------|--------------|
| Pour une raison liée au fait que l'enfant apprécie les aménagements | 457 | 86 |
| parce que l'enfant apprécie les activités | 452 | 85 |
| <i>parce qu'il y a des activités ce jour là</i> | 310 | 58 |
| <i>pour la nature des activités pratiquées ce jour là</i> | 218 | 41 |
| pour une raison liée aux intervenants | 13 | 2 |
| Pour une raison liée au fait qu'il y a école | 139 | 26 |
| pour une raison liée aux « matières traditionnelles » | 127 | 24 |
| parce qu'il y a plus d'école ce jour là | 14 | 3 |
| Pour une raison liée au fait qu'il y a moins d'école | 31 | 6 |
| il y a moins d'école ce jour là | 22 | 4 |
| il n'y a pas école le lendemain | 9 | 2 |
| parce qu'il n'y a pas d'activités ce jour là | 19 | 4 |
| pour une raison liée à ce que fait l'enfant en dehors de l'école | 7 | 1 |
| total | 533* | 123** |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* La base est constituée des enfants dont la journée préférée est un jour d'école.

** Le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles.

Le plaisir à aller à l'école provient donc pour les enfants des aménagements des rythmes scolaires et en particulier des activités. Les réponses des parents ne font pas référence aussi directement aux nouveaux rythmes scolaires. Cependant, le paragraphe suivant montre que la perception que les parents et les enfants ont du rapport à l'école dépend du dispositif ARS.

1.3.4.2. Le plaisir à aller à l'école est en particulier conditionné par les aménagements

La notion de plaisir à aller à l'école abordée par cette seule définition est floue. Pour mesurer la perception que les familles ont du rapport à l'école, nous avons donc construit un indicateur de plaisir à partir de 14 variables, en utilisant une méthode d'analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique. Les variables utilisées sont présentées dans l'encadré suivant.

Questions posées aux enfants

Pour toi, l'école, est-ce que c'est surtout un endroit où

- tu peux rencontrer tes copains* 11%
- tu apprends des choses*..... 74%
- tu es obligé d'aller* 7%
- tu peux faire des activités*..... 8%

Quand tu es en classe, avec ton maître, ta maîtresse, est-ce que c'est grave si tu ne réussis pas à faire ce qu'on te demande de faire ?

- oui*..... 27%
- non*..... 69%
- ne sait pas* 4%

L'enfant manque de temps libre pendant sa journée d'école

- oui* 19%

Est-ce que tu t'ennuies pendant ta journée d'école ?

- oui*..... 8%
- non*..... 92%
- ne sait pas* 1%

Aimes-tu aller à l'école ?

- oui*..... 91%
- non*..... 8%
- ne sait pas* 1%

Est-ce que tu trouves que l'école c'est

- de mieux en mieux*..... 61%
- toujours pareil*..... 34%
- ou de moins en moins bien ?* 4%

Le jour de la semaine que l'enfant préfère est un jour avec école pour une raison liée à l'école.....

- 75%

Questions posées aux parents

Selon vous, votre enfant va-t-il à l'école avec plaisir ?

- oui*..... 93%
- non*..... 7%

Par rapport à l'année dernière, manifeste-t-il

- plus de plaisir à aller à l'école*..... 30%
- ni plus ni moins de plaisir* 65%
- moins de plaisir à aller à l'école*..... 6%

Votre enfant aime apprendre, découvrir de nouvelles choses à l'école

- tout à fait d'accord*..... 79%
- plutôt d'accord*..... 19%
- plutôt pas d'accord*..... 1%
- pas du tout d'accord*..... 0,5%

Votre enfant s'ennuie à l'école

- tout à fait d'accord*..... 2%
- plutôt d'accord*..... 6%
- plutôt pas d'accord*..... 15%
- pas du tout d'accord*..... 76%
- ne sait pas*..... 1%

Votre enfant accepte facilement de respecter les règles donner à l'école

- tout à fait d'accord*..... 67%
- plutôt d'accord*..... 26%
- plutôt pas d'accord*..... 6%
- pas du tout d'accord*..... 1%
- ne sait pas*..... 1%

Est-ce qu'il arrive à votre enfant de ne pas avoir envie d'aller à l'école ? Cela arrive :

- très souvent* 2%
- assez souvent* 6%
- rarement* 52%
- jamais* 40%

Est-ce qu'il arrive à votre enfant d'être inquiet pour sa journée d'école ? Cela arrive :

- très souvent* 4%
- assez souvent* 13%
- rarement* 54%
- jamais* 29%

Cette analyse conduit à distinguer 4 groupes d'enfants, dont le plaisir à aller à l'école va en décroissant. La constitution de ces groupes confirme le bon rapport à l'école des enfants interrogés : près des trois quarts des enfants ont un très bon ou un bon rapport à l'école, seuls 7% ont un très mauvais rapport à l'école.

Premier groupe : les enfants ayant un très bon rapport à l'école : 150 enfants, 21% des enfants interrogés en ARS.

Pour la plupart de ces enfants, il ne leur arrive jamais de ne pas avoir envie d'aller à l'école, ou d'être inquiets pour leur journée d'école. D'ailleurs en général, ils estiment que ce n'est pas grave s'ils ne réussissent pas ce que l'instituteur leur demande de faire. Ils ne s'ennuient pas à l'école et considèrent que l'école, c'est surtout un endroit où ils apprennent des choses. Les parents sont d'ailleurs fréquemment tout à fait d'accord avec la proposition « votre enfant aime apprendre, découvrir de nouvelles choses à l'école ». Tous les parents et tous les écoliers de ce groupe disent que l'enfant aime aller à l'école et pour la plupart, les enfants déclarent que le jour de la semaine qu'ils préfèrent est un jour d'école, et qu'ils aiment l'école de plus en plus.

Deuxième groupe : les enfants ayant un bon rapport à l'école : 336 enfants, 47% des enfants interrogés en ARS.

Il arrive à ces enfants, bien que rarement, de ne pas avoir envie d'aller à l'école, ou bien d'être inquiets pour leur journée d'école. Ils sont également nombreux à penser que c'est grave s'ils ne réussissent pas ce que l'instituteur leur demande de faire. Malgré ces signes d'une faible anxiété, ils ont plaisir à aller à l'école. Les enfants de ce groupe ainsi que leurs parents constatent pour la plupart ce plaisir. L'enfant aime apprendre, découvrir de nouvelles choses, même si l'école n'est pas nécessairement pour lui en premier lieu un endroit d'apprentissages. Il accepte facilement les règles données. Pour certains, ce plaisir est cependant nuancé par le constat que leur jour de la semaine préféré n'est pas un jour d'école.

Troisième groupe : les enfants ayant un rapport à l'école médiocre : 171 enfants, 24% des enfants interrogés en ARS.

Pour près de la moitié d'entre eux, ces enfants n'aiment pas apprendre. Ils sont également nombreux à avoir du mal à respecter les règles et à s'ennuyer à l'école. Il leur arrive très souvent ou assez souvent d'être inquiets pour leur journée d'école, rarement de ne pas avoir envie d'aller à l'école. Ils n'ont pas spécialement plaisir à aller à l'école, et plus que pour les autres enfants, ce plaisir va en diminuant.

Quatrième groupe : les enfants ayant un très mauvais rapport à l'école : 52 enfants, 7% des enfants interrogés en ARS.

Les trois quarts des parents, près des deux tiers des élèves déclarent que l'enfant n'a pas de plaisir à aller à l'école. Beaucoup plus souvent que pour les autres enfants, ce plaisir va en diminuant. Il arrive souvent que l'enfant n'ait pas envie d'aller à l'école, ou bien soit inquiet pour sa journée d'école. Ces enfants ont également tendance à s'ennuyer à l'école.

Les aménagements des rythmes scolaires ont globalement une influence sur la constitution de ces groupes : les enfants expérimentant les nouveaux aménagements ont une probabilité plus grande que les autres d'appartenir aux groupes des élèves ayant un très bon rapport à l'école, une probabilité moins grande d'appartenir aux groupes des élèves ayant un rapport difficile voire dégradé à l'école. A titre de comparaison, cet effet est cependant plus faible que celui des relations avec l'instituteur.

Tableau n°49

Les effets des aménagements sur le rapport à l'école.
Comparaison avec les effets de l'entente avec l'instituteur.

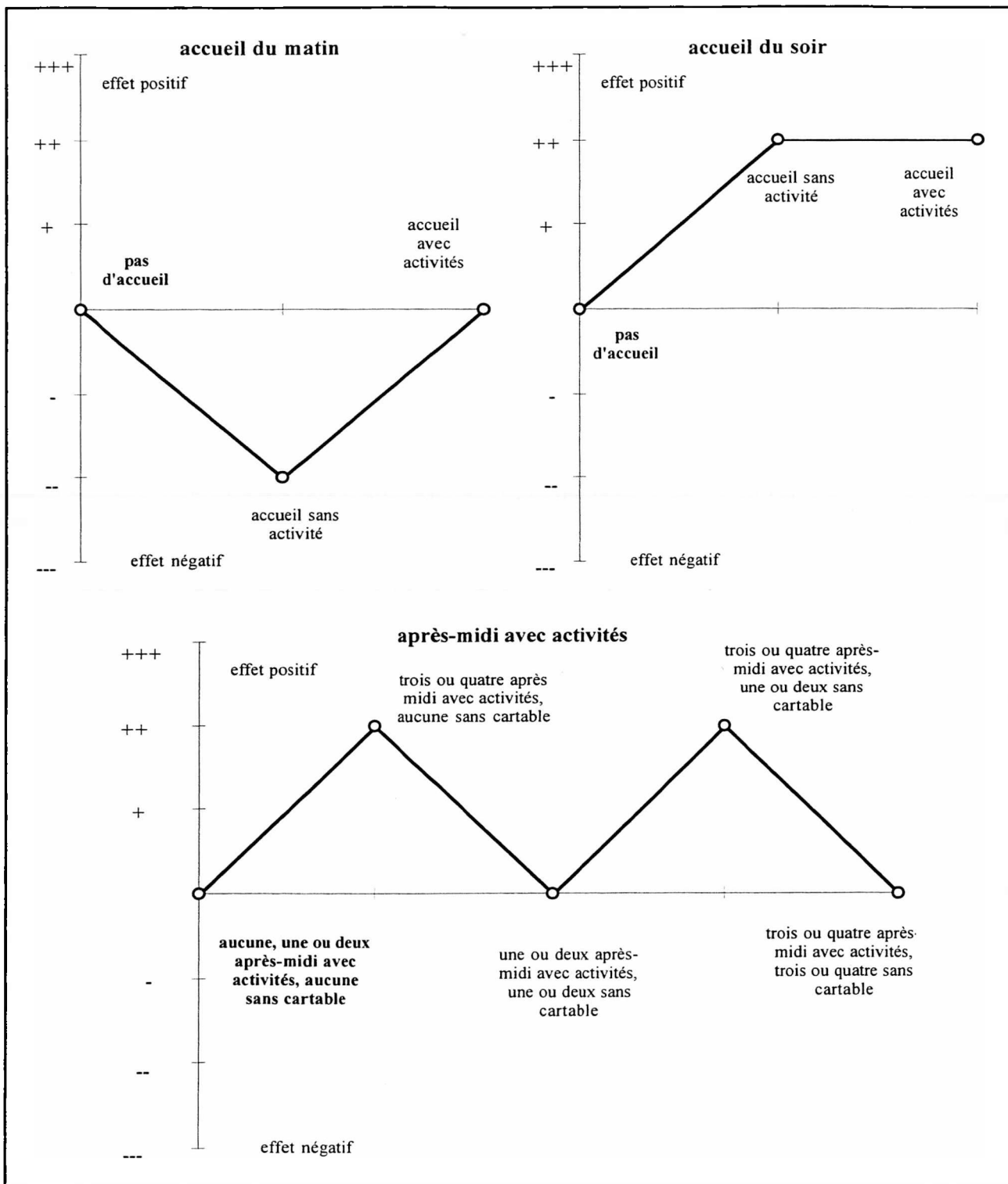
| Sur la probabilité d'appartenir aux groupes : | très bons rapports | bons rapports | rapports médiocres | rapports dégradés |
|---|--------------------|------------------------|--------------------|-------------------|
| effets des aménagements | ++ | <i>pas d'influence</i> | - | - |
| effet d'une bonne entente avec l'instituteur | +++ | + | -- | -- |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Il est là encore possible de mettre en évidence des rapports à l'école différents selon les aménagements mis en place dans l'école. L'accueil du matin, s'il est mis en place sans activité, a plutôt un effet négatif sur ce rapport, alors que l'accueil du soir a un effet positif. Ce constat confirme la remarque effectuée précédemment sur le rôle différent attribué aux accueils du soir et du matin : ce dernier fait fonction de garderie et les parents évitent de l'utiliser s'ils n'y sont pas contraints par leur organisation, alors que les accueils du soir sont compris comme s'intégrant dans un aménagements des rythmes de l'enfant et leur utilisation résulte souvent d'une décision prise avec l'enfant. L'effet contraire sur le rapport à l'école de ces deux types d'accueil s'inscrit dans ces différences de conception.

Le nombre et la répartition des activités a également une influence très importante sur le rapport à l'école : le plaisir à aller à l'école perçu par les parents et les enfants est d'autant plus important que le nombre d'après-midi avec activité est grand, à condition qu'au plus un ou deux soient « sans cartable ».

Graphique n°32
L'influence des différents types d'aménagement



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2. LES AMÉNAGEMENTS ET LE TEMPS EXTRA-SCOLAIRE

Les aménagements des rythmes scolaires sont parfois désignés sous le terme plus général d'aménagement du temps de l'enfant. En effet, la modification des temps scolaires et périscolaires peut avoir des conséquences sur le temps hors scolaire, qu'il s'agisse d'un temps de loisirs ou d'un temps familial.

Sur le temps des loisirs d'une part, les activités proposées par l'école peuvent en effet donner à l'enfant l'envie de découvrir plus, et donc intensifier la pratique d'activités hors temps scolaire. Sur le temps familial d'autre part, nous avons vu que les activités pratiquées par l'enfant sont l'occasion d'un renouvellement du dialogue parents-enfants. Mais les aménagements des rythmes scolaires peuvent également, en favorisant l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant, permettre à celui-ci une meilleure maîtrise de son temps.

Après ces deux années d'expérimentation, l'influence des aménagements des rythmes scolaires sur les activités, d'une part, sur la gestion du temps par l'enfant, d'autre part existe, mais est très faible et se traduit parfois par des effets contradictoires.

2.1. La pratique des activités

La pratique d'activités pendant le temps scolaire ou périscolaire peut avoir deux effets contradictoires sur les loisirs de l'enfant. Occasion de développement de la curiosité, d'initiation, de premières découvertes et peut-être ébauches de passions, elles peuvent donner à l'enfant l'envie de découvrir plus pendant ses loisirs. Au contraire, la pratique d'activités à l'école peut être un prétexte à l'abandon d'activités hors temps scolaire, et ce d'autant plus que le périscolaire vient parfois réduite un temps jusque là considéré comme un temps de loisir : le mercredi matin par exemple, ou bien les vacances scolaires.

Lors de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires, nous avons constaté qu'ils avaient conduit l'enfant à abandonner certaines des activités pratiquées l'année précédente. Après deux ans d'expérience par contre, l'ARS semble avoir incité certains enfants à pratiquer des activités hors temps scolaire, à condition cependant que l'école n'ait pas effectué de report de la classe du samedi au mercredi.

2.1.1. *Les aménagements ont une faible influence sur la pratique de nouvelles activités, lorsqu'il n'y a pas eu de report de la classe du samedi au mercredi.*

Près des deux tiers des enfants interrogés pratiquent des activités en dehors du temps scolaire. Ces enfants se partagent alors entre ceux qui pratiquent des activités qu'ils avaient exercées l'année dernière avec l'école, ceux qui pratiquent des activités qu'ils exercent cette année avec l'école, et ceux qui pratiquent des activités de nature différente pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.

Tableau n°50
La pratique d'activités en dehors de l'école

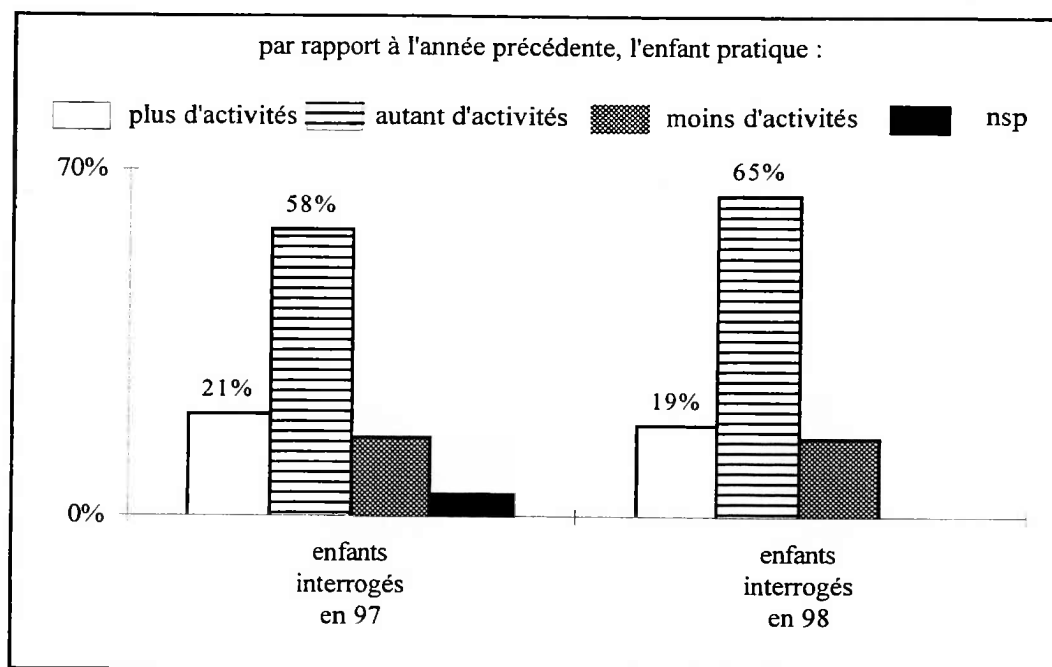
| | Effectifs | % |
|--|------------|------------|
| Ne pratique pas d'activités sans l'école | 284 | 40 |
| Pratique des activités sans l'école | 425 | 60 |
| <i>dont certaines qu'il pratiquait l'année dernière avec l'école</i> | 171 | 24 |
| <i>dont certaines qu'il pratique cette année avec l'école</i> | 180 | 25 |
| <i>dont aucune activité pratiquée l'année dernière ou cette année avec l'école</i> | 189 | 27 |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Au premier abord, l'ARS n'a pas eu d'influence sur la pratique d'activités en dehors du temps scolaire. La plupart des enfants pratiquent autant d'activités que l'année dernière. Il n'y a pas non plus de différence dans la pratique ou l'abandon d'activités par rapport aux enfants interrogés en 1997.

Graphique n°33

La pratique ou l'abandon d'activités. Comparaison avec les enfants interrogés en 1997.



Finalement, très peu d'enfants semblent avoir été incités par les aménagements des rythmes scolaires à intensifier leur pratique d'activités hors temps scolaire : si les aménagements sont la deuxième raison évoquée par les parents pour expliquer que l'enfant pratique plus d'activités, cette raison n'est citée que par 22 parents, alors que 16 parents déclarent que l'enfant a abandonné des activités parce qu'il en fait assez à l'école.

Tableau n°51

Les raisons ayant conduit à la pratique plus intensive, ou à l'abandon d'activités, selon les parents

| | Lorsque l'enfant pratique plus d'activités | | Lorsque l'enfant pratique moins d'activités | |
|---|--|------------|---|------------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| par choix de l'enfant | 51 | 37 | 42 | 37 |
| les activités qu'il fait à l'école lui ont donné envie d'en faire à l'extérieur | 22 | 16 | | |
| pour des raisons d'organisation des parents | 17 | 12 | 8 | 7 |
| l'évolution n'est que la continuité normale des activités pratiquées l'année précédente | 14 | 10 | 4 | 4 |
| parce que l'enfant grandit | 14 | 10 | 1 | 1 |
| pour que l'enfant soit avec ses copains | 4 | 3 | 3 | 3 |
| pour des contraintes personnelles (moins ou plus de contraintes cette année) | 3 | 2 | 14 | 12 |
| pour des raisons de fatigue de l'enfant | 2 | 2 | 11 | 10 |
| pour des raisons financières (moins ou plus de moyens cette année) | 3 | 2 | 4 | 4 |
| à cause du manque/de la mise en place d'activités à proximité | 2 | 2 | 1 | 1 |
| à cause du travail scolaire (moins ou plus de travail cette année) | 1 | 1 | 6 | 5 |
| nsp | 6 | 3 | 4 | 4 |
| il fait déjà assez d'activités à l'école | | | 16 | 14 |
| pour qu'il ne rentre pas trop tard à la maison | | | 2 | 2 |
| total | 137 | 100 | 114 | 104 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

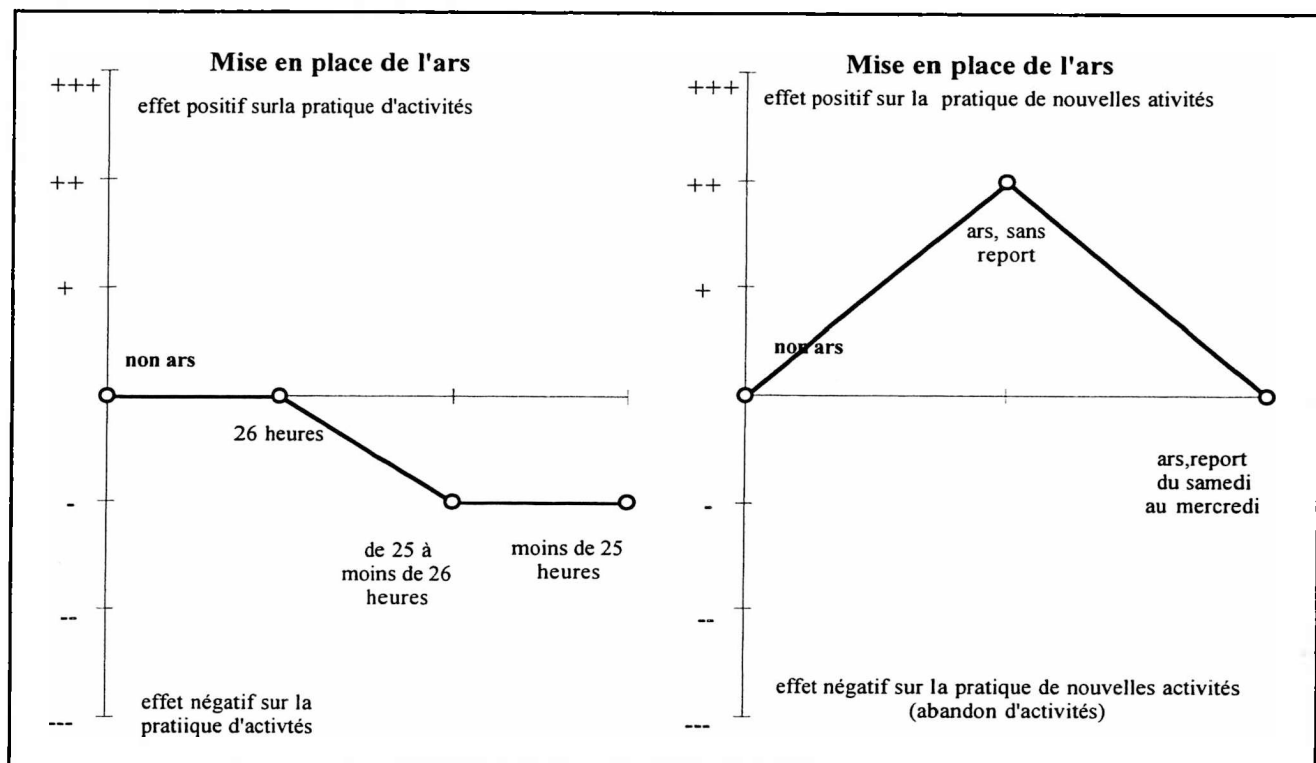
Cependant, lorsque l'enfant fait plus d'activités que l'année dernière, 37% des parents expliquent cette augmentation par le choix de l'enfant. Il est alors possible que celui-ci était déterminé par les aménagements des rythmes scolaires.

Une méthode de régression logistique montre que les enfants n'expérimentant pas les rythmes scolaires semblent avoir tendance à faire un peu plus d'activités que les enfants en aménagements, du moins lorsque l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Par contre, les enfants inscrits dans une école expérimentale qui continue à proposer la classe du samedi matin ont tendance plus que les autres à pratiquer plus d'activités que l'année dernière. Ainsi, la mise en place de l'ARS, il y a deux ans, aurait conduit les enfants inscrits dans des écoles ayant diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires à abandonner certaines activités, ce qui expliquerait que dans ces écoles, les enfants ont

tendance à pratiquer moins d'activités, sans que le nombre d'heures scolaires hebdomadaires n'influe sur la propension à pratiquer de nouvelles activités cette année par rapport à l'année dernière. Au bout de deux ans d'expérience, l'ARS semble par contre inciter les enfants à pratiquer de nouvelles activités, mais à condition qu'il n'y ait pas eu de report de la classe du samedi au mercredi.

Graphique n°34

Effet de la mise en place de l'ARS sur la pratique d'activités, ainsi que sur le nombre d'activités pratiquées par rapport à l'année dernière



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.1.2. *L'emploi du temps des enfants pendant le week-end : les enfants expérimentant les aménagements ont tendance à moins s'ennuyer et à moins regarder la télévision que les autres*

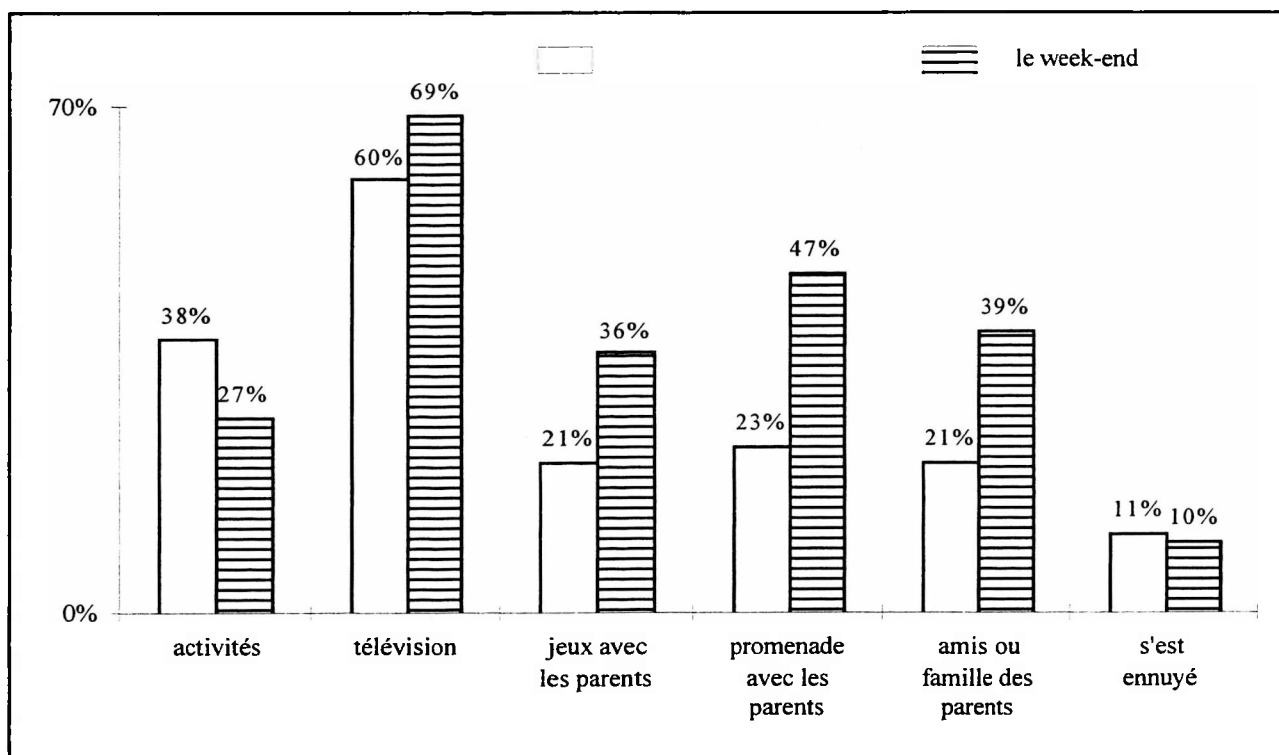
Les aménagements des rythmes scolaires n'ont donc qu'une faible influence sur la pratique d'activités en dehors du temps scolaire. Cependant, ils jouent également un rôle, bien que faible, sur la façon dont les enfants occupent leur temps le week-end et le mercredi. Ainsi, les enfants expérimentant les aménagements ont tendance à faire preuve d'une plus grande

capacité que les autres à occuper leur temps libre, dans la mesure où ils semblent regarder moins la télévision et moins s'ennuyer.

L'enfant occupe ses loisirs de façon sensiblement différente le mercredi et le week-end. Si regarder la télévision est l'activité la plus fréquemment déclarée pendant ces deux temps de loisirs, le mercredi est consacré surtout à des activités, alors que le week-end est le moment privilégié des activités familiales. Cependant, le graphique ci-dessous souligne l'importance de la présence des parents, y compris le mercredi. Enfin, les enfants sont relativement peu nombreux à déclarer s'ennuyer.

Graphique n°35

Ce que l'enfant a fait en dehors de l'école, le mercredi et le week-end précédant l'enquête



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Remarque : ce graphique a été construit à partir d'une question « fermée » : l'enquêteur proposait à l'enfant une liste d'occupation, et lui demandait pour chacune d'elle si oui ou non il l'avait pratiquée. Le graphique ci-dessus n'est donc pas exhaustif de l'ensemble des activités pratiquées par l'enfant pendant ses temps libres.

L'ARS exerce une certaine influence, quoique faible, sur la façon dont les enfants occupent leur temps libre le mercredi et le week-end, et notamment sur la pratique des activités, mais aussi sur la capacité à occuper son temps. En effet, les enfants en aménagements des rythmes scolaires, lorsqu'ils ont classe le mercredi matin, pratiquent un peu moins d'activités le mercredi que les autres. Les enfants en ARS regardent également moins la télévision,

notamment lorsque l'école a diminué le nombre d'heures scolaires hebdomadaires, et ont tendance à moins s'ennuyer.

Tableau n°52

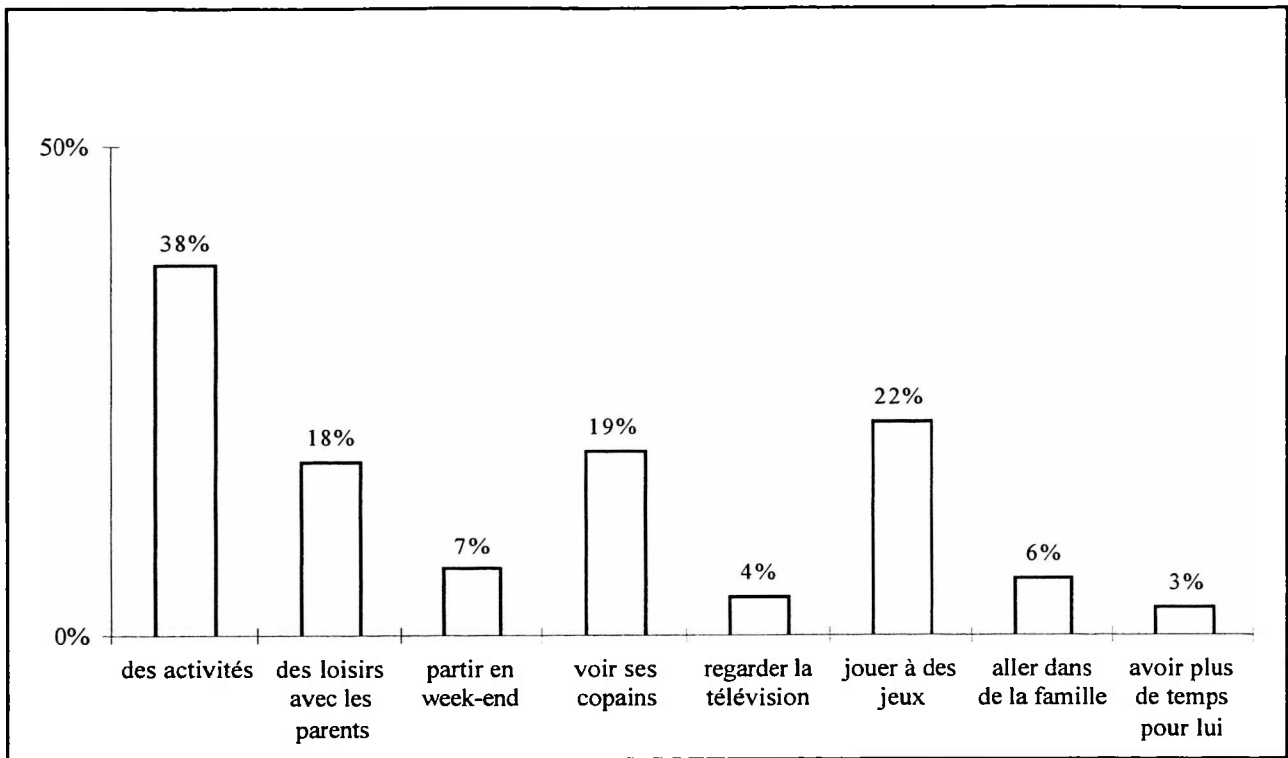
Influence de l'ARS sur l'occupation du temps de l'enfant le mercredi et le week-end

| | Situation de référence : hors ARS | ARS, sans report | ARS, avec report du mercredi au samedi | ARS, 26 heures | ARS, moins de 26 heures |
|--|-----------------------------------|------------------|--|-----------------|-------------------------|
| pratique des activités le mercredi | | pas d'influence | - | - | - |
| pratique des activités le week-end | | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| regarde la télé le mercredi | | - | -- | pas d'influence | -- |
| regarde la télé le week-end | | -- | -- | pas d'influence | -- |
| fait des jeux avec ses parents le mercredi | | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| fait des jeux avec ses parents le week-end | | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| s'ennuie le mercredi | | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| s'ennuie le week-end | | - | - | - | - |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Dans une perspective d'aménagement global du temps de l'enfant, il est également intéressant de constater que les souhaits des enfants pour occuper leur week-end concernent principalement la pratique d'activités. Dans une moindre mesure, sont cités les jeux, le fait de voir ses copains et enfin les loisirs avec les parents.

Graphique n°36
Ce que l'enfant souhaiterait faire le week-end



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les aménagements des rythmes scolaires n'ont qu'une faible influence sur les souhaits des enfants pour leurs activités du week-end. La seule différence significative concerne les copains. Les enfants en ARS sont un peu plus nombreux que les autres à déclarer vouloir voir leurs amis le week-end. Ce désir de voir ses copains le week-end peut s'interpréter notamment de deux manières différentes : il peut s'agir de l'expression d'une plus grande socialisation et d'une meilleure entente à l'école, qui conduit l'enfant à vouloir retrouver ses amis de classe pendant ses loisirs. Mais ce désir peut également traduire le fait que l'enfant, plus occupé que les autres pendant la semaine scolaire, n'a pas le temps de voir ses copains.

Beaucoup plus que des aménagements des rythmes scolaires, les désirs de l'enfant concernant le week-end dépendent principalement de ses occupations : les enfants ont tendance à demander à faire ce qu'ils ne font pas actuellement. Ainsi, ceux qui le week-end dernier ont partagé des loisirs avec leurs parents disent un peu plus que les autres vouloir faire des activités et un peu moins vouloir rencontrer des copains, les enfants qui se sont ennuyés sont un peu plus nombreux à vouloir partager des loisirs avec leurs parents, les enfants qui font des activités ont tendance à vouloir partir en week-end, ceux qui regardent la télévision aimeraient voir leurs copains.

2.2. Autonomie de l'enfant

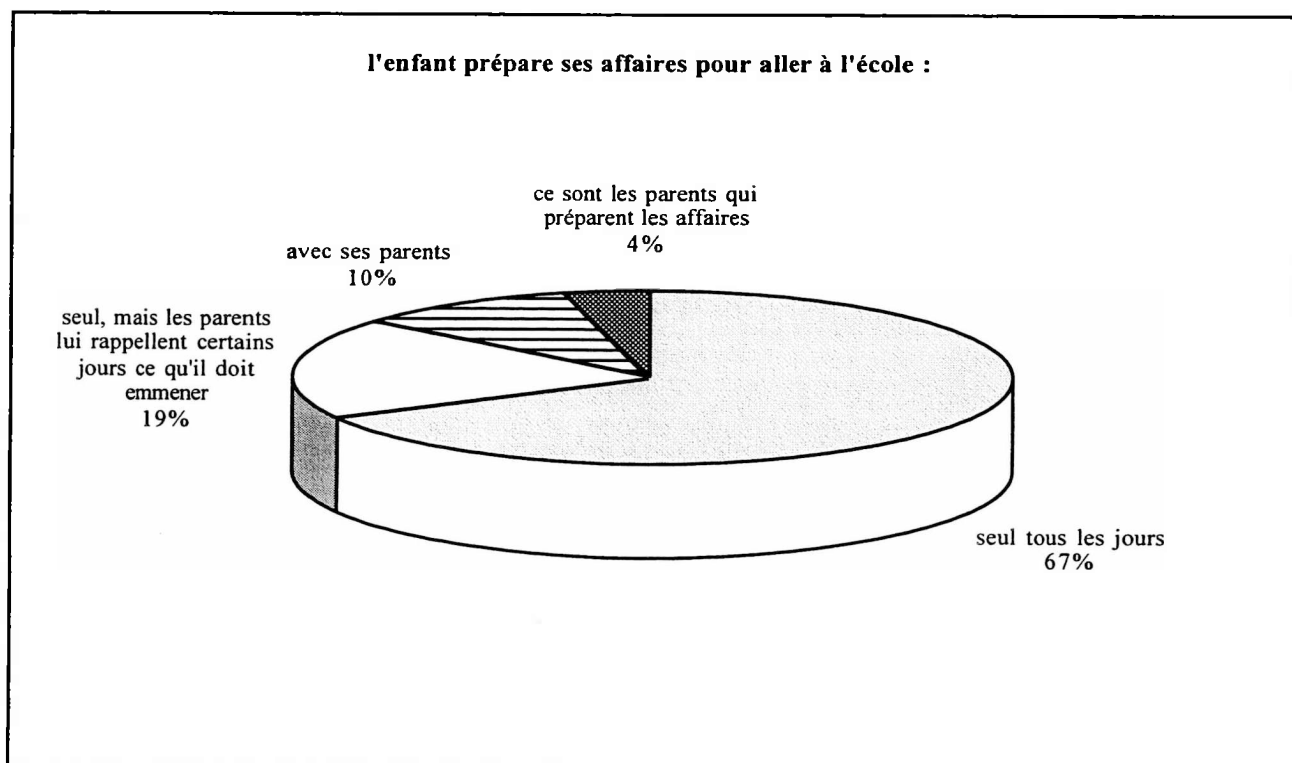
La mise en place d'activités pendant le temps scolaire et périscolaire peut permettre le développement de l'autonomie. Le rapport d'évaluation rédigé par Verès Consultants montre ainsi l'existence d'avancées en matière d'autonomisation de l'enfant. Cette autonomisation pendant le temps scolaire et périscolaire ne trouve qu'une faible répercussion en dehors du temps scolaire. En effet, la prise d'autonomie de l'enfant pendant le temps scolaire s'accompagne d'une complexification des rapports entre l'enfant et l'école. Il est probable que les parents se fassent alors plus directifs pour compenser cette complexification : ils ont ainsi tendance à aider plus l'enfant à préparer ses affaires, ou à surveiller l'heure du coucher afin de permettre à l'enfant d'assumer les activités du lendemain

2.2.1. La préparation des affaires pour aller à l'école : les enfants en ARS sont un peu moins autonomes

Les deux tiers des enfants préparent seuls leurs affaires pour aller à l'école, 19% les préparent seuls mais les parents leur rappellent certains jours ce qu'il faut emmener, 10% les préparent avec leurs parents. Pour 4% seulement des enfants interrogés, ce sont les parents qui font le cartable pour aller à l'école.

Graphique n°37

La capacité de l'enfant à préparer ses affaires pour aller à l'école



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La multiplicité des activités complexifie les emplois du temps : confrontés à des journées différentes les uns des autres, avec des activités variables, les enfants expérimentant les aménagements des rythmes scolaires sont un peu moins autonomes que les autres dans la préparation de leurs affaires pour aller en classe. Cette perte d'autonomie s'observe quels que soient les aménagements mis en place. Il faut cependant la relativiser : d'une part l'influence des aménagements est très faible par rapport à celle des variables socio-démographiques, comme l'âge de l'enfant ou de son sexe, d'autre part nous l'avons vu, la plupart des enfants préparent seuls leurs affaires.

Tableau n°53

Les effets des aménagements sur la capacité à préparer ses affaires pour aller à l'école.
 Comparaison avec l'influence des variables socio-démographiques

| prépare ses affaires | seul | les parents lui rappellent certains jours que prendre | avec ses parents | ce sont les parents qui préparent les affaires |
|--------------------------------|-------------|--|-------------------------|---|
| effets des aménagements | + | <i>pas d'influence</i> | - | <i>pas d'influence</i> |
| l'enfant est en CE2 | | | | |
| l'enfant est en CM1 | + | - | -- | --- |
| l'enfant est en CM2 | ++ | - | -- | --- |
| l'enfant est un garçon | | | | |
| l'enfant est une fille | ++ | - | <i>pas d'influence</i> | --- |

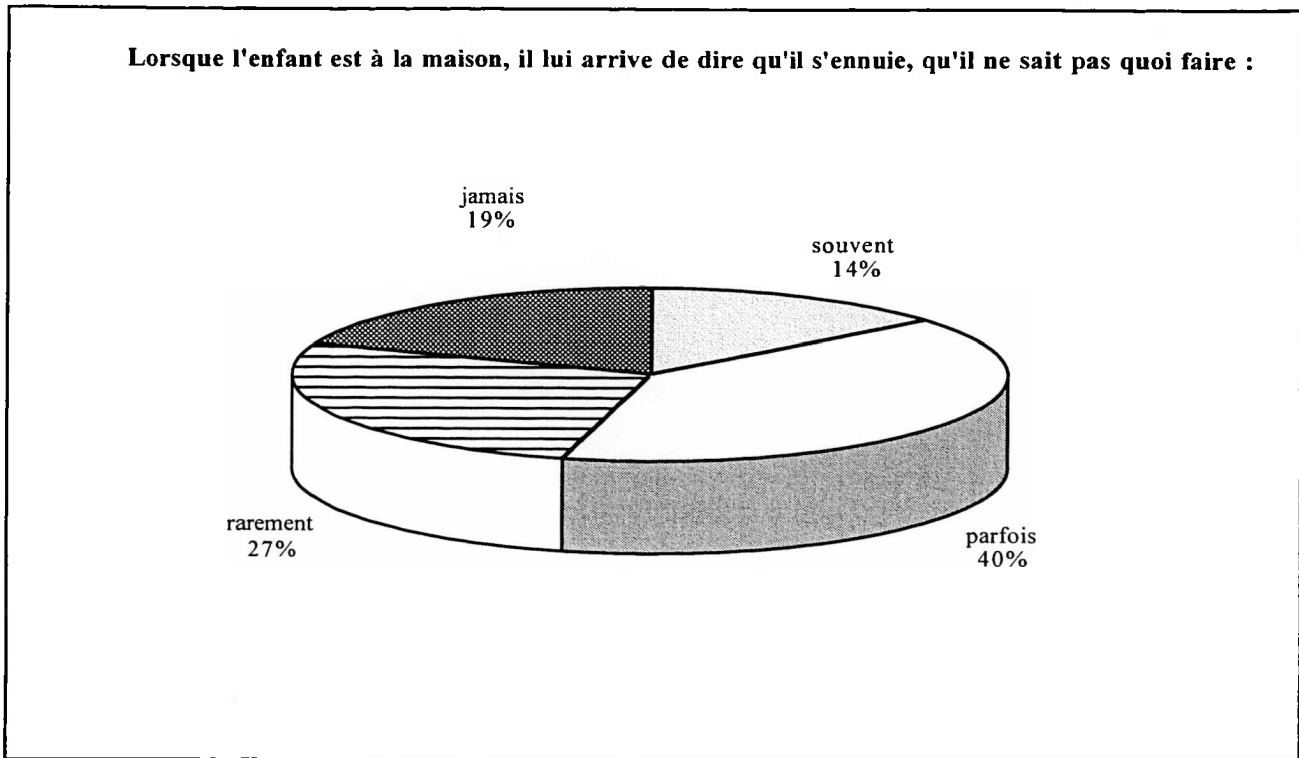
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La capacité à préparer ses affaires ne dépend pas du type d'aménagement mis en place.

2.2.2. La capacité à occuper son temps : les enfants en ARS sont un peu plus autonomes

Selon les parents interrogés, il arrive à un peu plus de la moitié des enfants interrogés de s'ennuyer parfois ou souvent.

Graphique n°38
La capacité des enfants à occuper leur temps

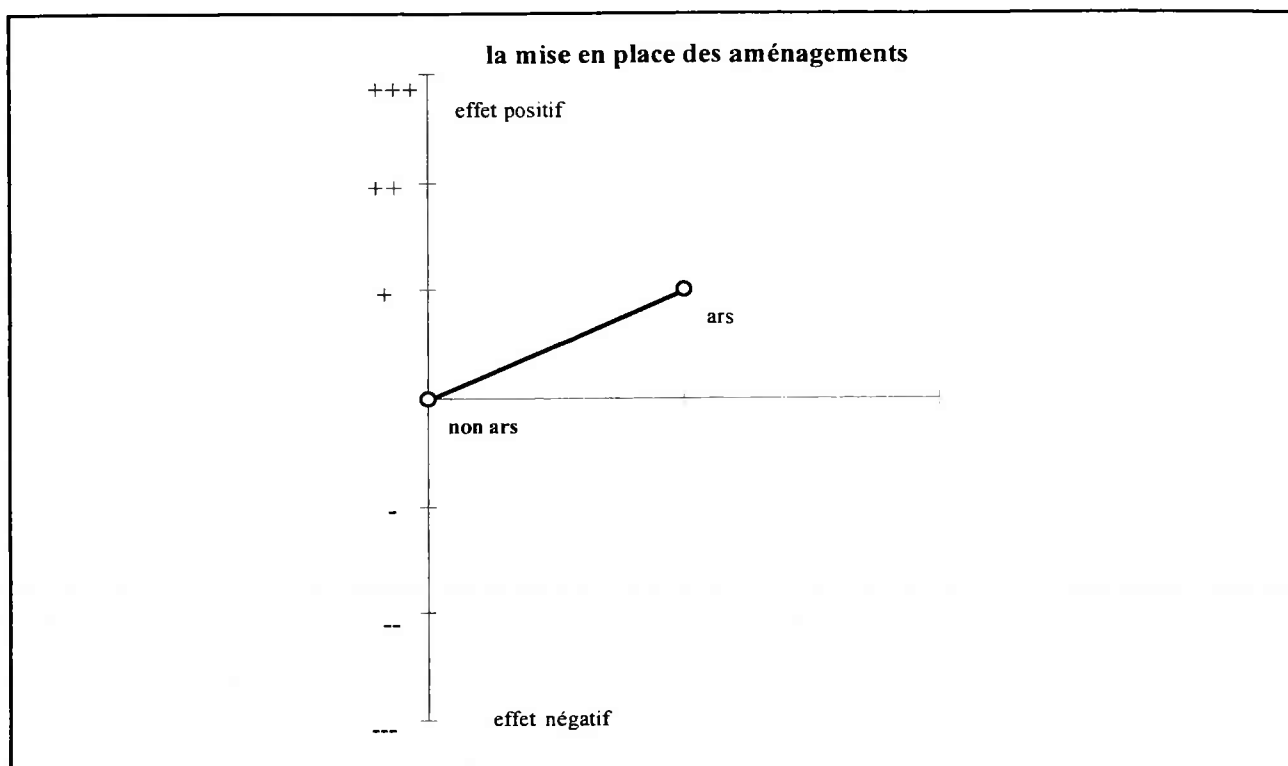


Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Une analyse de régression logistique appliquée aux réponses des parents confirme ce que nous avons constaté précédemment d'après les réponses des enfants : les enfants inscrits dans une école pilote ont tendance à moins s'ennuyer que les autres, faisant ainsi preuve d'une plus grande capacité à occuper leur temps. Cette influence reste faible.

Graphique n°39

L'influence des aménagements sur la capacité à gérer son temps libre

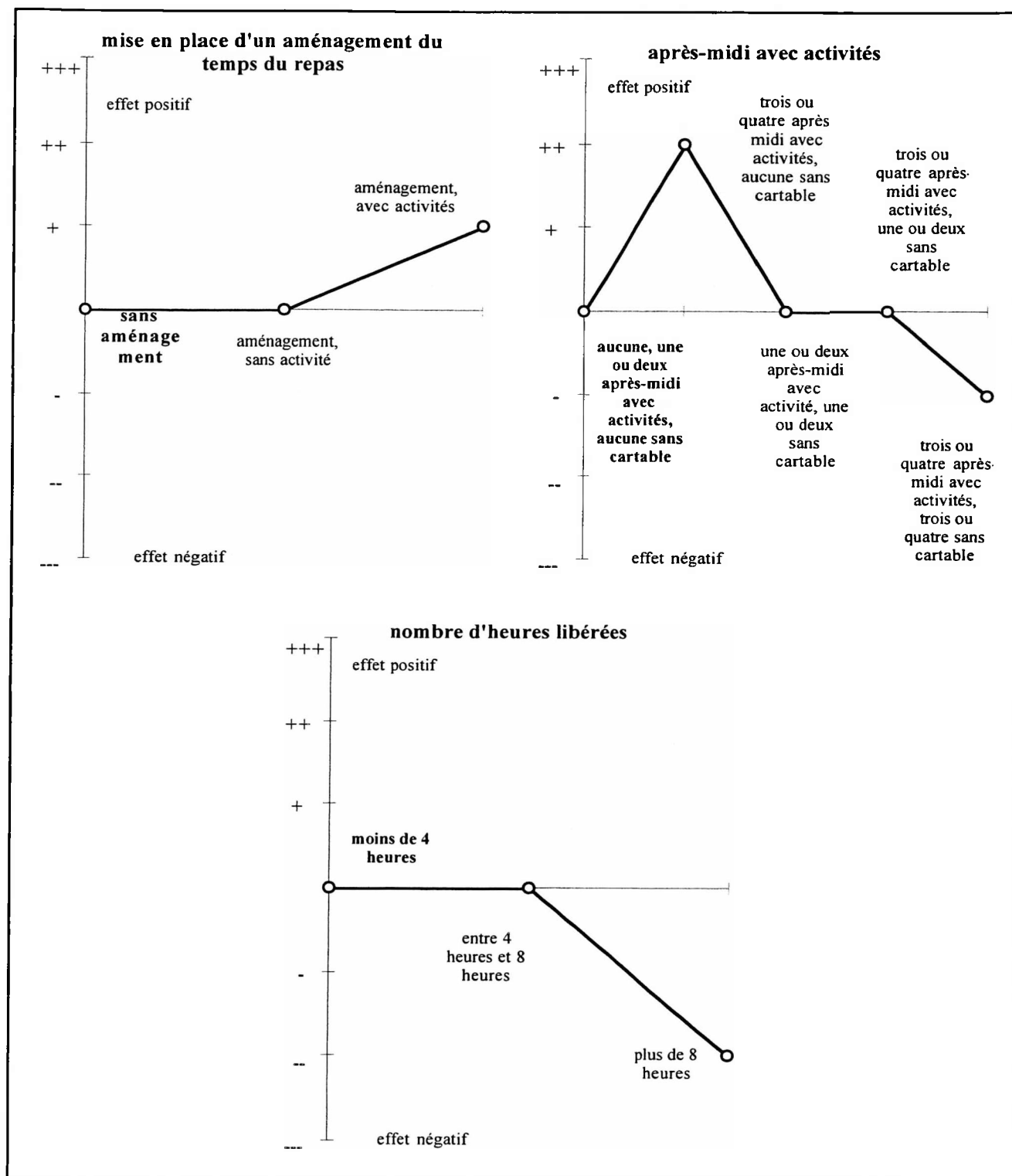


Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

En comparant les différents aménagements, on s'aperçoit que les enfants qui seront le plus autonomes dans cette capacité à gérer leur temps sont ceux pour lesquels les aménagements sont importants, mais sans l'être trop : au-delà d'un certain seuil, le nombre d'activités pratiquées par les élèves semble être tel, que ces derniers deviendraient « consommateur d'activités » et seraient finalement moins aptes à gérer leur temps libre.

Graphique n°40

L'influence des différentes modalités de mise en place des aménagements sur la capacité à gérer son temps libre



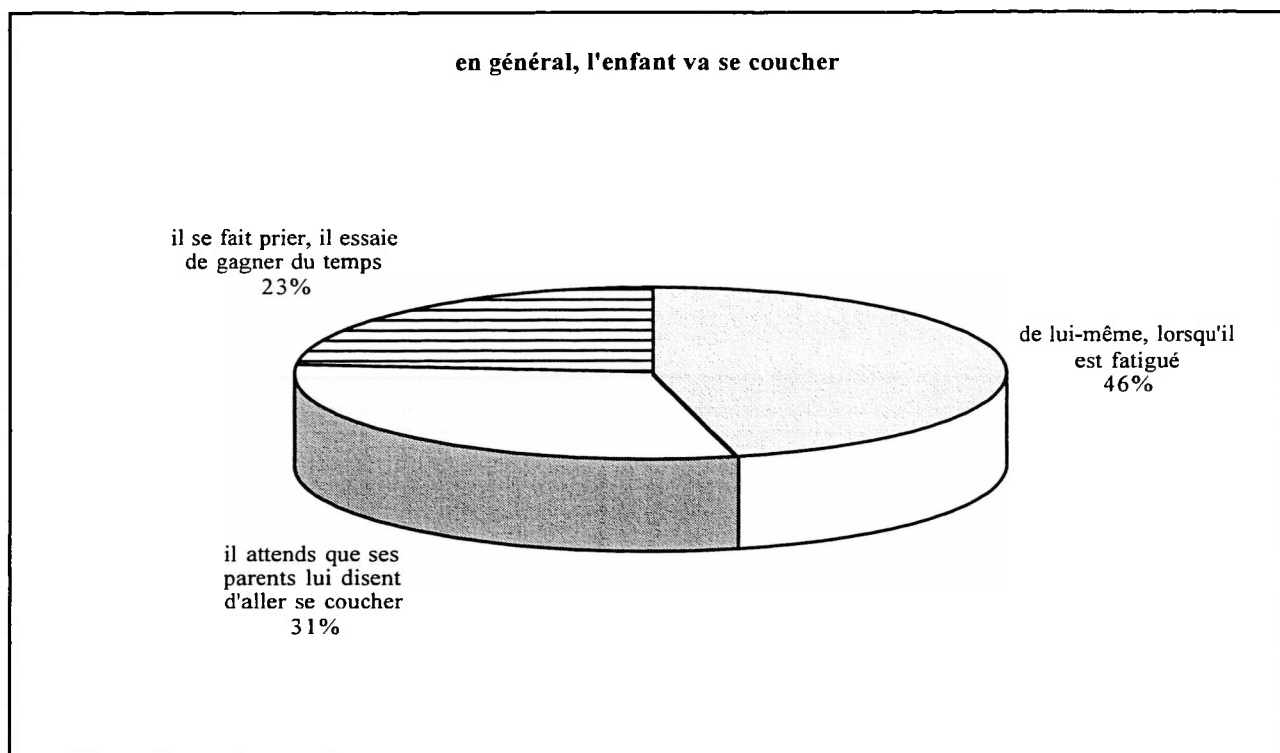
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

2.2.3. Les enfants en ARS sont un peu moins autonomes sur le coucher

Près de la moitié des enfants vont se coucher d'eux-mêmes, lorsqu'ils sont fatigués, le tiers attend que ses parents lui disent d'aller se coucher.

Graphique n°41

La capacité des enfants à aller se coucher d'eux-mêmes



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les aménagements des rythmes scolaires ont une faible influence sur l'autonomie des enfants par rapport au coucher : les enfants expérimentant les rythmes scolaires ont tendance à être moins autonomes que les autres, les parents déclarant plus souvent que ce sont eux qui leur disent d'aller se coucher. Nous verrons au paragraphe suivant que les enfants en ARS ont des horaires de coucher plus réguliers que les enfants n'expérimentant pas les aménagements. Il est alors probable que confrontés à la mise en place d'activités pour lesquelles ils craignent la fatigue de l'enfant, les parents soient plus directifs sur les horaires de coucher.

2.2.4. Les enfants en ARS se couchent à des heures plus régulières que les enfants hors ARS

La plupart des enfants se couchent toujours à la même heure lorsqu'il y a école le lendemain.

Tableau n°54

Le comportement par rapport à l'heure du coucher

En général, lorsqu'il y a école le lendemain, votre enfant se couche-t-il toujours à la même heure ?

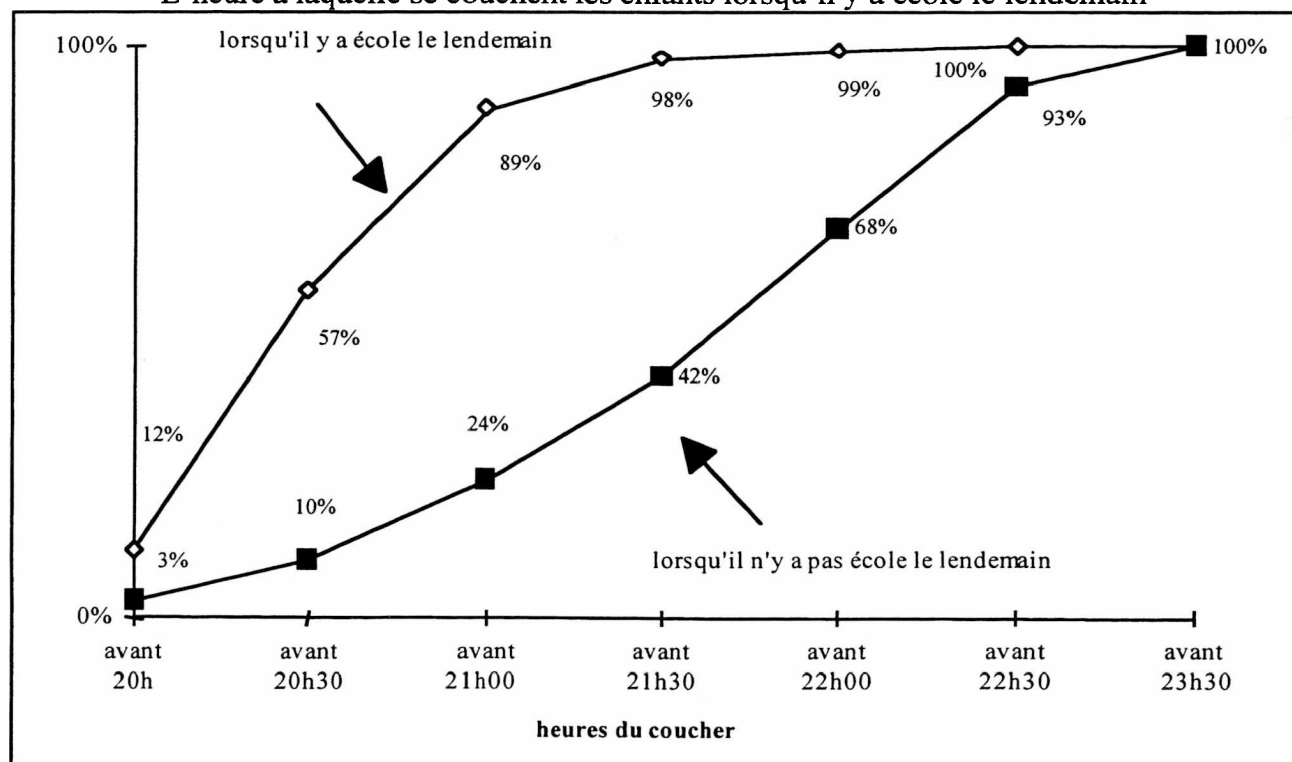
| | Effectif | Pourcentage |
|--------------|------------|-------------|
| oui | 653 | 92 |
| non | 56 | 8 |
| total | 709 | 100 |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les enfants se couchent assez tôt lorsqu'il y a école le lendemain : seuls 11% des enfants se couchent après 21h00. L'enfant qui se couche le plus tard va au lit à 22h30. Par contre, il peut y avoir des différences importantes dans les heures de coucher lorsque l'enfant n'a pas école le lendemain. Le tiers des enfants se couche d'ailleurs après 22h.

Graphique n°42

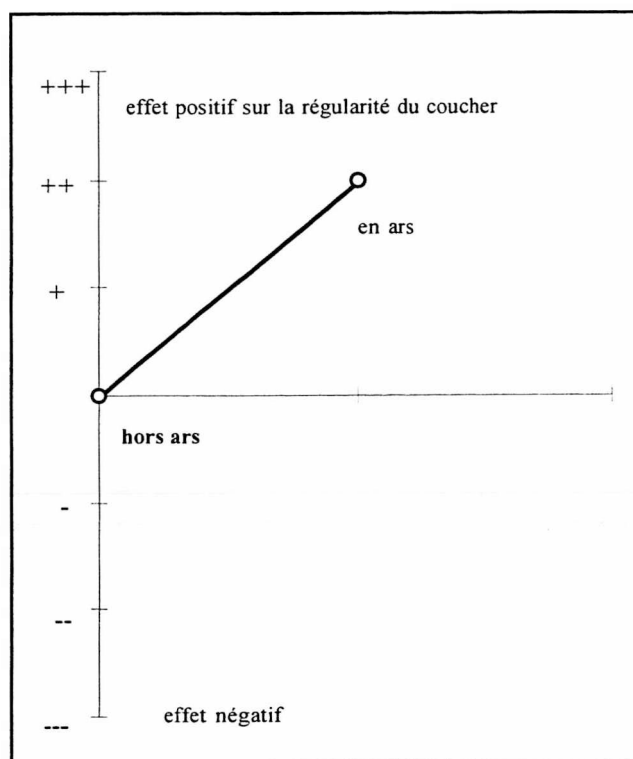
L'heure à laquelle se couchent les enfants lorsqu'il y a école le lendemain



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les enfants en ARS ont tendance à avoir des horaires plus réguliers que les enfants hors ARS.
L'ARS n'a pas par contre d'influence sur l'heure du coucher.

Graphique n°43
Influence de l'ARS sur la régularité des horaires de coucher



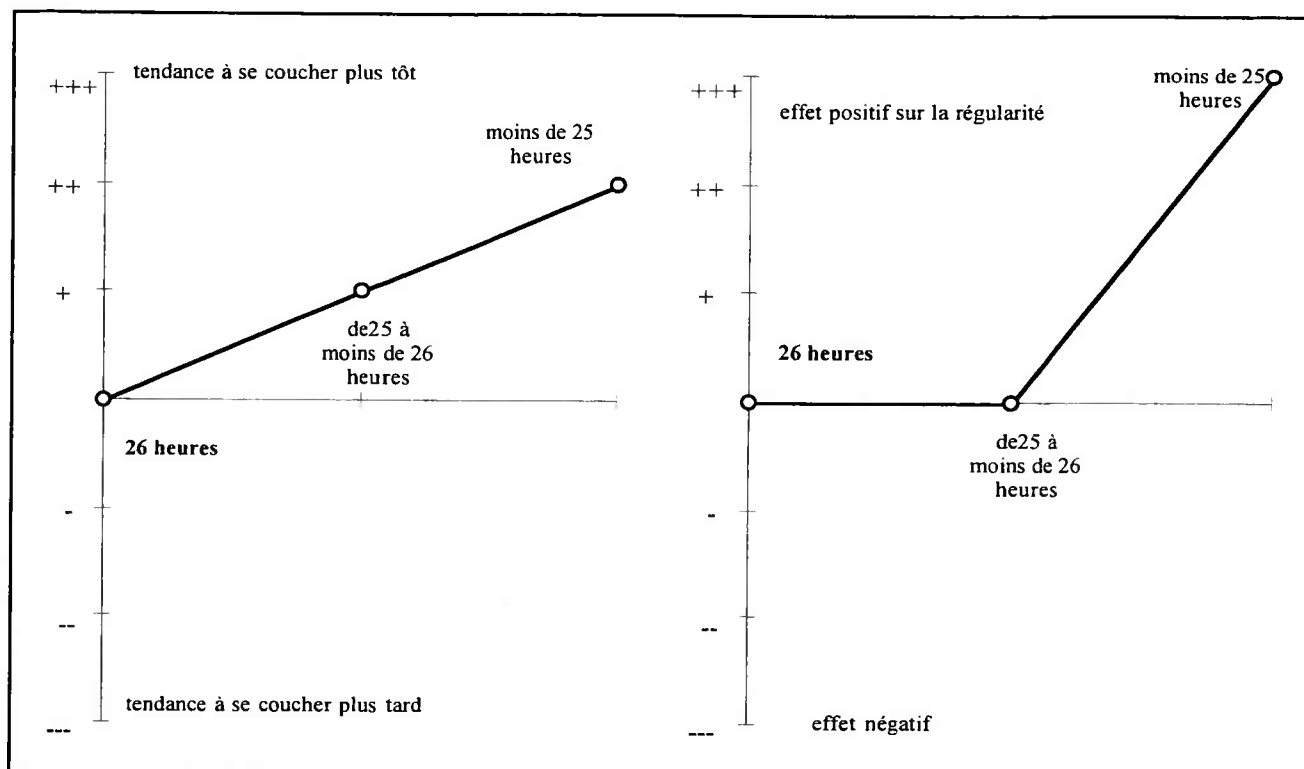
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Remarque : cette influence de l'ARS se vérifie que l'enfant aille se coucher de lui-même ou non

Les enfants se couchent de plus en plus tôt et ont des horaires de plus en plus réguliers lorsque l'école diminue le nombre d'heures scolaires hebdomadaires. Les autres aménagements n'ont pas d'influence sur l'heure du coucher ou sur la régularité du coucher.

Graphique n°44

Influence du nombre d'heures scolaires hebdomadaires sur les heures et la régularité du coucher



Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

La mise en place des aménagements des rythmes scolaires conduit donc les parents à être plus attentifs aux heures de coucher, qui sont alors de plus en plus régulières. Ni les parents, ni les enfants « n'ajustent » les heures de coucher en fonction des activités du jour ou du lendemain, ce qui se serait traduit par des irrégularités plus grandes en fonction des après-midi concernés par les activités. D'ailleurs, seuls 11 parents déclarent ajuster l'heure du coucher de l'enfant en fonction des activités pratiquées par l'enfant.

Tableau n°55

Les raisons pour lesquelles certains enfants ne se couchent pas toujours à la même heure.

| | Effectifs | Pourcentages |
|---|------------|--------------|
| pour regarder la télévision | 21 | 38 |
| pour des raisons d'organisation des parents | 12 | 21 |
| pour faire des activités | 11 | 20 |
| l'enfant a du mal à s'endormir | 11 | 20 |
| l'enfant choisit l'heure du coucher | 6 | 11 |
| pour faire ses devoirs | 2 | 4 |
| total | 56* | 114** |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

* La base est constituée des enfants en ARS ayant des horaires de coucher irréguliers.

** Le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possible.

2.3. L'ARS augmente légèrement le nombre de petites maladies, mais n'a pas d'effet sur l'énervement constaté par les parents

Les aménagements des rythmes scolaires ont pour premier objectif de mieux prendre en compte les rythmes chronobiologiques des enfants. Un des effets attendus est donc une diminution de la fatigue scolaire. Cependant, les premiers rapports d'évaluation font parfois le constat d'une juxtaposition d'activités, qui sont placées dans la journée de façon à éviter « les temps morts » et sans une réelle prise en compte des rythmes de l'enfant. Ainsi, le rapport du cabinet de Verès consultants, qui a étudié le fonctionnement de trois sites pilotes montre que *« deux des sites semblent avoir plus le souci d'enrichissement de la journée de l'enfant par les activités et la relation aux intervenants que celui de l'amélioration de son rythme de vie »*²⁵. Une telle utilisation des activités risquent alors d'augmenter la fatigue de l'enfant en général.

Notre étude ne peut prétendre mesurer la fatigue de l'enfant. Cette notion est complexe et exige la construction d'indicateurs objectifs et variés que nous ne pouvons utiliser dans un questionnaire balayant une multiplicité de thèmes. Nous n'appréhendons donc pas directement l'état de fatigue des enfants, mais des indications de l'état de santé et de l'énervement tel qu'il est perçu par les parents.

La moitié des enfants interrogés ont dû s'absenter pour petites maladies au cours du premier trimestre, soit la même proportion que celle mesurée en 1997. Pour les deux tiers des parents interrogés, cet absentéisme est le même que celui constaté l'année dernière, pour le quart il est moins important. La plupart des enfants n'ont pas de difficulté à se lever ou à s'endormir, et ces difficultés n'évoluent pas.

²⁵ Rapport de synthèse du cabinet Verès Consultants, juillet 1997, op. cit.

Pour construire un indicateur de la fatigue de l'enfant telle qu'elle est perçue par les parents, nous avons effectué une classification sur ces variables, détaillées dans l'encadré suivant.

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| Combien de jours votre enfant a-t-il dû manquer l'école pour maladie pendant le premier trimestre ? | | Par rapport à l'année dernière, votre enfant se lève-t-il le matin : | |
| <i>0 jour</i> | 50% | <i>plus facilement</i> | 12% |
| <i>1 ou 2 jours</i> | 25% | <i>moins facilement</i> | 7% |
| <i>3 ou 4 jours</i> | 10% | <i>il n'y a pas de différence</i> | 82% |
| <i>5 jours ou plus</i> | 12% | | |
| <i>ne sait pas</i> | 2% | Votre enfant s'endort-il facilement le soir ? | |
| | | <i>oui</i> | 72% |
| | | <i>non</i> | 28% |
| Par rapport au premier trimestre de l'année scolaire précédente (96-97), votre enfant a-t-il eu | | Par rapport à l'année dernière, diriez-vous que votre enfant s'endort | |
| <i>plus</i> | 10% | <i>plus facilement</i> | 10% |
| <i>autant</i> | 67% | <i>moins facilement</i> | 12% |
| <i>moins</i> | 24% | <i>il n'y a pas de différence ?</i> | 78% |
| de petites maladies (rhumes, petites gripes, fatigue passagère) ? | | | |
| Votre enfant a-t-il du mal à se lever le matin ? | | | |
| <i>oui</i> | 32% | | |
| <i>non</i> | 68% | | |

Cette classification a permis de distinguer 5 groupes d'enfants et montre que le tiers des enfants ressentent selon leurs parents un certain énervement ou une tendance à l'absentéisme, alors que 40% sont peu fatigués.

Premier groupe : des enfants non fatigués, de moins en moins fatigués. 92 enfants, 13% des enfants interrogés en ARS.

Ces enfants n'ont en général pas de difficultés à se lever le matin ou à se coucher le soir, et en ont de moins en moins. Ils sont également nombreux à ne pas avoir été absents au premier trimestre, et à l'avoir été moins que l'année dernière.

Deuxième groupe : des enfants non fatigués, sans changement depuis l'année dernière. 191 enfants ; 27% des enfants interrogés en ARS.

Aucun de ces enfants n'a du mal à se lever le matin ou à se coucher le soir. Pour tous ces enfants, ils n'avaient pas non plus de difficultés l'année dernière pour se lever ou pour se coucher. Ils ont été absents entre 0 et 2 jours au premier trimestre, et n'avaient ni plus, ni moins été absents l'année dernière.

Troisième groupe : des enfants un peu fatigués, sans changement depuis l'année dernière. 219 enfants, 31% des enfants interrogés en ARS.

Ces enfants ont des difficultés à se lever le matin, ou bien à se coucher le soir, mais ni plus ni moins que l'année dernière. En général, ils n'ont pas été absents au cours du premier trimestre.

Quatrième groupe : Des enfants ayant été beaucoup absents au cours du premier trimestre. 139 enfants, 20% des enfants interrogés en ARS.

Ces enfants n'ont pas de mal à se lever le matin ou à se coucher le soir, et n'avaient pas non plus de mal l'année dernière. Par contre, ils ont été absents au cours du premier trimestre, au moins 3 jours, et l'ont été plus que l'année dernière.

Cinquième groupe : des enfants énervés et de plus en plus. 68 enfants, 10% des enfants interrogés en ARS.

Ces enfants ont des difficultés à s'endormir le soir et à se lever le matin, et ont plus de mal que l'année dernière.

L'ARS a une faible influence sur la constitution de ces groupes : les enfants très peu fatigués sont aussi bien des enfants en ARS que des enfants hors ARS. Par contre, les enfants en ARS sont plus souvent que les autres des enfants ayant été fréquemment absents au cours du premier trimestre. Lorsqu'il y a eu report du samedi au mercredi, et donc lorsque l'enfant a classe le mercredi matin, les enfants sont un peu moins fréquemment peu fatigués. Finalement, les enfants expérimentant les aménagements des rythmes scolaires ont tendance à être un peu plus absents que les autres, l'ARS n'ayant pas d'autres effets marqués sur la fatigue de l'enfant telle qu'elle est perçue par les parents.

Tableau n°56
Influence de l'ARS sur la fatigue de l'enfant

| | Situation de référence : hors ARS | ARS, sans report | ARS, avec report du mercredi au samedi |
|------------------------------------|-----------------------------------|------------------|--|
| enfants de moins en moins fatigués | | pas d'influence | pas d'influence |
| enfant peu fatigués | | pas d'influence | pas d'influence |
| enfant un peu fatigués | | pas d'influence | -- |
| enfants fréquemment absents | | ++ | ++ |
| enfants de plus en plus fatigués | | pas d'influence | pas d'influence |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

Les modalités de mise en place des aménagements ont également une faible influence sur la fatigue de l'enfant : lorsqu'il y a un accueil du matin avec des activités, l'enfant est moins fatigué. Il est un peu moins souvent absent pour petites maladies lorsqu'il y a un accueil du soir avec des activités.

Lorsque le nombre d'après-midi avec activités est important, 3 ou 4, l'effet sur la fatigue est ambigu : si seuls un ou deux après-midi sont libérés, les enfants sont plutôt plus fatigués, si tous les après-midi sont libérés, les enfants sont plus nombreux à être moins fatigués que l'année dernière.

Tableau n°57

L'influence des différents aménagements sur l'état de fatigue

| types d'aménagements étudiés | enfants de moins en moins fatigués | enfant non fatigués | enfants peu fatigués | enfants absents | enfants de plus en plus fatigués |
|--|------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|----------------------------------|
| pas d'accueil du matin <i>mise en place sans activités</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | + + + | <i>pas d'influence</i> | + + | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| accueil du midi | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence | pas d'influence |
| pas d'accueil du soir <i>mise en place sans activités</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>mise en place avec activités</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | - | <i>pas d'influence</i> |
| aucune, une ou deux après-midi avec activités, aucune sans cartable <i>trois ou quatre après midi avec activités, aucune sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>une ou deux après-midi avec activité, une ou deux sans cartable</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre après-midi avec activités, une ou deux sans cartable</i> | - - - | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |
| <i>trois ou quatre après-midi avec activités, trois ou quatre sans cartable</i> | + + | - - | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> | <i>pas d'influence</i> |

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports / CRÉDOC, 1998

CONCLUSION

L'évaluation des aménagements des rythmes scolaires auprès des écoliers et de leurs parents effectuée après deux années d'expérimentation conduit à un constat global proche de celui de l'année dernière : les familles sont dans l'ensemble tout à fait satisfaites de l'expérimentation. Si celle-ci ne modifie pas la perception qu'elles ont des résultats scolaires et de la fatigue de l'enfant, elle est en revanche à l'origine d'un nouveau regard sur l'école.

L'étude réalisée cette année permet de nuancer ce constat très général.

Ainsi, la satisfaction des familles contactées a tendance à augmenter après deux années d'expérimentation, notamment en ce qui concerne certaines formes d'organisations qui, l'année dernière, étaient parfois contestées. C'est le cas du report de la classe du samedi matin au mercredi matin, ou de la diminution des congés scolaires. L'année dernière, certains parents, et en particulier ceux qui sont les plus favorisés, avaient tendance à critiquer un emploi du temps qui leur posait des problèmes d'organisation sans qu'ils en voient l'intérêt pour l'enfant. Cette année, d'une part les parents semblent avoir résolu leurs difficultés d'organisation, d'autre part ils semblent mieux comprendre les objectifs des nouveaux rythmes scolaires et en mesurer effectivement l'intérêt pour l'enfant.

Cette compréhension croissante des objectifs des aménagements des rythmes scolaires est d'ailleurs confirmée par le comportement des parents envers l'école. Fréquemment impliqués, à un degré ou à un autre, dans les choix effectués par le site lors de l'élaboration du projet, ils semblent finalement être plus proches de l'école que les parents de l'échantillon témoin. Les aménagements des rythmes scolaires semblent ainsi aptes à être porteurs d'un certain renouvellement des rapports entre les parents et la sphère scolaire. Ce résultat doit cependant être relativisé, dans la mesure où ce sont les parents qui habituellement sont les plus proches de l'école, et notamment les parents les plus diplômés ou encore ceux qui sont déjà impliqués dans la vie scolaire qui sont les plus sensibles à cet effet des aménagements.

La satisfaction des parents se fait l'écho de celle des enfants. Ceux-ci prennent plaisir aux activités, qui sont pour eux l'occasion de découvertes et d'apprentissages. Leur perception du temps périscolaire est différente de la perception du temps scolaire. Les activités sont ainsi vécues comme des moments de moindre contrainte : elles constituent un temps d'amusement, mais aussi un temps de découverte et d'apprentissage pendant lequel l'obligation de réussite est moins ressentie que pendant le temps scolaire. Finalement, l'introduction d'activités dans le cadre scolaire ne modifie pas la perception de l'école en tant que lieu d'apprentissages, mais

les aménagements sont effectivement à l'origine d'un nouveau rapport à l'école : l'ennui est moindre, le plaisir ressenti par les enfants est plus important.

Les aménagements ont une influence plus contrastée sur la perception du temps extra-scolaire. Ils semblent être aptes à aider au développement de l'autonomie comprise comme la « capacité à gérer son temps ». Les enfants expérimentant les nouveaux rythmes ont ainsi tendance à moins regarder la télévision et à moins s'ennuyer. Par contre, les aménagements conduisent à une perte d'autonomie comprise comme « la capacité à faire seul ». Les parents semblent être plus directifs sur les deux points abordés dans le questionnaire : le fait de préparer seul ses affaires pour aller à l'école et de décider des heures de coucher. Il semble ainsi que la mise en place d'activités, en rendant plus complexe l'emploi du temps de l'enfant, ait conduit celui-ci à être moins apte à préparer seul ses affaires. Les parents ont tendance à imposer à leurs enfants des heures de coucher plus régulières, afin probablement de leur permettre d'assumer les activités. Enfin, les nouveaux rythmes scolaires semblent être à l'origine d'un renouvellement du dialogue parents-enfants.

La pratique des activités à l'école ne semble par contre pas conduire l'enfant à vouloir faire plus d'activités en dehors du temps scolaire. Les activités proposées pendant le temps scolaire sont cependant en général de nature très diverses. Celles pratiquées grâce aux aménagements des rythmes scolaires sont plus diversifiées et plus nombreuses que celles pratiquées hors temps scolaire. Les activités proposées à l'école constituent donc bien une occasion de découverte et d'apprentissage, et ce notamment pour les enfants des milieux les moins favorisés.

L'étude réalisée ici n'a par contre pas montré d'influence des aménagements sur la perception que parents et enfants ont des résultats scolaires ou de la fatigue de l'enfant. La mesure de ces influences se heurte d'ailleurs à une des principales limites de notre étude, puisqu'il s'agit ici d'évaluer par le biais de perceptions subjectives les indicateurs objectifs que sont les résultats scolaires et la fatigue.

En ce qui concerne l'influence des différents types d'aménagement sur la perception des parents et des enfants, les résultats obtenus restent proches de ceux constatés l'année dernière. Ainsi, la satisfaction par rapport aux aménagements des rythmes scolaires, la perception de leur influence sur les résultats et sur le plaisir à aller à l'école est d'autant plus favorable, que le nombre d'après-midi comprenant des activités est important, mais à condition que ces après-midi ne soient pas entièrement libérés. En particulier, les parents auront plus tendance à manifester une certaine inquiétude quant à l'influence des aménagements des rythmes scolaires

sur les « apprentissages fondamentaux » lorsque le nombre d'heures libérées est trop important.

Enfin, si notre étude ne permet pas de mettre en évidence une influence des aménagements des rythmes scolaires sur la perception que les parents et les écoliers ont de l'évolution des résultats scolaires, elle est cependant révélatrice de certains aspects qui à terme pourront avoir un effet dans la lutte contre l'échec scolaire. Les aménagements des rythmes scolaires permettent ainsi un renouvellement du rapport à l'école, notamment pour les enfants mais aussi pour les parents. Ils sont l'occasion d'une mise en cohérence du milieu familial et du milieu scolaire. Christine Chambaz²⁶, s'appuyant sur les résultats de l'enquête éducation menée par l'INSEE, remarquait ainsi « *les activités des lycéens ont une teneur culturelle d'autant plus forte qu'ils bénéficient de l'aide des parents ayant les moyens et la volonté d'assurer la continuité entre la sphère scolaire et la sphère familiale.* » Or les aménagements des rythmes scolaires semblent être porteurs de lien entre ces deux sphères.

²⁶ « *Les loisirs des jeunes en dehors du lycée et du collège* » Christine Chambaz, Economie et Statistique n° 003-1996, n° 293.

Questionnaire destiné
Aux parents et aux enfants
et
Tris à plat

**R) Quelques renseignements concernant l'enfant
demandés aux parents**

R1 - Quel est l'âge de ?

*Enquêteur : âge de l'enfant interrogé, le désigner par son prénom
(Question ouverte codée a posteriori)*

| | |
|----------------------|-----|
| 8 ans ou moins | 19% |
| 9 ans | 32% |
| 10 ans..... | 32% |
| 11 ans ou plus | 17% |

R2 - En quelle classe est-il ?

(Question ouverte codée a posteriori)

| | |
|-----------|-----|
| CE2 | 34% |
| CM1..... | 32% |
| CM2..... | 34% |

**R3 - Votre enfant était-il dans la même école pendant l'année scolaire précédente
(96-97) ?**

| | |
|-----------|------|
| oui | 100% |
| non | 0% |

Pour les enfants qui n'étaient pas dans la même école : abandon

R4 - Votre enfant a-t-il redoublé sa classe de

| | |
|------------------|-----|
| <i>oui</i> | 4% |
| <i>non</i> | 96% |

R5- Votre enfant mange-t-il à la cantine ?

| | |
|--|-----|
| tous les jours (sauf éventuellement le mercredi et le samedi)... | 37% |
| au moins une fois par semaine, de façon régulière..... | 12% |
| de temps en temps, de façon irrégulière..... | 13% |
| jamais | 38% |

R6 - Quelle est votre situation maritale ? Vous vivez :

| | |
|----------------|-----|
| seul (e)..... | 13% |
| en couple..... | 87% |

R7 - Combien d'enfants vivent chez vous ?

(Question ouverte codée a posteriori)

| | |
|-----------------------|-----|
| un | 8% |
| deux | 42% |
| trois ou quatre | 42% |
| cinq ou plus | 8% |

R8 - Est-ce que vous (ou votre conjoint) avez eu des enfants d'une précédente union ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 13% |
| non | 87% |

R9 - Si oui, combien d'entre-eux vivent chez vous ?

I _ I _ I

R10 - Est-ce que (vous ou votre conjoint) faites partie d'une association de parents d'élèves ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 21% |
| non | 79% |

R11 - Avez-vous, (vous ou votre conjoint), d'autres responsabilités en relation avec l'école ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 15% |
| non | 85% |

R12 - Avez-vous, (vous ou votre conjoint), des responsabilités dans la commune ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 9% |
| non | 91% |

R13 - Le CRÉDOC vous avait-il déjà interrogé l'année dernière ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 14% |
| non | 86% |

I) Implication et information des parents

I1 - Depuis deux ans maintenant, l'école dans laquelle est inscrit met en place un aménagement des rythmes scolaires. Concrètement, votre enfant a un emploi du temps différent de celui mis en place habituellement dans les écoles françaises. Le saviez-vous ?

oui 90%
non 10%

Pour les parents qui ont répondu non, passez à I3

I2 - La première fois que vous avez entendu parler des aménagements des rythmes scolaires dans l'école de, était-ce :

pour l'année scolaire 96-97 89%
pour cette année scolaire 9%
ou bien par notre courrier vous prévenant de l'enquête ? 2%

Pour tous les parents interrogés, qu'ils connaissent ou non l'ARS

I3 - Sur ces deux dernières années, quels changements avez-vous remarqués dans l'école de votre enfant et dans son emploi du temps ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

l'enfant fait plus d'activités, ou de nouvelles activités..... 39%
la répartition entre activités et apprentissages dans la journée a changé 24%
les horaires ne sont pas les mêmes 31%
le temps entre midi et deux heures est organisé différemment..... 6%
il ne va pas à l'école les mêmes jours..... 15%
la durée des vacances a changé 4%
mise en place d'un accueil le matin -
mise en place d'un accueil le soir 3%
mise ne place d'un petit déjeuner ou d'un goûter à l'école 1%
présence d'intervenants extérieurs..... 4%
moins de récréation, de temps libre -
plus de récréation, de temps libre 1%
le comportement de l'enfant est différent..... 11%
le travail en classe est plus dur, il y a plus de travail..... 2%
le comportement de l'instituteur est différent..... 5%
modifications à l'école qui ne sont pas liées aux aménagements..... -
modifications qui proviennent d'un changement d'organisation des parents.. 1%
autres modifications liées aux aménagements 3%
autres modifications non liées aux aménagements 1%
nsp, ou n'a rien remarqué 13%
autre 1%

Pour les parents qui ne connaissaient pas les aménagements, passez à l'encadré à la fin de cette partie

I4 - Lors du démarrage du projet, il y a deux ans, est-ce que vous (ou votre conjoint) avez :

Enquêteur : une seule réponse possible

| | |
|--|-----|
| participé activement à l'élaboration du projet..... | 7% |
| donné votre avis sur le projet | 34% |
| été informé de manière officielle (par une autre voie que le bouche à oreille ou que par votre enfant)..... | 46% |
| n'avez reçu aucune information officielle au sujet des aménagements..... | 12% |

I5 - Et cette année, pour la poursuite du projet, est-ce que vous (ou votre conjoint), avez :

Enquêteur : une seule réponse possible

| | |
|--|-----|
| participé activement à l'évolution du projet..... | 2% |
| donné votre avis sur le projet | 15% |
| été informé de manière officielle (par une autre voie que le bouche à oreille ou que par votre enfant)..... | 47% |
| n'avez reçu aucune information officielle au sujet des aménagements..... | 36% |

QUESTIONNAIRE ENFANT

A) L'enfant et l'école : rapports à l'école et au temps passé dans le cadre scolaire et périscolaire

A1 - Tu as un maître ou une maîtresse ?

un maître 40%
une maîtresse..... 60%

A2 - Et tu t'entends bien avec lui/elle ?

oui, très bien..... 69%
oui, assez bien..... 29%
non 2%

A3 - Et l'année dernière, tu avais un maître ou une maîtresse ?

un maître 24%
une maîtresse..... 76%

A4 - Qui est-ce que tu préfères :

ton maître de cette année..... 43%
ou ton maître de l'année dernière ? 24%
nsp..... 24%
n'a pas changé d'instituteur..... 9%

A5- Pour toi, l'école, est-ce que c'est surtout : *aléa*

Enquêteur : une seule réponse possible

un endroit où :

tu peux rencontrer tes copains..... 11%
tu apprends des choses..... 74%
tu es obligé d'aller 7%
tu peux faire des activités ? 8%

La perception des temps et des contraintes à l'école

A6 Quels sont les moments que tu préfères pendant ta journée d'école. Est-ce que c'est plutôt

Enquêteur : plusieurs réponses possibles, pas de relance

la classe, avec ton instituteur.....36%
les activités0%
les récréations22%
le temps autour du repas6%
ou le moment avant la classe, quand tu viens d'arriver à l'école ? 5%
nsp1%

A7 - Quand tu es en classe avec ton maître/ ta maîtresse, est-ce c'est grave, si tu ne réussis pas ce qu'on te demande de faire ?

oui 27%
non 69%
nsp 4%

A8 - Toujours quand tu es en classe, qu'est-ce qui est le plus vrai : (aléa)

tu t'ennuies 3%
tu apprends des choses..... 65%
tu fais des choses nouvelles 28%
tu t'amuses..... 5%

A9 - Quand tu fais des activités avec l'école, est-ce que c'est grave si tu ne réussis pas ce qu'on te demande de faire ?

oui 13%
non 86%
nsp..... 1%

A10 - Toujours quand tu fais des activités avec l'école, qu'est-ce qui est le plus vrai : (aléa)

tu t'ennuies 2%
tu apprends des choses..... 29%
tu fais des choses nouvelles 30%
tu t'amuses..... 39%

A11 - Pendant ta journée d'école, est-ce que tu as du temps à toi, pendant lequel tu peux faire ce que tu veux ?

oui 80%
non 19%
nsp 1%

A12 - S'il a répondu oui. Est-ce que tu en as

trop 3%
pas assez..... 7%
ou c'est bien comme ça ? 90%

A13 - S'il a répondu non. Est-ce que tu aimerais en avoir ?

oui 73%
non 24%
nsp 3%

le rapport à l'école

A14 - est-ce que tu trouves que :

tu travailles de mieux en mieux 57%
c'est toujours pareil 37%
ou tu travailles de moins en moins bien 6%

A15 - Est-ce que, pendant que ton maître/ta maîtresse explique des choses, il t'arrive de penser à autre chose

très souvent..... 10%
pas très souvent 65%
ou jamais ? 25%

A16 - Est-ce que tu aimes bien répondre aux questions que pose le maître/ la maîtresse ?

oui 94%
non 4%
nsp 1%

A17 - Est-ce que tu y réponds

très souvent..... 22%
assez souvent..... 52%
rarement 26%
ou jamais ? -

A18 - Est-ce que tu t'ennuies pendant ta journée d'école ?

oui 8%
non 91%
nsp 1%

A19 - Aimes-tu aller à l'école ?

oui 91%
non 8%
nsp 1%

A20 - Est-ce que tu trouves que l'école c'est :

de mieux en mieux 61%
toujours pareil..... 34%
ou de moins en moins bien ? 4%

A21 - Quel est le jour de la semaine que tu préfères ?

| | |
|----------------|-----|
| lundi | 18% |
| mardi | 20% |
| mercredi..... | 10% |
| jeudi..... | 15% |
| vendredi..... | 24% |
| samedi | 7% |
| dimanche | 3% |
| nsp | 3% |

A22 - Pour les enfants qui ont une préférence. Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

| | |
|---|-----|
| Il y a des activités ce jour là..... | 46% |
| raison liée à la nature des activités | 32% |
| raison liée à un intervenant..... | 19% |
| parce qu'il n'y a pas d'école le lendemain | 12% |
| il y a moins d'école ce jour là..... | 9% |
| lié à ce que fait l'enfant en dehors de l'école | 7% |
| il n'y a pas d'école ce jour là..... | 4% |
| il n'y a pas d'activités ce jour là | 3% |
| il y a plus d'école ce jour là..... | 3% |
| raison liée à une autre matière | 2% |
| autre, précisez..... | 6% |
| nsp | 3% |

A23 - Quelles sont les choses que tu aimerais voir changer dans ce que tu fais avec l'école ?

| | |
|---|-----|
| Avoir plus d'activités, ou qu'elles durent plus longtemps..... | 15% |
| avoir moins d'activités, ou qu'elles durent moins longtemps..... | 1% |
| aimerait faire une autre activité (précise), ou abandonner une activité qui ne lui plaît pas..... | 3% |
| horaires d'école, ou organisation de la journée..... | 3% |
| la répartition du temps scolaire sur la semaine | 3% |
| avoir plus de temps libre à l'école, plus de récréation | 2% |
| une meilleure organisation des activités, un contenu différent..... | 3% |
| un changement de l'ambiance à l'école, des meilleures relations entre enfants..... | 6% |
| un changement des relations avec l'instituteur..... | 5% |
| un changement des relations avec les intervenants, que l'encadrement soit différent..... | 1% |
| changements liés aux apprentissages fondamentaux | 12% |
| changements liés aux locaux | 3% |
| autres changements | 3% |
| pas de changement, c'est bien comme ça | 8% |
| nsp | 40% |

B) satisfaction par rapport à l'organisation à l'école

B1 - Est-ce que pendant ta journée d'école, tu fais des choses différentes de celles que les enfants font dans les autres écoles ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 57% |
| non | 30% |
| nsp | 14% |

B2 - Pour les enfants qui ont répondu oui. Qu'est-ce que tu fais de différent ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

| | |
|--|-----|
| l'enfant fait plus d'activités, ou de nouvelles activités | 76% |
| la répartition des activités et des apprentissages sur la journée a changé | 12% |
| les horaires ne sont pas les mêmes | 4% |
| le temps entre midi et deux heures est organisé différemment | 2% |
| la répartition sur la semaine est différente | 3% |
| mise en place d'un petit déjeuner ou d'un goûter | 2% |
| moins de récréations, de temps libre | 1% |
| plus de récréations, de temps libre | 2% |
| le comportement de l'enfant est différent | 1% |
| le travail en classe est plus dur, il y a plus de travail | 1% |
| le comportement de l'instituteur est différent | 6% |
| autres modifications liées aux aménagements | 2% |
| nsp | 5% |
| autre | 1% |

B3 - Pendant ta journée d'école, est-ce qu'il y a des moments où tu es avec un autre adulte que ton maître/ta maîtresse ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 73% |
| non | 27% |

Pour les enfants qui ont répondu non ou nsp, passez à B7

B4 - A quels moments est-ce que tu es avec un autre adulte que ton maître/ta maîtresse ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles. Ne pas citer

| | |
|--|-----|
| des activités | 71% |
| prendre le repas | 6% |
| le temps entre midi et deux heures | 4% |
| l'accueil du matin | 2% |
| l'accueil du soir | 2% |
| l'étude | 4% |
| autre, précisez | 1% |
| pour la récréation, la surveillance des temps libres | 5% |
| en remplacement de l'instituteur | 18% |

B5 - Pendant ta journée d'école, est-ce que tu aimes bien être avec d'autres adultes que ton maître/ta maîtresse ?

oui 65%
non 30%
nsp 5%

B6 - Pour les enfants qui ont une opinion. Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

raisons liées à la personnalité de la personne..... 35%
raisons liées aux compétences pédagogiques des personnes..... 7%
raisons liées à ce que fait l'enfant avec ces personnes..... 31%
l'enfant aime/n'aime pas découvrir de nouvelles choses..... 18%
l'enfant aime/n'aime pas être toujours avec les mêmes adultes..... 28%
nsp..... 6%
autre 1%

Pour tous les enfants interrogés

B7 - Est-ce que parfois tu sors de l'école pour faire des activités que tu fais avec l'école ?

oui 71%
non 29%

Pour les enfants qui ont répondu non ou nsp, passez à B10

B8- Est-ce que tu trouves que c'est bien de sortir de l'école pour faire des activités ?

oui 93%
non 5%
nsp 2%

B9 - Pour les enfants qui ont une opinion. Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

le lieu est bien adapté/n'est pas bien adapté à l'activité..... 33%
sortir de l'école permet de découvrir autres choses..... 21%
il aime/ n'aime pas le changement..... 38%
il aime/n'aime pas ce qu'il fait à l'extérieur de l'école..... 17%
il aime/n'aime pas le trajet 2%
nsp..... 9%

Pour tous les enfants interrogés

B10 - Est-ce que dans ton école, les vacances sont parfois plus courtes que dans les autres écoles ?

oui 36%
non 50%
nsp 14%

B11 - Pour les enfants qui ont répondu oui. Et tu trouves que c'est

mieux 25%

moins bien 27%

ou cela t'est égal ? 48%

C) Perception des activités périscolaires

C1 - Quelles sont les activités que tu fais avec l'école ? *Ouverte postcodée*

| | <i>aucune</i> | <i>une</i> | <i>deux et plus</i> |
|--|---------------|------------|---------------------|
| activités manuelles | 78% | 18% | 4% |
| communication..... | 99% | 1% | - |
| informatique..... | 81% | 19% | |
| nature et environnement..... | 97% | 3% | |
| sciences | 99% | 1% | |
| technologie | 94% | 6% | |
| arts plastiques..... | 68% | 29% | 3% |
| audiovisuel | 94% | 6% | |
| cirque..... | 97% | 3% | |
| danse | 90% | 10% | |
| lecture, écriture..... | 92% | 8% | |
| musique et chant | 71% | 27% | 2% |
| patrimoine culturel..... | 95% | 5% | |
| théâtre | 79% | 21% | |
| jeux..... | 84% | 15% | 1% |
| langues..... | 98% | 2% | |
| prévention santé et sécurité, prévention | | | |
| sécurité-hygiène | 98% | 2% | |
| sports individuels..... | 74% | 21% | 5% |
| sports duels..... | 71% | 25% | 5% |
| sports collectifs..... | 71% | 19% | 10% |
| activités de plein air, sports extérieurs..... | 78% | 18% | 4% |
| autres sports | 91% | 9% | |
| soutien scolaire..... | 99% | 1% | |
| autre, précisez..... | 98% | 2% | |

enquêteur : *l'enfant a-t-il cité des apprentissages fondamentaux ?*

| | |
|-----------|-----|
| oui | 6% |
| non | 95% |

Si l'enfant cite des apprentissages fondamentaux, le recentrer sur les activités spécifiques aux aménagements ou pratiquées en dehors de l'école

Lorsque nous parlerons d'activités, on parlera seulement de, pas de

C2 - Est-ce que tu aimerais faire

| | |
|-------------------------------------|-----|
| plus d'activités avec l'école | 23% |
| moins d'activités avec l'école..... | 3% |
| ou c'est bien comme cela ? | 74% |

C3 - Parmi les activités que tu fais avec l'école, quelles sont celles que tu préfères ?
ouvert- postcodée

| | |
|--|-----|
| activités manuelles | 10% |
| informatique..... | 11% |
| nature et environnement..... | 1% |
| sciences | 1% |
| technologie | 3% |
| arts plastiques..... | 13% |
| audiovisuel | 2% |
| cirque..... | 2% |
| danse | 3% |
| lecture, écriture..... | 2% |
| musique et chant | 7% |
| patrimoine culturel..... | 1% |
| théâtre | 10% |
| jeux | 4% |
| langues..... | 1% |
| prévention santé et sécurité, prévention sécurité-hygiène | 1% |
| sports individuels..... | 12% |
| sports duels..... | 17% |
| sports collectifs..... | 20% |
| activités de plein air, sports extérieurs..... | 16% |
| autres sports | 4% |

C4 -. Qu'est-ce qui te plaît dans ces activités ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....
.....

C5 - A l'école, est-ce qu'il y a des activités que tu as choisies tout seul ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 67% |
| non | 32% |
| nsp | 1% |

Pour les enfants qui ont répondu non, passez à C8

C6 - Pourquoi est-ce que tu as choisi ces activités ?

.....
.....

C7 - Est-ce qu'à l'école, parmi les activités que tu as choisies, il y en a pour lesquelles tu es déçu, tu trouves que c'est moins bien que ce que tu pensais ?

oui 41%

non 59%

C8 - Qu'est ce qui te plaît le plus :

rentrer de l'école deux heures plus tôt, vers les 3 heures, et faire moins d'activités pendant l'école..... 25%

rentrer de l'école plus tard, vers les 5 heures, et faire plus d'activités pendant l'école..... 75%

D) Le temps extra scolaire

B1 - Est-ce que tu fais des activités sans l'école ?

oui 64%
non 36%

Pour les enfants qui ne font pas d'activité en dehors de l'école, passez à B6

B2 - Qu'est-ce que tu fais comme activités sans l'école ? *Ouvert postcodée*

activités manuelles
communication.....
informatique.....
nature et environnement.....
sciences
technologie
arts plastiques.....
audiovisuel
cirque.....
danse
lecture, écriture.....
musique et chant
patrimoine culturel.....
théâtre
jeux.....
citoyenneté.....
actions humanitaires.....
langues.....
prévention santé et sécurité,
prévention sécurité-hygiène.....
vie quotidienne.....
sports individuels.....
sports duels.....
sports collectifs.....
activités de plein air, sports extérieurs.....
autres sports
autre, précisez.....

B3 - Est-ce que tu fais certaines de ces activités aussi avec l'école ?

oui 42%
non 58%

B4 - Et ces activités que tu fais sans l'école, est-ce qu'il y en a que tu avais faites l'année dernière avec l'école ?

oui 40%
non 59%
nsp 1%

B5 - Est-ce que tu étais en vacances la semaine dernière ?

oui 25%
non 75%

Pour les enfants qui ont répondu oui passez à B

B6 - Est-ce que mercredi dernier, tu as fait (oui/non/nsp)

des activités, dans un club, un conservatoire par exemple ? 38%
tu as regardé la télévision ou fait des jeux électroniques ? 60%
tu as joué avec tes parents ? 21%
tu es allé te promener, ou visiter des choses avec tes parents ? 23%
tu es allé chez des amis de tes parents, ou dans ta famille,
avec tes parents ? 21%
tu t'es ennuyé ? 11%

B7 - Est-ce que pendant ta journée de samedi ou de dimanche dernier, tu as fait (oui/non/nsp):

des activités, dans un club, un conservatoire par exemple ?27%
tu as regardé la télévision ou fait des jeux électroniques ?69%
tu as joué avec tes parents ?36%
tu es allé te promener, ou visiter des choses avec tes parents ? ...47%
tu es allé chez des amis de tes parents, ou dans ta famille,
avec tes parents ?39%
tu t'es ennuyé ?10%

Pour tous les enfants interrogés

B8 - Quelles sont les choses que tu aimerais faire le week-end?

des activités.....37%
des loisirs avec ses parents18%
partir en week-end7%
voir ses copains.....19%
regarder la télévision.....4%
jouer à des jeux22%
aller dans de la famille, ou chez des amis de ses parents.....6%
avoir plus de temps pour lui3%
autre, précisez.....30%
nsp15%

QUESTIONNAIRE PARENTS

A) Organisation adoptée par l'école et organisation des parents

Dans la suite du questionnaire, nous allons différencier deux sortes d'activités : les activités pendant l'école, qui sont les activités sportives ou culturelles organisées par l'école entre 8h et 16h30-17h et les activités en dehors du temps d'école, qui sont celles que pratique l'enfant après l'école.

A1 - Votre enfant nous a dit qu'il faisait pendant sa journée d'école. Qui encadre ces activités ?

Enquêteur : toutes les activités pratiquées par l'enfant, que ce soit pendant le temps scolaire ou hors temps scolaire (périscolaire). Plusieurs réponses possibles selon les activités.

l'instituteur de votre enfant 37%
des instituteurs d'autres classes 11%
des intervenants extérieurs 70%
cela dépend des activités 21%
nsp 6%

A2 - A propos des activités que pratique votre enfant pendant le temps d'école, vous êtes :

tout à fait satisfait 47%
assez satisfait 43%
peu satisfait 5%
pas du tout satisfait 1%
vous ne savez rien des activités 4%

A3 - Pour les personnes qui sont au courant des activités. Pourquoi ?

.....
.....

A4 - En dehors des activités organisées pendant le temps d'école, pratique-t-il d'autres activités ?

Enquêteur : en dehors des vacances

oui 71%
non 29%

Si non, passer à A7

A5 - Si oui, Dans quel cadre pratique-t-il ces activités ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

club sportif 66%
conservatoire, école de musique 15%
association culturelle 14%
centre de loisir, CLSH 9%
sans encadrement 11%
autre, précisez 1%

A6 - En dehors de l'école, pratique-t-il :

- plus d'activités que l'année dernière 27%
- autant d'activités que l'année dernière 62%
- moins d'activités que l'année dernière..... 11%

S'il en fait moins passer à A8 sinon, passer à A9

A7 - S'il ne fait pas d'activité (question A4) . Est-ce que :

- Il a abandonné toutes les activités de l'année dernière.....29%
- Il ne faisait pas non plus d'activité l'année dernière71%

A8 - S'il a abandonné toutes les activités ou s'il n'en fait pas le même nombre que l'année dernière. Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....
.....

A9 - Lorsque l'enfant pratique des activités sans l'école. Selon vous, est-ce que votre enfant préfère faire

- des activités avec l'école 32%
- ou des activités sans l'école ? 13%
- nsp..... 10%
- n'a pas de préférence 45%

A10 - Les horaires de classe de votre enfant vous posent-ils des problèmes d'organisation ?

- oui 14%
- non 86%

A11 - Lorsque les horaires posent des problèmes d'organisation. Lesquels ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

- des problèmes de garde 21%
- des problèmes de transport 10%
- des problèmes dus à d'éventuels décalages avec les frères et soeurs 23%
- des problèmes de chevauchement avec d'autres activités de l'enfant..... 3%
- introduit des décalages entre les horaires des enfants et ceux des parents.... 30%
- des problèmes pour l'organisation du repas de midi 24%
- fatigue l'enfant 14%
- oblige à la précipitation 16%
- autre, précisez..... 17%

A12 - Dans l'école de votre enfant, y a-t-il la possibilité pour les enfants d'arriver avant le début de la classe ?

- oui 38%
- non 59%
- nsp 3%

Pour les parents qui ont répondu non ou nsp, passez à A15

A13 - profite-t-il de cette possibilité ?

oui 35%
non 65%

A14 - Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....
.....
.....

A15 - Est-ce que votre enfant a eu à choisir au moins sur un jour de la semaine, entre faire plus d'activité et rentrer plus tard de l'école, ou faire moins d'activités et rentrer plus tôt ?

oui 24%
non 71%
nsp 5%

Pour les parents qui ont répondu non, passez à A19

A16 - Est-ce qu'alors

C'est principalement vous qui avez choisi12%
vous avez aidé votre enfant dans son choix15%
votre enfant a choisi seul.....73%

A17- Quel a été ce choix ?

faire des activités et rentrer plus tard de l'école.. 78%
ou ne pas faire d'activités et rentrer plus tôt.....20%
nsp.....2%

A18 - Pour les parents qui ont une opinion. Quelles ont été les raisons de choix ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....
.....
.....

A19 - Les vacances de sont-elles parfois plus courtes que celles des enfants des autres écoles ?

oui 43%
non 57%

Si a répondu non, passer à A22

A20 - Pensez-vous que le fait que les vacances soient plus courtes est :

| | |
|--------------------------|-----|
| une bonne chose | 54% |
| une mauvaise chose | 26% |
| sans opinion..... | 21% |

A21 - Pour les parents qui ont une opinion Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....
.....

A22 - Indépendamment de ce qui se fait dans l'école de..., qu'est-ce qui est le mieux pour votre enfant ? Est-ce d'aller à l'école

| | |
|--|-----|
| seulement le mercredi matin..... | 54% |
| seulement le samedi matin..... | 20% |
| le mercredi matin et le samedi matin | 2% |
| ni le mercredi matin, ni le samedi matin | 21% |
| sans préférence..... | 3% |

A23 - Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

| | |
|---|-----|
| pour couper la semaine | 36% |
| pour des raisons de fatigue de l'enfant..... | 33% |
| pour des raisons de garde de l'enfant..... | 7% |
| pour des raisons de départ en week-end des parents..... | 26% |
| pour que ce soit la même chose que pour les frères et soeurs... | 5% |
| pour que ce soit compatible avec les autres activités que pratique l'enfant..... | 9% |
| autre, précisez..... | 2% |
| nsp | 1% |

B) Le comportement de l'enfant

Nous allons maintenant parler de l'école en général.

Le comportement de l'enfant par rapport à l'école

B1 - Selon vous, va-t-il à l'école avec plaisir ?

oui 93%

non 7%

B2 - Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....
.....
.....
.....
.....

B3 - Par rapport à l'année dernière, manifeste-t-il

plus de plaisir à aller à l'école 29%

ni plus ni moins de plaisir à aller à l'école .. 65%

moins de plaisir à aller à l'école 6%

B4 - Est-ce que vous êtes avec les propositions suivantes

| | tout à fait d'accord | plutôt d'accord | plutôt pas d'accord | pas du tout d'accord | ne sait pas |
|---|----------------------------|--------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------|
| aime apprendre, découvrir de nouvelles choses à l'école | 79% | 19% | 1% | - | 1% |
| s'ennuie à l'école | 2% | 6% | 15% | 76% | 1% |
| aime faire des activités avec l'école | 80% | 18% | 1% | - | - |
| s'entend bien avec l'instituteur | 70% | 24% | 3% | 1% | 1% |
| accepte facilement de respecter les règles données à l'école | 67% | 25% | 5% | 1% | 1% |

B5 - Est-ce qu'il arrive à de ne pas avoir envie d'aller à l'école ? Cela arrive :

très souvent..... 2%

assez souvent..... 6%

rarement 52%

jamais 40%

B6 - Est-ce qu'il arrive à votre enfant d'être inquiet pour sa journée d'école ? Cela arrive :

- très souvent..... 4%
- assez souvent..... 13%
- rarement 54%
- jamais 29%

B7 - Les résultats scolaires de pour le premier trimestre étaient-ils :

- très bons..... 38%
- assez bons..... 36%
- moyens..... 23%
- assez médiocres..... 2%
- très médiocres -
- nsp 1%

B8 - Par rapport à l'année dernière, ses résultats scolaires sont-ils :

- meilleurs..... 33%
- semblables..... 57%
- moins bons..... 9%
- nsp 1%

B9 - Lorsqu'il y a une différence. D'après vous, qu'est-ce qui explique principalement cette différence ?

Enquêteur : trois réponses au maximum

.....
.....
.....
.....

Le comportement de l'enfant à la maison

B10 - Est-ce que prépare ses affaires pour aller à l'école

- seul, tous les jours.....67%
- seul, mais vous ou votre conjoint lui rappelez
certains jours ce qu'il doit prendre.....19%
- avec vous (ou votre conjoint).....11%
- ou c'est vous qui préparez ses affaires ?4%

B11 - Lorsque votre enfant est à la maison, est-ce qu'il lui arrive de vous dire qu'il s'ennuie, qu'il ne sait pas quoi faire ? Cela lui arrive

- souvent..... 14%
- parfois..... 40%
- rarement 27%
- jamais 19%

B12 - Combien de jours votre enfant a-t-il dû manquer l'école pour maladie pendant le premier trimestre ?

enquêteur : si nsp, noter 99

(Question ouverte codée a posteriori)

| | |
|------------------|-----|
| aucun..... | 50% |
| 1 ou 2..... | 25% |
| 3 ou 4..... | 10% |
| 5 ou plus..... | 12% |
| ne sait pas..... | 2% |

B13 - Par rapport au premier trimestre de l'année scolaire précédente (96-97) votre enfant a-t-il eu

| | |
|-------------|-----|
| plus..... | 9% |
| autant..... | 67% |
| moins..... | 24% |

de petites maladies (rhume, petites gripes, fatigues passagères) ?

B14 - a-t-il du mal à se lever le matin ?

| | |
|----------|-----|
| oui..... | 32% |
| non..... | 68% |

B15 - Par rapport à l'année dernière, se lève-t-il le matin :

| | |
|---------------------------------|-----|
| plus facilement..... | 12% |
| moins facilement..... | 7% |
| il n'y a pas de différence..... | 82% |

B16 - s'endort-il facilement le soir ?

| | |
|----------|-----|
| oui..... | 72% |
| non..... | 28% |

B17 - Par rapport à l'année dernière, diriez-vous que s'endort ?

| | |
|---------------------------------|-----|
| plus facilement..... | 10% |
| moins facilement..... | 12% |
| il n'y a pas de différence..... | 78% |

B18 - En général, lorsqu'il y a école le lendemain, se couche-t-il toujours à la même heure ?

| | |
|----------|-----|
| oui..... | 92% |
| non..... | 8% |

B19 - Lorsque l'enfant se couche toujours à la même heure. A quelle heure se couche-t-il :

Question ouverte codée a posteriori

lorsqu'il a école le lendemain :

| | |
|----------------------------|-----|
| 20 H ou moins | 12% |
| entre 20H et 20H30 | 45% |
| entre 20H30 et 21H00 | 32% |
| entre 21H00 et 21H30 | 9% |
| entre 21H30 et 22H00 | 1% |
| entre 22H00 et 22H30 | 1% |

lorsqu'il n'a pas école le lendemain :

| | |
|----------------------------|-----|
| 20 H ou moins | 2% |
| entre 20H et 20H30 | 7% |
| entre 20H30 et 21H00 | 14% |
| entre 21H00 et 21H30 | 18% |
| entre 21H30 et 22H00 | 26% |
| entre 22H00 et 22H30 | 26% |
| entre 22H30 et 23H00 | 7% |

Passez à B23

B20 - Lorsque l'enfant ne se couche pas toujours à la même heure. Pourquoi ?

Enquêteur : plusieurs réponses possibles

.....

B21 - A quelle heure se couche-t-il au plus tôt

lorsqu'il a école le lendemain

I _ I _ I h I _ I _ I mn

lorsqu'il n'a pas école le lendemain

I _ I _ I h I _ I _ I mn

B22 - A quelle heure se couche-t-il au plus tard

lorsqu'il a école le lendemain

I _ I _ I h I _ I _ I mn

lorsqu'il n'a pas école le lendemain

I _ I _ I h I _ I _ I mn

B23 - En général, va-t-il se coucher

de lui-même, lorsqu'il est fatigué46%

il attend que vous lui demandiez d'aller

se coucher et y va alors facilement.....31%

ou bien il se fait prier, essaie de gagner du temps ?23%

C) Évaluation, satisfaction, souhaits des parents

C1 - pensez vous que le nombre de nouvelles activités pratiquées par votre enfant pendant le temps d'école est :

trop important 7%
suffisant 83%
insuffisant 8%
sans opinion 2%

C2 - Avez-vous rencontré au moins une fois certains des intervenants qui encadrent les activités que pratique votre enfant à l'école?

oui 48%
non 52%

C3 - Pour les parents qui les ont rencontrés. Les avez-vous rencontrés :

dans le cadre d'une réunion avec les parents et les intervenants 32%
suite à une prise de rendez-vous de votre part 9%
ou de façon informelle ? 59%

C4 - Pensez-vous qu'il y ait, pour encadrer votre enfant :

trop d'intervenants 1%
un nombre suffisant d'intervenants 65%
pas assez d'intervenants 16%
sans opinion 17%

C5 - Est-ce que vous connaissez l'emploi du temps de :

parfaitement, vous savez toujours
ce que fait votre enfant à tout moment de la journée 21%
assez bien, vous savez en gros
si votre enfant est en activité ou en classe 63%
mal, vous ne savez pas ce que fait
votre enfant aux différents moments de la journée 16%

C6 - Pensez-vous que la nouvelle organisation du rythme scolaire soit, pour l'apprentissage des matières plus traditionnelles (mathématiques, français, histoire-géographie...) :

tout à fait favorable 24%
plutôt favorable 53%
plutôt défavorable 10%
tout à fait défavorable 2%
nsp 12%

C7 - Quels sont, pour vous, les trois avantages principaux de ce dispositif ?

.....
.....

C8 - Quelles sont les trois choses principales que vous aimeriez voir changer ?

.....
.....
.....

S) Fiche signalétique

S1 - Quelle est votre situation professionnelle ?

| | |
|---------------------------|-----|
| Travaille | 86% |
| Au chômage | 11% |
| N'a jamais travaillé..... | 2% |
| A la retraite | 1% |

S2 - Le chef de famille est :

| | |
|-------------------|-----|
| Salarié..... | 88% |
| A son compte..... | 11% |

S3 I - Le chef de famille est :

| | |
|---|-----|
| agriculteur, exploitant..... | 1% |
| commerçant, artisan, chef d'entreprise | 8% |
| cadre ou profession intellectuelle supérieure | 18% |
| profession intermédiaire..... | 14% |
| employé | 22% |
| ouvrier..... | 33% |
| au foyer..... | 1% |
| inactif | 3% |

S3 - Si ne travaille pas. Êtes-vous :

| | |
|--|--|
| femme au foyer | |
| au chômage..... | |
| Inactif (militaire du contingent, en invalidité,...) | |
| retraité..... | |

S4 - Pour les personnes ayant un conjoint. Quel est le diplôme d'enseignement général ou technique le plus élevé que votre conjoint a obtenu ?

| | |
|------------------------------|-----|
| aucun..... | 18% |
| certificat d'études..... | 3% |
| BEPC, BEP, CAP | 41% |
| Baccalauréat | 14% |
| Enseignement supérieur | 24% |

S5 - Est-ce que votre conjoint travaille ?

| | |
|-----------|-----|
| oui | 64% |
| non..... | 37% |

S6 - Si non, quelle est sa situation ?

| | |
|--|-----|
| au foyer..... | 83% |
| au chômage..... | 13% |
| inactif (militaire du contingent, en invalidité,...)..... | 3% |
| retraité..... | 1% |

S7 - Quel est le diplôme le plus élevé qu'il ait obtenu ?

| | |
|-----------------------------|-----|
| aucun..... | 20% |
| certificat d'études..... | 4% |
| BEPC, BEP, CAP..... | 37% |
| Baccalauréat..... | 15% |
| Enseignement supérieur..... | 24% |

S8 - Habitez-vous :

| | |
|--|-----|
| en centre ville..... | 26% |
| en banlieue pavillonnaire..... | 18% |
| dans une cité ou un grand ensemble..... | 24% |
| à la campagne..... | 25% |
| dans un hameau ou une maison isolée..... | 7% |

S9 - Quel âge avez-vous ?

Question ouverte codée a posteriori

| | |
|-------------------------|-----|
| 35 ans ou moins..... | 35% |
| entre 36 et 40 ans..... | 37% |
| 41 ans ou plus..... | 28% |

S10 - Pour les personnes qui ont un conjoint. Quel âge à votre conjoint ?

I _ I _ I

S11 - Sexe de la personne interrogée :

| | |
|------------|-----|
| homme..... | 15% |
| femme..... | 85% |

S12 - Sexe de l'enfant interrogé :

| | |
|-------------|-----|
| garçon..... | 52% |
| filles..... | 48% |

**Questionnaire destiné
aux directeurs d'école**

**DESCRIPTION DE L'ÉCOLE ET DES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE POUR
L'ANNÉE SCOLAIRE 97-98**

Nom de l'école

Commune d'appartenance

École en ZEP ²⁶ oui non

Nombre d'heures scolaires* hebdomadaires I _ I _ I h I _ I _ I mn

** temps scolaire : temps passé par l'enfant en classe, allant de l'ouverture de la classe à sa fermeture, organisé sous la responsabilité de l'instituteur dans le cadre des programmes et horaires officiels d'enseignement. Il comprend le temps des récréations.*

| | |
|---|-------------------------------------|
| Encadré à compléter par les écoles où le nombre d'heures scolaires hebdomadaire est inférieur à 26 h | |
| date de rentrée - année scolaire 97-98 | I _ I _ I I _ I _ I 1997 j j m m |
| date de la fin de l'année scolaire 97-98 | I _ I _ I I _ I _ I 1998 j j m m |
| nombre de jours récupérés sur : | |
| les vacances de la Toussaint | I _ I _ I jours ²⁷ |
| les vacances de Noël | I _ I _ I jours |
| les vacances de février | I _ I _ I jours |
| les vacances de Pâques | I _ I _ I jours |

²⁶ rayer les mentions inutiles
²⁷ si l'école ne récupère pas de jours sur les vacances désignées, noter 0

L'école met-elle en place un aménagement de la pause de midi* ? oui non

**pause du midi : temps non comptabilisé dans le temps scolaire proprement dit qui encadre le repas de midi*

aménagement de la pause du midi : tout aménagement, matériel ou du temps de l'enfant, effectué dans le cadre des aménagements des rythmes scolaires

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|---------|
| encadré à compléter par les écoles qui mettent en place un aménagement de la pause du midi | | | | | | |
| en quoi consiste cet aménagement ? S'agit-il | | | | | | |
| - d'aménagement des locaux | | | | | | oui non |
| - d'aménagement du temps du repas | | | | | | oui non |
| - de la mise en place d'activités pendant la pause du midi | | | | | | oui non |
| <i>dans ce cas, sont-elles encadrées par des intervenants extérieurs à l'école ?</i> | | | | | | oui non |
| <i>quels jours ont-elles lieu ?</i> lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi | | | | | | |
| <i>A quelle heure ? elles ont lieu de</i> I _ I _ I h I _ I _ I mn à I _ I _ I h I _ I _ I mn | | | | | | |
| - autre aménagement de la pause du midi | | | | | | oui non |
| <i>Si l'école met en place un autre aménagement de la pause du midi, précisez lequel</i> | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

L'école met-elle en place un accueil du matin* ? oui non

**accueil du matin : temps facultatif précédant le temps scolaire proprement dit, pendant lequel les enfants sont progressivement accueillis à l'école*

Encadré à compléter par les écoles qui mettent en place un accueil du matin

à partir de quelle heure les enfants peuvent-ils arriver à l'école ? I I I h I I I mn

en quoi consiste l'accueil du matin ? S'agit-il :

- de la mise en place d'activités oui non

dans ce cas, sont-elles encadrées par des intervenants extérieurs à l'école ? oui non

quels jours ont-elles lieu ? lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi

A quelle heure ? elles ont lieu de I I I h I I I mn *à* I I I h I I I mn

- de la mise en place d'un petit déjeuner ou d'une collation du matin ? oui non

- autre forme d'accueil du matin oui non

Si l'école met en place une autre forme d'accueil du matin, précisez laquelle

.....
.....
.....

L'école met-elle en place un accueil du soir *? oui non

**accueil du soir : temps facultatif suivant le temps scolaire proprement dit - ou dans le cas d'après-midi comprenant des activités hors temps scolaire, temps suivant ces activités - pendant lequel l'enfant peut rester à l'école.*

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Encadré à compléter par les écoles qui mettent en place un accueil du soir | | | | | |
| Jusqu'à quelle heure les enfants peuvent-ils rester à l'école ? I _ I _ I h I _ I _ I mn | | | | | |
| En quoi consiste cet accueil du soir ? S'agit-il : | | | | | |
| - de la mise en place d'activités oui non | | | | | |
| <i>dans ce cas, sont-elles encadrées par des intervenants extérieurs à l'école ?</i> oui non | | | | | |
| <i>quels jours ont-elles lieu ?</i> lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi | | | | | |
| <i>A quelle heure ? elles ont lieu de</i> I _ I _ I h I _ I _ I mn à I _ I _ I h I _ I _ I mn | | | | | |
| - de la mise en place d'un goûter ou d'une collation le soir ? oui non | | | | | |
| - d'une étude, d'une aide aux devoirs oui non | | | | | |
| - autre forme d'accueil du soir oui non | | | | | |
| <i>Si l'école met en place une autre forme d'accueil du soir, précisez laquelle</i> | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

L'école organise-t-elle un petit déjeuner à l'école ? oui non

L'école organise-t-elle un goûter à l'école ? oui non

Quels sont les horaires d'école *?

** horaires d'école : englobent le temps scolaire et les éventuelles activités hors temps scolaire, mais ne comprennent pas la pause de midi, les accueils du matin et du soir*

lundi, mardi, jeudi, vendredi

Si les horaires diffèrent d'un jour à l'autre, indiquer les horaires les plus fréquents

matin I _ I _ I h I _ I _ I mn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

après-midi I _ I _ I h I _ I _ I mn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

si classe le mercredi :

matin I _ I _ I h I _ I _ I mn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

si classe le samedi

matin I _ I _ I h I _ I _ I mn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

mardi

Activités en temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

Activités hors temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

mercredi/samedi

Activités en temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

Activités hors temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

jeudi

Activités en temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

Activités hors temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

vendredi

Activités en temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

Activités hors temps scolaire oui non

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

elles ont lieu de I _ I _ I h I _ I _ Imn à I _ I _ I h I _ I _ I mn

elles sont encadrées par 1. l'instituteur 2. des intervenants 3. les deux

elles sont 1. obligatoires 2. facultatives 1. gratuites 2. payantes

L'école a-t-elle effectué d'autres aménagements que ceux décrits précédemment ?

..... oui non

Si oui, lesquels ?

.....

LES AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE PRÉCÉDENTE
(année scolaire 96-97)

nombre d'heures scolaires hebdomadaires en 96-97 I _ I _ I h I _ I _ I mn

nombre d'heures d'activités hors temps scolaire, sans compter l'aménagement de la pause du midi, les accueils du soir et du matin, en 96-97

I _ I _ I h I _ I _ I mn

en 96-97 classe le mercredi matin le samedi matin

En 96-97, l'école proposait-elle un aménagement du temps de midi ? oui non

Si oui, y avait-il des activités organisées pendant le temps de midi ? oui non

En 96-97, l'école proposait-elle un accueil le matin ? oui non

Si oui, y avait-il des activités organisées pendant l'accueil du matin ? oui non

En 96-97, l'école proposait-elle un accueil du soir ? oui non

Si oui, y avait-il des activités proposées pendant l'accueil du soir ? oui non

Les après-midi avec activités pour une classe donnée (à remplir pour toutes les écoles)

Pour une classe donnée, combien y avait-il d'après-midi comprenant des activités* (en temps scolaire ou hors temps scolaire) ?

I _ I après-midi

- parmi ces après-midi, combien ne comprenait que des activités* (en temps scolaire ou hors temps scolaire) ? I _ I

- combien d'après-midi comprenaient des activités en temps scolaire ? I _ I

- combien d'après-midi ne comprenaient que des activités en temps scolaire ? I _ I

- combien d'après-midi comprenaient des activités hors temps scolaire * ? I _ I

- combien d'après-midi ne comprenaient que des activités hors temps scolaire* I _ I

Certaines des activités étaient-elles encadrées par des intervenants extérieurs à l'école ? oui non

** sous le terme « activités hors temps scolaire », ne pas prendre en compte les activités organisées dans le cadre des aménagements du temps de midi, ou des accueils du soir ou du matin*

INFORMATION ET IMPLICATION DES PARENTS ET DES ENFANTS

Lors de la mise en place des aménagements des rythmes scolaires pour l'année scolaire 96-97, les parents ont-ils été informés, de façon formelle (par courrier, au cours de réunions)?

..... oui non

Les parents (ou les associations de parents d'élèves) ont-ils été impliqués* dans la mise en place des aménagements des rythmes scolaires pour l'année scolaire 96-97 ?

..... oui non

** impliqués dans la mise en place des aménagements : les parents (tous les parents ou uniquement des représentants) ont été consultés, on leur a demandé leur opinion sur les options décidées, ou bien ils ont participé activement au choix des modalités de mise en place des aménagements.*

Encadré à remplir lorsque les parents ont été impliqués dans la mise en place du projet

Est-ce que :

- | | | |
|---|-----|-----|
| - tous les parents ont été impliqués dans la mise en place des aménagements ? | oui | non |
| - seules les associations de parents d'élèves ont été impliquées | oui | non |
| - d'autres représentants des parents ont été impliqués | oui | non |

si d'autres représentants des parents ont été sollicités, précisez lesquels

.....
.....

Quelle a été la participation des parents d'élèves (ou des associations de parents d'élèves) à la mise en place des aménagements ? Est-ce que :

- | | | |
|---|-----|-----|
| - le projet a été élaboré sans les parents, mais ils pouvaient donner leur avis sur ce qui a été décidé | oui | non |
| - les parents sont intervenus activement sur l'élaboration du projet..... | oui | non |

Lors de la poursuite du projet, pour cette année scolaire, les parents ont-ils été informés, de façon formelle (par courrier, au cours de réunions) ?

..... oui non

Encadré à remplir lorsque les parents ont été informés

Comment les parents ont-ils été informés ? Est-ce :

- au cours d'une réunion d'information..... oui non
- par courrier oui non
- par un autre moyen..... oui non

si les parents ont été informés par un autre moyen, précisez lequel

.....

Les parents (ou les associations de parents d'élèves) ont-ils été impliqués dans l'évolution des aménagements des rythmes scolaires, pour cette année ?

..... oui non

Encadré à remplir lorsque les parents ou les associations de parents d'élèves ont été impliqués

Est-ce que :

- tous les parents ont été impliqués dans la poursuite du projet oui non
- seules les associations de parents d'élèves ont été impliquées..... oui non
- d'autres représentants des parents ont été impliqués oui non

si d'autres représentants des parents ont été sollicités, précisez lesquels

.....

Quelle a été la participation des parents d'élèves (ou des associations de parents d'élèves) à la mise en place des aménagements ? Est-ce que :

- le projet a été élaboré sans les parents, mais ils pouvaient donner leur avis sur ce qui a été décidé oui non
- les parents sont intervenus activement sur l'élaboration du projet..... oui non

Sur quels aspects du projet les parents sont-ils intervenus ?

.....

Sous quelle forme les parents ont-ils été consultés ? Est-ce

- par courrier oui non
- au cours de réunions oui non
- sous une autre forme..... oui non

Si les parents sont intervenus sous une autre forme, précisez laquelle

.....

Pour cette année scolaire, est-ce que les enfants ont pu choisir, parmi les activités proposées, certaines de celles qu'ils allaient pratiquer?

..... oui non

Encadré à remplir lorsque les enfants ont pu choisir les activités

Est-ce que les enfants ont :

- eu le choix pour toutes les activités
- pu choisir certaines activités, mais d'autres été imposées

Sous quelle forme le choix des enfants a-t-il été recueilli ?

ex : par écrit en classe, par un système d'inscription sur tableau

.....
.....
.....

Les parents ont-ils participé à ce choix ? oui non

Les activités proposées ont-elles été décrites aux enfants ? oui non

Encadré à remplir lorsque les activités ont été décrites aux enfants

Les activités ont-elles été décrites aux enfants pendant la classe ou au cours d'une réunion regroupant plusieurs classes ?

- pendant la classe..... oui non
- au cours d'une réunion regroupant plusieurs classes..... oui non
- à un autre moment oui non

si les activités ont été décrites à un autre moment, précisez lequel

.....
.....

Par qui les activités ont-elles été décrites aux enfants. Était-ce :

- par l'instituteur oui non
- par les intervenants chargés des activités oui non
- par le directeur oui non
- par d'autres personnes oui non

Si les activités ont été décrites par d'autres personnes, précisez lesquelles

.....
.....

Avez-vous d'autres remarques à formuler sur les aménagements mis en place par l'école, sur l'organisation de l'école, l'implication des parents ou des enfants, ou bien sur le déroulement de cette enquête ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dépôt légal : septembre 1998

ISSN : 1242-7764

ISBN : 2-84104-114-X

COLLECTION DES RaPPORTS

Récemment parus :

La perception de la santé en France

Pierre LE QUÉAU, Christine OLM - n°185 (1998)

**Prospective de la mobilité locale
des personnes âgées**

Patrick BABAYOU, Jean-Luc VOLATIER - n°186 (1998)

**Comprendre des insertions professionnelles
«réussies»**

Patrick DUBÉCHOT - n°187 (1998)

L'accueil en urgence des personnes en difficulté

Isa ALDEGHI, Pierre LE QUÉAU, Marie-Odile SIMON
- n°188 (1998)

**L'occupation des logements d'habitations
à loyer modéré et son évolution**

Marie-Odile SIMON - n°189 (1998)

**Les opinions des Français sur la qualité et sur
les risques sanitaires des produits alimentaires**

Département "Conditions de vie et Aspirations des Français"
- n°190 (1998)

**Accueil des jeunes enfants, conciliation
vie professionnelle, vie familiale et opinions
sur les prestations familiales**

Ariane DUFOUR, Georges HATCHUEL, Jean-Pierre LOISEL
- n°191 (1998)

**Vécus et attentes des principaux acteurs
des centres sociaux**

Patrick DUBÉCHOT, Pierre LE QUÉAU, Marie-Odile SIMON
- n°192 (1998)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-114-X

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie